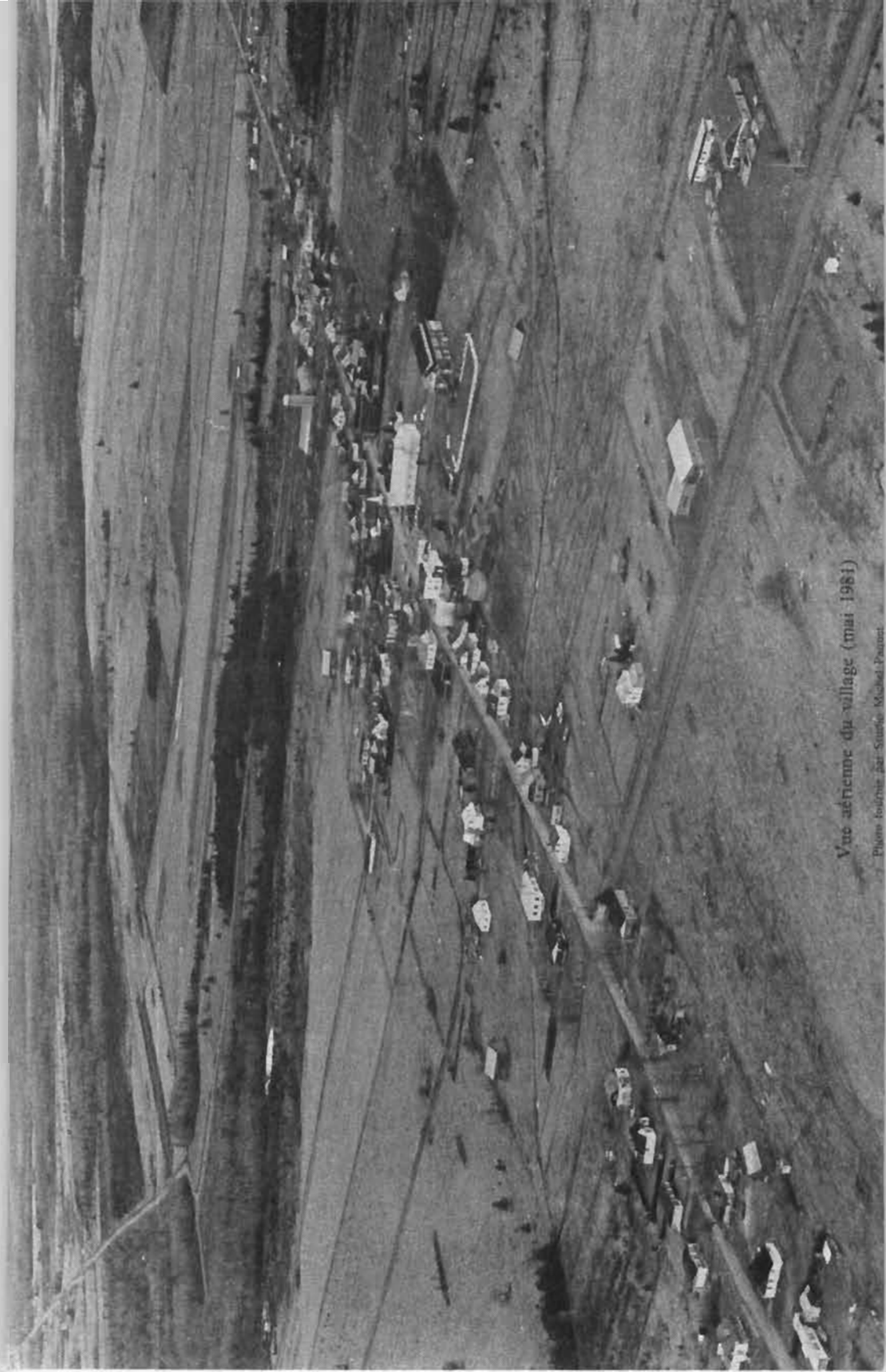


Saint-Jean-de-la-Lande

1931–1981



Vue aérienne du village (mai 1981)

Photos fournies par Sauré, Michel-Paquet

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Avant-propos	9
Situation géographique	12
Introduction	15
Chapitre I :	
À la découverte de nos ancêtres	17
Chapitre II :	
L'organisation matérielle de la fabrique	79
Chapitre III :	
La vie religieuse : prêtres, pratiques, vocations	115
Chapitre IV :	
La municipalité depuis l'érection civile	163
Chapitre V :	
La formation de nos enfants : écoles de rangs, écoles de village	201
Chapitre VI :	
Les secteurs économiques d'hier et d'aujourd'hui	227

	<i>pages</i>
Chapitre VII:	
L'engagement social	273
Chapitre VIII:	
Au fil des ans	305
Conclusion	329
Bibliographie.....	331
Annexe	339



ACROSTICHE

S alut, gens de chez nous
A insi qu'à vous, chers visiteurs,
I l nous plaît de vous accueillir parmi nous.
N atifs d'ici ou bien d'ailleurs
T rès sincèrement, bienvenue chez nous.

J amais, ne dirai-je assez ma reconnaissance
E t mon admiration à ces valeureux pionniers.
A tous ceux qui ont vécu bien avant ma naissance
N 'est-il pas juste de rendre hommage avec sincérité?

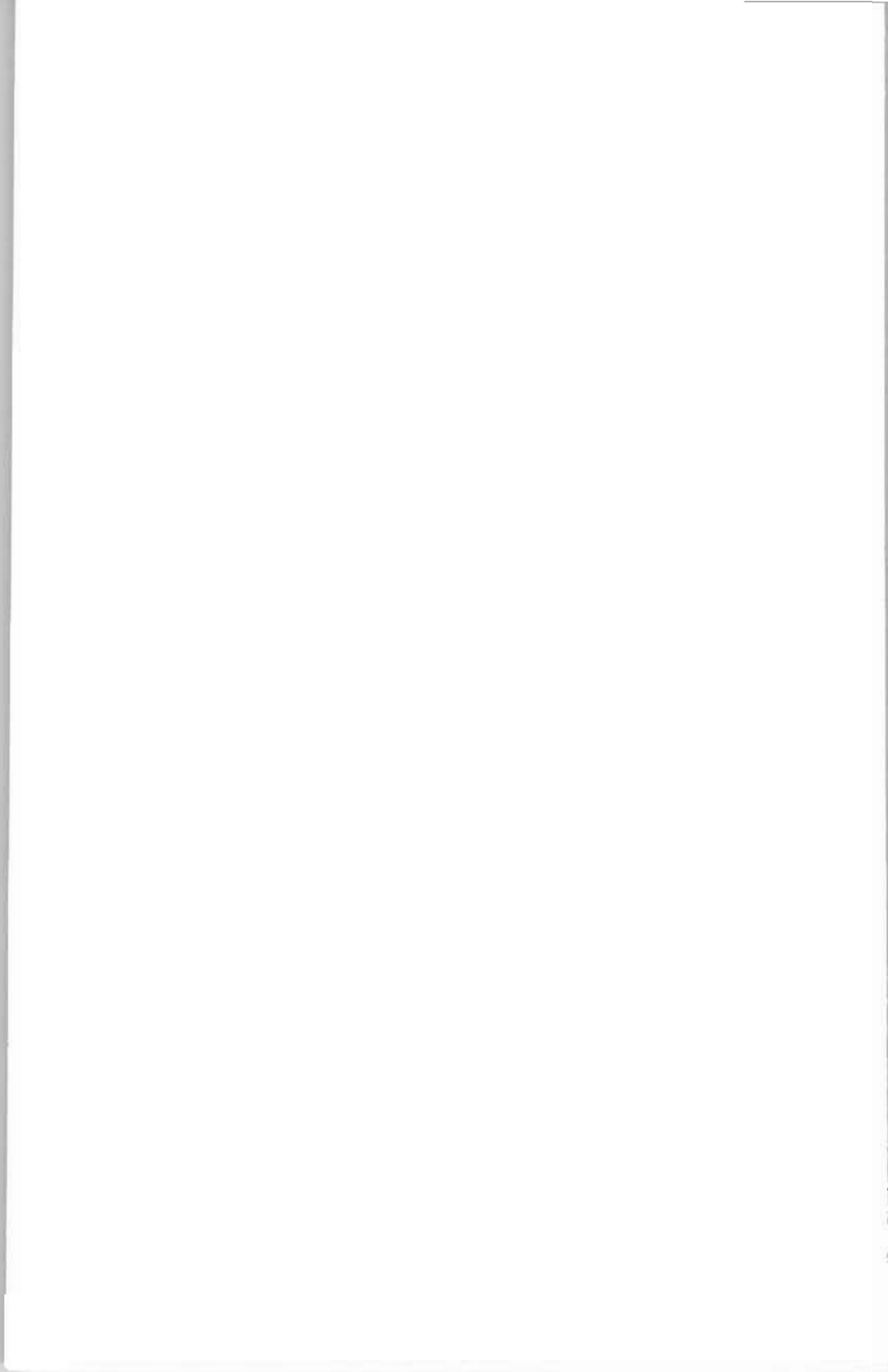
D e ce nombre, plusieurs nous retrouvons
E n cet anniversaire, nous en faisons mention.

L es gens de Saint-Jean s'unissent, bien entendu,
A vous tous, chers amis, qui avez si bien répondu.

L e demi-siècle de souvenirs, se rappelant
A ce patelin qui nous est cher,
N 'est qu'un chaînon à notre histoire.
D isons-nous que le passé assure le présent,
E n cette année de notre cinquantenaire.

Lawry





AVANT-PROPOS

C'est avec notre cœur et en toute modestie que nous présentons ce volume-souvenir mais aussi avec un peu de crainte car nous sommes conscientes de son imperfection.

Lorsque fut lancée l'idée de la publication d'un livre à une assemblée pour la préparation du Cinquantenaire, il nous est apparu indispensable de faire revivre le passé avant que le temps n'ait tout effacé. Aussitôt le projet approuvé, nous avons examiné minutieusement le livre de Saint-René dont l'auteur, Mme Agathe C. Blais, est une de nos ex-concitoyennes. Nous avons désiré faire une monographie semblable tout en conservant notre originalité.

Ayant établi les bases de notre étude, nous nous sommes adjoint une équipe de recherchistes qui nous a épaulées d'une façon remarquable et nous a fourni des écrits propres à enrichir cette œuvre :

Robert Bélanger, André Breton, Lucien Cloutier, Louis-Philippe Dallaire, Mme Rita Doyon, Mme Julie et M. Gérard Duval, Mme Thérèse Dutil, Viateur Gagnon, Jeannine Guay et ses élèves, Mme Fernande Labbé, Mme Simone Lapointe, Pauline Nadeau, S. Irène Poulin, Mme Micheline Quirion, Mme Agathe Rancourt, Mme Clarisse Rodrigue, Mme Carmen Rodrigue ; Normand Rodrigue, Martin Rodrigue, Mme France Roy, Mme Rita Roy, Mme Cécile Théberge et Clément Turcotte.

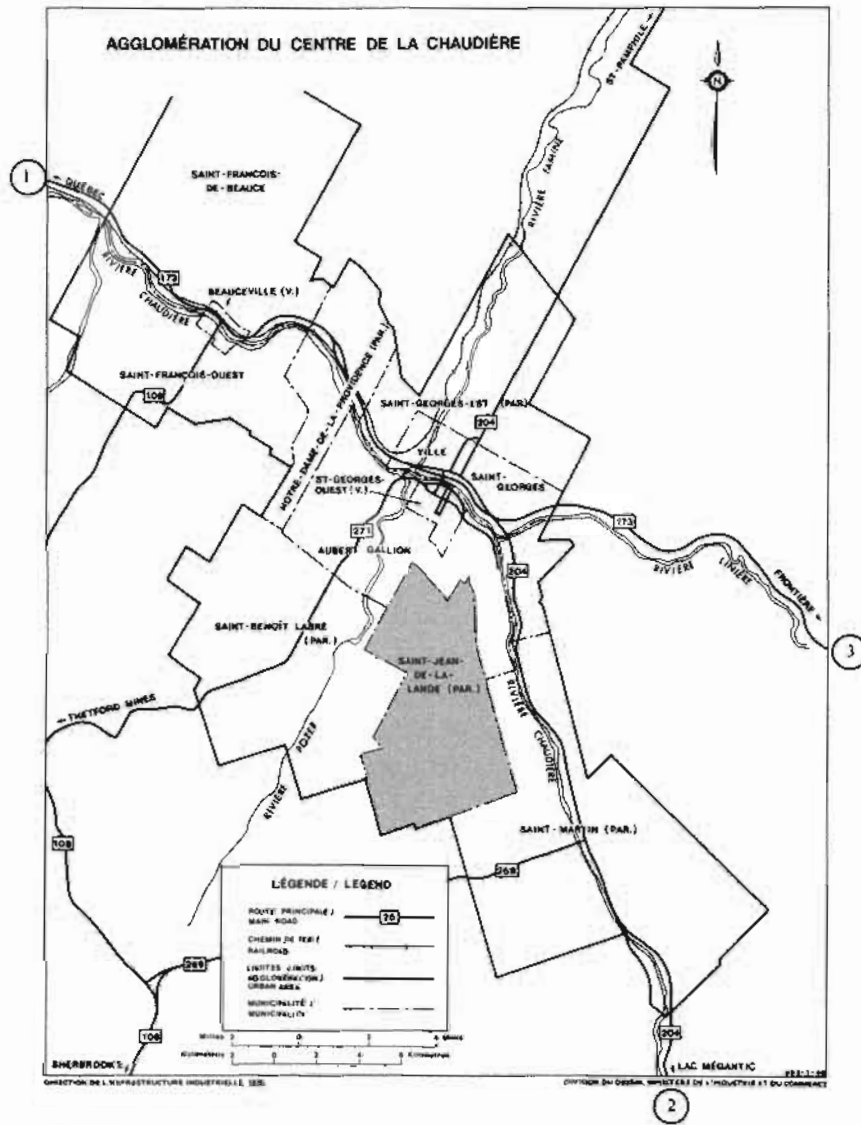
Nous n'avons négligé aucune des sources auxquelles nous avons pu puiser : archives, livre de minutes, prônes, manuscrits, etc. Sitôt achevée la lecture attentive des différents ouvrages consultés, nous avons classé toutes les notes réunies et en avons fait une synthèse. Le résultat final est le fruit d'un effort constant pour demeurer fidèles à la vérité. S'il s'est glissé quelques erreurs et oublis, nous faisons appel à votre indulgence.

À tous ceux qui nous ont reçues avec cordialité ; à toutes les personnes qui ont fourni textes, photos, dessins ou renseignements oraux ; à nos dévouées dactylos ; à la Société du Patrimoine du Beauceron, particulièrement à Sylvia Berberi qui, par son enthousiasme et sa compétence, nous a continuellement encouragées à poursuivre notre travail ; à notre équipe de correction, Jocelyne F. et Clément Quirion ; à toutes ces personnes qui bénévolement ont voulu contribuer à la réalisation de ce bouquin, la plus grande des gratitude.

Le lecteur averti décèlera dans la lecture attentive de ces pages la transformation qui s'est opérée depuis nos débuts : centralisation, mécanisation, modernisation, tension, etc., amenant ainsi la rupture du cadre original. Ce n'est point être pessimiste que de voir la réalité sous ses différents aspects apportés par notre ère moderne ; au contraire, cette prise de conscience permettra de tirer parti des œuvres de nos prédécesseurs afin de bâtir un monde de plus en plus humain pour la génération future.

Simone Q. GAGNON
Laure-Yvonne B. POULIN
Marcienne F. TURCOTTE

Saint-Jean



- 1 en direction de Québec.
- 2 en direction de Lac-Mégantic.
- 3 en direction des États-Unis.

Situation géographique

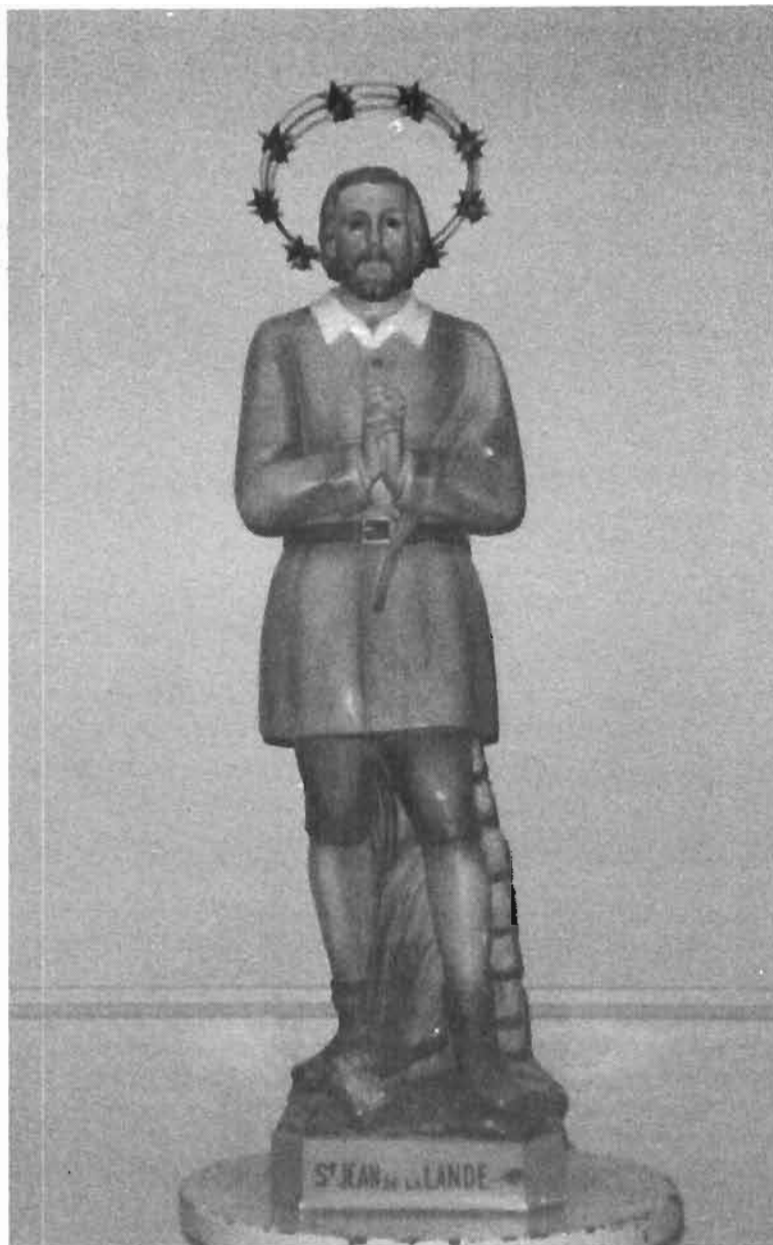
La municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande, comté de Beauce-sud, dont l'érection civile remonte au 18 octobre 1933 est située à environ 108 kilomètres de Québec et à environ 8 kilomètres au sud-ouest de Saint-Georges-de-Beauce.

Le territoire de la municipalité, ayant une superficie de 21 milles carrés (ou 54,4 kilomètres carrés), est borné au nord par la municipalité d'Aubert-Gallion (appelée communément municipalité Paroisse Saint-Georges-Ouest); à l'est et au sud, par la paroisse de Saint-Martin; vers le sud-ouest, par la paroisse de Saint-Honoré; et à l'ouest, par la paroisse de Saint-Benoît-Labre.

Saint-Jean-de-la-Lande est situé à quelques kilomètres d'un carrefour routier le reliant aux autres grandes régions de la province (route 173, route 204 et route 271). Il est donc facile de rejoindre Saint-Jean-de-la-Lande qui est situé au cœur de la région de la Beauce.

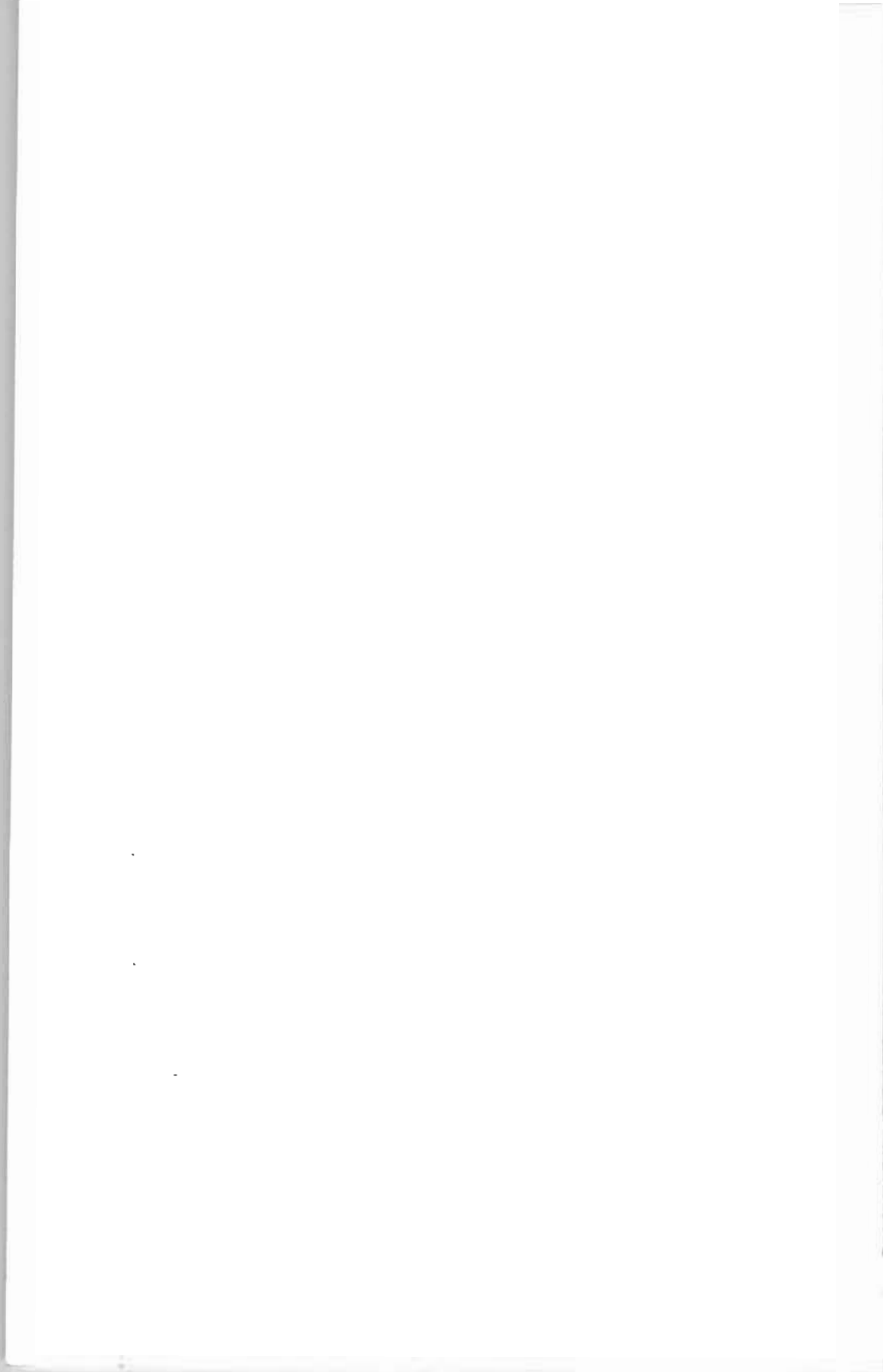
Le territoire de la municipalité est situé à une altitude moyenne de 1 200 pieds, ce qui fait que le territoire est très exposé au vent.

Éloi VEILLEUX, notaire.



Saint-Jean-de-la-Lande, notre patron.

Photo fournie par Mme Simone Gagnon.



Introduction

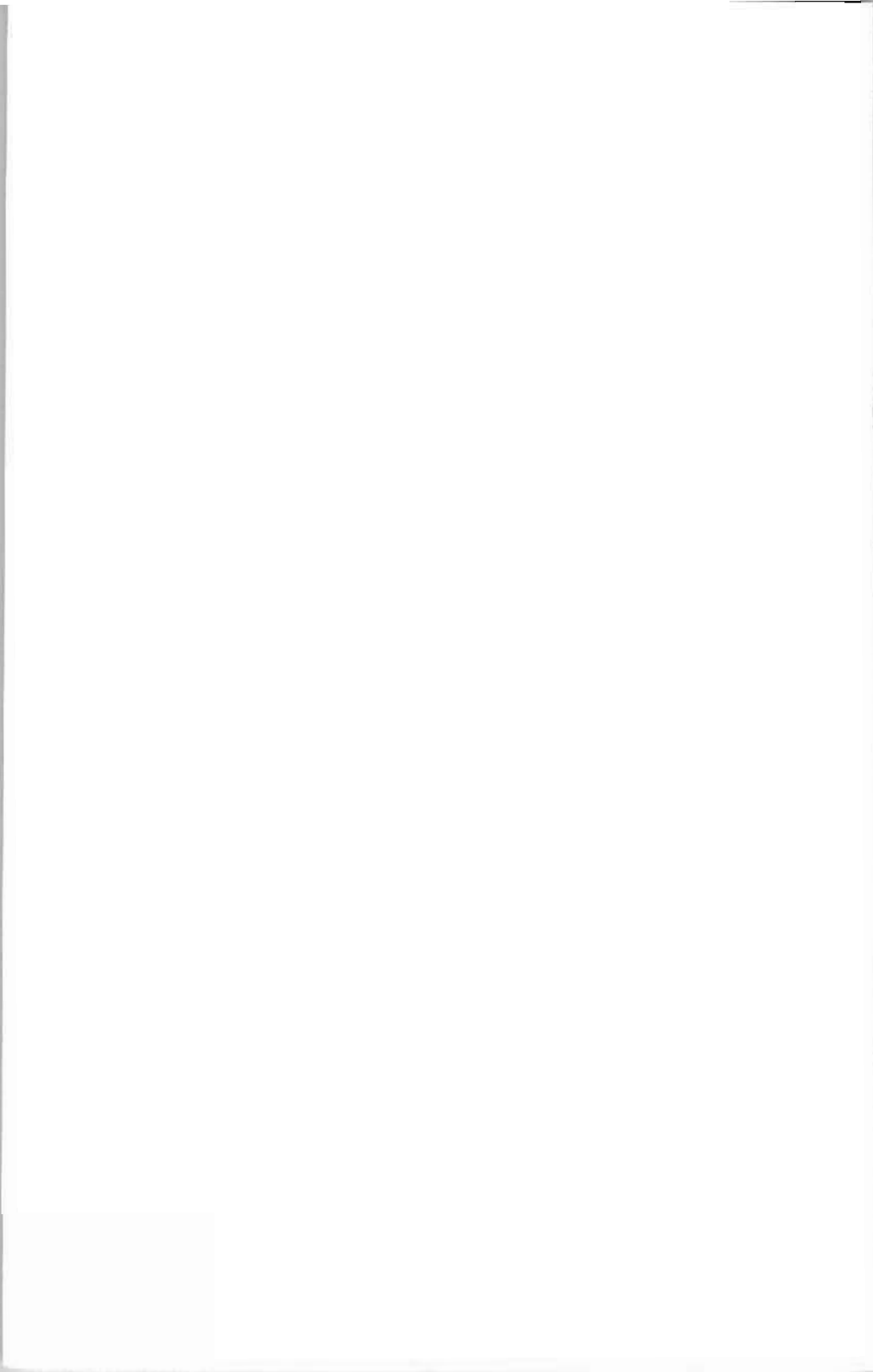
Une petite localité comme la nôtre peut sembler sans histoire; ce serait cependant se leurrer que de se fier aux apparences. Quelque cent ans de vie palpitent derrière nous.

Notre patelin porte le nom d'un des martyrs canadiens, Jean de la Lande, massacré avec Isaac Jogues par les Iroquois en 1646.¹

De nos jours, nous pouvons considérer notre paroisse comme une banlieue car la plupart des pères de familles ont leur gagne-pain dans les localités environnantes. Quelque sept cents personnes forment la population vivant soit dans le village, soit dans l'un des cinq rangs doubles de la municipalité.

Ce volume, parce qu'il permet un recul dans le temps, lève un peu le voile sur la vie sociale, religieuse, municipale et scolaire de nos prédécesseurs, depuis les premiers jalons de colonisation posés dans le rang Saint-Jean jusqu'en 1981, année de notre Cinquantième.

1. Nouveau Petit Larousse, p. 1441.



CHAPITRE I

**À LA DÉCOUVERTE
DE NOS ANCÊTRES**

LE RÉGIME SEIGNEURIAL

Le Seigneurie d'Aubert-Gallion

Les Pozer

Disparition du régime seigneurial

LA ROUTE DE LA CONCESSION SAINT-JEAN

Chemin de front

LES HABITANTS DE SAINT-JEAN EN 1882

LA ROUTE DU RANG SAINTE-ÉVELYNE

Chemin de front

Route de traverse de Sainte-Évelyne au chemin de front
du rang Saint-Jean

LE QUATRIÈME ET CINQUIÈME RANG

LA ROUTE DE LA MONTAGNE DES NOYERS

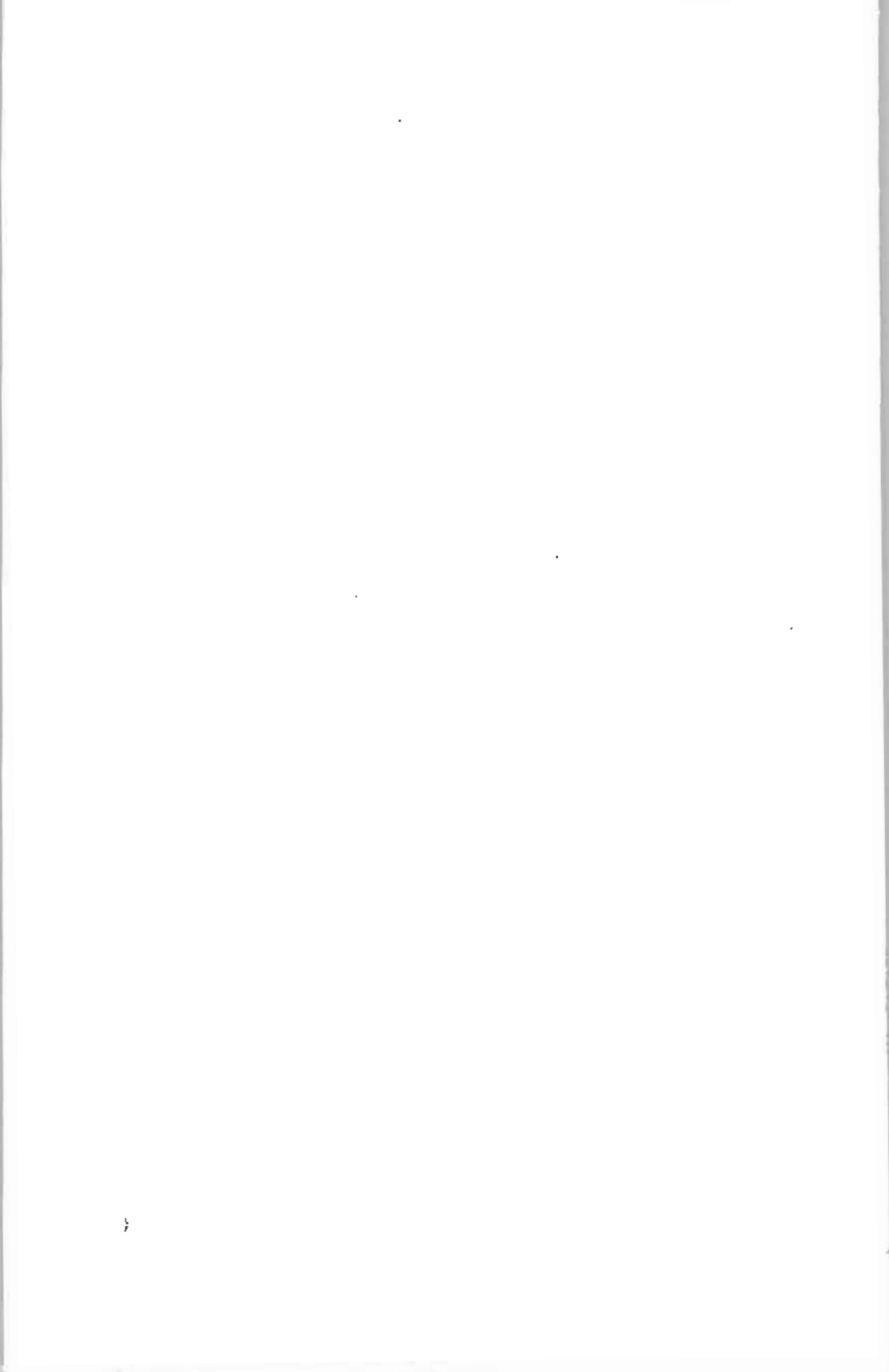
Petite route du « bord de l'eau »

Établissement des premiers colons

LA VIE DES PIONNIERS

Les maillons de la chaîne

RÊVES DE SURVIE



CHAPITRE I

À LA DÉCOUVERTE DE NOS ANCÊTRES

Lorsqu'on se surprend à observer un géant de la forêt, on ne peut faire autrement que d'imaginer le réseau souterrain de racines qui l'a alimenté et rendu si majestueux. Il en est de même lorsqu'on scrute les multiples facettes d'une paroisse ; une curiosité bien légitime nous incite à découvrir la source de cette vie.

Nous vous emmenons donc dans le passé, aussi loin que nous avons pu reculer, pour tenter de percer l'identité de nos origines. Nos recherches nous ont appris que des Pozer étaient parmi les premiers propriétaires de nos terres. C'est pourquoi il nous est apparu logique de débiter notre historique par le régime seigneurial qui nous amènera à la famille Pozer.

LE RÉGIME SEIGNEURIAL

Ce régime commença en 1634 alors que de grandes étendues de terrain, propriétés françaises, furent accordées à condition qu'elles soient partagées en lots et distribuées ensuite à des colons. Ces derniers pouvaient obtenir ces concessions sans aucun déboursé mais ils devaient payer au

seigneur une rente annuelle, appelée cens, d'où leur nom de censitaires.

La Seigneurie d'Aubert-Gallion

Le 24 septembre 1736, une seigneurie est accordée. P. Angers dans son volume nous en parle :

« Charles, marquis de Beauharnois, gouverneur, et Gilles Hocquart, intendant de la Nouvelle-France concèdent à Marie-Thérèse de la Lande Gayon, veuve de François Aubert de la Chesnaye, la seigneurie décrite comme suit: "Un terrain de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur du costé du sud-ouest de la rivière du sault de la Chaudière, avec les isles et islots qui sont dans ladite rivière dans l'espace de deux lieues, en remontant la d. rivière du costé du sud-ouest à commencer à la fin d'autres trois lieues concédées au s. Fleury de la Gorgendière et finir aux terres non concédées, le tout à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, droit de chasse, pesche et traite avec les sauvages tant au-devant qu'au-dedans du d. terrain..." »¹

C'est ainsi que naquit la Seigneurie Aubert-Gayon qui devint par la suite Seigneurie Aubert-Gallion. Notre territoire était compris dans cette concession située du côté ouest de la rivière Chaudière alors qu'à l'est, une autre seigneurie, Aubin de l'Isle, complétait la paroisse de Saint-Georges.

Deux femmes héritèrent de la première seigneuresse qui semble avoir légué sa propriété à la veuve du fils de son mari et à la petite fille de celui-ci, soit à Mme Marie-Anne-Josephte de l'Estringant de Saint-Martin et à Mme Charlotte-Marie-Anne-Joseph Aubert de la Chesnaye.

Un homme d'affaires anglais, M. William Grant, qui rêvait d'avoir un grand nombre de propriétés au Canada, acquit en 1768 la Seigneurie Aubert-Gallion. Ce fut lui qui

1. Acte de concession de la demi-seigneurie Aubert-Gallion fait en 1736 par Gilles Hocquart et Charles Beauharnois; cité dans P. Angers, *Les Seigneurs et premiers censitaires de St-Georges de Beauce et la famille Pozer*, p. 11.

jeta les bases de la colonisation puisque, toujours d'après P. Angers, il fit diviser en 1799 les deux premiers rangs en terres de trois arpents sur quarante². Chaque rang contenait cinquante-neuf lots dont quelques-uns n'avaient qu'un arpent, un arpent et demi ou quatre de front.

À cette époque, soit en 1799, le nombre de censitaires n'était que de onze ; nous vous les faisons connaître, car il est possible que certains de leurs descendants aient encore été des nôtres en 1882 : Jean Jacques, Alexis Maurin (Morin), Louis Thibodeau, François Maheux, Louis Poulin, Jos Poulin, Jos Thibodeau, B. Véhaux (Veilleux), Jean Gousse, Joseph Rodrigue, Joseph Thibodeau. Chacun était propriétaire de trois arpents sur quarante, sauf Louis Thibodeau et Jos Poulin qui en avaient quatre sur quarante. On peut constater, en 1802, l'arrivée d'autres censitaires ; René Labbé, Pierre Bolduc, François Fortin, Michel Boucher, Jean Cliche, Charles Pépin, J.B. Bariau, Charles Toulouse, Louis et François Thibodeau.

Les Pozer

Les affaires du troisième seigneur ayant mal tourné, Jean Georges Pfozter se porta acquéreur de la seigneurie en 1808.

Le nouveau seigneur, fils de Georges, est né le 21 novembre 1752 à Willstaett, en Allemagne. Commerçant, il s'installe à Québec avec sa famille en 1785. Millionnaire, excentrique, il n'oublie pas ses compatriotes tout en voulant développer ses domaines. En 1817, il fait venir au Canada cent quatre-vingt-neuf colons de son pays d'origine afin de les établir sur sa seigneurie d'Aubert-Gallion. Le principal personnage de cette colonie allemande sera John Henry Ernest Munkel, médecin ; son fils unique, William Ernest Munkel sera surintendant spécial ; nous le retrouvons aussi comme propriétaire de lots à Saint-Jean.

Le premier Pozer meurt à Québec en 1848 à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, en laissant derrière lui son épouse et

2. *Idem*, p. 14.

sept enfants dont William, né le 29 juin 1787, qui épouse en premières noces Mlle Andrews, puis en 1831, se marie à Mlle Ann Milbourn. À noter que William sera le continuateur de la lignée; il nous semble que son père lui céda en totalité la seigneurie. Ce cinquième seigneur sera le premier à résider dans le manoir seigneurial bâti vers 1830. En 1840, la Seigneurie Aubert-Gallion avait pour censitaires des Allemands, des Anglais, des Canadiens et des Acadiens. Le seigneur Pozer a su être l'ami et l'aviseur de tous ces gens de nationalité différente. Nous croyons que William Pozer partagea sa seigneurie entre plusieurs de ses enfants que nous vous présentons.

Enfants de William Pozer

1. William Milbourn Pozer, né le 17 juin 1832, épousa en 1861 sa cousine Mary Georgianna. C'était un homme de haute stature : 6 pieds et 2 pouces, pesant 425 livres soit 100 livres de plus que son père;
2. Georges Robert, né en 1834;
3. Christian Henry, né en 1835;
4. Mary Magdalen, née en 1839 et décédée en 1911;
5. Ann Evelina, née en 1842;
6. David Gordon, né en 1843;
7. Johanna Barbara, née en 1846, épouse en 1873 Charles Brown Langlois, avocat de Québec; ils eurent sept enfants dont une fille, Barbara Mary-Ann, née le 19 octobre 1883;
8. John Adolphus, né en 1849; épouse en 1881 Mlle Victoria Isabella Lilliott, fille de John Turner Lilliott et de Maria Smith.

Cette troisième génération est celle que l'on retrouve en possession de la plus grande partie de notre territoire en 1860.

Quelques enfants de William Milbourn Pozer

Mary Georgianna, née en 1861 ; épouse Georges Thompson en 1886 ;

William John, né en 1863 ;

Georges Alford, né en 1868 ; épouse Edith Henrietta Lilliott en 1925 ;

Jacob Adolphus, né en 1869.

L'avant-dernière, Lillie ou Lillian Sarah, née le 15 avril 1875, épouse John Ernest Gosling, dont la mère est la petite fille du docteur Ernest Munkel.

D'autres Pozer ont perpétué le nom, mais nous ne voyons pas l'utilité d'en continuer l'énumération, ceux énumérés plus haut étant les plus intéressants pour nous.

Disparition du régime seigneurial

Ce régime qui existait chez nous avec obligations et avantages, tant du côté du seigneur que de celui de censitaires, avait commencé à perdre de la popularité après 1763, c'est-à-dire après que la France eut cédé le Canada à la Grande-Bretagne suite à la Conquête. Le gouvernement anglais, tout en maintenant la « tenure seigneuriale » institua, pour plaire aux Loyalistes nouveau venus, un système plus large : celui des cantons où des terres étaient concédées directement et sans redevance, les frais d'arpentage et de délivrance de permis de propriété ou de lettres patentes étant à la charge du colon³.

En 1854, lorsqu'on adopta au Parlement l'abolition du régime seigneurial, les censitaires continuèrent de payer les mêmes rentes tel que spécifié dans le contrat de concession primitif de chaque terre. Ce fut sûrement le cas pour plusieurs des nôtres car d'après les souvenirs de M. Wilfrid Veilleux, maintenant de St-Georges, âgé de 83 ans, son père payait encore 3,00 \$ par terre annuellement avant 1910.

3. *Centenaire de Saint-Victor de Beauce*, p. 49.

Une anecdote bien savoureuse à propos de cette rente nous vient de M. Veilleux. La bonté de M. John Adolphus Pozer était bien connue : si les habitants ne pouvaient payer cette somme, il la leur donnait tout simplement. Or un jour, un habitant, un certain M. X, en mesure de payer sa rente de 3,00 \$ voulut lui aussi se faire remettre sa dette. M. Pozer, qui connaissait son homme, lui répondit : « Aujourd'hui, tu gardes des cochons ; plus tard, quand tu seras mort, tu garderas encore des cochons ».

Chaque censitaire pouvait cependant se libérer une fois pour toutes en rachetant le capital de la rente avec intérêts ; mais il devait payer cela comptant en plus des frais de la quittance chez le notaire.⁴

Après plusieurs années d'études, une loi fut adoptée à l'Assemblée législative en 1935. C'est alors qu'on remboursa directement aux seigneurs les capitaux qui leur étaient dus. Les municipalités, par ailleurs, continuèrent de percevoir par les taxes ordinaires des contribuables qui n'avaient pas encore racheté leurs rentes, le même montant qu'ils payaient antérieurement au seigneur.⁵

Cinq ans plus tard, soit en 1940, on constate que le système de redevance attaché au régime seigneurial est complètement disparu.

Nous ne savons pas quand et comment exactement se fit le transfert des propriétés des Pozer à nos pionniers mais nous sommes certains que, dès 1854, des signes avant-coureurs de défrichement se manifestaient. C'est ainsi que, pour appuyer nos dires, nous pouvons parler d'une nouvelle voie de communication.

LA ROUTE DE LA CONCESSION SAINT-JEAN

La date exacte de l'arrivée des premiers colons sur le sol de Saint-Jean-de-la-Lande ne peut être précisée. Cependant, suite à d'intenses recherches faites à ce sujet, on peut certifier

4. Notes d'enseignement de l'abbé Honorius Provost, p. 68.

5. *Idem*, p. 68.

qu'avant l'année 1860, il y avait quelques résidents puisque, à cette date, une requête signée par des colons de la concession Saint-Jean fut présentée au Conseil municipal de Saint-Georges⁶. Nous la reproduisons intégralement. Elle est une preuve tangible que déjà la colonisation du rang St-Jean prenait racine :

À son honneur le maire et conseillers de la paroisse Saint-Georges comté de Beauce.

Nous les soussignés habitants de la paroisse Saint-Georges, propriétaires de terre dans la concession Saint-Jean, sentant le besoin d'une route partant de la dite concession St-Jean à communiquer au chemin dit la reine, prient l'honorable conseil de vouloir bien tracer une route dans la ligne de séparation entre John Gosling et Augustin Roy partant du chemin Royal jusqu'au bout de leur terre et d'en dresser un Procès-verbal et l'homologuer s'y faire se doit, et vos humbles pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé)

sa
Olivier × Deblois
marque

sa
Rémi × Dulac
marque

sa
Pruden × Dulac
marque

sa
Joseph × Rodrigue
marque

sa
Léger × Fortin
marque

sa
Vital × Deblois
marque

St-Georges, octobre 1860

Nous soussigné certifions que les croix entre les noms ci-dessus ont été faites par les personnes mêmes.

(Signé) Georges R. POZER
Rémi × DULAC

6. Procès-verbal du 22 octobre 1860 dans les Archives de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande.



Monsieur Johnny Gosling.

Photo fournie par Monsieur Thomas Turcotte.

Les autorités municipales donnent suite à cette requête. Monsieur Charles Édouard Reny, notaire public est nommé surintendant spécial pour effectuer les démarches relatives à cette demande. Le surintendant informe les parties intéressées qu'il leur donnera audience par un avis public dont une copie est affichée à la porte de sa maison, une autre à la porte principale de l'église de Saint-Georges, alors que l'original est lu à la porte de l'église à l'issue du service divin. Voici le texte de cet avis public :

Avis public est par les présentes donné que suivant les dispositions de l'acte des Municipalités et des chemins du Bas-Canada (...) je visiterai samedi le vingt-deuxième jour d'octobre courant à dix heures de l'avant-midi les lieux désignés et

mentionnés dans une requête datée de St-Georges le six octobre courant (...) toutes les parties y intéressées sont informées qu'étant en la maison de John Gosling de la dite Paroisse de St-Georges, je donnerai là et alors audience à tous ceux qui se présenteront devant moi pour être entendu touchant la dite Requête, St-Georges Comté Beauce.

le 8 octobre 1860

Ch.E. RENY

Surintendant spécial

Nos requérants voient leur démarche aboutir lorsque, le vingt-deux octobre, un procès-verbal qui règle l'ouverture de cette route est dressé comme suit :

Procès-verbal qui fixe et règle l'ouverture d'une route dans le premier rang du côté Sud-ouest dite rivière Chaudière, Paroisse Saint-Georges Comté de Beauce.

Bureau du Surintendant Spécial de la Municipalité de St-Georges, comté de Beauce.

(...) Je soussigné Surintendant Spécial des chemins pour la dite Paroisse de St-Georges en le comté de Beauce me suis transporté lundi le vingt deuxième jour d'octobre dans l'année mil huit cent soixante à la maison et demeure dudit John Gosling dans ledit premier rang au Sud Ouest de la rivière Chaudière sur dite Paroisse de St-Georges où étant j'ai trouvé assemblé dans la dite maison les nommés John Gosling, Rémi Dulac, Vital Deblois et un nombre d'autres intéressés dans ladite route demandée et après avoir entendu les dires et raisons des personnes présentes, recueilli les renseignements qu'elles ont bien voulu me fournir et avoir vu et visité les lieux par où doit passer ladite route, j'ai réglé et ordonné par le présent ce qui suit : une route publique de vingt-six pieds, mesure française, de largeur les fossés compris, sur la profondeur nécessaire à l'égouttement des eaux sera ouverte, faite, entretenue, close et réparée suivant la loi moitié sur la terre de John Gosling et moitié sur la terre d'Augustin Roy à partir du chemin Royal de la Concession Saint-Jean à aller au chemin royal dudit premier rang. Il y aura dans la dite Concession une étrière d'environ cent cinquante pieds de longueur partant du chemin Royal de ladite concession St-Jean, allant rejoindre ladite route entre les dits John Gosling et Augustin Roy, ladite

étière aura aussi vingt-six pieds y compris les fossés, de largeur, lesquels vingt-six pieds seront pris sur le terrain non concédé au rectant avec la ligne d'Augustin Roy, ladite route aura environ trente-trois arpents de longueur partant du bout des terres du premier rang à aller au chemin Royal dudit premier rang, ladite route sera close et réparée suivant la loi par tous les intéressés et occupants de terre des rangs A et B de ladite concession St-Jean, laquelle dite route ainsi que ladite étière sera appelée la route de la concession St-Jean, et les travaux de ladite route devront être faits entre-ci le courant de Juillet prochain excepté les clôtures lesquelles devront être faites dans le courant du mois de mai prochain, dans laquelle dite route il sera fait construit quatre ponts (...) Savoir, il sera fait un pont à environ dix arpents partant du bout de la profondeur des terres dudit premier rang, de quinze pieds de largeur avec des lambourdes et pièces écarries de vingt pieds de longueur (...) tous lesquels dits ponts seront faits entretenus et reconstruits quand besoin sera à frais communs par tous les propriétaires et occupants de terre des rangs A et B de ladite concession St-Jean tous lesquels travaux de ladite route seront exécutés sous la direction de l'inspecteur ou des inspecteurs de chemin dans l'arrondissement duquel sera située ladite route (...) les frais résultant du présent Procès-verbal et s'élevant à la somme de deux louis⁷ deux shilings et six deniers courant seront payés ainsi que les frais subséquents, s'il y en a dans les quinze jours après l'homologation d'icelui entre les mains du secrétaire trésorier du conseil municipal de St-Georges par toutes les personnes intéressées dans ladite route suivant les répartitions qui en sera fait par ledit secrétaire trésorier d'après le rôle d'évaluation que le soussigné a fait des biens imposables de chaque obligé, le conseil local de St-Georges ayant fait faire le rôle d'évaluation général des biens de ladite municipalité.

Ci suit cette évaluation

Rôle d'évaluation de la concession St-Jean en la municipalité de ladite paroisse de St-Georges.

Fait et dressé dans ladite paroisse de St-Georges l'an mil huit cent soixante, le vingt deuxième jour d'octobre.

Ch.E. Reny
Surintendant spécial

7. Un louis vaut 4\$. Symbole: L.

Ce rôle d'évaluation nous permet de connaître les noms des propriétaires : Olivier Deblois, Léger Fortin, Vital Labbé, Pruden Dulac, Honoré Poulin, John Goslin et Georges B. Pozer, Vital Deblois, Rémi Dulac, Isidore Létourneau, Joseph Rodrigue, Georges Mathle, John A. Pozer, Georges R. Pozer, William M. Pozer.

En consultant ce rôle d'évaluation, nous pouvons connaître la superficie et la valeur en louis des lots de chacun des propriétaires.

De ce tableau se dégage en plus le fait que les Pozer possèdent la plus grande superficie de terrain, soit 372 arpents par rapport à 64 arpents. Une autre chose attire aussi notre attention : l'évaluation n'est pas la même pour tous même si la superficie est semblable. On peut supposer que des propriétaires habitent sur leur lot.

Le total des frais mentionnés dans le procès-verbal et devant être payés par les propriétaires comprend le coût de la copie de la requête, le coût de l'avis avec copies et certificats, le transport du surintendant spécial ainsi que le coût de la rédaction du procès-verbal avec duplicata.

Chemin de front

En 1864, le prolongement de la route se continue par l'ouverture d'un chemin de front depuis le numéro 1 jusqu'au numéro 20 inclusivement⁸. (D'après le nouveau cadastre du 25 février 1888⁹, le lot 175 de Julien Labbé correspond actuellement au numéro 4.)¹⁰

Douze ans plus tard, en juillet 1876, un procès-verbal dressé par William Ernest Munkel, nous apprend qu'à la suite d'une requête signée par Jean Gagnon, Prisque Poulin et autres contribuables, les travaux du chemin de front, rangs A

8. Feuille détachée des Archives de la Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande.

9. Bureau d'enregistrement de Beauce, à Beauceville.

10. Acte de donation de M. Alexis Morin à Alexis et Ambroise Morin (voir cadastre en annexe).

et B de la municipalité d'Aubert-Gallion, sont poursuivis à partir du numéro 20 au numéro 45 inclusivement, jusqu'à la ligne du canton de Shenley.

Une caractéristique de ce chemin nous amène à laisser la parole au surintendant spécial : « Ce chemin de front passera entièrement sur le rang A pour une distance d'un arpent sur le numéro vingt et un pour éviter un rocher qui se trouve sur le même numéro, rang B, ainsi que le parcours d'un arpent et demi sur le numéro trente dudit rang A pour éviter un obstacle sur le même numéro trente du rang B. »

Une description détaillée des six ponts à construire nous est fournie :

« Ces ponts seront faits avec du bois de cèdre, de pin ; les quais en bois rond et queue d'éronde (sic)¹¹ de pas moins de huit pouces de grosseur au petit bout. Il y aura au moins à chaque pièce deux corps morts pris en terre. Il y aura à chaque pont trois lampourdes¹² (sic) par travé de huit pouces de grosseur sur douze. Les pièces pour pavés auront cinq pouces d'épaisseur et seront chevillées sur les lampourdes (sic) avec une bonne lice sur le dessus du pontage ; il sera fait de chaque côté des ponts, des garde-corps de trois pieds de hauteur en charpente solidement faits. Le bois des garde-corps portera quatre pouces carrés (sic).

Tous les endroits bas et mous seront fascinés au pontés (sic) avec des pièces de vingt pieds de longueur et équarries de cinq pouces d'épaisseur et posées sur des darmants¹³ (sic). »

Ce chemin fut aménagé et ouvert sur une largeur de douze pieds seulement, pour voitures d'été le premier octobre suivant et le chemin fut complété et terminé pour le premier septembre de l'année mil huit cent soixante-dix-neuf.

11. *Éronde* = aronde : assemblage en forme de queue d'hirondelle.

12. *Lampourdes* = lambourdes : pièces de bois reposant sur les solives et sur lesquelles est cloué le parquet (pavés).

13. *Darmants* = dormants.

L'entretien est sous la responsabilité des occupants des terres des rangs A et B de Saint-Jean. À cet effet, nous retrouvons dans un procès-verbal datant du 15 juin 1888, un acte de répartition de parts qui délimite la distance que chaque obligé sera tenu d'entretenir. La part de chacun est déterminée par des piquets numérotés en commençant au pied de ladite route. Le numéro de chaque part est vis-à-vis le nom de chaque contribuable dans l'ordre suivant :¹⁴

La part N ^o	séra entretenue par...	largeur des terres (arpents)	pieds	pouces
1	Joseph Thibodeau	3	70	4½
2	Louis Veilleux	3	70	4½
14	Prisque Poulin	1½	35	2¼
35	Charles Caron	3½	82	1¼
37	Dominique Bourque	2½	58	73,4

On a attribué 93 parts de route de cette façon. Les propriétaires ayant plus d'un lot seront obligés d'entretenir une plus grande superficie.

Les habitants de Saint-Jean en 1882

L'élan est donné, il ne s'arrêtera plus. L'ouverture de la route et du chemin de front a sûrement contribué à promouvoir l'établissement de nouveaux colons chez nous. Le peuplement a, semble-t-il, été assez rapide si l'on considère qu'en 1882, les noms de quelque deux cent soixante personnes figurent dans les registres de la fabrique de Saint-Georges comme habitants de Saint-Jean.

La liste officielle que nous reproduisons (sans toutefois donner le nom des enfants) permet de constater qu'un bon noyau est implanté sur nos terres.¹⁵

14. *Archives de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande.*

15. *Cahier de Recensements des années 1882 à 1887, fabrique de Saint-Georges.*

Léon Parent et Marguerite Beaulé, 13 enfants ;
 Augustin Goudreau et Henriette Parent, 3 enfants ;
 Joseph Turcotte et Adèle Dulac, 7 enfants ;
 Georges Quirion et Émilie Labbé, 2 enfants ;
 Herménégilde Gagné et Léa Roy, 2 enfants ;
 Jean Roy et Sophie Maheux, 8 enfants ;
 Thomas Gagnon et Séraphine Poirier, 1 enfant ;
 Vital Rodrigue et Lucie Veilleux, 1 enfant ;
 Joseph Lapointe et Marie Gagnon ;
 David Lessard et Malthide Fortin, 1 enfant ;
 Jean Rodrigue et Rosalie Morin, 2 enfants ;
 Elzéar Labbé et Marie Lessard, 8 enfants ;
 Pierre Labbé et Vitaline Parent, 1 enfant ;
 Charles Morin et Perpétue Rodrigue, 1 enfant ;
 Alexis Morin et Marie Labbé, 4 enfants dont Charles ;
 Marguerite Veilleux, veuve Rodrigue ;
 Pierre Rodrigue et M. Lédie Boulet, 4 enfants ;
 Olivier Gilbert et Angèle Bolduc, 4 enfants ;
 Olivier Deblois et Eximie Carrier, 4 enfants ;
 Joseph Busque et Virginie Bolduc, 4 enfants ;
 Fortunat Loubier et Philomène Rodrigue, 3 enfants ;
 Bénoni (Béloni) Rodrigue et Léda Rodrigue ;
 Séraphin Rodrigue et Philomène Carrier, 4 enfants ;
 Joseph Grenier et Délina Busque, 3 enfants ;
 Dominique Bourque et Angèle Bureau, 1 enfant ;
 Charles Caron et Desanges Bolduc, 3 enfants ;
 Joseph Bolduc et Célanire Bolduc, 1 enfant ;
 Augustin Labbé et Marie Rodrigue, 4 enfants ;
 Auguste Boucher et Marie Deblois, 3 enfants ;
 Jean Labbé et Alice Gilbert, 3 enfants ;
 Vital Cloutier et Joséphine Grenier ;
 Joseph Rodrigue et Marie Labbé, 6 enfants ;
 Hubert Gagnon et Clothide Fortin, 6 enfants ;
 Joseph Paquet et Flavie Morin ;
 Joseph Larochelle et Marcelline Gosselin, 9 enfants ;
 Xavier Rodrigue et Céline Bolduc, 2 enfants ;
 Philias Poirier et Adèle Gilbert ;
 Édouard Poirier et Angèle Pomerleau, 3 enfants ;
 Louis Caron et Marie Gilbert, 1 enfant ;
 Angèle Labbé veuve Louis Caron, aussi Marcellin et Marie ;
 Lucie Poulin, inst.

Jérôme Rodrigue et Angèle Labbé, 7 enfants ;
 David Poulin et Hermine Lessard, 4 enfants ;
 Ulric Bérubé et Mathilde Fortier ;
 Édouard Deblois et Sophie Rancourt, 1 enfant ;
 Augustin Turcotte et Lucie Rodrigue, 8 enfants ;
 Louis Bolduc et Césarie Rodrigue, 10 enfants ;
 Michel Toulouse et Sophie Labbé, 9 enfants ;
 David Toulouse et Marie Morin, 3 enfants ;
 Majorique Morin et Desanges Lessard ;
 Ambroise Morin et Véronique Labbé.

Toujours d'après la même source, d'autres familles se sont ajoutées :

Elzéar Labbé et Lucie Poulin en 1884 ;
 Charles Morin et Angèle Lemieux en 1884 ;
 Joseph Poirier et Desanges Roberge en 1884 ;
 Adolphe Moriset et Anoisie Rodrigue en 1885 ;
 Alexis Morin et Philomène Lemieux en 1886 ;
 Charles Bureau et Angèle Veilleux en 1887 ;
 Napoléon Poulin en 1887.

La route du rang Sainte-Évelyne¹⁶

Le peuplement se continue...

« En date du 22 septembre 1884, une requête est présentée par MM. Hubert Catellier, Georges Roy, Omer Rodrigue et autres, demandant l'ouverture d'une route entre les rangs Sainte-Marie et Sainte-Évelyne ainsi que la nomination d'un surintendant spécial pour tracer cette route. M. Joseph Gilbert est nommé pour faire la visite des lieux mentionnés dans ladite requête, faire rapport ou dresser procès-verbal s'il y a lieu au désir de ladite requête d'hui au 10 novembre prochain ».

Le 13 juillet 1885, le conseil d'Aubert-Gallion accepte les conditions de MM. Joseph Morin, Joseph Bolduc et Éphrem Poulin pour l'achat du terrain devant servir à l'ouverture de la

16. À différentes occasions, nous lisons Sainte-Évelyne ou Sainte-Obéline. Nos renseignements viennent des Archives de la municipalité Aubert-Gallion des années 1884-1886.

route Concession Sainte-Marie et Sainte-Évelyne. « Le terrain cédé par Joseph Morin ayant 13 pieds de largeur sur 20 arpents de profondeur et plus de 13 pieds de largeur sur 1 arpent de longueur dans le trait-carré, le terrain cédé par ledit Joseph Bolduc ayant 13 pieds de largeur sur environ 20 arpents de profondeur. Le terrain cédé par Éphrem Poulin dans le trait-carré vis-à-vis le terrain de Joseph Morin ayant 13 pieds sur environ 1 arpent de longueur pour les prix suivants, pour ledit Joseph Morin et Joseph Bolduc chacun \$28.00 et pour ledit Éphrem Poulin aucune indemnité ».

Les vendeurs se réservent le droit d'enlever le bois s'ils le jugent à propos lors de l'ouverture de ladite route. MM. Joseph Morin et Joseph Bolduc s'obligent à faire tirer la ligne par arpenteur. Le conseil passe un règlement pour prélever la somme de 220,19\$ pour payer le coût du procès-verbal, l'achat du terrain et la confection de la route qui conduit aux dites concessions.

Le chemin de front

Le chemin de front est ouvert sur 36 pieds de largeur, entre les clôtures depuis le bout des terres du rang Saint-Guillaume à aller à la ligne de démarcation entre la Seigneurie Aubert-Gallion et le canton de Shenley. Les fossés sont creusés sur 3 pieds de largeur et à une profondeur nécessaire pour l'écoulement des eaux. De chaque côté du chemin, les arbres sont abattus sur une largeur de 15 pieds sauf dans les sucreries. Le chemin et la route sont faits, clos, entretenus et réparés suivant la loi par les propriétaires ou occupants des terres. Les travaux d'ouverture et autres ouvrages sont faits et complétés le premier juillet 1886 et sont donnés à l'entreprise¹⁷ à l'exception des clôtures. Les frais d'expropriation du terrain pour la route et les frais du procès-verbal sont payés par tous les propriétaires après la mise en force du procès-verbal.

Des pétitionnaires, soit MM. Georges Roy, Omer Rodrigue, Ludger Fortin, Augustin Roy, Pierre Veilleux, Paul

¹⁷. Le mot entreprise est utilisé dans le sens de sous-contrat.

Gilbert, E. Poulin, John A. Pozer, W. Pozer, David G. Pozer et Jérôme Rancourt requièrent la nomination d'un surintendant spécial. Ils lui demandent de visiter les lieux ci-haut mentionnés et de dresser le procès-verbal aux désirs de la requête.

Ils s'engagent à défrayer le coût des dépenses encourues, soit la somme de 9,57 \$ comprenant la rédaction et le duplicata, l'avis à fixer et deux copies de ce dit avis ainsi que le transport et la visite du surintendant.

Route de traverse de Sainte-Évelyne au chemin de front du rang Saint-Jean¹⁸

Le curé Tanguay désire cette route ; il compte sur la présence des gens de ce rang afin de grossir le noyau de sa paroisse, mais ceux-ci s'opposent à ce projet et engagent des polémiques. L'abbé Tanguay s'adresse au député pour obtenir de l'aide. Pour la première fois, il y a une assemblée politique à la Mission de Saint-Jean. Le député libéral Édouard Fortin de Beauceville nous promet 1 200 \$ pour notre route et s'engage à payer la moitié du coût pour graveler le rang Saint-Jean. Ne serait-ce que des promesses?... (on craint pour les Libéraux, ils sont au pouvoir depuis 34 ans).

La décision est prise de construire cette route en 1931. MM. Paul Caron et Odilas Rodrigue vendent une portion de leurs terrains pour laisser passer la route. M. Édouard Poulin est nommé chef des travaux. Un homme avec deux chevaux gagne 2,50 \$ par jour et un homme seul gagne 1,00 \$. « Il faut ménager, dit le curé Tanguay, car nous n'avons pas plus de 400 à 500 piastres à mettre sur le chemin proprement dit. » Il faut payer le terrain, la clôture, les parts, les contrats et intérêts. Tout le monde veut travailler, pour cela il faut diviser l'ouvrage : chacun deux jours, pour permettre à tout le monde de faire quelques sous. Le 31 octobre, la route est terminée ; la paie se fait à la chapelle. Les gens de Sainte-Évelyne sont payés chez eux comme ils le désirent.

¹⁸. Manuscrit de l'abbé Tanguay, tome I.

Les dépenses pour la route de Sainte-Évelyne (40 arpents de longueur sur 30 pieds de largeur) se chiffrent à :

Achat de terrain	235,00 \$
Main-d'œuvre	600,00 \$
Clôture	220,00 \$
Bois pour ponts	132,00 \$
Dynamite	13,00 \$
	Total 1200,00 \$

En 1944, les gens de Sainte-Évelyne demandent la collaboration de tout le rang pour l'entretien des chemins.

Le quatrième et cinquième rang

Dans les procès-verbaux, il est courant de lire « rang 4 et 5 » pour désigner le rang double conduisant à Saint-Honoré de Shenley. Mais nos gens le connaissent sous le nom de rang 4.

Ce rang est d'une longueur de quatre milles. Une moitié du rang est sous la responsabilité de la municipalité de Saint-Jean alors que l'autre moitié dépend de la municipalité de Saint-Honoré. Des recherches nous ont permis de pouvoir certifier que déjà, en 1886, on y trouve des propriétaires de lots dont nous dressons la liste :¹⁹

MM. Joseph Mercier	Antoine Lapointe
Céminas Lapointe	Olivier Marcoux
Félix Lapointe	François Blais
Pierre Veilleux	J.B. Lachance

À noter que ces gens sont propriétaires des lots du cinquième rang. Aucun nom n'est inscrit pour le quatrième rang. Vers 1898, nous trouvons trois propriétaires dans ce dernier rang : MM. Pierre Boucher, Charles Perron, fils, et Siméon Gilbert. D'autres propriétaires s'ajoutent à ceux de 1886 pour le cinquième rang : MM. Hilaire Paradis, Jean Veilleux, Narcisse Lapointe, Cléophas Boutin, Antoine Boucher, Joseph Boutin et Pierre Perron.

19. Livre de minutes de Saint-Honoré (1874-1887).

Le 5 décembre 1887, les propriétaires du quatrième rang du canton de Shenley désirent se détacher de la municipalité Aubert-Gallion pour s'annexer à la municipalité de Shenley²⁰. Plus tard, soit en 1894, une autre municipalité demande de l'aide pour former la nouvelle paroisse de Saint-Benoît-Labre et ce, jusqu'en 1930. C'est à ce moment qu'ils feront partie de Saint-Jean-de-la-Lande.²¹

En 1889, un acte de répartition est fait pour prélever la somme de trente-cinq piastres et vingt-sept centins, répartie entre les contribuables de ce rang afin de payer la part que ces derniers doivent pour les frais encourus pour la « confection » du procès-verbal réglant le chemin de front du quatrième et cinquième rang du canton de Shenley.

La Route de la Montagne des Noyers²²

La plus jeune de nos routes naît...

« À une session générale du Conseil du comté de Beauce tenue au lieu ordinaire des sessions en la bâtisse du bureau d'enregistrement à Beauceville, le mercredi le neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent quatorze, sont présents plusieurs maires du comté, formant quorum sous la présidence du préfet, M. J. T. Perron (...) »

Après discussion « par les intéressés », il est proposé que le procès-verbal de Charles Bolduc, surintendant, ordonnant une route de comté sur le lot n° 187 soit homologué avec l'amendement suivant: « Que la route sera faite et entretenue par tous les propriétaires et occupants des terres depuis y compris les nos 15 jusqu'à y compris les nos 24 de la division primitive des rangs 2 et 3 de Shenley Nord, municipalité de Saint-Martin. »

20. Livre de minutes d'Aubert-Gallion (1887-1889).

21. À partir de 1894, une partie seulement de ce rang est détachée de Saint-Honoré-de-Shenley.

22. Procès-verbal du 19 juin 1914 dans les Archives de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande.

Sur la considération d'une requête signée par le Rév. Théophile Turcotte, curé de Saint-Benoit, Alexandre Bernard et autres contribuables de Saint-Martin, Charles Bolduc alors surintendant fait les procédures nécessaires et ordonne l'ouverture d'une route entre les lots nos 186 et 187 du cadastre officiel du rang Saint-Jean de la paroisse de Saint-Georges pour faire suite au trait-carré entre les rangs 2 et 3 de Shenley Nord de Saint-Martin et communiquer au chemin de front des rangs Saint-Jean de la municipalité Aubert-Gallion. Une assemblée est tenue en la maison et demeure de sieur Béloni Rodrigue, le 18 juin 1914; sont présentes quinze personnes, lesquelles s'accordent à reconnaître l'utilité de la route demandée passant sur le lot n° 187.

1. La dite route aura vingt-six pieds français de largeur entre les clôtures sur une longueur de vingt arpents c'est-à-dire sur toute la longueur du rang Saint-Jean et trente-six pieds de largeur sur environ un arpent et demi de longueur, distance qu'il y a dans la partie de route qui fait l'angle du lot n° 24d. Il y aura un bon roulis au centre avec fossé chaque côté de largeur et profondeur suffisantes; il sera construit des ponts et ponceaux là où il en faut.

2. La clôture devra être faite de cette façon: «Ladite route sera clôturée du côté sud-ouest sur la terre de M. Béloni Rodrigue avec de la broche carrotée (sic) de sept brins en fil n° 9; les poteaux de la clôture auront pas moins de quatre pouces de diamètre au petit bout et six pieds de longueur placés à sept pieds de distance les uns des autres, plantés à un pied de profondeur dans le sol. Les poteaux de chaque extrémité de la clôture ainsi que ceux des coins de détour auront au moins cinq pouces de diamètre au petit bout et sept pieds et demi de longueur plantés solidement à deux pieds et demi de profondeur.»

3. Tous les travaux sont faits sous les ordres et surveillance de M. Alphonse Morin de la paroisse de Saint-Georges; il engage les hommes et attelages en choisissant de préférence parmi les intéressés obligés aux travaux. Il tient compte de toutes les dépenses encourues chaque année pour les répartir, au mois d'octobre, sur toutes les propriétés obligées en y

ajoutant pour la première année le coût du terrain et autres dépenses pour l'ouverture de la route.

4. Par le procès-verbal, il est ordonné que les travaux doivent commencer pendant l'été de 1914 en levant et cassant les pierres qui sont dans la route, faisant les ponts et arrachant le bois mort. Les travaux sont faits à la journée. Les travaux d'entretien pour la saison d'hiver sont donnés à l'entreprise.

M. Béloni Rodrigue s'engage à céder le terrain de ladite route pour 25,00 \$ de l'arpent de terre en superficie. Les frais résultant de l'avis public affiché à Aubert-Gallion et Saint-Martin, de la publication de ce dit avis, de la visite des lieux et du procès-verbal doivent être acquittés par la municipalité Aubert-Gallion (50%) et par la municipalité de la paroisse de Saint-Martin (50%) dans les trente jours qui suivent. Ces frais s'élèvent à 48,16 \$.

Montagne des noyers... Pourquoi ce nom? Il semble que dans ce rang, les noyers abondaient. Cet arbre était, et est encore aujourd'hui, un excellent matériau pour la fabrication de meubles.

Petite route du « bord de l'eau »

Une autre petite route s'ajoute à notre réseau routier; elle pose des difficultés à différentes reprises. Cette ramification sert de route de traverse pour les gens du bord de l'eau, paroisse Aubert-Gallion. Elle leur facilite l'accès à chez nous.

En mars 1935, le conseil décide de fermer notre partie de route qui conduit au bord de l'eau dans le haut de la paroisse de Saint-Georges. Cela ne fait pas l'affaire de tout le monde. On prétend n'en avoir plus besoin et on ajoute que cela va faire économiser 50,00 \$ par année à la paroisse. D'autres affirment que nos voisins nous apportent plus que cela par année; on vient à l'église, à la beurrerie, chez les marchands et le forgeron. Tout cela, c'est de la vie et c'est aussi de l'argent qui roule. La question se règle au conseil de comté. Ce dernier décide de laisser les choses comme elles le sont.

Enfin, en 1938, la route qui a tant fait parler d'elle depuis longtemps va être réparée. Le conseil décide de la faire

entreprendre par MM. Joseph Gagnon et Conrad Veilleux. Il leur faudra prendre des gens de Saint-Jean pour y travailler, tous ceux qui paient des taxes ici.

Vers les années 1957, cette route se nommera « Route Veilleux » ; plus tard, on changera cette appellation pour celle de « Route des érables », puisque plusieurs érablières sont situées sur son parcours. Les usagers l'empruntent pour se diriger à leur cabane à sucre ou chalets qui se font de plus en plus nombreux.

Établissement des premiers colons

Vers les années 1900-1905, le rang de la Montagne était constitué de lots appartenant en partie au gouvernement et à quelques autres propriétaires dont : MM. Pit Mathieu, Joseph Rancourt, le curé Turcotte de Saint-Benoit, Alexandre Bernard de Saint-Martin, Alcide Beaulieu et la seigneurie Pozer.

M. Beaulieu avait obtenu la permission de couper le bois sur ces lots.

En 1915, les opérations de coupe terminées, des démarches sont entreprises auprès du gouvernement pour obtenir la distribution de ces lots pour la colonisation.

En 1921, le gouvernement émet les premiers billets de location ; il doit répondre à plusieurs demandes. Les conditions requises pour l'obtention d'un lot sont : avoir 18 ans, payer la somme de 20,00 \$ comptant et résider sur le lot tout en faisant du défrichement.

M. Théophile Guenette est l'un des premiers colons à demeurer dans ce rang ; il défriche quelques arpents du lot 17-C et y construit une maison de 20 pieds par 22 à deux lambris. Après deux ans, il vend le tout à M. Joseph Therrien de Beauceville et retourne à Saint-Benoit.

Finalement, ce lot est accordé à M. Napoléon Vachon le 26 janvier 1924 et, le 3 juin 1925, il s'y installe avec son épouse. Mariés la veille, leur voyage de noces se résume à emménager. À leur arrivée, environ cinq arpents de terre sont en abattis. La première récolte consiste en un voyage de foin

et un demi-voyage d'avoine. Deux vaches, un cheval et six poules composent leur cheptel.

Entre temps, MM. Louis Guenette, Gédéon et Cléophas Doyon, résidant chez M. Théophile Guenette, entreprennent le défrichement de lots voisins.

Deux d'entre eux s'y installent en permanence, soit M. Gédéon Doyon sur le lot 16-B et M. Louis Guenette sur le lot 18-A en novembre 1923.

LA VIE DES PIONNIERS

Ces gens venus de Sainte-Marie, Saint-François ou Saint-Georges pour prendre possession d'une terre entièrement boisée, avaient dans leurs bagages quelque chose en commun : l'espoir de survie dans cette forêt prometteuse qu'ils devront travailler pour en retirer la matière première nécessaire à la construction d'un abri, à la fabrication de meubles et d'outils.

Leur première habitation est un camp temporaire fait de bois rond, parfois en pièces équarries à la hache, les joints calfeutrés avec de l'étoupe pour les rendre plus étanches. Le mobilier est très modeste ; quoi de mieux pour remplacer une chaise qu'une bonne bûche ?

Le défrichement aurait été moins laborieux si nos colons avaient eu à leur disposition les instruments mécanisés que nous connaissons aujourd'hui. La hache d'abord, le « godendar » ensuite et une paire de bœufs, constituaient l'essentiel. Pour le reste, il fallait y aller de son ingéniosité en attendant d'avoir quelques revenus, mais là n'est pas leur principale préoccupation. Se nourrir est de première importance. Dès que l'espace de terrain défriché est suffisant pour garder une vache, semer le sarrasin, le blé ou l'avoine et les pommes de terre, la subsistance de la famille est presque assurée ; le cheptel augmente au fur et à mesure que la forêt recule.

La subsistance dépend beaucoup des caprices de Dame Nature ; les défricheurs n'ont aucune assurance leur procurant une indemnisation en cas de pluie diluvienne qui érode les

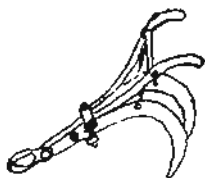
champs, de sécheresse qui arrête la croissance ou d'une infestation de parasites. Des sentiments d'espoir et de crainte partagent les jours de ces gens pour qui la récolte est le présage d'une année grasse ou d'une année de privation.

Les premiers occupants ne retirent aucun argent parce qu'ils ne peuvent rien vendre ; les articles essentiels qu'il leur est impossible de retirer de la nature font souvent l'objet d'échanges contre des produits de la terre.

Les routes à peine ébauchées leur causent aussi des difficultés ; on n'a pas le choix du moyen de transport. La « sleigh » plate est toute désignée pour traverser un marais après avoir pris soin de le paver de troncs d'arbres.

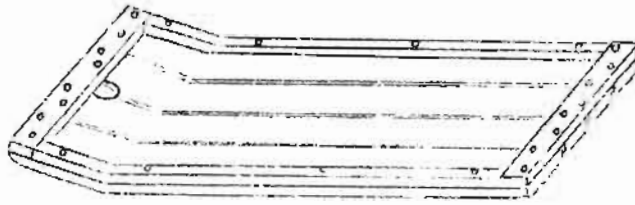
Leur pauvreté et leur isolement des sources d'approvisionnement contribuent à garder leur créativité en éveil. Rien ne se perd ; tout est récupéré et réutilisé à d'autres fins.

Il faut aussi se soucier de l'habillement de la famille. La laine sert à la confection de tous les vêtements ; elle est cardée, filée, tissée et tricotée à la maison. Une partie du tissage est envoyé à Sainte-Marie où il sera feutré et teint. Il y a là matière à occuper la maîtresse de maison d'une clarté à



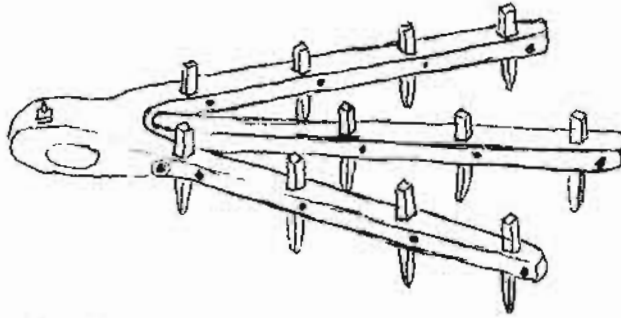
Grippe à roches.

Dessin de Clément Turcotte.



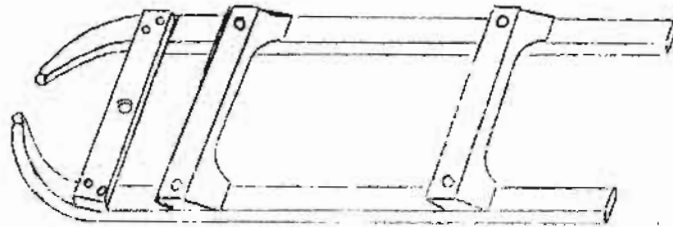
Traîne à roches.

Dessin de Clément Turcotte.



Herse d'autrefois.

Dessin de Clément Turcotte.



Sleigh plate.

Dessin de Clément Turcotte.

l'autre. Leurs vêtements, sans distinction de mode ou de saison, ont la particularité de durer longtemps; l'habit de noces du père est souvent celui dont il est revêtu dans son cercueil après quelques décennies.

Et les chaussures? Comme les harnais, elles sont aussi de confection maison à partir de peaux de vache ou de veau préalablement tannées.

La plupart des familles ont de nombreux enfants qui participent très jeunes à tous les travaux de la ferme. Souvent un des fils porte le même prénom que son père.

C'est une coutume pour les parents de donner leur lot à un de leurs fils ou parfois de le subdiviser pour un autre fils. Celui qui prend la relève sur la ferme paternelle se charge de lourdes obligations.

Nous reproduisons intégralement un acte de donation²³ d'un père à ses fils; la description de tous ses biens donnera une idée de l'avoir d'une famille à cette époque.

N° 2,205

le 14 septembre 1883

DONATION

par

Monsieur Alexis Morin & uxor

à

Alexis & Ambroise Morin

L. MOISAN N.P.

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le quatorzième jour du mois de septembre.

Devant Mtre. L. Moisan, notaire public pour la Province de Quebec, résidant en le District de Beauce, soussigné. On comparu: Sieur Alexis Morin et Dame Marie Labbé, son épouse qu'il autorise pour l'effet des présentes, demeurant en la paroisse St-George, en le comté de Beauce.

Lesquels ont par ces présentes fait donation entre vifs dès maintenant et à toujours et promettent garantir de tous troubles et empêchements généralement quelconques, aux Sieurs Alexis Morin et Ambroise Morin, leurs fils majeurs cultivateurs, demeurant en la dite paroisse St-George à ce présents et acceptants donataires pour eux leurs héritiers et ayant cause les immeubles suivants, savoir:

1^o Au dit Sicur Alexis Morin:

Une terre située en la dite paroisse St-George, en la Seigneurie-d'Aubert-Gallion en la Concession St-Jean sud-est, étant le lot numéro

23. Acte de donation fourni par M. Armand Labbé.

quatre contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, le tout plus ou moins, avec les batisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2^o Au dit Sieur Ambroise Morin :

Une terre située en la dite paroisse St-George, en la Seigneurie d'Aubert-Gallion étant le lot numéro neuf de la Concession St-Jean Nord-ouest, contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, le tout plus ou moins, avec les batisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Appartenant aux donateurs les immeubles susdonnés pour les avoir acquis en vertu de titres authentiques qu'ils promettent remettre aux donataires à demande.

Tel que le tout est actuellement, et dont les donataires se déclarent content et satisfait, disant le bien connaître. Donnent en outre les donateurs aux dits donataires ce acceptant tous les animaux meubles de ménage et instruments d'agriculture, suivants savoir :

1^o Au dit Sieur Alexis Morin : un cheval, un waggon, une charette fine avec ses roues, une grande charrette à foin, un tombereau avec ses roues pour bœufs, un sleigh, un harnais propre et un harnais de travail, une carriole, deux robes de carrioles, deux vaches laitières, une paire de bœufs de quatre ans, un veau de l'année, cinq moutons, dix agneaux, un cochon d'un an, un cochon de l'année, un lit, une armoire, un chaudron à sucre, une cuve à laver, un poêle double de trois pieds avec son tuyau, avec tous les outils de menuiserie et de charpente que possèdent actuellement les donateurs.

2^o Au dit Sieur Ambroise Morin :

Une paire de bœufs de trois ans, deux vaches, laitières, un veau de l'année, cinq moutons, un jument âgée de quatre ans, une charette fine avec ses roues, un waggon, un harnais propre et un harnais de travail, un sleigh de travail, un chaudron à sucre, une cuve, un poêle double de trois pieds avec tuyaux, un chaudron à soupe, un lit, une valise, une charrue, une herse, un cochon d'un an et un cochon de l'année et autres effets.

Tel que le tout est actuellement et dont les donataires se déclarent contents et satisfaits.

Appartenant aux donateurs les immeubles susdonnés pour les avoir acquis en vertu de titres authentiques qu'ils promettent remettre aux donataires, à demande.

Les donateurs se réservent pour leur vie durante seulement :

1^o La chambre et un cabinet dans la maison susdonnée à Alexis Morin et la moitié d'une chambre dans le grenier ; ces chambres seront garnies de meubles et effets par les donateurs, mais seront entretenus et renouvelés au besoin par le dit Alexis Morin donataire ; lesquels chambre et meubles et effets seront tenus proprement aux frais du dit

Alexis Morin; ce dernier sera tenu qu'à l'entretien d'un lit, pour les donateurs.

2^o Le droit de travailler dans le fournil et de se servir de tous les outils, instruments d'agriculture et de tous les ustensiles de ménage et cuisine du dit Alexis Morin.

3^o Des places dans l'étable du dit Alexis Morin pour les chevaux de leurs parents et amis qui viendront les visiter. Les dits Alexis Morin et Ambroise Morin s'obligent de fournir un cheval aux donateurs à leur besoin, avec harnais, voitures robes et oreillers, convenables au saisons, lequel cheval sera attelé et détéllé par les dits Alexis et Ambroise Morin et ces derniers devront aussi conduire la voiture lorsqu'ils ne seront pas capable de la conduire eux mêmes; les donateurs se réservent le droit de prêter ce cheval à leur fils Téléphore Morin, lorsqu'il le jugera à propos et ce d'hui à six ans de la date des présentes.

Les dits Alexis Morin et Ambroise Morin s'obligent de paccagé et hiverné une vache laitière et deux moutonnes, lesquelles vache et moutonnes seront renouvelées par les dits Alexis et Ambroise Morin en cas de mort, vieillesse, infirmité ou accident et les croits des dits vache et moutonnes appartiendront aux donateurs.

Les dits Alexis et Ambroise Morin s'obligent de loger un autre vache appartenant aux donateurs, et de la renouvelée en cas de mort, vieillesse, infirmité ou accident, mais cette charge ne durera que pendant six ans à compter de la date des présentes.

La présente donation est faite à la charge par le dit Alexis Morin d'avoir un soin particulier des donateurs et d'avoir pour eux tous les égards et complaisance dus à un père et une mère avec liberté pour eux de vaquer dans la maison dans les batiments et sur la terre susdonnés de passer par les mêmes portes de vaquer au grenier, à la cave et au poêle pour leur besoin et utilité.

Le dit Alexis Morin devra procurer aux donateurs tous les secours suivant l'exigence des cas en maladie les faire soigner par le médecin aller chercher le prêtre, faire leur ordinaire et ménage, traire leurs vaches, couler leur lait faire le beurre, dresser leur lit enfin faire pour eux tout ce qui sera nécessaire et utile.

Dans le cas que les dits Alexis Morin et Ambroise Morin, vendraient, échangeaient ou abandonneraient les immeubles susdonnés, les chevaux qui leur sont ci-dessus donnés appartiendront de droit aux donateurs.

Il est expressément convenu que d'hui à un an de la date des présentes le dit Alexis Morin s'oblige de nourrir les donateurs à ses frais et dépens.

Les dits Alexis et Ambroise Morin s'obligent de fournir, en commun, dans six ans de la date des présentes à leur frère, Téléphore Morin, une vache laitière.

La rente du banc des donateurs dans l'Église sera payée en commun par les dits Alexis et Ambroise Morin.

Les dits Alexis et Ambroise Morin s'oblige de payer pour et à l'acquit des donateurs, dans deux ans la date des présentes :

1^o Au dit Téléphore Morin ou ordre la somme de vingt huit piastres c'est à dire chacun quatorze piastres.

2^o À Sieur Joseph Dutil la somme de cent piastres, c'est à dire chacun cinquante piastres.

Les frais du médecin seront payées en commun par les dits Alexis et Ambroise Morin.

Il est expressément convenu que la rente viagère et alimentaire et les habillements seront payées d'hui à six ans par moitié par les dits Alexis et Ambroise Morin et à l'expiration des dits six années, les dits Alexis, Ambroise Morin en paieront chacun un tiers, mais les soins des donateurs restera à la charge du dit Alexis Morin.

La présente donation est faite à la charge par les donataires qui s'y obligent pour eux leurs héritiers et ayants cause de payer par chaque année une rente viagère et alimentaire lorsque les donateurs l'exigeront, composée des effets et articles suivants qui devront être de première qualité et payables par quartiers de trois mois et d'avance ; savoir : sept cents livres de fleur superfine numéro un, la moitié en farine de blé lorsque les donataires en récolteront, un porc pesant pas moins de deux cents livres avec la panne et le déraillé, la viande de deux moutons, dix livres de saindoux, un minot de pois, vingt quatre douzaines d'œufs, quatre livres de thé noir, une livre et demi de poivre, quatre livres de savon, quatre douzaines de harengs, trente livres de mourue verte, un minot et demi de gros sel, trente livres de sucre d'érable, deux gallons de sirop, trois gallons d'huile de charbon, trois livres de suif, un pot d'huile à graisser, deux gallons de Whiskey en esprit, un gallon de vin, dix minots de patates, dix livres de beurre, un demi minot d'oignons tournés, des herbes potagères franches et salées au besoin, deux livres de saleratus, vingt livres de tabac canadien, trois piastres en argent, vingt quatre cordes de bois, moitié en bois franc, de deux pieds et demi de longueur, dans le cas que les donateurs mettraient un poêle dans leur chambre, et lorsqu'il se chaufferont au même poêle Ambroise fournira trois cordes de bois et si les donateurs demeurent chez Ambroise Alexis fournira trois cordes de bois. Le donateur sera entretenu de la manière suivante : Une paire de culotte d'étoffe grisée et foulée, deux chemises de flanelle, une paire de mitaine de cuir doublé en étoffe, deux paires de souliers de peau de bœuf tanné avec jambes et tout ce qu'il faut pour les racommoder au besoin, une chemise de coton et un cravate au gout du donateur, ces article seront donnés tous les ans. Une veste d'étoffe grisée et foulée, une paire de caleçon de flanelle, un chapeau de feutre, un froc d'étoffe, ces articles seront donnés tous

les deux ans, une paire de mitaine propre et une paire de bottes fines tous les trois ans, un bonnet de laine et une blouse de stoffe tous les quatre ans, une blouse d'étoffe du pays tous les cinq ans, un casque propre tous les six ans, un capot d'étoffe une fois donnée.

La donatrice sera entretenue de la manière suivante. Une jupe de flanelle, deux chemises de coton et trois autres de flanelle, deux tabliers, deux paires de bas de laine, une verge d'indienne, un mouchoir de coton, deux paires de souliers de peau de bœuf tanné avec housse et tout ce qu'il faut pour les racommoder au besoin, un papier d'épingle, ces articles seront donnés tous les ans. Une robe d'indienne et une paire de bas de laine tous les deux ans, une paire de mitaines propre tous les trois ans, une paire de souliers pour les dimanches tous les quatre ans, un châle de laine et un chapeau au gout de la donatrice une fois donnée. Arrivant le décès de l'un des donateurs la rente diminuera de moitié, excepté l'huile, la chandelle et le bois de chauffage et au décès du survivant des donateurs la rente sera complètement éteinte et consolidée aux fonds. Arrivant le décès des donateurs les donataires les feront inhumer dans le cimetière de la paroisse ou ils décèderont et feront chanter sur leur corps le jour de leurs funérailles à chacun d'eux, un service de la valeur de dix piastres et leur fera dire aussitôt que possible après leur décès à chacun d'eux vingt cinq messes basses de requiem pour le repos de leur ame.

Les donataires paieront chacun un tiers de ces frais. Pour sureté desquelles susdites obligations les biens susdonnés demeureront hypothéqués par privilège et préférence. Au moyen de quoi les donateurs transportent aux donataires respectivement tous les droits de propriété et autres généralement quelconques qu'ils ont et peuvent avoir sur tout ce que ci-dessus donné s'en dessaisissant pour et en faveur des dits donataires leurs héritiers et ayant cause, aux conditions susdites.

Avertir de l'enregistrement.

Dont acte, fait et passé en la dite paroisse St-Georges, étude du notaire soussigné les jour mois et an susdits, sous le numéro deux mille deux cent cinq.

En foi de quoi, le notaire a signé, ayant les parties déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce requises, lecture faite.

(Signé)

leurs
 « Alexis X Morin père »
 « Ambroise X Morin »
 « Alexis X Morin »
 marques
 sa
 « Marie X Labbée »
 marque
 « L. Moisan, N.P. »

Vraie copie de la minute demeurée en l'étude de Me. Louis Moisan, en son vivant notaire de St-Georges, Beauce, expédiée par Marcel Gilbert, Notaire résidant et pratiquant à St-Georges, Beauce, cessionnaire avec la permission du Conseil de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, en date du 29 juin 1953.

Copie expédiée le 23 décembre 1954.

Cette génération, mieux nantie que ses pères, connaîtra, non sans peines, une plus grande facilité de vivre. Les revenus augmentent avec de nouvelles possibilités de vente et permettront d'améliorer logement et équipement.

Les maillons de la chaîne

Depuis plus d'un siècle, une armée de valeureux défricheurs a contribué au développement de notre territoire paroissial. De père en fils, ils ont tracé des sillons parallèles, ont conjugué leurs efforts vers un même idéal. À partir de renseignements fournis par leurs descendants, nous sommes en mesure de vous en présenter quelques-uns, question de faire plus ample connaissance tout en reconstituant le cadre où ils ont travaillé.

— La famille Labbé figure parmi les premiers pionniers du rang Saint-Jean puisque Elzéar Labbé (père) dit Elzé, marié à Marie Lessard, se serait établi sur le lot 190 aux environs de 1854.

De leur alliance naissent Pierre, Elzéar, Marie, Adéline, Nathalie, Georgianne, Angèle et Marie. Ils ont beaucoup de peine à vivre, s'astreignant souvent à manger du pain d'avoine.

Elzéar (fils), né en 1861, épouse Lucie Poulin en 1882 et huit enfants sont issus de ce mariage. Deux d'entre eux, Cléophas et Joseph, ont résidé dans la paroisse ; ce dernier y a laissé des descendants et ils en sont maintenant à la sixième génération. Huit enfants sont nés du deuxième mariage d'Elzéar à Marie-Anna Boutin.



Famille de M. et Mme Béloni Rodrigue en 1912.

Photo fournie par Mme Eugène Grenier

— En 1875, Béloni Rodrigue, natif de Beauceville, entreprend les opérations préliminaires à son établissement sur le lot 226. Le chemin arrête vis-à-vis sa terre et ceux qui résident plus haut doivent utiliser une traîne jusqu'à cet endroit et de là prendre un autre moyen de transport pour poursuivre leur route vers Saint-Georges.

M. Rodrigue achète sa terre pour le prix de 800,00 \$. Pour réunir la somme de 100,00 \$, il doit faire cinq emprunts. Le 5 septembre 1881, il épouse Léda Rodrigue. De leur union naissent Odilon, Zéphirine, Joséphine, Sara, Adéline, Virginia, Eugénie, Agnès, Josaphat, Louis et Anne-Marie. Odilon se mariera à Georgianna Pépin le 8 juillet 1913 et il ira d'abord

cultiver le lot n° 206 (appartenant aujourd'hui à Géraldine Bourque) jusqu'en 1917, alors qu'il achète celle de Adélarde Veilleux, rang Bas-Saint-Jean. En plus de son implication dans diverses organisations paroissiales, il est contracteur de bois pour Édouard Lacroix et, par la suite, en société avec Joseph Cloutier pour la compagnie John Breakey.



Une maison centenaire appartenant aujourd'hui à M. Louis Rodrigue.

Photo fournie par Mme Agathe Rancourt.

Notre doyen

Louis Rodrigue est le cadet des fils de Béloni Rodrigue. Il naquit le 27 août 1900 dans la maison où il demeure encore aujourd'hui. La journée de son baptême coïncide avec le début de la construction de l'école de l'arrondissement, école qu'il fréquentera jusqu'en 1914. C'est la mode d'arrêter l'école en 3^e ou 4^e année; les degrés plus élevés, ça n'existe pas.

En 1922, il épouse Alexandrine, fille d'Olivier Thibodeau. Il devient alors propriétaire de la ferme et garde ses parents pendant deux ans. Seize enfants naissent dont 14 vivants: Thérèse, Jacques, Laurette, Jacqueline, Germain, Jeanne-d'Arc, Marcel et Marc (jumeaux), Huguette, Agathe, Bernadin,

Charlotte, Claire et Paul-Henri. Ils prennent aussi soin de deux orphelins : Laurent Toulouse, fils de Cléophas, pendant vingt-six ans et Ernest Bureau, fils de Georges, pendant deux ans. Ce geste dénote la grande générosité qui les caractérisait.



Monsieur Louis Rodrigue, 81 ans, né à Saint-Jean-de-la-Lande et y demeure toujours.

Photo fournie par Mme Agathe Rancourt

Louis concentre ses occupations dans l'agriculture. Il dit avoir senti les méfaits de la crise économique des années 1930. Pendant l'hiver, des revenus plus minimes l'obligent à passer quelques mois dans les chantiers à travailler comme bûcheron. Il exploite aussi une érablière de cinq cents entailles mais il dit n'avoir jamais fait « une cent noire avec ». C'est principalement pour le plaisir de recevoir la famille qu'il l'exploite. Pour lui, le souvenir de ces rencontres se résume en quelques mots : « C'a été des belles années ». Il se dévoue à la chose publique comme conseiller, marguiller, membre du comité de crédit de la Caisse Populaire et président de l'U.C.C.

Le décès de son épouse, survenu en septembre 1977, est pour lui une lourde épreuve, mais là comme dans les autres difficultés, il sent l'appui et le support réconfortant de ses proches.

Sa fille Jeanne d'Arc devient pour lui plus qu'une présence; elle est une aide précieuse.

En 1980, le ministre des Postes lui fait parvenir une médaille en guise d'appréciation pour ses trente années de service comme facteur rural.

— Charles Caron, né le 1^{er} décembre 1845, épouse Désanges Bolduc le 27 juillet 1875 à Saint-François et vient s'établir sur le lot 228 du rang Saint-Jean. Il possède aussi une autre terre dans le rang Sainte-Évelyne.

De cette union naissent Année, Marie-Anne, Clémentine, Lucia, Marguerite, Odilon, Évangéliste, Joseph et Napoléon. M. Caron s'affaire au défrichement et à la culture, tandis que sa femme exerce ses talents dans la chaussure.



Désanges Bolduc et Charles Caron mariés le 27 juillet 1875 à Beauceville.

Photo fournie par Mme Albert Vaillancourt.

Napoléon marie Alozia Rodrigue en 1919 et demeure sur la terre paternelle avec ses parents et les autres membres de sa famille ; ils étaient neuf à la maison. En plus des travaux de la ferme, Napoléon est l'homme à tout faire de la place. Barbier pendant 50 ans, il commence à 0,10 \$ la coupe ; vétérinaire à ses heures, il est le spécialiste pour les boucheries d'automne et aussi pour l'abattage des porcs et des veaux avant leur expédition à Québec. N'ayant eu aucun enfant, leur maison est devenue l'auberge du temps ; ils y ont gardé des pensionnaires et servi bien des repas.

— La lecture de la liste des habitants du rang Saint-Jean en 1882 permet de constater l'implantation d'une autre famille : les Gagnon. Cette liste indique qu'Hubert Gagnon (59 ans), fils d'Ignace et marié à Clothide Fortin (52 ans) a six enfants : Joseph, Isaïe, Charles, Georges, Célanire et Alvine.

Très habile de ses mains, Hubert construit lui-même sa maison sur le lot 180A. Pour ne pas être trop exposé au vent, il place la porte d'entrée sur la partie arrière ; elle donne sur la chambre à coucher... On peut imaginer les discussions avec sa femme avant, pendant et après la construction...

Ses talents d'ouvrier le font exceller dans la fabrication des « tonnes à courir » servant pour les « sucres », de même que dans celle des demi-minots, pour l'avoine, dont il entoure les planches recourbées avec un genre d'écorce souple pour les tenir assemblées.

En 1900, Isaïe, Joseph et Charles Gagnon, fils d'Hubert, sont propriétaires des lots 181, 180A et 180 ainsi que 179C. Ils sont respectivement évalués de 1 000 \$, 950 \$ et 1 100 \$; cette évaluation fixe une cotisation de 0.69 \$ par 100 \$ pour la construction de l'église de Saint-Georges-Ouest²⁴. Elle devait être payée par tous les propriétaires et fut répartie sur quelques années d'après les souvenirs de MM. Louis Rodrigue et Edmond Veilleux.

24. Archives de la fabrique Saint-Georges.

Isaïe Gagnon, surnommé « Bum Papier » (sobriquet lui étant resté de son enfance parce qu'il avait prononcé le mot papier avec facilité en commençant à parler et qu'il aimait répéter ce mot), resta célibataire en désespérant toute sa vie de se trouver une âme sœur. Ce fut lui qui construisit vers les années 1900, dans l'érablière, une « jovel » (camp de bois rond) qui est toujours debout. On peut croire que dès ces années et même avant, on faisait « les sucres ». Des écorces de bouleau et des « goudrilles » existent encore.

Joseph hérite du bien paternel vers 1903 et il continue le travail de défrichement commencé par son père. C'est un gros cultivateur ; une grange-étable de cent pieds de long sera construite en 1908. En 1926, il fait construire, à côté de l'ancienne maison, une autre demeure en brique beaucoup plus vaste : celle que nous connaissons. La première maison est vendue à M. Sévère Champagne et transportée à Saint-Georges sur le boulevard Dionne. Complètement rénovée, elle est aujourd'hui la propriété de Mme Jules Quirion (salon Marc-André).

Marié une première fois à Sara Morisette, Joseph se remarie en 1906 à Céline Poulin. Leurs enfants sont : Joseph (Jos), Sara, Lydia, Rosée et Louis.

Le fils aîné, Joseph, devient à son tour propriétaire. Il se marie en 1935 avec Anna Gagnon et s'installe au foyer paternel ; ses parents demeurent avec lui. Quatre enfants sont nés de leur union. Viateur est le représentant de la quatrième génération des Gagnon vivant au même endroit à Saint-Jean-de-la-Lande.

— Joseph Turcotte a 70 ans lors du recensement de l'année 1882 et son épouse Adèle Dulac en a 49. On suppose qu'ils sont arrivés dans le rang Saint-Jean vers les années 1875 puisque nous lisons dans le contrat : « M. Joseph Turcotte achète en 1875 de John Pozer trois lots au coût de \$360.00 ».

Leur première demeure est bâtie sur le haut de la côte du lot 205 (appartenant aujourd'hui à Armand Poulin). Ils avaient sept enfants : Philémon, Paul, Léon, Jean dit Johnny, Thomas, Vital et Adèle. Deux d'entre eux perpétueront la lignée dans la paroisse.

Johnny Turcotte, né le 5 mai 1862, se marie à l'âge de 27 ans à Céline Labbé de Saint-François. Dès son jeune âge, il travaille aux champs. M. Johnny Gosling, du bord de l'eau, (aujourd'hui chez Grégoire Bourque) l'engage pour « toucher » les bœufs à raison de 0,05 \$ par jour. Il est un de nos pionniers dans le rang Haut-Saint-Jean. Il se plaisait à dire qu'il avait défriché son lot n° 200 à partir du chemin de front. C'est sur cette terre que fut construite la première école de ce rang et ce, bien avant 1900. Célibataire, il passe quelques années aux États-Unis dans les chantiers à conduire deux paires de bœufs pour 1,00 \$ par jour. Revenu au Canada, il se marie et s'applique à défricher son terrain. Plus tard, pendant l'hiver, il devient « cook » au camp de M. Beaulieu, propriétaire du moulin à scie du rang de la Montagne.

Une partie du rang Saint-Jean fut annexée en 1894. Dès lors, les colons de ce rang appartiennent à la nouvelle paroisse de Saint-Benoit et ce, jusqu'en 1935.

M. Johnny Turcotte est maire du 16 janvier 1899 au 15 janvier 1900; il est aussi président de la Commission scolaire de cette municipalité de 1910 à 1912. Deux de ses fils sont demeurés à Saint-Jean. Thomas demeure toujours sur la ferme ancestrale et est aujourd'hui âgé de 78 ans. Adolphe, marié à Virginia Rodrigue, fille de Béloni, fut un de nos premiers commerçants d'animaux. Il déménagea, il y a une quarantaine d'années, dans une nouvelle paroisse de colonisation du comté de l'Islet, soit à Saint-Adalbert.

Vital Turcotte, né en 1868, commence à l'âge de 11 ans à travailler à l'extérieur. C'est aux États-Unis, comme ses frères Paul et Johnny, qu'il se rend chercher son gagne-pain. On dit qu'il y passa sept ans sans revenir. Pendant l'hiver, il travaille dans un chantier, charroyant des « logs » sur des chemins de glace, à l'aide de bœufs aux sabots ferrés. C'était des troncs de pins et d'épinettes énormes ayant jusqu'à soixante pieds de longueur, disait-il, et tous coupés à la hache. L'été, il aime travailler sur des fermes ou encore dans une scierie.

Revenu au domicile familial, il achète de son frère Léon une terre sur le lot 205. Il se marie à Céline Grenier le 2 juillet

1895 et consacre définitivement ses activités à la culture. De ses sept enfants, trois sont demeurés dans la paroisse : Albert, Éva (mariée à Edmond Vachon) et John. Celui-ci vécut sur la terre familiale pendant plusieurs années.

Chez les Turcotte, comme dans toute autre famille, on doit faire appel à son imagination pour se procurer le nécessaire.

L'écorce d'orme, taillée en lanières, sert à tisser les sièges de chaises. Pour rompre la monotonie des couleurs, l'écorce de tremble ajoutée au bain de teinture donnera une teinte rose aux lainages. Pour des nuances de brun, ce sera l'écorce d'aulne ; on parle même d'urine pour un bleu royal. Pour protéger les jeunes têtes de rayons trop ardents, le chapeau de paille est fabriqué à partir de « brins de rousse » ou tige de blé tressée en cinq ou sept brins.

Les peaux d'anguilles servent à faire des brides de raquettes et des lacets. Leur résistance à l'usure rivalise avec la persistance de l'odeur. La façon de les « plemer » est assez spectaculaire : « la trappe de la cave » sert d'étau et on y coince la partie que l'on a d'abord dégagée du derrière de la tête ; le reste de l'opération est confié à un jeune qui, tout innocent, n'a d'autre préoccupation que d'y mesurer sa force. Il tient le poisson par la tête et « tire, tire fort », encouragé par toute la maisonnée ; et voilà ce que les aînés ont prévu avec un sourire dissimulé : notre bonhomme se retrouve sur le dos, tenant fermement l'anguille dénudée et un peu étourdi, il n'entend que la clameur des rires. Longtemps après, « Caloute » (la chatte) s'attarde encore à renifler et à gratter le coin de la trappe.

Le ligneul, bien utile pour coudre chaussures et harnais, se fait au moyen de fil spécial que l'on tord de façon à le doubler ou le tripler. Enduit de brai et adouci au saindoux, il est prêt à être enfilé dans une aiguille ou, à défaut, une soie de vieux porc.

Et pourquoi pas un peu de fantaisie ! On défait les sacs de jute ; le fil de trame, mis en écheveaux, lavé et teint sert à crocheter ou tisser des tapis tout aussi durables que décoratifs.

Quand il faut créer avant de s'amuser !... Comment jouer de la boule sans boule ? Une petite roche ronde ou les deux extrémités d'un fuseau de fil est l'élément de base ; on y enroule fermement du crin enduit de savon jusqu'à la grosseur désirée et on enveloppe le tout de babiche ou d'étoffe.

— Le recensement de l'année 1882 nous révèle que Joseph Lapointe et son épouse (Marie Gagnon) sont résidents du rang Saint-Jean et qu'ils ont tous les deux vingt-cinq ans. Ils occupent le lot 219 qu'ils quitteront plus tard. Leurs enfants sont : Albert dit Robert, Alvine, Clara, Aglaé, Alfred, Alexandrine, Florida, Albertine et Amanda. Aglaé est toujours demeuré dans la paroisse. Robert épouse Joséphine Veilleux et s'établit sur le lot 221. La famille déménage à Saint-Martin quelque temps et revient résider au village Saint-Jean. Plusieurs de leurs enfants s'établissent chez nous et deux y demeurent présentement.



Mme Joseph Lapointe

Photo fournie par Mme Paul-Eugène Rodrigue.



M. et Mme Vital Cloutier.

Photo fournie par M. Lucien Cloutier.

— On sait, de source non officielle cependant, que Vital Cloutier arrive dans le rang Saint-Jean vers l'année 1880; sa première résidence est érigée sur le lot 192A et, après son mariage à Joséphine Grenier le 8 mai 1883, il s'installe sur le lot 224 qui appartient aujourd'hui à Mme Roméo Thibodeau. De ce mariage 21 enfants naissent dont 16 vivants. Trois d'entre eux ont vécu dans la paroisse et contribué avec leur descendance à ses progrès.

Joseph épouse Aglaé Lapointe en 1905 et élève une famille de 10 enfants sur la terre portant le n^o 188. Alfred épouse Joséphine Poulin en 1910. Ils ont donné naissance à 8 enfants sur la terre qui est aujourd'hui celle de leur fils Victor.

De l'union de Ferdinand et Auréa Roy en 1915 naissent deux enfants prénommés Lucien et Jeannette.

— Charles Bureau, fils de Marcellin, naît en 1861. C'est en 1885 qu'il vient de Saint-François pour entreprendre le défrichement d'un arpent carré sur le lot 210 du rang Saint-Jean et y construire un camp au milieu des souches. Il se marie à Angèle Veilleux en 1886.

En apercevant le poêle et la cendre tout autour sur un plancher de terre durcie, la jeune mariée ne peut cacher sa déception et dit : « Non Charles, je ne reste pas ici ». Est-ce l'espoir, l'amour ou la persuasion de son époux qui l'ont retenue ?

On suppose qu'il existe à ce moment une promesse d'achat et de vente pour les lots 210 et 211 entre lui et MM. L. Moisan et M.P. Pozer (propriétaires de ces terrains depuis 1875) car, le 25 février 1888, Charles Bureau s'en porte acquéreur. Quatre ans plus tard, il achète le lot 212 vendu par le shérif pour la somme de 105 \$ versée en treize paiements sans intérêt.

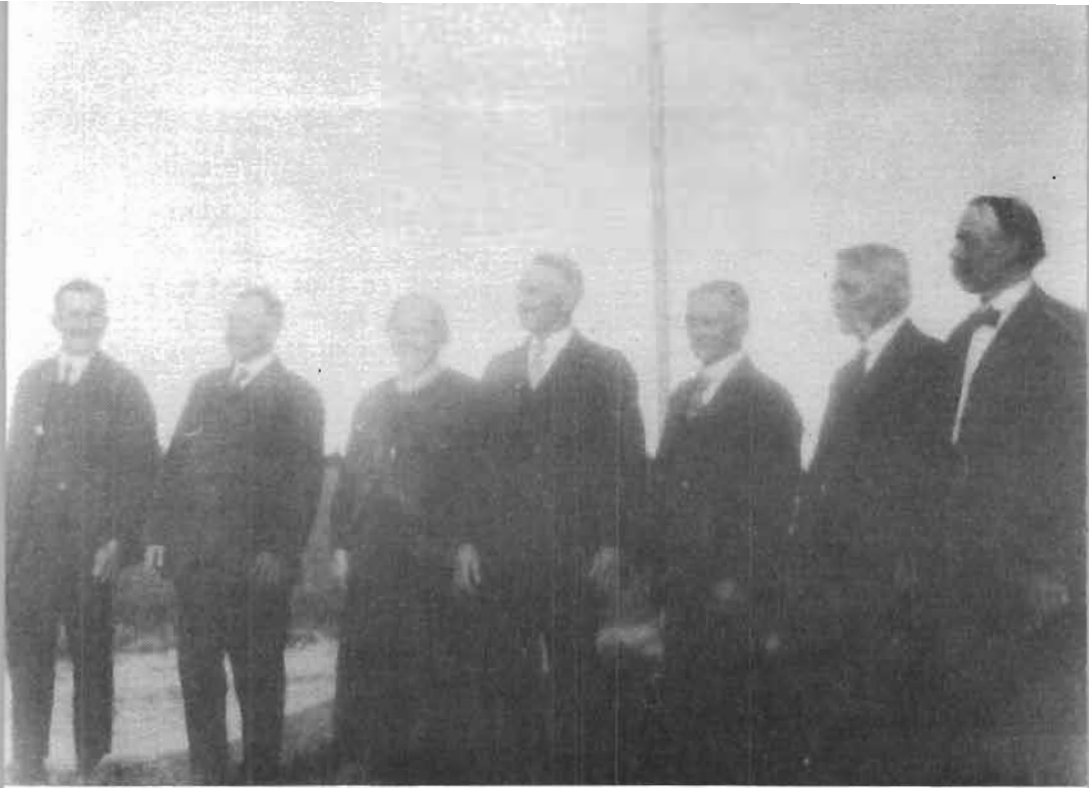
Charles poursuit le défrichement et la culture et travaille aussi comme menuisier-charpentier. Le camp est remplacé par une première maison qui est détruite par un incendie, puis par une autre habitée aujourd'hui par son petit-fils Yvon.

Le 13 août 1887, madame Charles Bureau donne naissance à Adélaré ; il est baptisé à Saint-Georges. Le trajet se fait en « sleigh » plate, les chemins étant presque impraticables surtout pour traverser la « bog » à Desilet. Trois autres enfants s'ajoutent : Alma, Victoria et Joséphine. Adélaré hérite des biens paternels et pourvoit à la subsistance de ses parents ; sa mère décédera à l'âge de 96 ans.

Mme Bureau possédait, paraît-il, le plus beau potager des alentours ; elle y cultivait du houblon qu'elle utilisait dans la levure.

Sur les traces de Charles, ses six frères viennent s'établir dans les environs. Ce sont Johnny, Pierre, Marcellin, Joseph, son jumeau Georges et Octave.

Johnny éleva sa famille sur la terre qui est aujourd'hui propriété de M. Téléphore Roy.



**La famille Bureau : Charles, Johnny, Joseph, Marcellin, Georges, Octave,
Marie, mariée à Jos Caron de Saint-Martin.**

Photo fournie par Mme Dominique Roy

**Maison et famille de M. et Mme Johnny Bureau vers 1910 (aujourd'hui chez
Monsieur Téléphore Roy)**

Photo fournie par M. Louis Rodrigue





M. et Mme Joseph Grenier demeurent à Saint-Jean en 1882 sur la terre appartenant aujourd'hui à Mme Alphonse Grenier.

Photo fournie par M. Thomas Turcotte

— Joseph Grenier (père), fils de Godfroy, cultivateur et marié à Delvina Busque en 1875, vient du rang Saint-Pierre s'installer sur la terre portant le n° 217 et achetée de Georges Quirion le 14 avril 1886. Quelques semaines auparavant, il avait pris possession d'une autre terre située en face. À leur arrivée, ils ont six enfants à loger dans une maison déjà construite; quatre autres enfants s'ajouteront.

Nous vous les présentons tous: Joseph dit « Gros petit », Absolon, Édouard, Albert, John, Céline, Délina, Marie, Delvina et Joséphine.

Joseph (marié à Léona Boucher), Absolon (époux de Parmélia Morin), Céline (épouse de Vital Turcotte) et Delvina (marié à Joseph Roy) sont demeurés dans la paroisse et ont pris une part active à son édification.

— En 1888, nous retrouvons le nom de Vital Deblois comme résident du rang Saint-Jean sans connaître l'endroit précis de sa résidence. Son fils Napoléon et son épouse Marie Gaboury élèvent une famille de treize enfants sur le lot 230 rang Bas-Saint-Jean.

— M. Joseph Busque vient de Saint-François avec son épouse et quelques enfants vers 1888; ils s'installent sur le lot 214, rang Saint-Jean. C'est là qu'ils élèvent neuf enfants pré-nommés Hormidas, Adjutor, Gédéon, Clara, Desilda, Marie, Sophronie, Palmélia et Armosa. Hormidas épouse Virginie Poirier et s'établit sur le lot 194 tandis que Adjutor, marié à Alexandrine Roy, demeure sur le bien avec sa mère; il déménagera ensuite à Saint-Benoit, rang Sainte-Évelyne.

— Léger Roy (père), époux de Marie Poulin, possède les lots 201, 202 et 203 du rang Saint-Jean. En 1890, il signe un acte de vente ou donation de ces lots à son fils Léger sur lesquels ce dernier était installé depuis trois ans. De l'union de Léger (fils) et Marie Roy naissent trois enfants: Elzéar, Joseph et Malvina.

Cette dernière épouse Philippe Champagne et ira résider à Saint-Georges, tandis que les deux garçons occuperont les terres paternelles subdivisées pendant toute leur vie. Elzéar lègue ses biens à son fils Henri-Louis. Dominique, fils de Joseph, habitera la maison de son aïeul. Une sixième génération foule maintenant le sol de cette terre ancestrale. Depuis ses débuts, la paroisse reçoit un apport particulier de plusieurs membres de cette famille comme chantres lors de cérémonies religieuses.



M. et Mme Jérôme Rodrigue.

Photo fournie par M. Gérard Rodrigue.

— Jérôme Rodrigue naît en 1828 et son épouse, Angèle Labbé, voit le jour en France en 1834. À l'âge de quatre ans, elle est envoyée au Canada par bateau avec son frère de neuf ans. Débarqués à Trois-Rivières, le garçon y demeurera tandis qu'Angèle sera placée à Sainte-Marie.

Ne pouvant plus vivre aux États-Unis à cause d'un manque de travail, Jérôme Rodrigue vient tenter sa chance au Canada. Il arrive à l'été 1879, de Jackman, à pieds derrière la voiture, accompagné de son épouse Angèle et de ses enfants : Chrisolophe, Gédéon dit Bébé, Delvas dit Paul, Odilas dit Petit, Séraphin, Marie, Léocadie et Georgina.

C'est sur le lot 192 du rang Saint-Jean, lot entièrement boisé, que cette famille élit son domicile.

Ils ne vivent que des produits de la terre et comme disait Delvas : « Il nous a déjà fallu se nourrir que de patates pendant trois semaines en attendant la récolte de blé ou de sarrasin et la chance de voir passer un chevreuil ».

Aucun des enfants ne va à l'école, sauf Georgina qui épouse Thomas Turcotte (frère de Vital et Johnny).

Vers l'âge de dix ans, comme tous les autres enfants, ils se préparent à leur première communion et à leur profession de foi. La pratique religieuse se fait en famille, geste bien justifié par les moyens de transport et l'état des chemins qui deviennent presque impraticables à certaines périodes de l'année ; on doit même utiliser un radeau pour traverser le marécage dit « bog » si l'on veut se rendre chez ses voisins demeurant plus haut dans le rang.

Trois de leurs fils consacrent leur vie au développement de notre communauté.

Delvas, marié à Léda Veilleux, hérite des biens et continue à œuvrer sur la terre en prenant soin de ses parents. De cette alliance, naissent 14 enfants dont 11 vivants. Même si le terrain est tout défriché, les temps sont difficiles ; la paye de beurrerie est le seul revenu, la livre de beurre se vend 0,15 \$ et la douzaine d'œufs 0,08 \$. La production du sucre et du sirop d'érable est d'abord entièrement consommée par la famille ;

cette essence naturelle ajoutée à la recette de galettes ou au pain de sarrasin en raffine le goût.

En plus de garder leurs enfants et Mme Perpétue Rodrigue, ils nourrissent, aux environs des années 1910-1914, une dizaine d'employés du moulin d'Alcide Beaulieu. Plusieurs de leurs enfants ont résidé dans la paroisse dont Gérard sur le bien paternel.

Odilas se marie à Léocadie Thibodeau en 1898. Ce couple s'installe sur la première terre de Saint-Benoit, rang Sainte-Marie et donne naissance à 12 enfants dont 11 vivants. La famille déménage par la suite sur le lot 257 du même rang. Le père et ses fils poursuivent le défrichement des lots qu'ils possèdent dans ce rang et celui de nombreux autres qu'ils achètent dans le rang de la Montagne.

Au début, le commerce du bois n'existant pas, les arbres abattus sont brûlés ou quelquefois donnés. Plus tard, la meilleure qualité d'érable ou de merisier est réservée pour être vendue en bois de chauffage au prix de 1,00 \$ la corde pour du bois de 18 pouces de longueur et de 1,50 \$ pour celui de deux pieds, livrée sur place. Ils approvisionnent la manufacture de laine de Saint-Georges jusqu'à l'avènement de la fournaise à l'huile.

Six de leurs enfants ont fêté, au cours des dernières années, leurs Noces d'Or. Ce sont :

- Lorenzo (Fédora Blais) mariés le 29 avril 1924 ; ils résident à Saint-Benoit.
- Alfred (Clarisse Pépin) mariés le 7 juillet 1926. Ils ont 11 enfants, 37 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.
- Marie-Jeanne (Émile Pomerleau) mariés le 3 mai 1927 ont 12 enfants, 20 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. Ils sont de Saint-Georges.
- Marie-Louise (Fidèle Blais) mariés le 6 mai 1929 ont 3 enfants, 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.
- Thomas (Éva Guenette) mariés le 25 juin 1930, ont 12 enfants, 39 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant.

— Antoine (Marie-Ange Roy) mariés le 16 juillet 1930; leur progéniture est de 11 enfants, 29 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant.

Séraphin se marie à Alvine Lessard vers 1891 et s'installe sur le lot 179B rang Saint-Jean. Ils donnent naissance à sept enfants dont seulement un survit; il s'agit de Welly décédé le 25 mars dernier à l'âge de 86 ans. Sa mort survint alors qu'il devait figurer comme doyen de la paroisse dans le présent livre. Il a cumulé bénévolement les fonctions d'organiste pendant quatre ans, sonneur de cloches pendant vingt ans; le chauffage de l'église a été sous sa responsabilité durant plusieurs années. Ces nombreux services témoignent d'une contribution soutenue et silencieuse au développement du noyau paroissial. En 1909, Séraphin épouse en secondes nocces Marie Boucher et ils auront onze enfants.

— Selon les renseignements fournis par M. Albert Perron, les premiers occupants du rang 4 ont été Charles Perron suivi de son frère Pierre, Antoine Lapointe et l'un de ses frères ainsi que Tom Rodrigue.

Charles Perron et son épouse Marie-Anne Bougie viennent de Sainte-Marie s'établir sur le lot 17A, vers 1882.

Trois enfants naissent de leur union: Alphonse, Albert et une fille décédée enfant. Ils fréquentent l'école située à 400 pieds plus loin de la limite de la paroisse, côté rang 4. C'est une école de bois rond et les écoliers s'amuse à enlever les écorces de ces pièces. Même si l'on se permet parfois de faire l'école buissonnière, Albert dit savoir très bien lire.

La terre les fait vivre, le prix du beurre étant de 0,14 \$ la livre et celui des œufs 0,08 \$ la douzaine. On vend aussi les peaux de veaux à 0,25 \$ l'unité ou bien on dit à l'acheteur: « Tue le veau et garde la peau ».

Alphonse se marie à Valéda Roy en 1919 et Charles, son père, décède l'année suivante. Alphonse continue l'exploitation de la ferme paternelle et garde sa mère pendant 17 ans; celle-ci est une aide précieuse aux travaux d'extérieur et à ceux de la maison.

Albert épouse Albertine Bureau en 1926 et achète la terre d'Antoine Lapointe, son oncle, située en face de celle de ses parents.

— En 1899, Louis Napoléon Boutin et son épouse, Amanda Perron, quittent Sainte-Marie pour venir s'installer à Saint-Honoré-de-Shenley. Propriétaires de deux terres, ils s'installent sur celle qui est à proximité du village mais entreprennent simultanément le défrichement de l'autre, située dans le rang 4. En 1917, leur fils Louis, marié à Clara Poirier, s'y installe en permanence et l'exploite jusqu'à sa retraite. Cette terre est aujourd'hui la propriété de Bertrand Boutin, fils de Louis.

— Joseph Boutin (père) marié à Philomène Halé s'amène dans le rang 4 en 1895 et s'établit sur le lot 30A. Vers 1904, il achète une autre terre du même rang, soit le n°32A. Son fils Joseph s'y installe, la transforme en prairie et pâturages et l'exploite pendant plus de quarante ans.



M. et Mme Ludger Thibodeau.

Photo fournie par M. Lautéat Thibodeau.

— Natifs de Saint-François, Ludger Thibodeau (né en 1856) et Lucie Giguère (née en 1854) viennent prendre possession du lot 302, taillé dans la forêt du rang Sainte-Évelyne, en 1895. Leurs enfants sont: Léocadie, Alfred, Napoléon, Arthur, Joseph, Alphonse, Adélar, Henri, Aline, Joséphine et Délina.



Monsieur
Thibodeau.
« ... l'échine courbée,
la pioche à la
main... »

Photo fournie par M. Lauréat
Thibodeau.

À leur arrivée, le chemin n'est qu'une simple « trail » de cheval. Alfred, âgé de 17 ans, commence le défrichage du lot voisin ; il dit avoir pris trois semaines pour nettoyer son côté de chemin c'est-à-dire pour enlever les arbres et branches laissés sur place lors du déboisement du chemin de front. Il élève sa famille sur cette terre qui est aujourd'hui la propriété de M. Armand Busque. Comme dans toutes les familles de l'époque, le manque de commodités est source d'imagination. Par exemple, pour accrocher le linge, des crochets sont bien utiles ; n'étant pas question d'en acheter, on se sert donc de chevilles de bois ou de cornes de bœufs. Chez Alfred, il paraît que le gâteau fait de farine de sarrasin, appelé « bakwhit », était un dessert délicieux. Napoléon, marié à Angéline Quirion, demeure avec ses parents.

— En 1901, Georges Veilleux (père), son épouse Delvina Poulin et quelques enfants quittent le rang Saint-Jean en « traîne » tirée par une paire de bœufs pour aller s'établir dans le rang Sainte-Évelyne. Georges s'affaire surtout dans le commerce de terres et la coupe de bois. En 1905, il paie 300 \$ pour deux terres boisées surtout d'épinettes. Son fils Georges vécut sur la terre exploitée aujourd'hui par son petit-fils Renaud.

— Amédée Duval et son fils Georges se joignent à l'équipe de défricheurs du rang Sainte-Évelyne vers 1908-1909. La forêt du lot 251 recule et laisse place à la culture ; Georges y concentre ses activités. Sa demeure est présentement occupée par son fils Gérard.

Cette visite chez nos aînés s'arrête parfois au seuil de leur demeure. Puisse le lecteur franchir cet obstacle et prendre le temps de connaître davantage tous ceux qui sont passés, d'admirer dans ses plus petits détails l'œuvre dont ils ont jeté les bases et qu'il nous appartient aujourd'hui de conserver.

Cinquante ans... La vie mûrit l'homme et l'homme, à son tour, quand il passe toutes les secondes de sa courte vie en communion avec la nature (vie de bûcheron, de menuisier,

etc.) devient de plus en plus observateur, puis poète. Il peut alors exprimer dans ses propres images ce qu'est la vie. Ces images sont d'une telle beauté et d'une telle intensité qu'elles n'ont plus besoin d'être habillées par de belles phrases apprises à l'école, sinon celles apprises à l'école de la vie et de la spontanéité...

Clément Turcotte est un de ces hommes. Laissons-nous emporter dans ses rêves de survie...

RÊVES DE SURVIE

Aux années 1850 à 1900

Des êtres humains, hommes et femmes,
doués d'une grande force physique et morale.
Venaient d'un peu partout.
Laisant derrière eux familles et souvenirs.
Traçant dans leur portage, sous des semelles
usées, tordues et écorchées, des marques de volonté,
des traces d'espérance. Les poussant
vers les lieux rêvés.

C'était nos pionniers

Qui parvinrent par labeur et multiples efforts.
Faire de ces lots boisés d'arbres géants.
Des champs, des prairies d'avenir
pour eux et leurs enfants.
La hache à la main, des années durant,
coupaient et brûlaient ces énormes troncs.
Essouchaient, épierraient à force de muscles.
Traînaient et bâtissaient en pièces
d'arbres rondes ou écarries, leur première
demeure. Dans ces camps ils y élevèrent parfois
quelques enfants, avant de goûter, comme ils appelaient
la petite maison, confort du temps.
Le bonheur pour eux.

C'était...

L'eau à la chaudière, la chaudière
 au puits, le puits à l'étable,
 l'étable à la maison, la maison
 aux champs, les champs aux repas,
 les repas aux enfants, les enfants
 aux lits, les lits à la couture,
 la couture à la main, la main
 aux lavages, les lavages aux reprisages,
 les reprisages aux caresses,
 les caresses au sommeil, le sommeil
 au repos, le repos pour demain.

C'était nos Mères

La sueur aux étoffes de laine
 les pieds transpirés, le sel
 aux aisselles, l'échine courbée,
 les mains brûlées, les poignets
 égratignés de traîner des troncs
 à demi brûlés. La voix enrouée
 d'avoir respiré les fumées. Le
 front ridé et bien marqué de ne
 pouvoir s'arrêter dans la journée,
 que pour boire et pour manger.
 Entrant à la maison en silence,
 le soleil couché.
 Seulement l'œil avait parlé.

C'était nos Pères

La couche débraillée, la morve au nez
 les genoux pleins d'échardes tirées
 du plancher, la bouche marquée de
 cernes croûtés, fatigués parfois de
 pleurer, s'endormant sous la table ou
 à côté. Quand la mère aux champs
 était allée.

C'était les tout-petits

Les mains sales, les pieds gommés.
 Venant de l'étable ou du tas de
 fumier. Marchant de travers tout
 échauffé, dans des caleçons de
 flanelle aux coutures entrecroisées.
 Maman tu me laves, je veux manger,
 Fais ma prière je veux me coucher.
 Bonne nuit en trottinant dans
 l'escalier.

C'était les Jeunes

Prépare la galette à cuire pour boulanger.
 Regarde au petit il est mouillé.
 Chauffe le poêle si on veut manger.
 Pelote la laine pour tricoter.
 Emplis d'eau les cuves pour laver.
 Rentre le linge, il va mouiller.
 Mets une pièce à sa chemise,
 elle est percée. Accoutume-toi à
 coudre si tu veux te marier.
 Baisse ta jupe on te voit le panier.
 Regarde à la soupe elle va coller.
 Pelle les patates qui cuisent pour dîner.
 La vaisselle attend pour être lavée.
 Faudrait que le pain cuise avant le coucher.
 Passe le balai qu'on puisse marcher.
 Crie donc aux jeunes que l'heure des
 vaches est arrivée. As-tu vu si le
 miroir est sale et tout taché.
 Les vaches arrivent faut les tirer.
 À douze ans tu dois bien voir
 que ta mère aussi est occupée.
 Toujours ainsi en silence étaient commandées
 Sans rien dire ni maugréer.

C'était les filles

En sabots de cuir ou nu-pieds.
 Chaussures trop grandes ou renversées.
 Apporte le joug pour les atteler,
 Sur la charrue pour labourer.
 Tu es assez grand pour les toucher,
 Touche les bœufs par l'avant ils bavent
 su toé.
 Touche par l'arrière tu te fais graisser.
 Monte sur la perche essaie de peser.
 Pour que la charrue enfin reste piquée.
 Tasse à dia aiguillonne le Cadé,
 Reviens à hue t'a trop tassé.
 Ta mère pis ta sœur sont meilleures
 que toé. Elles voyaient tout ça
 sans leur demander. Au bout de la
 planche elles savaient retourner.
 Encore deux tours pis on va s'en aller,
 Donne-leur à boire pis à manger,
 La journée finie t'es fatigué.
 A y dormir la nuit et pour rêver.
 D'être assez fort un jour pour labourer,
 avec des chevaux et sans crier.
 En remerciant ton père de ce qu'il t'a
 montré

C'était les gars

*Aux années 1935 à 1950
C'était le parfait décor*

Le nuage vert et tenace réduit
 en cendres par nos prédécesseurs.
 N'était que des champs de verdure
 vallonnée. Dans les flancs de ses
 collines, d'une clôture à l'autre,
 broutaient moutons, vaches et veaux.
 Tantôt un arbre resté planté, jaillissait
 à ses pieds, une source d'eau fraîche
 pour les abreuver.

Des digues de pierres longeant les terres,
séparant les champs d'avoine,
d'avec les rangs de patates ou de
l'orée.

Un petit ruisseau camouflé d'aulnes
venant de la sucrerie épargnée.
Sous son ponceau de cèdre jetant
la ligne, pêchant de la truite
mouchetée.

À l'ombre de l'étable une mère
couchée dans sa robe de soie tachée
offrait à ses petits le dîner.

Dans la cour volailles picoraient
ne pouvant sauter la clôture du
potager.

Sous le perron chiens et chats
s'y entendaient sans se mordre
et sans se griffer.

Profonds souvenirs

Partis pour l'au-delà, leur maison
aux portes ouvertes, aux seuils usés,
Nous offrait l'accueil et l'hospitalité.
Le banc de la table, le pied de l'escalier.
Voulaient que l'on s'assoie pour regarder,
Près du poêle éteint, deux chaises rangées,
Coudes, échine et talons les avaient marquées.
Berceaux devenus droits d'avoir bercé.
Sur des pointes de cailloux entraînés
Par leurs pieds lents trop fatigués,
Les petites fenêtres aux vitres carrées,
nous faisaient mieux voir par leur clarté,
L'armoire au coin, les casseroles empilées,
Le miroir au mur au-dessus de l'évier,
La table au centre, le bouquet séché,
La boîte à bois. Seuls deux quartiers restés
à côté, le porte-ordure, le balai accroché,
Le vieux moulin de mémère et son tablier,
La pipe de pépère, son tabac à chiquer,

L'horloge qui sonne c'est comme entendre
chanter.
Une berceuse dans leurs chaises à nous bercer.
Pour que l'on s'endorme, rêver,
De faire des hommes leur fierté
avec comme épouses des femmes douées,
qui sachent écrire et raconter
Ce que leurs ancêtres ont apporté

QUAND ILS SE RASSEMBLAIENT

Ce qu'ils aimaient

Former un cercle, au centre un crachoir,
eux autour se passaient le tabac,
Essaie mon petit rouge, prends
mon canadien, goûte au mien que j'ai récolté,
chique une croquée de la galette que j'ai achetée.
Toutes les pipes allumées, dans la
fumée on voyait passer un crachat
bien poussé en ligne dans le crachoir.
Bien à l'aise ils vantaient leurs bœufs
et leurs chevaux. Parlaient de
leurs travaux, la réussite de l'un et de l'autre.
Les pipes soulagées,
Venait le temps attendu par nous
les jeunes, respirer enfin et rire.
Le temps des vaches, leurs noms,
leurs qualités, leurs défauts. Comme
eux faisons partie du cercle. L'oreille
tendue, l'œil à leurs gestes.
Ils commençaient: La bonne traite de Caillette,
le lait crémeux de Rougette,
la stature carrée de la Barrée,
l'élégance de la Noire le dos blanc,
Le cou raide de la Dure à tête blanche,
Le nez fin de la Noire à mémère,
Le caprice de la Queue mordue,
l'attention à prendre du « trillion » qui frise.
La finesse de la Tête blanche barrée

L'entretien de la vache à maman.
 Des grands argots de la Carcan.
 Du poil lisse de la Caille blanche
 Des soins de la vétérinaire
 Du plaisir de tirer le grand « trillion »
 Du dos droit de la Belline,
 De la chaudière écrasée par la Rueuse,
 De la Naguère et sa traite pour le bébé.
 La vache à lait disait-on c'est notre survie.
 C'est pour ça qu'on dit aux jeunes
 de les traire à l'heure et avec
 soin. Dans la chaudière non pas
 à côté, encore moins la renverser.
 Parce que le jeune s'en rappelait
 longtemps. Pas de lait pas de paye
 de beurrerie. Et dans ce temps-là,
 pas de paye...

Qui de nous gens du temps
 n'a pas jeune ou plus vieux, été commandé
 de la façon qui suit :

Tu as la tête et les mains sorties de ton butin,
 Pour arriver à ton but sers-toi-s'en.
 La graine que tu brûles, c'est ton temps. Ne te crois pas battu
 d'une claque, relève-toi-s'en
 La noix tombée de l'arbre, si tu ne
 la ramasses pas, l'écureuil la prend,
 Ne monte pas une échelle de reculons
 si oui tiens-toi bien.
 Mais essaie de face, barreau par barreau
 tu monteras bien.
 Si un jour t'as de la misère,
 mieux vaut te tenir à genoux
 que d'être trop grand
 Parce que le pas qu'avance,
 C'est souvent celui qui te recule en partant.
 Si tu grouilles t'arriveras à temps,
 Et n'aie pas la main trop creuse

Tu perdras tes voisins.
Pis si t'as un peu d'orgueil, suis tout ça,
Tu dormiras bien. Tu chanteras en te levant,
Tu riras en te couchant

Bonne nuit

Armand Lucette

CHAPITRE II

L'ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA FABRIQUE

L'ÉGLISE

- Chapelle temporaire
- Chemin de croix
- L'histoire de la première cloche
- Quelques célébrations
- Construction de l'église, 1931
- L'intérieur de notre temple
- Jour de fête
- Installation des bancs
- L'érection canonique, 30 septembre 1932
- Nos marguilliers
- Notre musique
- Autres événements
- Corvée
- Premiers baptêmes
- Premier mariage
- Redditions des comptes et améliorations, 1933
- Première visite pastorale, 10 juin 1935
- Le chant
- Finition de l'église, 1939

Statue du Sacré-Cœur et croix lumineuse
Notre carillon
Liste de dons
Autres réparations
Statistiques

LE PRESBYTÈRE

Construction
Améliorations diverses

LE CIMETIÈRE

Aménagement du terrain
Premiers deuils
Charnier et calvaire

CHAPITRE II

L'ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA FABRIQUE

Bien avant l'érection canonique, afin de satisfaire les désirs des autorités religieuses, nos gens sont obligés de franchir de longues distances pour se rendre à l'église. Nos concitoyens vont à la messe à Saint-Georges, Saint-Benoit, Saint-Martin ou Saint-Honoré-de-Shenley puisque notre paroisse est formée à partir de ces localités. Le mauvais état des routes oblige nos hommes à s'y rendre à pied ou bien à accomplir leurs dévotions à la maison. Si cette situation prévaut quelques années, la croissance de la population exige bientôt certaines améliorations.

Alors un projet germe ; pourquoi ne pas se former une paroisse et construire une église ?

L'église est le noyau de la vie paroissiale. Il y a beaucoup à dire sur ce qui a contribué à son développement tant au point de vue religieux que temporel. Sous l'égide d'un curé missionnaire aux initiatives tout aussi audacieuses que créatrices, des « leaders » marguillers et autres gens œuvrent en épaulant leur pasteur.

Cette grande famille que nous constituons célébrera joyeusement à différentes occasions : mariages, naissances, réjouissances diverses. Elle pleurera aussi un « ancien » ou une jeune âme qui nous quittera.

Ce chapitre portant sur l'organisation matérielle de la fabrique est séparé en deux parties. La première partie traite du côté physique : église, presbytère et cimetière. La deuxième se penchera sur l'aspect humain.

L'ÉGLISE

Chapelle temporaire

En 1930, une mission est organisée dans le rang Saint-Jean, paroisse de Saint-Georges.

Le premier lieu de rassemblement de la communauté paroissiale est la maison de Gérard Caron ayant appartenu à Vital Cloutier et maintenant inoccupée. Lorsque notre église sera construite en 1931, le propriétaire de la maison et sa famille l'habiteront. Malheureusement, en 1940, un incendie la détruit de fond en comble. Présentement, Mme Roméo Thibodeau demeure à cet endroit.

M. l'abbé Donat Tanguay se charge de l'organisation de la mission. Voici ce qu'il dit du début : « La maison est fournie comme chapelle à condition d'y construire une cheminée. Les gens du rang, gens de vive foi et de bonne volonté, se mettent à l'œuvre le 17 novembre 1930. »¹

M. Horace Poulin travaille avec des bénévoles; des dames et des jeunes filles peignent la petite cuisine et les murs de la maison. Il y a beaucoup à faire mais qu'importe, il s'agit de ne pas perdre son temps. On creuse la cave, installe le renvoi d'eau, coule une base pour la fournaise et une autre pour la cheminée. Tout ceci est fait en deux jours et demi.

1. Notes tirées des manuscrits de l'abbé Tanguay et des livres de prônes. L'ordre chronologique des événements a été respecté ainsi que le style d'écriture de l'abbé Tanguay.

Archivé à Québec

Le 7 novembre 1930.

A Monseigneur Hilaire Portier, P.D. ,
Curé de Saint-Georges de Beauce, P.Q. -

Cher Monseigneur,

Je suis heureux d'apprendre que vous envisiez établir dès maintenant une desserte au rang Saint-Jean. Cela préparera les voies à l'établissement d'une paroisse dans cet arrondissement et les lieux circonvoisins, chose que l'on considère généralement comme une nécessité.

Vous donnerez comme titulaire à la chapelle saint Jean de la Lande, l'un de nos glorieux Martyrs, dont la fête se célèbre le 26 septembre.

Si les gens peuvent faire corvée pour bois et pierres en vue des constructions futures, vous voudrez bien les encourager et les diriger, et nous tenir au courant des progrès.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

+ J. Omer Plante.
curé.

* Document de la fabrique Saint-Jean.

Comme mobilier, on achète cent chaises chez P.T. Légré au prix de 65 \$ et une fournaise à air chaud coûtant 125 \$. Le petit autel et les agenouilloirs sont fabriqués chez Bérubé et Frères. La fabrique de Saint-Georges fournit plusieurs articles pour le service de l'autel. Notre missionnaire se rend à

Québec, à la Cie Paquet pour acheter ce qui manque. Les chemins de terre sont mauvais, vu la pluie qui tombe depuis plusieurs jours. Cela n'empêche pas l'abbé Tanguay de monter au rang Saint-Jean presque tous les jours et de franchir ainsi la distance de six milles et demi.

Le samedi de la même semaine, il bénit la chapelle en présence d'une cinquantaine de personnes et entend les confessions. Cette chapelle sera utilisée jusqu'au 13 septembre 1931, soit pendant huit mois.

Rendons-nous à la chapelle temporaire. M. l'abbé Tanguay y chante la première grand-messe le 23 novembre. Les servants sont Bertrand Poulin (fils d'Horace) et Charles-Henri Hébert (fils d'Edmond), tous deux de Saint-Georges. La messe commence avec une demi-heure de retard, car MM. Fernand Paquet, (fils de Théophile) et Paul-Émile Roy, chantres, ce dernier jouant de l'harmonium, montent en auto. Ils doivent s'arrêter plusieurs fois pour vider le carburateur, car il y a de l'eau dans la gazoline. « C'est le seul contretemps de la journée, d'ailleurs il fallait s'attendre d'avoir quelques contrariétés, c'est cela qui agrémente les beaux moments », dit l'abbé Tanguay.

Environ deux cents personnes sont présentes. Pour la première fois de leur vie, des familles ont pu se rendre à pied à la chapelle. Toutes sont au comble de la joie ; elles n'oublieront jamais ce jour mémorable. On ne laisse pas le bon Dieu à la mission car il faut peindre l'autel et faire quelques réparations.

Dès le lundi matin, M. Philippe Gilbert exécute ce travail. Des ouvriers installent un tambour et des portières de chaque côté de l'autel. Le jeudi soir, tout est prêt ; M. Tanguay avertit les gens que le lendemain, à sept heures, il dira la messe. Vendredi matin, le 28 novembre, il fait un froid de loup ; le missionnaire se rend quand même à la chapelle, celle-ci étant bien chauffée grâce au dévouement de M. Joseph Caron. « L'assistance est assez considérable, elle est pieuse et recueillie ; on n'entend que le chuchotement des prières qui montent vers le trône du Très-Haut, comme la fumée d'encens pour rendre gloire à Dieu ».

Après la messe, M. Tanguay rappelle que le Bon Dieu demeurera toujours présent dans cette chapelle. Il invite les gens à venir lui rendre visite tous les jours pour lui confier leurs joies, leurs peines et lui demander assistance. Le même soir, une quinzaine de personnes obtiennent la permission d'y réciter la prière à haute voix, à six heures et demie.

Chemin de croix

Le lendemain, soixante personnes se rassemblent à l'église pour la prière du soir. Plusieurs suggèrent l'achat d'un chemin de croix. M. l'abbé Tanguay annonce une assemblée pour cet achat et immédiatement huit stations sont payées, au prix de 3\$ chacune. « Au jour fixé, une courte assemblée de dix minutes et toutes les stations sont payées. Avec des gens de bonne volonté on décide de grandes choses en peu de temps ».

Voici les noms des généreux donateurs :

MM. Adélarde Bureau, Absolon Grenier, Séraphin Rodrigue, Joseph (Mosé) Morin, Elzéar Roy, Joseph Caron, Édouard Veilleux, Paul Rodrigue, Wilfrid Morin, Hormidas Busque, Joseph Grenier, Joseph Cloutier, Elzéar Labbé, Barthélémy Morin et Alfred Rodrigue. « Plusieurs autres personnes auraient bien voulu payer leur part, mais consolez-vous, il est question de l'achat d'une cloche », de dire le missionnaire.

Par la suite, il nous sera donné d'autres chemins de croix. En effet, en 1931, M. l'abbé J. Arthur Poulin, curé de Sainte-Famille de l'Île-d'Orléans, nous fera le don du second. Ce chemin de croix était autrefois celui de la vieille église de Saint-Georges. Il a été donné à Notre-Dame-d'Issoudun où l'abbé Arthur Poulin, enfant de la paroisse de St-Georges, était le curé fondateur. « Ce chemin de croix nous est doublement précieux; comme nous avons déjà un petit chemin de croix, nous nous proposons de l'installer dans notre future chapelle » dit l'abbé Tanguay. Mais on ne s'en servira pas, les marguilliers le jugeant trop détérioré. En 1945, un généreux donateur, M. Odilon Rodrigue (aujourd'hui

décédé) offre à la fabrique un autre chemin de croix plus luxueux; c'est celui qui orne l'église actuellement.

L'histoire de la première cloche

Ceux qui n'ont pas contribué à payer le chemin de croix se rassemblent et projettent d'acheter une cloche de la paroisse Saint-Louis-de-Gonzague² au prix de 50\$. «Vingt-cinq personnes peuvent donner chacune 2\$». Mais M. le curé rencontre M. Boily de Saint-Georges et ce dernier lui dit: «Faites-la venir votre cloche et je la paierai seul!»

Le clocher est fabriqué à la boutique de M. Édouard Veilleux et installé le 24 décembre. Plusieurs personnes contribuent à ce joli présent. Les uns fournissent les pièces, d'autres la planche, le bardeau et le fer. «Les passants sauront maintenant où est située notre charmante petite chapelle!»

Quelques célébrations

En 1930, les gens de Saint-Jean ne se font pas prier pour se rendre à leur chapelle. «Un chaleureux appel ayant été fait» en ce jour de l'Immaculée-Conception, le musicien est un jeune homme de la paroisse, M. Wellie Rodrigue. Les chantres sont Joseph et Elzéar Roy³, fils de Léger Roy; Pierre, Paul-Eugène et Alcide Roy, fils d'Elzéar; mesdames Wilfrid Morin, Alfred Rodrigue, Barthélémy Morin et Antoine Rodrigue.

Puis on se prépare à célébrer la fête de Noël. M. Albert Veilleux, fils d'Édouard, en un tour de main, nous fabrique une jolie crèche en bois de cèdre rond. Elle mesure à peu près trente pouces carrés. Le toit est recouvert de chaume; devant la crèche, on place une imitation de rocher. La toile de fond

2. Cette cloche retournera à Saint-Louis après plusieurs années.

3. M. Elzéar Roy (Alfred) est aujourd'hui occasionnellement représenté dans sa troisième génération, par Elphège Roy, fils de Georges-Aimé dont Alfred est le père.

est fournie par un généreux donateur de Québec. Les personnages nous viennent d'une dame de l'extérieur. « Nous sommes presque aussi contents que les gens des paroisses de Saint-Dominique et de Saint-Esprit de Québec qui disent la messe de Minuit pour la première fois dans leur soubassement. Il n'y a rien de plus impressionnant, de plus touchant. Il n'en fallait pas plus pour tirer des larmes ».

Madame Thomas Turcotte, marchande de Saint-Georges, donne un ciboire en argent. Elle paie aussi le nécessaire pour la confection des articles suivants : aube, surplis, amict, pale, purificateur et toute la lingerie d'autel ; le tout est confectionné par Mme John Hall.

Le 8 mars 1931, une cérémonie impressionnante se déroule dans notre petite chapelle. Dix enfants se préparent à leur première communion pendant toute la semaine. M. Tanguay les exerce pour la cérémonie. C'est un jour mémorable pour leur famille et pour toute la mission. Les nouveaux communicants sont : Léopold Lapointe, Martine Morin, Adrien Lessard, Henri Poulin, Marie-Berthe Quirion, Gonzague Caron, Thérèse Rodrigue, Gisèle Labbé, Carmelle Rodrigue et Marie-Louis Cloutier.

Construction de l'église, 1931

Après la messe, le dernier dimanche de janvier, Mgr Fortier réunit les paroissiens pour leur proposer la construction d'une nouvelle chapelle dans laquelle on ferait un logement pour le prêtre. Cette construction portera le nom de « salle » pour obtenir un octroi du gouvernement. Malgré cette précaution, le gouvernement refuse d'aider financièrement. Mgr Fortier rencontre en février, les « conseillers » pour relancer le projet. Ceux-ci sont au courant des conditions pour obtenir une subvention, qui sont :

1. Que le travail soit d'ordre civil et public ;
2. Que les travaux soient commencés pour le premier mars ;
3. Le gouvernement enverra un inspecteur sur les lieux pour constater si les ordres sont bien exécutés.

Après ces informations, Mgr conclut : « Inutile d'aller plus loin de ce côté-là, nous n'aurons pas un sou. »

Un paroissien, M. Paul Rodrigue, écrit à Mgr Rouleau, archevêque de Québec. Il lui demande d'appuyer le projet de construction d'une nouvelle chapelle. Mgr Rouleau lui conseille de rencontrer Mgr Fortier, curé de Saint-Georges. Celui-ci convoque les paroissiens pour le 5 mars chez M. Édouard Veilleux ; il leur demande de répondre pour la somme de 2000\$. Il promet de se charger du reste. Voici les noms de ceux qui promettent de payer la somme convenue : Béloni Rodrigue, Édouard Veilleux, Delvas Rodrigue, Olivier Quirion, Charles Poulin, Louis Guenette, Wilfrid Morin, Joseph Roy, André Breton, Albert Veilleux, Séraphin Rodrigue, J.O. Caron, Joseph Grenier, Hormidas Busque, Absolon Grenier, Aimé Rodrigue, Alfred Cloutier, Joseph Labbé et Josaphat Grenier.

Le 12 mars, un groupe de paroissiens rencontre Mgr Fortier pour savoir si les travaux commenceront bientôt. Il est question de construire, comme à Sainte-Aurélie, le presbytère en bas et la chapelle en haut. Monseigneur leur suggère d'aller visiter cette construction à Sainte-Aurélie. MM. Joseph Couture, William Garant, Édouard Veilleux, Joseph Grenier, Alfred Cloutier et l'abbé Tanguay s'y rendent. La chapelle jette un bon coup d'œil, mais personne ne trouve cette construction pratique. Le curé ne conseille pas de construire de cette façon. Revenus à Saint-Georges, ils font part de leurs observations à Mgr Fortier. Un paroissien prétend qu'il faut construire une chapelle de 80 pieds de longueur par 45 pieds de largeur et 18 pieds de hauteur. Monseigneur leur dit de couper le bois au plus tôt. « Les délégués de Saint-Jean s'en retournent satisfaits. Ils racontent leur voyage à tous ceux qu'ils rencontrent ».

Dimanche le 15 mars, après la messe, le missionnaire réunit les paroissiens pour les mettre au courant des dernières démarches et continuer l'organisation.

Le bois debout est acheté chez M. Trefflé Morin⁴ dans le rang de la Montagne à 20\$ le mille et le sciage se fait au moulin de M. Édouard Veilleux à 3\$ le mille.

« En avril, on marque l'endroit précis de la future église ; on a tellement hâte de voir l'église que quelques-uns parlent de commencer le creusage dès mercredi de cette semaine ».

M. Louis Rodrigue donne une source qui se trouve à une douzaine d'arpents de la future église. MM. Joseph Caron, Joseph P. Labbé et Louis Rodrigue donnent le terrain pour l'église, le presbytère et les dépendances. Le notaire Ls-G. Crépeau, l'abbé Tanguay et les personnes intéressées se rendent chez M. Paul Caron pour signer le contrat qui doit être aussi signé par l'Évêché. Son Éminence le Cardinal R.-M. Rouleau meurt le 31 mai. Les contrats sont refaits vu qu'ils avaient été faits à son nom. Ils sont signés quelques jours plus tard.

Le missionnaire réunit à nouveau les paroissiens. Quelques-uns ont du temps libre et sont prêts à rendre service. M. Joseph Cloutier est nommé pour diriger les travaux du creusage.



Hommes au travail à la construction de l'église.

Photo fournie par Mme Léonette Grenier.

4. Ce lot appartient aujourd'hui à Roger et Lawrence Deblois (voir cadastre en annexe).

Le 23 juin, on commence le solage avec cinq paires de chevaux et le travail va bon train. Quatre maçons sont à l'œuvre : MM. Georges Auclair de Saint-Georges, Joseph Grenier, Napoléon Thibodeau et Albert Veilleux (fils d'Édouard); les deux premiers gagnent 3\$ par jour et les autres 1\$ par jour. Les dimensions du solage sont de 107 pieds par 45 pieds, 6 pieds et demi de hauteur et 3 pieds d'épaisseur. Sur le solage on voudrait construire un mur de huit pieds et ensuite faire une couverture. Les maçons terminent en 15 jours et demi et le solage coûte alors 716,37\$. Environ un quinzaine d'hommes ont travaillé. M. Tanguay, très satisfait du travail, dit : « Comme ces gens ont du cœur ! Comme ils sont dévoués à l'œuvre de Dieu ! Quelle belle œuvre que de travailler à bâtir une église ». M. Édouard Veilleux conduit les travaux sous la direction de M. Tanguay.

Les gens aimeraient bien avoir une église mais nous sommes au temps de la crise et quelques-uns suggèrent de construire seulement un soubassement. Dix personnes visitent celui de la paroisse du Christ-Roi ; cela donne une idée.

M. Tanguay se rend à la bénédiction de l'église de Notre-Dame-des-Pins. Il invite Mgr Omer Plante à venir faire un tour à Saint-Jean. Monseigneur accepte, bénit les travaux et félicite les gens du travail accompli. Le soir même, Bérubé et Frères, ceux qui ont si bien construit l'église à Notre-Dame-des-Pins se rendent sur les lieux de la construction avec M. Tanguay et Mgr Fortier. Ils n'approuvent pas notre plan et disent que nous gaspillons notre argent. Alors Mgr Fortier leur demande s'ils peuvent construire pour 4000\$, sans compter la charpente et le solage, les confessionnaux, la balustrade, la chaire et l'autel. Ils demandent deux jours pour réfléchir.

Sans dire le pourquoi, M. Tanguay avertit immédiatement M. Édouard Veilleux que les travaux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. L'émoi envahit la population. Elle se demande si les travaux sont arrêtés pour longtemps et toutes sortes de suppositions se font.

Mgr Fortier profite d'un voyage pour faire cesser les bavardages et met les choses au point. Les Bérubé se chargent de la construction pour le montant convenu. Ce ne sera pas un soubassement ; le plancher se fera sur le solage avec un mur de 12 pieds et le missionnaire de dire : « J'aurai une cave, par conséquent la question du chauffage est de beaucoup simplifiée et j'aurai plus de commodités. »

Le 21 juillet 1931, la construction commence sérieusement. Les premiers travailleurs sont MM. Olivier Morissette, Alfred Catellier, Odilas Poulin, Horace Poulin, Émile Gilbert, Florian Rodrigue, Paul-Émile Rodrigue, François Deblois et Alphonse Grenier sous la direction des Bérubé.

Le 7 août, la charpente de notre église est menacée ; le vent souffle avec une telle violence qu'il renverse les voyages de foin⁵. Les Bérubé ont cru que la chapelle s'écroulerait. Voici ce qu'en dit le responsable de la mission : « Quand on m'a raconté le fait, j'ai ri ; j'ai répondu qu'on avait craint pour rien, vu que j'ai mis les travaux sous la protection de saint Jean de la Lande. »

Au bout de deux semaines, les murs et le toit sont terminés et recouverts de bardeaux. Tout l'extérieur est terminé sauf le clocher qui n'était pas compris dans le contrat.

Les Bérubé nous proposent de faire un petit abri pour notre cloche, car l'église n'a pas une très belle apparence. Tout le monde veut un clocher à tout prix. En septembre, la charpente du clocher est installée, de même que la croix qui mesure six pieds. C'est M. Ludger Bérubé qui l'a fabriquée avec M. Alfred Catellier. Tous les gens sont contents ; avec ce clocher, cela ressemble à une église.

L'intérieur de notre temple

Les responsables de la construction font fabriquer cinquante bancs, deux confessionnaux, des portes vitrées, une

5. Un peu plus loin dans ce livre, vous pourrez lire un récit plus détaillé de la tornade.

balustrade, une chaire et deux prie-Dieu. Un paroissien anonyme donne une lampe du sanctuaire d'une valeur de 38 \$. Mgr Plante donne une aube, une étole, un voile du tabernacle, des pales, des purificateurs et des corporaux. Il nous rend visite le 26 septembre, jour de la fête des Saints Martyrs canadiens ; il bénit notre église et la statue de notre saint patron.

Pour le chauffage, on installe deux fournaies « Légaré ». De plus, on suspend la lampe du sanctuaire, on place quatre lampes à l'huile dans le sanctuaire et une belle horloge à la première colonne.

Une dernière messe est dite à notre chapelle temporaire le 9 septembre 1931. Après la messe, on déménage l'autel et les principaux articles de la chapelle dans l'église. À sept heures, le 11 septembre, M. Tanguay bénit l'église en présence d'une foule nombreuse. Quelques chants sont interprétés par la chorale des dames et jeunes filles, sous la direction de madame Wilfrid Morin. Au cours de l'après-midi, M. Tanguay, aidé de Paul Caron, François Deblois, Gérard Caron, Gertrude Caron, Mlle Poulin (institutrice) et d'une demoiselle Rodrigue font la décoration de l'église. À six heures, M. Edgard Caron arrive de Saint-Georges avec la seconde charge de chaises, soit cent cinquante louées de l'Hôtel de ville, pour 0,05 \$ chacune.

Jour de fête

Le 13 septembre, c'est fête à Saint-Jean ; c'est la première grand-messe célébrée dans notre église. M. Paul-Émile Roy de Saint-Georges apporte son petit harmonium pour la cérémonie. Le frère Louis, avec sa chorale d'enfants ainsi que M. Jules Moisan et sa chorale, tous de Saint-Georges, font les frais du chant. Notre temple est rempli à craquer. Au prône, notre aumônier l'abbé Tanguay, ému, éclate en sanglots et il remercie les gens du beau travail accompli. M. l'abbé Jean-Paul Nadeau donne le sermon et la messe continue. La quête donnera 40 \$ ce jour-là ; très gros montant puisque les quêtes dominicales suivantes seront de 2 \$ à 3 \$.

Installation des bancs

Le 26 novembre, on installe les bancs. Ce n'est pas du luxe car presque tout le monde devait rester debout pendant la messe. On achète donc soixante bancs et des chaises.

En 1937, d'autres bancs s'ajoutent et ont été fabriqués chez les Bellegarde à raison de 5,50\$ chacun. La chaire, placée à la première colonne, enlève six places de banc. On la change de place ; de cette façon on évite de couper nos bancs. Les « bergères », qu'on a payé 1,50\$ pour trois, prennent la place des chaises le long du mur. Celles-ci sont à vendre. Notre église jette un meilleur coup d'œil.

Au cours de l'an 1942, nous installons d'autres bancs, soit sept de chaque côté des murs et nous plaçons les bergères au jubé.

L'érection canonique, le 30 septembre 1932

Aujourd'hui, 10 juillet 1932, Mgr Fortier vient chanter la messe. Après l'office, il informe l'assemblée sur les avantages et les inconvénients d'une paroisse tant au point de vue spirituel que temporel. Il leur fournit tous les renseignements nécessaires avant de signer la requête pour l'érection canonique de la paroisse. Les limites de la paroisse comprennent une partie du rang Sainte-Évelyne, tout le rang Saint-Jean (partie Saint-Georges, partie Saint-Benoit), une partie du rang de la Montagne des noyers et une partie du rang 4 attachée à Saint-Honoré-de-Shenley.

MM. Louis Rodrigue et Gérard Caron, à l'arrière de l'église font signer une requête. On recueille trente-quatre signatures. Plusieurs sont absents, d'autres préfèrent réfléchir. Quelques noms de plus permettraient d'agrandir la paroisse. M. Hormidas Busque et M. Joseph Grenier parcourent le rang 4 pour augmenter le nombre des signatures. MM. Adélar Bureau et Paul Caron passent dans le rang Sainte-Évelyne.

Des gens de la paroisse font signer une contre-requête. Le 24 août, M. Tanguay va rencontrer Mgr Villeneuve. Celui-ci a déjà reçu les deux requêtes et il a désigné le chanoine

Perron pour tenir une assemblée dans la paroisse. Enfin après quelques pourparlers, on demande le vote; résultat final: trente-six contre quarante-six pour. Saint-Georges donne 56 familles formant une population de quatre cent onze âmes. Enfin le décret de la paroisse Saint-Jean-de-la-Lande arrive le 14 octobre 1932. Le dimanche suivant, celui-ci est lu dans les églises concernées. M. l'abbé Donat Tanguay est nommé desservant de Saint-Jean-de-la-Lande. « Organiser une paroisse, y pense-t-on? Que de soucis, que de troubles! J'ai beaucoup à faire, seulement, j'ai la foi. »

Nos marguilliers

Le desservant est autorisé à faire des assemblées de paroisse et de fabrique. Dès maintenant, il annonce une assemblée de paroisse pour l'élection des marguilliers, le 30 octobre 1932.

Sept marguilliers sont élus, soit MM. Léger Roy, Absolon Grenier, Joseph Roy, Alfred Thibodeau, Napoléon Vachon, Majorique Poulin et Édouard Poulin.

À leur première réunion, les marguilliers fixent le minimum pour le prix des bancs à 7\$ par année. Ils laissent au curé le choix d'un local ou d'une pension pourvu que cela ne coûte pas trop cher. Ce dernier loue chez M. Édouard Veilleux, tout le bas de la maison et deux appartements en haut. Il installe une fournaise à air chaud; le bois de chauffage pour la fournaise et le poêle est rendu à la cave. Il loue le tout pour 15\$ par mois pour une période de dix mois.

En 1981, prennent place au banc d'œuvre nos six marguilliers qui sont Julien Labbé, Donat Lachance, Claude Thibodeau, Émilien Turcotte, Pierre-Ange Turcotte, Guy Vachon et le secrétaire M. Gérard Duval.

Les marguilliers sont une catégorie de paroissiens qu'il faut mettre en évidence dans l'histoire de la paroisse. Ils jouent un rôle important dans l'administration des biens matériels de la fabrique. Depuis le remaniement de la Loi des

fabriques, les marguilliers (ou franc-tenanciers) connaissent davantage leurs responsabilités. Ils s'intéressent aux choses financières et à l'occasion aident à la bonne marche de certains groupements paroissiaux. Nous pouvons dire qu'à peu près chaque paroissien a occupé le banc des marguilliers un jour ou l'autre.

Notre musique

Le 3 décembre, notre harmonium arrive de Québec. C'est un instrument à deux claviers et un pédalier; il est de seconde main, mais il fait l'affaire. En 1947, on le change pour un autre qui nous écorchera les oreilles; il sera échangé à son tour en 1952 pour un orgue. Pour être en loi, une assemblée de paroisse est convoquée afin de demander l'avis des paroissiens, car cet orgue coûte 2 360 \$. Un «euchre» est organisé pour aider à le payer. Il sera remplacé par un plus récent en 1960. Nos organistes sont alors Mme Wilfrid Morin, Wellie Rodrigue, André Breton et Mlle Anne-Marie Breton. Depuis quelques années Mme Gaétane Doyon et Alain Cloutier sont à l'orgue. En 1981, les maîtres-chantres sont Henri-Louis Roy et Gaétan Lachance.

Autres événements

À l'approche des Fêtes, plusieurs dons affluent. Une somme de 26 \$ est amassée dans les rangs de la paroisse pour finir de payer la statue du patron de la paroisse. Un autre don nous est offert pour payer la statue de Saint-Joseph. La fabrique reçoit du curé de Sainte-Hénédine une nouvelle crèche en cadeau. À l'intérieur de l'église, il manque encore des objets importants. Joseph O. Caron, Joseph Cloutier, Joseph Roy et Alfred Cloutier paient l'autel du côté de saint Joseph. L'autre autel est payé par de généreux donateurs; tous deux sont fabriqués par Hormidas Poulin. L'abbé Arthur Poulin nous offre un bel ostensor. «Maintenant nous

pourrons avoir le Salut du Saint-Sacrement, chose qu'on ne connaissait pas encore à Saint-Jean», d'ajouter l'abbé Tanguay.

Corvée

Le 6 juin, le missionnaire lance un appel général afin de faire laver l'église. Après le déjeuner, vingt-neuf femmes et jeunes filles commencent le travail. On balaie, on lave l'autel, les fenêtres, le chemin de croix. À une heure, c'est le grand lavage. À trois heures, tout est fini au grand étonnement de tous. « On a parlé un peu pendant le travail, malgré que le bon Dieu était là. Seulement je ne pouvais pas mettre ces gens en silence et il n'y avait pas moyen de transporter le bon Dieu ailleurs. Pour réparer ce manquement au silence, on a demandé au missionnaire de dire un chapelet avec tout ce monde avant de partir ».

Pendant ce temps-là, au-dehors, quinze hommes charroient de la gravelle autour de l'église. Les uns la prennent dans la rivière au bas de Saint-Martin, d'autres chez M. Johnny Turcotte et les derniers chez M. Paul Caron.

Premiers baptêmes

En novembre 32, la première chrétienne accueillie dans la communauté paroissiale est Mariette, Simonne, Gisèle Grenier, fille de Josaphat Grenier et de Éva Drouin ; Joseph Boutin et Anna Drouin sont parrain et marraine.

Le 1^{er} décembre, on célèbre le second baptême. Mme Wilfrid Morin, organiste, a donné le jour à une petite fille qui se nommera Marie, Rita, Agathe. L'enfant a pour parrain et marraine M. et Mme Joseph O. Caron.

Premier mariage

Gérard Caron, fils de Joseph O. Caron (fabricant de beurre) et de Marie-Corinne Cloutier (20 ans), fille de Joseph Cloutier, s'unissent le 28 novembre 1932 à huit heures. La

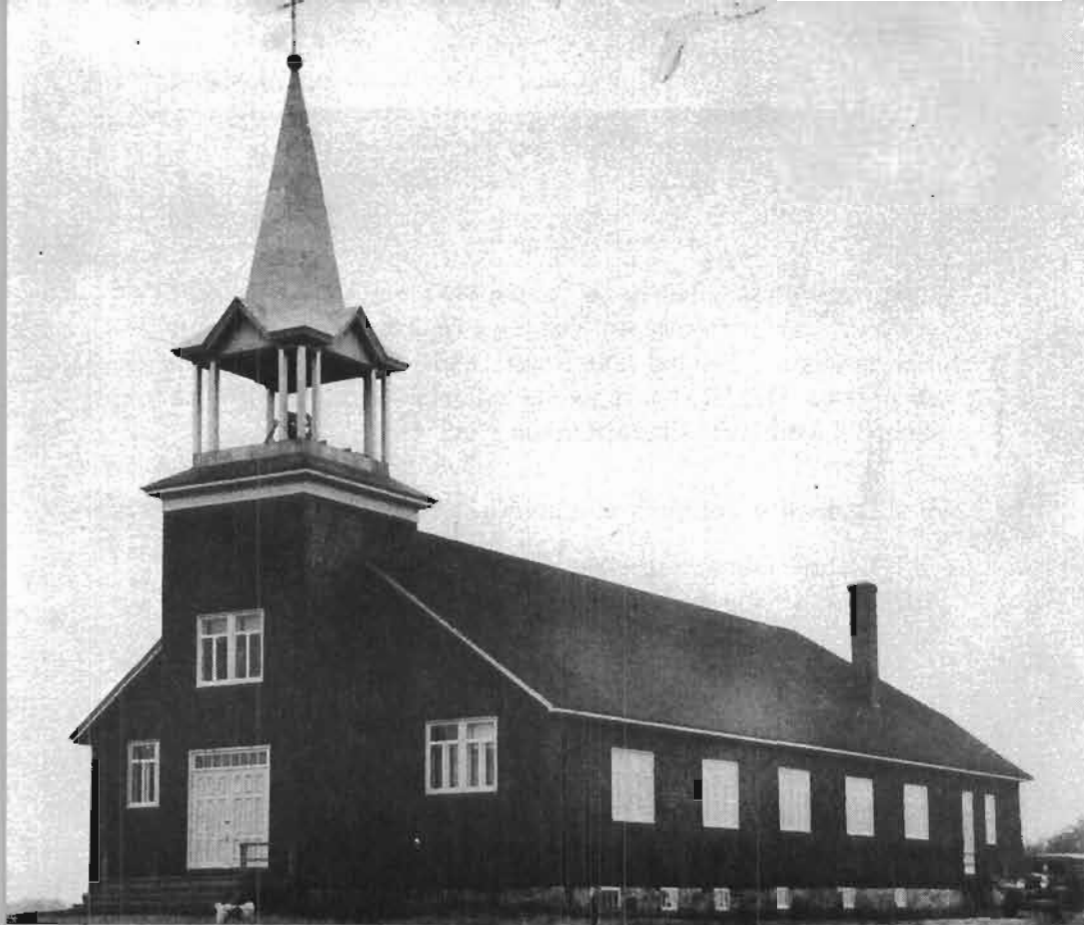
température est tellement belle que M. Joseph Cloutier peut conduire la mariée avec son « char » à l'église. Le chant est fait par mesdames Ludger Corriveau, Wilfrid Caron et demoiselle Irma Dutil. « Nous avons un très beau mariage. La chapelle avait ses décorations de Noël. »

Reddition des comptes et améliorations, 1933

L'abbé Donat Tanguay est nommé curé le 17 janvier 1933. Le 19 du même mois, se réunissent les marguilliers anciens et nouveaux et ils autorisent le curé à signer les chèques, billets et tout autre document qui concernent la fabrique. M. le curé rend aussi les comptes depuis l'ouverture de la mission. Nous avons une dette de 5600\$ à 4½% d'intérêt. En caisse il reste 259,27\$. Tout le monde est content de cette administration.

Mgr Fortier, curé de Saint-Georges, propose de peindre l'extérieur de l'église construite depuis deux ans. Il nous donne 100\$. Son excellence le cardinal Villeneuve donne la même somme. Les peintres sont M. Alfred Loubier de Saint-Georges et M. Armand Poulin de Saint-Jean. La couverture est de couleur rouge, les murs bruns et les ouvertures grises. Le 21 octobre, les travaux sont terminés.

Le 7 octobre, MM. Louis Rodrigue, Edgar Caron, M. le curé et deux marguilliers, Absolon Grenier et Alfred Thibodeau, décident de l'endroit où sera érigée la clôture pour attacher vingt-quatre chevaux. Pour qu'il y ait de l'ordre et de la propreté, les marguilliers décident que ceux qui n'attacheront pas leurs chevaux devront payer une amende de 5\$. Cette clôture provoque bien des discussions, mais la ténacité du curé et des marguilliers fait cesser les critiques.



Notre église en 1933.

Photo fournie par Mme Laura Bourque.

Première visite pastorale, 10 juin 1935

Pâques s'en vient et l'évêque viendra bientôt ; il est temps de commencer à s'organiser. M. le curé se rend chez les Bellegarde qui nous donnent deux prie-Dieu. M. Édouard Veilleux et son fils Albert nous font deux beaux fauteuils et une banquette pour l'église. M. Ludger Dionne de Saint-Georges nous offre tout ce qui est nécessaire pour fabriquer le trône. Le curé a étalé ses « pavillons » et ses décorations au presbytère.

L'évêque arrive de Saint-Benoit avec une suite de huit autos à deux heures et demie. Grâce au gravier qu'on vient d'étendre en avant de l'église, on peut faire l'entrée solennelle.



L'église actuelle.

Photo fournie par Studio Michel Paquet

L'évêque célèbre la messe à six heures et la confirmation a lieu après. Il y a trente-huit garçons et trente-six filles qui sont confirmés. Après son sermon, l'évêque nous quitte pour se rendre à Saint-Martin. Il doit passer par Saint-Georges, donc se rallonger de dix milles car les chemins de terre sont impraticables.

Le chant

Depuis janvier 1938, le peuple chante le Commun de la messe et les Vêpres. M. le curé demande à M. Wellie Rodrigue de donner des leçons de chant. André Breton, musicien, organise lui aussi des pratiques le mardi et le jeudi. « Plusieurs

savent déjà solfier » d'ajouter l'abbé Tanguay. La musique et le chant liturgiques ont toujours conservé une grande importance et suscité de grands dévouements.

Les affaires sont bonnes cette année; on a posé deux nouvelles portes en avant de l'église pour remplacer celles de sept pieds et demi carrés du début. Un grand perron en bois fait son apparition. À la sacristie, du côté de l'Évangile, on fait un petit perron de ciment et un tambour fixe. Le grand perron de l'église sera fait en ciment en 1949.

En 1939, il nous reste, en caisse, 426,91 \$ et nous avons remis 100 \$ sur le capital. Nous payons maintenant les intérêts de 7900 \$ qui sont presque tous à 3%. Par les temps qui courent, c'est bon.

Finition de l'église, 1939

Depuis longtemps, on parle de la finition de l'église. 1939 voit la réalisation de ce projet. Pour ne pas endetter la fabrique, on organise une souscription volontaire.

Il s'agit de relever le plafond de chaque côté de l'église. L'ouvrage est désagréable, vu qu'il y a du bran de scie. De plus, la chaleur est accablante. La voûte est en partie recouverte de « donnacona ». L'entrée de l'église est faite de bois de Colombie et on fait un « garde-chaises » sur les deux murs latéraux. On décore la voûte et on agrandit le jubé qui peut loger soixante personnes. À l'assemblée des marguilliers, on décide de peindre l'église, de réparer le solage et de rallonger la cheminée. Il est aussi résolu de construire un tambour en arrière du côté de l'Épître.

Le 1^{er} juillet 1942, notre maître-autel, en imitation de marbre arrive de Montréal. Le grand Christ attaché au mur est magnifique; nous devons cet autel à tous les paroissiens. L'un d'entre eux fait don d'un baldaquin. Deux anges sculptés par Médard Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli sont installés de chaque côté de l'autel. En octobre de cette même année, nous faisons don de notre petit autel à l'abbé Émile Blais qui est chargé d'organiser une nouvelle paroisse dans les alentours.

L'abbé Tanguay est fier de sa paroisse et reconnaissant envers ses paroissiens qui l'ont épaulé tout le long de ces années. Tout en remerciant ses gens, il déclare : « Il n'y a pas à dire, nos gens de Saint-Jean-de-la-Lande sont au progrès. Que de petites paroisses envient notre sort ! On ne se contente pas de vains désirs, on agit ! Il n'y a rien de plus drôle que d'entendre parler les gens à notre sujet. Au commencement de la paroisse on nous appelait "les tire la langue" et aujourd'hui on envie notre sort. »



L'intérieur de notre église en 1947.

Photo fournie par Mme Corinne Caron.

Statue du Sacré-Cœur et croix lumineuse

Une très belle statue du Sacré-Cœur attendra deux ans avant d'être installée parce que non complètement payée. En 1948, les marguilliers suggèrent à leur curé de l'installer à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur. Une généreuse dame offre de payer la différence qui manque. Le 19 septembre, l'abbé Tanguay la bénit avant son départ.

Après la messe, grande réunion; on veut souligner l'Année Sainte par l'achat d'une croix lumineuse. On l'installe sur le parterre du presbytère dans un petit kiosque. Plusieurs années plus tard, elle sera transportée dans le cimetière sur le calvaire pour remplacer l'ancienne croix de bois.

Notre carillon

En 1949, l'élégance de notre nouveau temple laisse les paroissiens désireux de remplacer la voix d'airain trop grêle par un nouveau carillon. Aussi, dès le premier appel de notre digne curé, M. l'abbé Thomas-Philippe Cloutier, les souscriptions sont généreuses; des bingos, euchres et banquets s'organisent.

Le 6 novembre 1949, Mgr Hilaire Fortier bénit solennellement, au milieu d'une foule considérable, les trois nouvelles cloches de Saint-Jean-de-la-Lande. Chacun est invité à faire tinter le carillon qui est exposé à l'avant de l'église et si on est généreux, on est libre d'y déposer son aumône. Les personnes qui n'ont pu entrer dans l'église peuvent suivre les cérémonies grâce à l'installation de haut-parleurs à l'extérieur. Vingt-cinq demoiselles vendent des cartes postales représentant notre église. Des chants magnifiques sont exécutés par les élèves, les religieuses et les chantres. Les dames fermières servent le café.

Ces cloches, d'un poids de trois mille deux cent soixante-quinze livres, ont coûté la somme de 4 749 \$.

Nous ne connaissons pas de parrain et marraine pour notre carillon, mais nos cloches sont baptisées: la première reçoit le nom de Marie; comme inscription, nous lisons: Ave



Fête paroissiale en 1949 au profit de la bénédiction des cloches.

Photo fournie par Mme Connie Caron.



Notre carillon.

Photo fournie par Viateur Ciagnon.

Maria Stella Regina Pacis, funda nos in pace, monstra te esse matrem A.D., 1949. Jésus est le nom de la seconde et il y est inscrit: Gloria in excelsis Deo, et in terra Pax hominibus Bonae voluntatis A.D., 1949. La troisième reçoit le nom de Joseph et on y lit: Sancte Joseph ora pro nobis A.D., 1949. De plus, sur chacune d'elles sont gravés les noms suivants:

Son excellence Mgr Omer Saraut;

Son excellence Mgr Maurice Roy;

M. l'abbé Donat Tanguay, 1^{er} curé;

M. l'abbé Thomas-Philippe Cloutier, curé actuel.

Pour souligner le premier anniversaire de nos cloches, le 6 novembre 1950, on sonne le carillon pendant dix minutes.

Notre premier sonneur de cloches est M. Wellie Rodrigue, suivi de la famille de Alfred Rodrigue et par la suite de la famille de Raoul Doyon.

Du haut de leur tour, les cloches chanteront désormais les grands événements de la vie des paroissiens. Elles se réjouiront à l'occasion de leur naissance dans le Christ, seront la voix les rappelant à leurs devoirs religieux; enfin elles pleureront leur départ pour un autre monde.

Liste de dons

De généreux donateurs, dont plusieurs sont restés anonymes, ont contribué à rendre notre église plus belle:

1932: M. Édouard Poulin et sa fille Yvonne donnent un tapis pour le chœur de notre église; Mme Dr Georges Cloutier nous donne deux petites nappes de toile bien travaillées; l'abbé Arthur Poulin, un ostensor; Alfred Sévigny, un crucifix pour la sacristie; paroisse de Sainte-Rose, un drap mortuaire; l'abbé J. Houde de Saint-Benoit, un balai mécanique.

- 1933: Le couvent de Saint-Georges nous offre une belle dentelle dorée pour le maître-autel; statue de la Vierge payée par un visiteur et les congréganistes de Saint-Georges.
- 1935: MM. Octave et Joseph Bellegarde nous font don de deux prie-Dieu et M. Ludger Dionne d'un trône.
- 1964: Nouveau tapis dans le sanctuaire, draperies et baldaquin.

Autres réparations

- 1954: Asphaltage devant l'église au coût de 1800 \$; une collecte est organisée dans la paroisse et le village pour ramasser une somme manquante de 400 \$. Pose d'une couche d'asphalte dans la cour de l'église du côté est.
- 1955: Rénovation de la couverture de l'église.
- 1958: Le système de chauffage, devenu insuffisant, est remplacé par un autre plus adéquat.
- 1957: Quatre nouveaux lustres en verre de bohème sont ajoutés aux ornements du sanctuaire.
- 1974: Réparation du toit du presbytère et remplacement de la clôture séparant le terrain de M. Louis Rodrigue et celui de la fabrique.

Statistiques

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur les années écoulées depuis la fondation de la paroisse et de comparer le développement de ce noyau de la population à partir de 1933.

Voici donc un tableau synoptique de statistiques extraites des notes personnelles du curé Tanguay et du livre des prônes de 1933 à 1973.

Tableau sur l'état de la population à Saint-Jean-de-la-Lande (1933-1980)

Année	Naissances	Mariages	Sépultures	Familles	Population
1933	19	1	4	97	652
1939	37	2	6	118	702
1947	49	11	9	151	890
1949	46	8	4	154	938
1952	38	6	7	149	983
1957	27	8	6	140	872
1962	31	5	8	131	810
1969	9	19	4	—	679
1975	14	9	9	—	715
1980	20	3	5	159	700
<i>Moyenne</i>					
1933-52	31,2	4,1	5,5	132,8	872,3
1943-52	36,7	5,6	6,2	150	913,6
1952-80	20,4	7,8	5,1	133,2	778,3

De 1932 à 1952, le taux de naissances s'est accru assez rapidement. L'année 1947 voit le plus haut pourcentage de natalité, alors qu'à partir de 1968 à 1972, on constate un certain déclin. Depuis ces dernières années (1974-80), on perçoit une légère remontée.

Le nombre de familles s'est accentué de 1939 à 1949 de façon significative. L'établissement de nouvelles familles ainsi que le haut taux de natalité ont contribué à cette ascension. La population atteint un sommet en 1952, alors que le nombre de familles diminue. Comment expliquer ce mouvement? Nous supposons un va-et-vient de la population; de petites familles nous quittent alors que de plus fortes viennent s'établir chez nous. La remontée de la natalité y est peut-être pour quelque chose.

Dès 1964, la population diminue au profit des villes avoisinantes. Nos petits cultivateurs abandonnent la culture

pour les usines ou les chantiers de construction et les jeunes partent. Les difficultés d'embauche chez nous sont évidentes. Nous comptons dans la paroisse plusieurs rentiers; quelques-uns nous quittent pour héberger dans les foyers de l'extérieur et d'autres nous laissent pour un monde meilleur.

Depuis 1974, nous remarquons une certaine stabilité due probablement à l'établissement de jeunes ménages sur notre territoire. La continuité n'est-elle pas l'assise même de la croissance?...

LE PRESBYTÈRE

Première résidence du curé

Le 17 janvier 1933, l'abbé Tanguay est nommé curé. Grâce à MM. Herménégilde Labbé, Hormidas Busque, Adé-lard Bureau et Joseph Labbé qui transportent le ménage acheté d'une succession, l'abbé Tanguay peut finir de meubler son loyer chez Édouard Veilleux. La mère du curé et son frère Rodrigue viennent l'aider à s'installer dans les jours qui suivent. Le 13 février, c'est terminé; le ménage est complet ou à peu près puisqu'il n'y a aucune chaise droite même si on dispose de onze chaises berçantes. Comme disait l'abbé Tanguay: « Nous mangions en berçant nos illusions! »⁶

Construction

Dès le 19 février, il est question de la construction d'un presbytère pendant l'été. Lors d'une assemblée des marguilliers tenue le 26, il est décidé qu'un coût de 2 500 \$ serait convenable. On envisage une construction de 30 pieds par 40 avec une cuisine de 16 pieds par 25. Le 2 mars, le curé reçoit la visite des messieurs Bellegarde de Saint-Honoré-de-Shenley, entrepreneurs; il leur demande de faire l'évaluation du coût de la construction projetée. Le 12 mars, autre réunion. Les

6. Notes tirées des manuscrits de l'abbé Tanguay.

marguilliers autorisent le curé à emprunter 2 500 \$ et étudient ensuite les plans. Deux sont présentés par M. Bérubé de Saint-Georges, un de 3 000 \$ et l'autre de 2 500 \$; un autre est soumis par MM. Isaïe Gilbert et Hormidas Poulin de Saint-Georges. Les Bellegarde ont également un plan de 3 000 \$. Finalement, les marguilliers préfèrent le plan des entrepreneurs de Saint-Honoré, reconnus comme ouvriers bien consciencieux, mais comme ils avaient décidé de ne pas dépasser 2 500 \$, ils décident de recourir à l'opinion publique.

Une assemblée publique est donc convoquée au sujet du presbytère, le 19 mars. Les marguilliers exposent la situation; comme il y a divergence d'opinions, M. Odilon Rodrigue propose alors de prendre le vote. La majorité l'emporte pour 3 000 \$ et cinquante-trois personnes apposent leur signature pour ce dernier montant.

Mais le 23 avril, une lettre de l'archevêché arrive. La fabrique ne doit pas avoir une dette qui dépasse 8 000 \$. Comme elle doit déjà 5 600 \$, il n'est donc plus question de bâtir le presbytère à un coût de 3 000 \$; il faut penser à la construction d'une petite grange et à une clôture à faire. On demande donc de nouveaux plans. Les marguilliers se réunissent à nouveau pour étudier deux nouveaux plans présentés par les entrepreneurs Bellegarde. Celui de 2 200 \$ avec un étage et demi est choisi. Pour ce prix, ils construiront en même temps une petite grange. Les matériaux devront être fournis. M. Léger Roy, un des marguilliers, se porte caution pour eux. Sans plus tarder, le contrat est signé.

Début mai, l'autorisation d'emprunter 2 000 \$ est donnée par le chanoine Ulric Perron. Il manque de l'argent; M. Adé-lard Bureau fait un prêt de 400 \$ à 4%; dommage qu'on n'ait pu emprunter tout le montant à ce taux!

Enfin! Le 15 juin, la construction du presbytère commence, sous la direction de MM. Octave et Joseph Bellegarde. Les travaux vont bon train et fin juillet, on couvre le presbytère de bardeaux. Un mois plus tard, M. Ulric Marcotte fait l'installation du paratonnerre. Les travaux vont un peu plus au ralenti maintenant parce que les hommes travaillent

aussi à la construction de la maison de M. Edgar Caron, détruite par le feu en juin.

Dès maintenant, on prévoit l'installation des fils d'électricité. Fin septembre, M. Philippe Jolicœur, de Beauceville, se charge de ce travail pour 80 \$.

Le 6 novembre, la construction est terminée. Le lendemain le déménagement se fait rapidement et le 8 novembre sera un jour mémorable pour le pasteur; ce jour verra l'installation de celui-ci au presbytère.



Le presbytère en 1934.

Photo fournie par Viateur Gagnon.

Le 19 novembre, les marguilliers se réunissent à propos du presbytère. Celui-ci coûtera finalement 2553 \$ à cause de changements: lucarne ajoutée, garde-soleil en plus, deux chambres de plus, différents petits travaux à l'intérieur. Une visite des lieux est faite; tout le monde est content et la dette est acceptée sans hésitation.



Le presbytère aujourd'hui.

Photo fournie par Studio Michel Paquet.

Améliorations diverses

Durant l'hiver de 1933, on constate que la neige s'accumule devant la porte rendant impossible toute entrée par l'avant. Pour remédier à cet état de choses, le 24 novembre 1934, on ajoute un solarium avec deux portes ainsi qu'un escalier en avant.

En mai 1940, les marguilliers autorisent la pose d'une couche de peinture. Puis, en octobre 1941, nos représentants prennent la décision d'installer une salle de bains et l'eau chaude au presbytère. En même temps, un garage est construit pour le curé au coût de 400 \$. Le presbytère a enfin l'électricité en février et est relié à l'aqueduc en juin 1946. Depuis quelques réparations furent nécessaires dont une majeure, il y a peu d'années, pour refaire le toit.

Depuis juillet 1980, aucun prêtre ne demeure en permanence chez nous. Le presbytère accueille maintenant deux religieuses dont notre animatrice de pastorale. Il est aussi le lieu de rencontre de quelques organismes de la paroisse.

NOTRE CIMETIÈRE ⁷

Aménagement du terrain

En 1932, les habitants de Saint-Jean songent à se doter d'un cimetière. Le terrain derrière l'église étant trop mouilleux, on décide d'acheter un terrain de 90 pieds de profondeur par 180 pieds de largeur et situé à 250 pieds de l'église, soit en face de l'église et voisin du couvent.

M. Paul Rodrigue donne le terrain pour le cimetière. Cependant, il y a une hypothèque de 100 \$ sur ce terrain. Laurent Paquet (fils de Joseph) devra lever la main. L'évêché veut avoir ces terrains libres. C'est ce même monsieur Rodrigue qui a déjà donné, pour le couvent, un arpent de front sur un et demi. M. le notaire Crépault vient à la mission pour passer les contrats. M. Paul Caron donne l'hospitalité à ces gens. Les parties intéressées sont toutes présentes: MM. Joseph Caron, Paul Rodrigue, Joseph Labbé et Louis Rodrigue.

On organise une corvée pour transporter les granges, nettoyer et niveler le terrain.

Premiers deuils

Madame Joseph Labbé, née Odile Dulac, décède à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 18 novembre 1932 à la suite d'une grave opération. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, cinq jeunes enfants. On donne un lot à M. Labbé parce qu'il est un bienfaiteur généreux de la fabrique.

7. Notes tirées des manuscrits de l'abbé Tanguay.

M. Tanguay se hâte de bénir le cimetière. Les témoins sont MM. Joseph et Elzéar Labbé, Absolon Grenier, Joseph (Mosé) Morin et André Breton.

Le 14 décembre, Mme Wilfrid Morin, née Marie-Louise Morin, décède à minuit des suites d'un accouchement. C'est la seconde personne à être inhumée dans notre cimetière. Ses funérailles ont lieu le 16 décembre. Madame Morin était notre organiste et s'occupait du chant des jeunes filles. Elle était très dévouée et disponible bien qu'elle demeurât à quinze arpents de l'église.

Deux personnes étaient décédées avant elles soit M. Charles Caron, âgé de 88 ans, et Mme Marie Pépin, épouse de feu Gaspard Poulin. Leurs sépultures ont eu lieu à Saint-Georges car le cimetière n'était pas terminé.

La clôture du cimetière est faite en mai 1933 par M. Édouard Veilleux, propriétaire du moulin. Il s'engage à scier les poteaux pour toute la clôture et cela gratuitement. À une réunion des marguilliers, il est décidé de niveler le terrain et de faire un chemin qui traverse le cimetière. La clôture sera refaite, avec des poteaux de fer en 1963 et coûtera 2 200 \$.

Charnier et calvaire

En vertu d'une résolution des marguilliers, le curé est autorisé à faire un charnier dans le cimetière paroissial au coût approximatif de 1 000 \$. Ce montant a été amassé lors d'une souscription volontaire. Les travaux, sous la direction de M. André Breton, débutent en juin 1945. On installe le calvaire sur le charnier ; les statues, très lourdes, sont placées par MM. Philippe Lapointe, Lionel Thibodeau, Fernando Grenier, Roméo Rodrigue.

Mgr Fortier, vicaire forain, bénit le cimetière paroissial, le charnier et le calvaire le 9 septembre 1945, en présence de plusieurs personnes. La première dépouille mortelle à reposer dans notre charnier est celle de madame Olivier Quirion, le 31 décembre 1946.



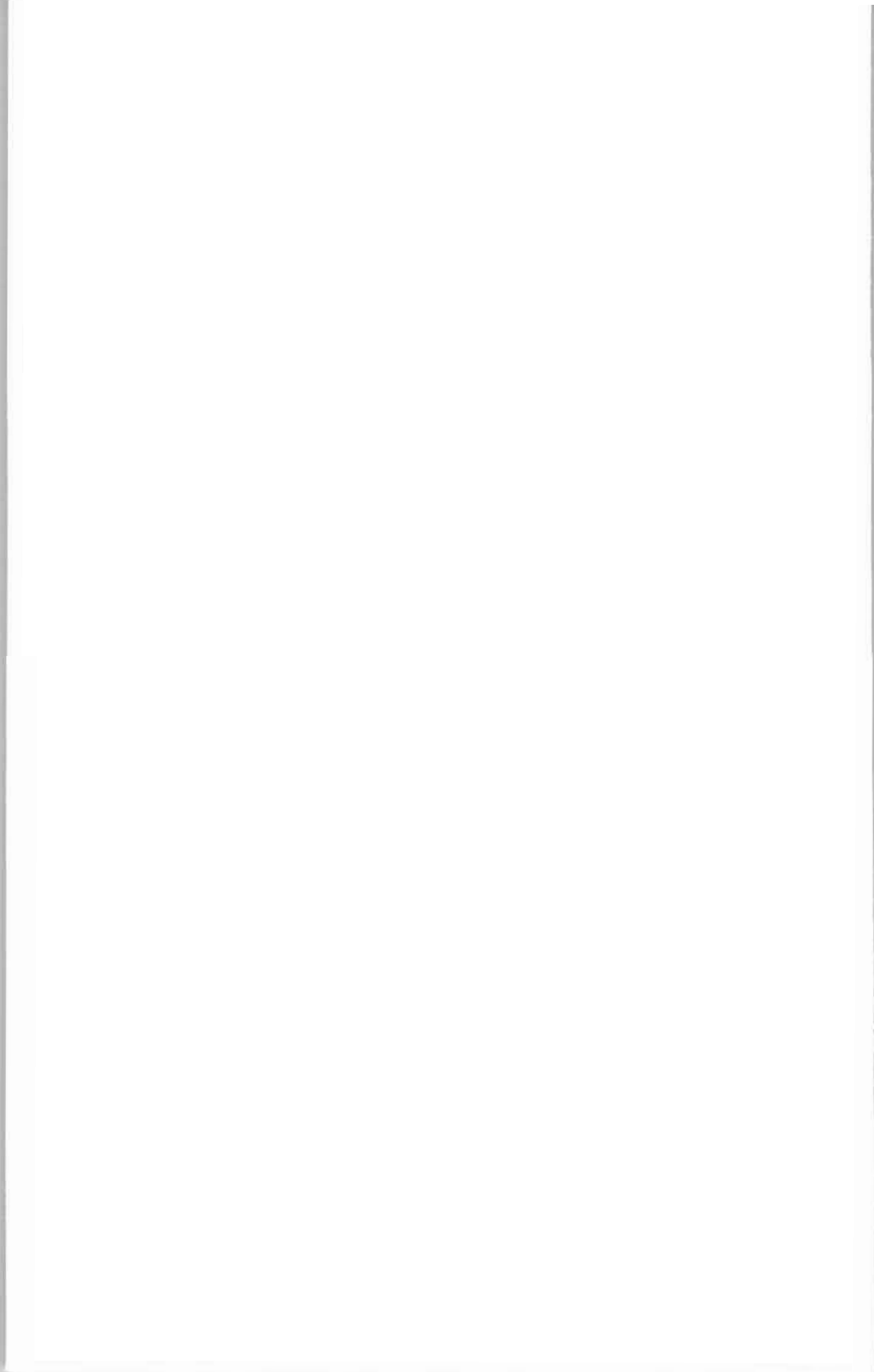
Le calvaire en 1945.

Photo tournée par Mme Alfred Rodrigue.

En septembre 1961, on procède au ménage du cimetière. Ce travail s'exécute rondement. Dorénavant, personne ne sera autorisé à mettre quoi que ce soit sur les lots afin de faciliter l'entretien.

Nos fossoyeurs sont MM. Robert Lapointe, François Deblois, Paul Caron et Oram Lapointe. L'entretien du cimetière est fait par MM. Wellie Rodrigue et Arthur Boutin.

C'est avec une profonde émotion que l'on visite ce lieu où reposent ceux qui, par leurs vertus, leurs fatigues et leurs travaux, furent les fondateurs de la paroisse. Héros ignorés, reposez paisiblement en attendant le signal du suprême réveil. Le Maître de la moisson proclamera alors vos glorieux et féconds labeurs.



CHAPITRE III

**LA VIE RELIGIEUSE:
PRÊTRES — PRATIQUES — VOCATIONS**

NOS PRÊTRES

L'abbé Donat Tanguay
L'abbé Thomas-Philippe Cloutier
L'abbé Henri Labrecque
L'abbé Luc Grenier
Père Armand Chaumont
L'abbé Charles Cloutier
L'abbé Roger Vachon (vicaire)
L'abbé Gérard Sylvain (vicaire)

NOS CROIX DE CHEMIN

Croix du rang Saint-Jean
Croix de Sainte-Évelyne
Croix du haut du rang
Croix du rang 4
Croix du rang de la Montagne

PRATIQUES RELIGIEUSES

Dimanches et fêtes d'obligations
Chemin de la croix (indulgences)
Premier vendredi du mois

Quatre-Temps

Retraite paroissiale

Consécration au Sacré-Cœur

Temps du carême

Communion solennelle

Rogations

Procession de la Fête-Dieu et du Sacré-Cœur

Le renouveau liturgique

NOS VOCATIONS RELIGIEUSES

CHAPITRE III

LA VIE RELIGIEUSE PRÊTRES — PRATIQUES — VOCATIONS

Un être humain est tissé d'une somme d'émotions qui le conditionnent à passer à l'action. De ses mains surgissent des œuvres matérielles, mais que savons-nous de la personne elle-même et de ses richesses intérieures ? Que connaissons-nous de ceux qui ont jeté la semence en terre et l'ont entretenue année après année ; des coutumes religieuses qui ont alimenté la foi de nos parents, toujours sous le signe de la croix ; des vocations particulières qui se sont greffées à cet arbre plein de vie : la vie religieuse ?

NOS PRÊTRES

Pouvons-nous parler en toute honnêteté de l'histoire d'une paroisse sans nous arrêter sur celui qui en était la plupart du temps le pivot central, c'est-à-dire le prêtre ?

Rendons donc à César ce qui appartient à César, et connaissons un peu mieux nos pasteurs à partir du moment où l'évêché décréta que Saint-Jean serait désormais une mission.

L'abbé Donat Tanguay

17 novembre 1930

au

26 septembre 1948

Un jeune prêtre assume la direction de la mission à son ouverture : l'abbé Donat Tanguay. Né le 25 mai 1897 à Saint-Gervais de Bellechasse et fils de médecin, il fait son cours classique au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Le 14 avril 1924, il est élevé à la prêtrise, par son Éminence le Cardinal Louis-Nazaire Bégin.

De 1924 à 1926, il est vicaire à Saint-Raphaël puis à Saint-Georges. C'est alors qu'il arrive à Saint-Jean. Tout est à bâtir, mais le travail ne lui fait pas peur. Dès son arrivée, il se lance à fond de train et voit à trouver une maison pour y célébrer les offices divins. Il s'entoure de personnes qui sauront l'aider à la réalisation de tous les projets qu'il mijote...

Nommé desservant en octobre 1932, l'abbé Tanguay devient notre curé même s'il avait été question d'installer à la cure un prêtre plus vieux. Son esprit d'organisation le désigne tout naturellement pour être le chef spirituel de la paroisse. Pour exercer son ministère, il voyage donc de Saint-Georges à Saint-Jean jusqu'à sa nomination, avec son Ford durant les beaux jours et l'hiver, en voiture, tirée par ses poneys. Ceux-ci (plus tard remplacés par des chevaux) seront logés dans la grange qu'il fera construire derrière l'église.

Pour assurer la subsistance de leur curé, les cultivateurs doivent apporter une partie de leur récolte de grains qui seront revendus. Des cordes de bois serviront de dîme pour le chauffage de l'église et du presbytère. Le curé, aidé de jeunes enfants qu'il taquine volontiers et récompensera d'un petit goûter, entre ce bois à la « brouette » dans les caves. Propriétaire d'une sucrerie sur le lot 182, le sucre et le bois qu'il en retire serviront aussi à sa subsistance.

Pour l'abbé Tanguay, les enfants sont importants. C'est pourquoi nous le voyons se rendre chaque mois dans les écoles pour faire la distribution des bulletins de notes. Les mauvaises notes étaient la hantise des enfants qui devaient s'expliquer au curé... Toutefois il n'oubliait jamais d'apporter de petites récompenses pour les élèves méritants.

La piété de ce pasteur était quelque chose d'inné. Tous les soirs, on le voit se recueillir en lisant son bréviaire et en marchant très vite dans l'allée de l'église face à la Vierge. Qui ne l'a pas vu se promener à grande allure sur la galerie du presbytère tout en récitant son rosaire ? Sa grande bonté est à souligner ; ses aumônes nombreuses et discrètes, l'adoption d'une jeune fille qu'il considérera comme la sienne n'en sont-elles pas des preuves ?

On peut dire sans se tromper que l'abbé Tanguay était un homme haut en couleur (comme il en existait à cette époque), d'un caractère très énergique et allant droit au but. On se souvient de ses altercations au sujet des jupes et manches courtes, de l'horreur qu'il avait pour le rouge à lèvres et de ses foudres contre la danse. Mais nous nous souvenons aussi de son esprit d'initiative. Sous son règne la paroisse a changé du tout au tout et toute la population est bouleversée lorsqu'on apprend son départ après nous avoir donné dix-huit ans de sa vie.

Le 19 septembre 1948, on organise donc pour l'abbé Tanguay une cérémonie d'adieu. Un groupe d'enfants se fait l'interprète de toute la paroisse pour exprimer à son pasteur attachement et reconnaissance pour le dévouement inlassable déployé à l'égard de tous.

Une adresse est lue qui fait revivre son œuvre magistrale accomplie dans la paroisse. Il se revoit jeune missionnaire, dirigeant les travaux de construction de l'église et du presbytère, organisant le conseil de fabrique, le conseil municipal, la commission scolaire ; quelques années plus tard l'U.C.C., la Caisse Populaire, le Cercle Lacordaire puis les plus récentes associations, soit J.A.C., Ligue du Sacré-Cœur, Dames de Sainte-Anne, Enfants de Marie, sans oublier l'organisation du

chant liturgique. Cet apôtre infatigable n'a rien négligé pour garder dans le bon chemin les âmes confiées à sa garde.

Une bourse de trois cent dix-sept dollars est ensuite remise en guise de reconnaissance, à l'abbé Tanguay, ému jusqu'aux larmes. « Mon idée était de finir mes jours à Saint-Jean-de-la-Lande et d'être enterré à l'ombre de son calvaire que je viens d'installer ; mais Dieu en a décidé autrement. »

C'est donc avec regret que l'on voit partir ce prêtre en qui on reconnaît un homme de Dieu, avec une « foi à transporter les montagnes ». Son cœur généreux, son attitude bienveillante, son accueil empressé et son amour véritable pour chacun de ses paroissiens resteront inoubliables. Même si ses exigences et sa sévérité, motivées par le bien de ses ouailles, le rendirent peut-être à certains moments moins populaire auprès de quelques personnes, il n'en demeure pas moins qu'il fut le pilier de la paroisse.

Mademoiselle Marguerite Caron, servante modèle, femme fière et distinguée, part avec l'abbé Tanguay, pour continuer de l'épauler comme elle le fit si bien à Saint-Jean.

Quelque cent vingt-cinq autos vont reconduire notre curé fondateur à Saint-Thomas-de-Villeneuve où il demeurera jusqu'en 1970. Puis un repos bien mérité l'attend chez les Pères du Très Saint-Sacrement à Québec. Actuellement, son état de santé l'oblige à demeurer au Centre Hospitalier Saint-Augustin à Courville, mais nous savons que son cœur demeure attaché à Saint-Jean. Avec le patron de la paroisse, saint Jean de la Lande, qu'il a tant invoqué tout au long de son ministère chez nous, l'abbé Tanguay peut être fier de « sa » belle petite paroisse !

L'abbé Thomas-Philippe Cloutier

26 septembre 1948

au

24 octobre 1954

La Providence nous sert bien en nous envoyant Thomas-Philippe Cloutier, un prêtre extrêmement sympathique et chaleureux.

La paroisse de Saint-Joseph a été le berceau de cet homme de grand mérite qui, après ses études classiques et ses années au Grand Séminaire, reçoit le sacrement de l'ordre en 1926.

Tout d'abord nommé vicaire à Notre-Dame-de-Lévis, il se consacre à l'enseignement au Collège de Lévis. En 1934, il devient professeur de philosophie au couvent Jésus-Marie de Sillery. Dix ans plus tard, on le retrouve à l'École Normale de Beauceville où il est principal et aumônier. Il obtient sa première cure en 1948 à Saint-Jean-de-la-Lande.¹

Le 26 septembre, l'abbé Cloutier est intronisé chez nous ; vingt-cinq prêtres sont présents. Dès son arrivée, les gens sont conquis et émus par les paroles qu'il prononce dans son discours d'installation : « Paix et justice dans la charité, voilà ce que j'apporte à tous ceux qui me sont confiés. Toutes mes forces, je les dépenserai pour la gloire de Dieu et le bien de vos âmes, vous assistant dans vos besoins, peines, difficultés... » Ces paroles, il les a vécues par son exemple de charité.

Charité dans les paroles : Jamais on ne l'entend parler en mal de quelqu'un. Il nous dit : « Que dix personnes parlent en mal de quelqu'un, je ne le croirai pas, mais emmenez-m'en une seule qui parle en bien et je la croirai sur-le-champ. »

Charité en actes : Pour lui, il n'y a ni forts, ni faibles, ni pauvres, ni riches. Il s'intéresse à chacun, vieux ou jeunes, miséreux, ivrognes... Il voit en chacun son frère dans le Christ.

Son grand amour de la Vierge le fait présider à de belles réunions de prières, plus spécialement pendant le mois de Marie. Il tient à ce que l'autel de Marie soit majestueusement

¹ Renseignements puisés dans l'Éclaireur-Progrès, janvier 1967.

décoré : baldaquin drapé de soie bleu pâle et blanche, fleurs en quantité, illumination, etc. Les chants à la Sainte Vierge sont à l'honneur. Pendant le mois de mai, on se rend à divers endroits dans la paroisse pour prier. On installe une statue de Marie qu'on décore de son mieux et les gens du rang s'y rendent en procession. Le curé récite des prières, on chante et après un sermon toujours touchant, on se quitte pour accomplir son devoir le plus correctement possible.

Les enfants sont pour lui des êtres purs et attachants qu'il cite souvent en exemple. Pour eux, il organise chaque année, après les réjouissances du temps des Fêtes une cérémonie spéciale : la bénédiction des enfants. Il s'adresse à eux comme un bon père, leur parle de Jésus dont il fait visiter la crèche. L'ange qui salue près de la crèche, que nous pouvons encore revoir à chaque année, impressionne beaucoup les enfants lorsqu'ils lui offrent leurs sous.

Le carême est un temps fort pour ce prédicateur hors pair. Chaque soir amène beaucoup de gens. Le curé monte en chaire et dit : « Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le ». Il a le don de faire recueillir les fidèles. Quand vient le temps d'une prière spéciale de pardon, de remerciement ou de louange, on ferme les lumières dans la nef. Il n'est pas rare d'entendre des reniflements dans l'assemblée tellement ses paroles touchent jusqu'au fond de l'âme quand ce n'est pas le curé lui-même qui est ému aux larmes en s'adressant à son Dieu, d'une voix tremblante, implorante. Cette foi profonde qui l'anime et le fait tourner vers le Tabernacle pour interpeller et implorer Dieu tout comme s'il était en personne devant lui, cette foi ne pourra jamais disparaître de la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Sa grande bonté le suit partout. Sa vie parmi nous est un témoignage continu et soutenu de cet amour qu'il vit dans le don de lui-même. Son amour pour les malades se traduit par des visites ; pour les pauvres par des aumônes.

Les différentes organisations paroissiales étant déjà en place, celui-ci sait les encourager et les appuyer.

Son dernier sermon, lorsqu'il nous quitte, nous le fait reconnaître tel qu'il était. Nous avons trouvé cet adieu écrit de la main de l'abbé Cloutier dans le « Livre de prônes », en date du 24 octobre 1954. Nous nous permettons de le reproduire intégralement.

« Je quitte ma paroisse aujourd'hui même pour prendre charge de la paroisse de Saint-Martin. Je demande à Dieu, chers paroissiens, de vous garder à Lui pour le temps et pour l'éternité. Restez unis par les deux liens de la justice et de la charité que je vous ai prêchées avec toute l'ardeur de mon âme.

« Pour cela, respectez et aimez votre nouveau curé comme vous m'avez respecté et aimé.

« Profitez de la Sainte Messe et de la Communion pour trouver la force et le courage d'être fidèles à observer ce que Dieu vous demande personnellement pour votre travail et dans vos épreuves.

« Soyez fidèles aux dimanches qui vous sont assignés par les différentes associations de notre paroisse.

« Aimez-vous les uns les autres comme Jésus-Christ vous a aimés et comme je me suis efforcé de vous aimer.

« Ne refusez pas à Dieu les sacrifices qu'Il vous demande pour lui donner des vocations sacerdotales et religieuses.

« Ayez une grande dévotion à la Sainte Vierge notre bonne sainte Mère du Ciel.

« Merci pour tout le bonheur que vous m'avez donné pendant les six années que j'ai vécues parmi vous.

« Continuez-moi vos prières comme je vous assure des miennes.

« Que notre lieu de rencontre par la pensée et par le cœur soit surtout au Saint sacrifice de la messe, en attendant le jour de nous rencontrer éternellement au Ciel.

« Je vous bénis de tout mon cœur en faisant passer cette bénédiction par les mains de la douce Vierge Marie.

« Je vous remercie de tout cœur pour tout ce que vous avez fait pour moi, plus particulièrement pour les beaux cadeaux d'hier matin et de ce matin ; l'église a été remplie à chaque fois ; tout le monde sans exception est venu communier à mes intentions.

« Une chose que je vous demande avant de partir : aimez et vénérez votre nouveau curé comme vous m'avez aimé et

vénéré; il sera très heureux de se trouver parmi vous. Donnez-lui autant de bonheur que j'ai de peine à vous quitter.»

Saint-Martin le reçoit avec joie; mais la mort le leur ravit le 13 janvier 1967 à l'âge de soixante-six ans; à leur tour, ces gens pleurent ce bon père.

L'abbé Henri Labrecque

31 octobre 1954

au

17 juin 1973

En octobre 1954 arrive notre troisième curé: l'abbé Henri Labrecque. La cérémonie d'intronisation est présidée par l'abbé Édouard Beaudouin, vicaire forain. On remarque la présence de vingt et un prêtres parmi lesquels les anciens curés de Saint-Jean et l'abbé Laurent Labrecque du Séminaire de Saint-Georges, frère du nouveau curé. Ce dernier viendra ensuite occasionnellement dans la paroisse pour aider son frère.

L'abbé Labrecque est né le 12 juillet 1906 à Lambton. Sa famille se compose de quatre garçons et de deux filles, tous encore vivants. Ses parents sont cultivateurs. Il fréquente l'école de rang pendant sept ans et on le retrouve ensuite au Collège de Beauceville; il poursuit ses études classiques au Séminaire Saint-Victor de 1922 à 1929.

Après ses études en théologie au Grand Séminaire de Québec, il reçoit l'ordination au printemps 1933. L'abbé Labrecque devient alors professeur de langues (français, anglais, latin et grec) jusqu'à ce qu'il devienne notre curé.

Sa formation remarquable fait de lui un homme de sciences. Malgré sa cure, il donne des cours d'anglais aux adultes de Saint-Jean pendant quelque temps. En septembre 1963, il est aussi aumônier à l'école Notre-Dame-de-la-Trinité tous les mardis et mercredis.

Perfectionniste et fin psychologue ayant un esprit analytique hors pair, il décèle rapidement les inquiétudes et préoccupations de ses fidèles qu'il encourage et stimule. Homme

possédant un jugement sain, il sait diriger adéquatement ceux qui se confient à lui. Bien des jeunes ont trouvé auprès de lui un guide sûr.

D'une ténacité rare et bon administrateur, il sait affronter les problèmes financiers de la fabrique. Sous sa cure a lieu une première rénovation de l'église. Fier et s'encombrant peu de choses superflues, il aime que tout soit propre et bien tenu ; le cimetière aussi a droit à une toilette.

Quant à notre orgue devenu désuet, notre pasteur fait des démarches à Sherbrooke, toujours avec l'appui des marguilliers, pour acheter un instrument plus moderne qui nous donne encore aujourd'hui de bons services. Nous avons aussi des problèmes avec le système de son ; il s'en occupe pour un meilleur rendement.

Une de ses préoccupations principales étant l'instruction, l'abbé Labrecque s'implique afin d'obtenir une école neuve. Après de nombreuses démarches, l'école Notre-Dame-des-Écoles est enfin inaugurée en 1959 à la grande fierté du curé.

Il milite également pour l'obtention d'une patinoire ; il aime que les jeunes s'amuse saine ment. À l'école, les élèves reçoivent régulièrement sa visite. De plus, il accorde une attention spéciale aux couples en difficulté.

Le nouveau liturgique amène bien des bouleversements et des adaptations : on doit remplacer le maître-autel par une table liturgique ; la chaire disparaît ainsi que les statues situées de chaque côté de la nef. Bien des personnes âgées voient leur saint descendre de son piédestal avec regret ! Comme le dit M. le curé, l'important c'est le Christ, c'est Lui la base de notre religion.

Pour se détendre, il passe de nombreuses heures dans la lecture des livres de la bibliothèque qu'il a aménagée au presbytère ; dans un fauteuil confortable, les heures s'écoulent agréablement quoique la solitude lui pèse parfois.

Toujours pour être en meilleure forme, notre pasteur s'adonne au sport tout au long de son ministère : ski de randonnée à travers les champs, chasse ou encore jardinage

à son chalet de Lambton. Il adore aussi se balader dans son auto qu'il chérit et astique. « C'est ma femme », dit-il. Aussi régulièrement, un « char » neuf, aux couleurs mode, fait son apparition. C'est une chance que les maris ne changent pas périodiquement leur femme ; eux, ils auraient des problèmes !

Ayant une santé déjà précaire, à la suite d'un malencontreux accident, il doit être hospitalisé trois semaines. Son état de santé ne s'améliorant pas, il donne sa démission et laisse à un autre prêtre le soin de diriger les fidèles dont il a été le pasteur pendant dix-neuf ans.

L'abbé Labrecque se retire donc au Séminaire Saint-Georges en 1973, puis demeure deux ans à Sherbrooke et finalement revient dans la Beauce à Saint-Victor où on le retrouve actuellement à l'Aube Nouvelle.

L'abbé Luc Grenier

17 juin 1973
 au
 15 janvier 1977

Un prêtre dynamique de quarante-trois ans nous arrive en juin 1973 : l'abbé Luc Grenier, fils de Edmond Grenier et de Exilia Gilbert.

Ses études se terminent au Grand Séminaire de Québec où il est élevé au sacerdoce le 27 mai 1956. Pendant cinq ans, les étudiants du Collège de Lévis le connaissent comme professeur de français, latin et religion. L'année 1961 l'amène comme vicaire à Saint-Gédéon jusqu'en 1965 puis à Saint-Thomas-de-Villeneuve alors que notre premier pasteur y est curé.

En 1968, il devient secrétaire-animateur de la région Chaudière, poste qu'il avait occupé antérieurement pendant deux ans dans la région Orléans alors qu'il assurait le vicariat à Villeneuve. Il met sur pied le Secrétariat régional de la Pastorale à Saint-Georges en 1968.

Avant de prendre une cure, l'abbé Grenier, à travers ses différentes charges, s'occupe des loisirs, de la Jeunesse Rurale

Catholique, du Service de Préparation au Mariage. Il est aussi aumônier de diverses associations.

Cet homme plein de ressources vient donc vivre avec nous. Il est assisté d'une animatrice de pastorale, Sœur Solange Deblois des religieuses de la Charité de Saint-Louis. Dès son arrivée, il a à cœur de partager sa responsabilité paroissiale avec ses marguilliers et son Conseil paroissial de pastorale.

Préoccupé de la formation morale de ses ouailles, il donne des cours de recyclage de la foi, en collaboration avec l'animatrice, à un grand nombre d'adultes qui reçoivent le dernier soir le sacrement du Pardon s'ils le désirent. Une fête d'amitié clôt ces cours très appréciés.

Tout en se préoccupant des valeurs spirituelles, il ne délaisse pas pour autant le côté matériel. Le 21 octobre 1973, le feuillet paroissial, l'Attisée, outil précieux d'information toujours bien apprécié, connaît sa première impression. Avec les marguilliers, il met sur pied une souscription volontaire pour la restauration de l'église qui s'avère une grande réussite.

Il encourage fortement la participation à la vie liturgique ; c'est sous son règne que la communion commence à être distribuée par les laïcs. La décoration de l'église attire son attention, plus particulièrement à l'occasion de Noël. C'est ainsi que nous pouvons admirer chaque année une crèche avec des personnages qui semblent réels, faits avec des poupées habillées par des dames aux doigts de fée. Le coin de la crèche de notre église vaut la peine d'être vu !

Toujours en quête d'amélioration, il entoure la messe du sacrement du Mariage de gestes symboliques ; l'abbé Grenier désire que cette journée soit une des plus belles pour les nouveaux mariés. Les anniversaires de mariage reçoivent aussi une grande attention de sa part. À chaque année, ceux qui célèbrent un anniversaire de mariage renouvellent leurs engagements devant leurs parents et amis lors d'une messe spéciale.

Après avoir participé à la fondation du Club de l'Âge d'Or, il n'oubliera pas les membres ; eux aussi ont leur

dimanche à chaque année. On se souvient également de sa délicate attention envers les personnes âgées ou malades alors placées dans le chœur de l'église à qui, lors d'une cérémonie spéciale, il administre le sacrement de l'Extrême-Onction.

Il est très attentif aux épreuves de ses paroissiens. Nous l'avons vu retrousser ses manches et participer aux corvées après des incendies. Sa grande sensibilité lors de plusieurs décès fait qu'il partage de très près la douleur des familles éprouvées.

Menant de front son travail tant au niveau régional qu'au niveau paroissial, la santé de l'abbé Grenier reçoit les contre-coups de ce double emploi. En janvier 1977, il choisit de se consacrer uniquement à la région. La coresponsabilité fut toujours une de ses plus grandes préoccupations; aussi à son départ, les responsables paroissiaux de la pastorale, avec l'abbé Goderic Blanchet nommé par l'évêque comme administrateur, purent assumer l'animation de la paroisse en attendant la nomination d'un nouveau curé.

Actuellement, M. l'abbé Grenier est toujours secrétaire-animateur de la région Chaudière, responsable de l'équipe d'animation qui est sous la direction du Conseil Régional de Pastorale.

Père Armand Chaumont, jésuite

16 avril 1977

au

25 juin 1980

Dans un village à vingt-cinq milles au nord de Montréal naît Armand, le 20 décembre 1924. Il est le fils d'Alphonse Chaumont et de Ténestine Racine. Il fait partie d'une famille nombreuse: onze enfants dont sept garçons et quatre filles.

Il mène à bien ses études classiques à Sainte-Thérèse et ensuite à Montréal au Scholasticat de l'Immaculée-Conception. Le 21 juin 1957, il est ordonné prêtre par le Cardinal Léger et devient professeur pendant quinze ans au Collège Brébeuf à Montréal. La troupe scoutie profite aussi de sa présence.

Le Père Chaumont s'amène ensuite dans la Beauce pour une première fois comme animateur à Beauceville. Il se rend ensuite à Chicoutimi pour une période de quatre ans.

De retour dans la Beauce en 1976, il séjourne tour à tour à l'Assomption, à Saint-Philibert et vient desservir la paroisse de Saint-Jean en avril 1977.

Son règne plutôt court (il n'est demeuré que trois ans parmi nous) a laissé l'image d'un homme disponible et humain. Avec lui, on s'en tient à l'essentiel ; ses sermons sont consistants, précis et courts. « Peu mais bien » est sa devise.

Tout en cumulant d'autres fonctions qui lui sont assignées comme aumônier, il prend le temps de rendre visite à tous ses paroissiens. Sa grande simplicité, qualité qui le caractérise, le fait accepter et aimer de ses paroissiens dès son arrivée. Le moindre événement le pousse à rencontrer personnellement les intéressés que ce soit pour un baptême, un mariage, un accident, etc.

Son amour pour les enfants ne passe pas inaperçu. Les petits vont même le voir au presbytère et l'entourent lorsqu'ils le voient circuler sur la rue. Ils se sentent aimés et accueillis.

Le comité paroissial de pastorale a grandement bénéficié de ses adroites directives. Toujours avec cordialité et simplicité, il sait dégager l'essentiel lors des rencontres avec le groupe.

Prêtre serein, très humble, il ne veut pas être fêté de quelque manière que ce soit lorsqu'il nous annonce son départ. Aussi, c'est à l'occasion de la messe, lors de l'Offertoire, que ses paroissiens le remercient et lui offrent au moins un petit souvenir pour manifester leur appréciation et leur reconnaissance.

Il est maintenant curé à Notre-Dame-des-Pins et nous sommes certains que ses nouveaux paroissiens ont su apprécier cet ami dont le souvenir rappelle sa grande bonté.

L'abbé Charles Cloutier

25 juin 1980...

Depuis quelques mois notre curé est l'abbé Charles Cloutier.

Né à Saint-Frédéric-de-Beauce le 20 octobre 1924, il est élevé au sacerdoce par le Cardinal Roy le 3 juin 1951. Vicaire à Saint-Éphrem de 1952 à 1956, il assure ensuite le vicariat à Saint-Alphonse-de-Thetford-Mines jusqu'en 1964. Entre les années 1964 et 1969, il est aumônier diocésain de la J.O.C. et J.O.C. féminine ainsi que des Enfants de Marie, à Québec. Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Lévis le reçoit pour sa première cure en 1967.

Deux ans plus tard, il obtient la cure de Saint-Calixte-de-Plessisville jusqu'en 1980 alors que le cardinal Roy le nomme curé de deux paroisses : Saint-Georges-Ouest et Saint-Jean-de-la-Lande, avec l'assistance de deux vicaires ainsi que d'une animatrice de pastorale, Sœur Marie-Paule Vachon des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie. Celle-ci demeure en permanence à notre presbytère. Même si nous n'avons pas de prêtre résident, la messe est célébrée tous les soirs de la semaine par l'un ou l'autre des trois prêtres responsables.

Soucieux de la formation et de l'éducation spirituelle des fidèles de Saint-Jean, notre curé vient dans la paroisse dès que le besoin s'en fait sentir. Il suit de très près la formation de la conscience des petits qui se préparent à recevoir pour la première fois la communion et s'assure que les parents sauront épauler leurs enfants en les préparant adéquatement.

Pour les membres du Conseil paroissial, il se révèle un guide sûr. Sa foi profonde sait nous interpeller face à notre engagement baptismal. Nous percevons que sa préoccupation principale est d'être pasteur des âmes et il s'engage avec optimisme et dynamisme. Dans ses homélies, ses exemples ont pour source la vie courante, tout comme le faisait Jésus lorsqu'il prêchait en Galilée.

Le grand dévouement que nous connaissons à l'abbé Cloutier lui est sûrement précieux dans sa tâche de pasteur.

Son vif intérêt pour la famille saura certainement guider les couples de la paroisse.

Même si l'abbé Cloutier est parmi nous depuis peu, nous apprécions grandement sa disponibilité et nous sommes assurés que sa présence parmi nous sera un enrichissement pour notre communauté.

NOS VICAIRES

L'abbé Roger Vachon :

Roger Vachon est né à East-Broughton le 15 octobre 1936. Ses parents sont Odilon Vachon et Alice Rosa. Deuxième d'une famille de douze enfants, il fait ses études au Séminaire de Saint-Georges de 1950 à 1958 et les termine au Grand Séminaire de Québec.

Ordonné prêtre le 21 juin 1962, son année de pastorale se passe à Saint-Pie X, à Québec. Ensuite l'abbé Vachon enseigne au Séminaire de Saint-Georges durant deux ans.

Le 6 septembre 1965, son évêque le désigne comme vicaire de Saint-Zacharie ; il y restera jusqu'au 19 juillet 1970. Depuis cette date, il est vicaire à Saint-Georges-Ouest. C'est en juin 1980 qu'il accepte d'être aussi vicaire à Saint-Jean.

D'une douceur sans égale, chaleureux, l'abbé Vachon s'est déjà acquis bien des amis. Son jugement sain, sa foi immense, ses sermons au sens profond aident les fidèles à cheminer. Sa présence parmi nous est grandement appréciée.

L'abbé Gérard Sylvain :

Gérard Sylvain naît le 27 mai 1941 à Sainte-Marie-de-Beauce. Il étudie huit ans au Séminaire de Saint-Georges et après quatre ans d'études au Grand Séminaire, il est ordonné prêtre le 4 juin 1962 par le Cardinal Roy, à la Cité universitaire de Québec.

Nous le retrouvons au Séminaire de Saint-Georges comme professeur; il enseigne aux niveaux secondaire et collégial, principalement la catéchèse. Saint-Elzéar le connaît aussi en tant que vicaire dominical. À partir de 1976, il est vicaire à Saint-Georges-Ouest et quatre ans plus tard, il devient en plus vicaire de Saint-Jean-de-la-Lande.

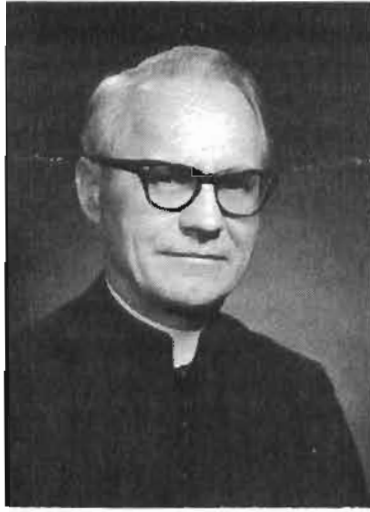
Homme dynamique et engagé, il a le souci des couples. Fin psychologue, il s'intéresse aussi aux parents face à l'éducation de leurs enfants. L'abbé Sylvain a suivi les cours de « Parents efficaces » et sait ainsi mieux discerner les problèmes entre générations et conseiller judicieusement les parents aux prises avec des enfants difficiles.



L'abbé Donat Tanguay. 17 novembre 1930 au 26 septembre 1948.



L'abbé Thomas-Philippe Cloutier, 26 septembre 1948 au 24 octobre 1954.



L'abbé Henri Labrecque. 31 octobre 1954 au 17 juin 1973.



L'abbé Luc Grenier, 17 juin 1973 au 15 janvier 1977.



Père Armand Chaumont, S.J., 16 avril 1977 au 25 juin 1980.



L'abbé Charles Cloutier, 25 juin 1980 à...



L'abbé Roger Vachon, vicaire. 25 juin 1980 à...



L'abbé Gérard Sylvain, vicaire. 25 juin 1980 à...

NOS CROIX DE CHEMIN

Même si les croix de chemin sont devenues très rares aujourd'hui, notre paroisse en compte encore quatre qui se dressent fièrement vers le ciel. Nous vous relatons le plus fidèlement possible l'histoire de nos croix dans l'espoir que des efforts seront faits pour sauvegarder ces symboles de notre foi. Les convictions religieuses de nos gens les ont poussés à élever des croix aux quatre coins de la paroisse et ces lieux de rencontres ont eu certainement une portée sociale nécessaire aux échanges et à la fraternisation des familles du même bout de rang.

Croix du rang Saint-Jean

Peu de gens se souviennent de la croix de chemin qui était érigée sur la terre de M. Joseph Labbé, à l'endroit où demeure présentement M. Antoine Rodrigue. Cette croix aurait été plantée près du chemin à côté d'un érable avant 1900 et une

petite clôture l'entourait. M. Labbé en aurait fait la réparation vers les années 1920. Des gens dignes de foi se rappellent s'être rendus au pied de cette croix avec leur famille pour y prier.

Lorsque se fit l'élargissement du chemin, la croix fut démolie et ne fut malheureusement pas remplacée.

Croix de Sainte-Évelyne

Une croix se dresse toujours sur le terrain de M. Gaétan Théberge. M. Thomas Busque fit la première croix en 1938 et M. Georges Duval la refit à neuf en la laissant sur la terre de Madame Thomas Busque. Une bénédiction eut lieu le 3 juillet par l'abbé Tanguay qui nous en fait le récit :

« La cérémonie à laquelle participent à peu près 75 personnes commence à trois heures. Mlle Gertrude Duval, institutrice de Sainte-Évelyne a exercé des cantiques avec ses enfants. On a installé l'harmonium sous les arbres devant la maison de Mme Busque. On chante un cantique puis le curé bénit la croix, ensuite on chante un autre cantique. Deux chantres entonnent l'hymne « O Crux ave spes unica ». Le curé félicite les gens de leur bel esprit de foi en élevant cette croix qui va continuer de veiller sur tout le rang ».

Cette croix se détériora assez rapidement ; les gens du rang se cotisèrent au début des années 60 et la firent refaire par M. Dominique Roy de Saint-Jean.

Une autre croix, plus petite, est faite par M. Georges Duval pour l'école du Haut-Sainte-Évelyne. En 1942, alors que les jeunes hommes sont conscrits, madame Duval organise des processions tous les dimanches soirs et parfois même sur semaine d'une croix à l'autre ; on récite le chapelet, on prie, on chante. Tous font cette procession pour la fin de la guerre.

Croix du haut du rang

À l'automne de 1919, M. Adolphe Turcotte, frère de Thomas, eut la malchance de se casser une jambe tout près de sa maison. Il fit alors la promesse d'ériger une croix si sa



Bénédition de la croix de chemin érigée chez Georges-Aimé Roy, lors de la rénovation en 1950. Photo fournie par Monsieur Thomas Turcotte.

jambe guérissait suffisamment pour lui permettre de marcher sans trop de difficulté.

M. Charles Bureau, menuisier, eut la responsabilité de faire cette croix. M. Turcotte s'occupa de l'entretien de « sa » croix jusqu'à ce que la terre soit vendue à M. Alfred Roy, et revendue en 1942 à M. Georges-Aimé Roy. Ce dernier, huit ans plus tard, en fit la rénovation avec Dominique Roy en lui laissant sa charpente originale. Depuis, la famille Roy lui assure une toilette neuve en la peignant de temps à autre.

La première bénédiction de cette croix fut faite par le curé de Saint-Benoit, l'abbé Joseph Houde. Une deuxième bénédiction, après la rénovation, fut donnée par l'abbé Thomas-Philippe Cloutier.

Souvent, aux mois de mai et juin, les familles de l'arrondissement, après les travaux de la ferme y compris la « traite » des vaches, se rendent à la croix noire du chemin pour réciter le chapelet avec le curé de la paroisse.

La Croix du rang 4

Il semble que cette croix aurait été érigée entre les années 1930 et 1935, sur le terrain appartenant alors à M. Majorique Poulin qui en assumait l'entretien pendant une longue période.

Aujourd'hui, elle est toujours dressée au même endroit sur le terrain dont M. Bertrand Boutin est propriétaire. Ce dernier en assure l'entretien.

Croix du rang de la Montagne

Un jour, M. Pierre Mathieu fit la promesse de planter une croix dans ce rang s'il obtenait un terrain du ministère de la Colonisation. L'ayant obtenu, il érigea la croix que nous connaissons.

La bénédiction fut faite en septembre 1920 par le curé de Saint-Benoît, l'abbé Joseph Houde. Plusieurs personnes venues de Saint-Martin et Saint-Benoît assistaient à la bénédiction. M. le curé, dans son sermon, encouragea les jeunes colons à ne pas avoir peur de l'ouvrage et des nombreux sacrifices à faire pour le défrichement de leurs lots.

Par la suite, elle fut reconstruite par M. Odilon Doyon qui avait acquis ce terrain. L'entretien fut continué par son garçon, Ernest et ensuite par M. Denis Lachance chez qui elle se trouve encore. Pendant plusieurs années, elle fut le rendez-vous des familles pour y prier et chanter.

Nos croix de chemin

Le long du chemin
 Nos pères ont planté, de distance en distance
 De hautes croix de bois qui sont nos parchemins
 À genoux à leurs pieds
 Ils venaient implorer la divine assistance
 Pour que le champ nouveau donnât subsistance
 Et que l'humble foyer eût d'heureux lendemains.

Elles sont là toujours sous l'azur ou l'averse
 Et pour que nos enfants aient des abris sacrés,
 On les remet debout quand le temps les renverse.

P. LEMAY, *Les gouttelettes.*

PRATIQUES RELIGIEUSES

Cette partie se veut un retour en arrière comme dans les autres domaines. Si nous nous arrêtons sur les coutumes religieuses, c'est simplement parce qu'elles occupaient une grande place dans la vie de nos aînés.

Grâce aux témoignages de nombreuses personnes qui ont confirmé nos souvenirs, nous pouvons vous livrer ce qui caractérisait la vie religieuse de ceux qui furent les premiers à fréquenter notre église.

Notre tour d'horizon qui débute aux années 1930 suit l'ordre de la fréquence des coutumes ainsi que le calendrier liturgique.

Dimanches et fêtes d'obligations

L'assistance aux messes du dimanche étant obligatoire ainsi qu'aux fêtes d'obligations alors plus nombreuses qu'aujourd'hui, les gens de Saint-Jean s'entassaient dans leur voiture et se rendent à l'église. D'autres fêtes telles la Chandeleur, Sainte-Anne, l'Assomption, la Toussaint, etc., leur sont chères.

À ces offices, toutes les prières sont récitées en latin et le prêtre a le dos tourné au peuple. Les servants répondent en latin; plusieurs se souviennent encore de leurs réponses de messe. Les chantres peuvent, au début et à la fin du Saint Sacrifice, entonner des chants en français, adaptés à la fête du jour. Dans le chœur, les bancs disposés le long des deux murs

sont remplis d'enfants de chœur habillés d'un surplis blanc sur une jupe noire.

Plusieurs paroissiens suivent la messe dans leur missel tandis que d'autres récitent leur chapelet. Rappelons-nous que jusqu'aux années 1940, la communion ne se donne pas pendant la messe mais avant le début de l'office du dimanche, vers sept heures ou sept heures trente. Devant être à jeun depuis minuit, nos cultivateurs se lèvent vers quatre heures du matin, font leur « train », s'amènent à l'église pour se confesser s'ils le désirent et communier. Alors ils vont soit au bureau de poste soit au magasin général avaler quelques bouchées. La messe est chantée après cette demi-heure d'arrêt. Forte de l'avis de l'abbé Alfred Quirion, une famille brise cette tradition en commençant à communier durant la messe. Peu à peu, non sans réticence, d'autres se joignent à elle.

Quelques années plus tard, la période d'abstinence de nourriture et d'eau avant la communion est diminuée à trois heures, puis à une heure pour la nourriture, les liquides devenant permis en tout temps.

La durée des messes du dimanche et fêtes d'obligations est d'environ une heure trente minutes. Pendant les premières années de la fondation de la paroisse, immédiatement après la messe commencent les Vêpres, partie de l'office divin. Les prières de supplications et les psaumes se succèdent pour se terminer par le Salut du Saint-Sacrement avec le traditionnel « Tantum Ergo ». Avec le temps, les Vêpres seront reportées à trois heures de l'après-midi.

Cette sortie du dimanche, souvent la seule de la semaine, permet également de se communiquer les nouvelles. À la sortie de l'église, on s'attarde sur le perron, on s'informe de la santé de l'un, de la récolte de sirop d'érable de l'autre, etc. On bavarde à qui mieux. Sans radio, ni téléphone, ni électricité, c'est avec hâte qu'on attend ce moment. À travers les années, notre paroisse a conservé cette habitude, même si les moyens de communication sont devenus nombreux et qu'il y a une messe dominicale le samedi soir, nos gens aiment encore

flâner quelques minutes après la messe sur le perron. Ça demeure une caractéristique des villages comme le nôtre.

Quelquefois durant l'année et principalement au mois de novembre, on fait la criée pour les âmes à la sortie de la messe sur le perron de l'église. On y vend surtout des produits de la ferme et parfois, le printemps, des petits cochons. Cette vente publique aux enchères sert à la célébration de messes pour les âmes délaissées du purgatoire. Nos crieurs, MM. Hormidas Busque, Alfred Rodrigue et Lucien Cloutier font valoir leur voix jusque vers les années 1950.

Chemin de la croix (indulgences)

Le chemin de la croix est la principale dévotion à la passion de Notre Seigneur. Il consiste à méditer devant quatorze stations, sur les souffrances et la mort du divin Rédempteur.

Un grand nombre de personnes font tous les dimanches le chemin de la croix soit avant ou après la messe en n'oubliant pas le Vendredi Saint, à 3 heures. Il y a d'abord une prière préparatoire au bas de l'autel. À chaque station, la méditation commence après le salut : « Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre Sainte Croix ». Suit une réflexion sur une tranche de la passion du Christ, la récitation d'un Pater, d'un Ave et d'un Gloria pour finir par « que par la miséricorde de Dieu, les âmes des fidèles défunts reposent en paix. »

Les indulgences prennent une grande place dans les dévotions de nos parents. Depuis le premier novembre à midi jusqu'au soir du 2 novembre, on peut gagner une indulgence plénière « toties quoties » applicable uniquement aux âmes du purgatoire, aux conditions ordinaires de la confession, communion, visite d'église et récitation d'un Pater, d'un Ave et d'un Gloria aux intentions du Souverain Pontife. Pour obtenir le plus d'indulgences possible, ce même jour, les paroissiens, après avoir récité une première fois les prières requises, sortent à l'extérieur de l'église, entrent à nouveau,

recommencent les prières et ressortent. Chaque fois compte pour une visite à l'église. Les indulgences s'accumulent ainsi dans un va-et-vient continu.

Premier vendredi du mois

Jour consacré au Sacré-Cœur, très nombreux sont ceux qui autrefois se rendaient à l'église ce jour-là. Les paroissiens viennent à la messe le matin, communient et reviennent le soir pour l'heure sainte à sept heures. Il y a un sermon d'environ quarante-cinq minutes suivi du « Tantum Ergo ».

La dévotion au Sacré-Cœur est grande ; dans presque tous les foyers, l'image ou la statue du Cœur Sacré est en évidence.

Quatre-Temps

Quatre fois par année, nous avons les Quatre-Temps, période de trois jours de jeûne, appelés jours maigres, les mercredi, vendredi et samedi de la première semaine de chaque saison avec abstinence complète le vendredi comme aux vigiles des fêtes d'obligations et abstinence partielle les deux autres jours, c'est-à-dire qu'il est permis de faire gras à un seul repas.

Des messes propres à ces jours sont célébrées lors des Quatre-Temps institués par l'Église principalement pour remercier Dieu des bienfaits reçus pendant la saison écoulée et attirer la bénédiction du ciel sur la nouvelle.

Retraite paroissiale

À partir des années 1930, à tous les deux ans à peu près, en un temps propice pour la majorité des paroissiens, nous avons la retraite paroissiale qui s'échelonne sur une période d'une semaine. D'habitude divisés en groupe avec chacun leur soir, les hommes, les femmes et les jeunes filles se font une obligation de suivre les exercices. En octobre 1938, on peut

noter la présence de deux cents hommes et jeunes gens qui suivent la retraite. Elle débute le dimanche par un sermon s'adressant à tout le monde. À ce sermon, il y a insistance sur les peines de l'enfer, à tel point que beaucoup se croient damnés à jamais. Une homélie sur la miséricorde de Dieu fait oublier quelque peu cette peur de la damnation éternelle. C'est un bon moyen de faire réfléchir et qui prépare à une bonne confession. La période des confessions commence habituellement le troisième jour et des confesseurs des paroisses environnantes viennent donner un coup de main au pasteur.

Les sujets à la mode des sermons faits du haut de la chaire traitent des 6^e et 9^e commandements de Dieu. Le blasphème, la justice, les fréquentations, la prière, la mode, la tempérance, etc., sont d'autres sujets de sermons vus en détail.

Peu à peu, la durée de la retraite diminue et femmes et hommes sont présents aux mêmes prédications. Nous voyons également de gros groupes de paroissiens aller à différents endroits pour une retraite : Villa Manrèse pour les hommes et Sainte-Marie pour les femmes et jeunes filles.

Consécration au Sacré-Cœur

Suite à la demande de Léon XII en 1917 à l'effet de consacrer la paroisse au Sacré-Cœur² et réitérée par Mgr Omer Plante, notre conseil municipal accepte de répondre à cette demande par une résolution dont une copie est envoyée au curé et une autre à Mgr J.-Omer Plante, auxiliaire de Québec. « C'est un bel acte de foi de la part du conseil en ces temps où la foi baisse et où tous les événements sont bouleversés. Les communistes ont des adeptes partout. Il nous faut donc être sur nos gardes pour ne pas être engloutis comme la Russie », de dire l'abbé Tanguay qui exprime ainsi sa satisfaction.

La première consécration au Sacré-Cœur est faite par le maire Odilon Rodrigue, au mois de mars 1945. Par la suite, la

2. Vézina, Robert et P. Angers, *Histoire de Saint-Georges de Beauce*, p. 117.

consécration de la paroisse par les maires se fait plutôt au début de l'année nouvelle, le premier janvier. Le début des années 1960 voit la fin de cette belle coutume.

Temps du carême

Le Mercredi des Cendres débute une longue période de jeûne pour tous les adultes. Seuls sont exemptés les malades sur permission spéciale. Peu important le genre et le nombre d'heures de travail, le jeûne doit être suivi scrupuleusement par toutes les personnes de plus de vingt et un ans, sous peine de faute grave. Au repas du matin, il est permis de prendre deux onces de nourriture ; au dîner, considéré comme le repas principal, la viande est permise mais sans exagération, sauf le premier jour du carême et tous les vendredis de l'année, le poisson devenant alors l'aliment de substitution ; on doit encore compter les onces au dernier repas. On ne peut prendre aucun jus de fruit (ou autre), ni lait entre les repas.

Plusieurs années plus tard, on les permet ; l'exemption est aussi donnée à ceux qui ne peuvent suivre la loi du jeûne ou de l'abstinence sans nuire à leur santé ou sans se mettre dans l'incapacité de vaquer à leurs occupations ordinaires. Dans le doute, le confesseur tranche la question.

On voit aussi disparaître la privation de viande le vendredi.

Le concours de Pâques s'intercale dans la période du carême. Il débute le dimanche soir par une prédication habituellement axée sur les peines de l'enfer, suivie du Salut au Saint-Sacrement : exposition du Saint-Sacrement, de courte durée, accompagnée de chants et qui se clôt par une bénédiction faite par le prêtre avec l'ostensoir.

Jour de la commémoration de l'Eucharistie, le Jeudi Saint amène une foule assez nombreuse. Des cérémonies d'alors, rappelons-nous le lavement des pieds du prêtre par un petit servant alors que tous les enfants du chœur se déchaussent, geste d'humilité à l'exemple du Christ.

À la messe, au moment du « Gloria », les cloches retentissent à toute volée pour se taire ensuite en signe de deuil

jusqu'au « Gloria » du Samedi Saint, d'où l'expression « Les cloches sont parties pour Rome ».

L'office terminé, le célébrant, revêtu de la chape, apporte le Saint-Sacrement à un autel latéral où Il est exposé jusqu'au Vendredi Saint à trois heures. Pour la garde, des groupes s'organisent pour se succéder à toutes les heures. L'adoration est assurée par les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie, la Ligue du Sacré-Cœur ou par les Lacordaires et Jeanne-d'Arc, la dernière partie de la nuit étant réservée aux marguilliers anciens ou nouveaux.

La cérémonie du Vendredi Saint avait ceci de particulier : toutes les statues sont recouvertes de tissu violet de même que le grand Christ ; le célébrant, revêtu de noir, se couche sur un drap noir à l'entrée du chœur, la figure contre un oreiller et prie ainsi quelques minutes. **Après** le récit de la passion vient la vénération de la Croix **lorsque** le prêtre entonne le « Ecce Lignum Crucis ». Alors, comme le prêtre, chacun vient s'agenouiller devant la croix pour baiser les pieds du Christ. Le soir, à sept heures, on revient à l'église pour le chemin de la croix.

L'office du Samedi Saint, d'une durée de deux heures trente, est le plus long de l'année. Sur l'heure du midi, la période de jeûne se termine enfin.

Communion solennelle

À chaque année, au printemps, les enfants de 10 à 14 ans, alors en 6^e ou 7^e année, ont une période d'étude intense du petit catéchisme qui est enseigné par M. le curé. Pendant quatre semaines, les enfants de tous les rangs viennent à pied à l'église ; ainsi s'explique l'expression « marcher au catéchisme ». Ceux qui demeurent trop loin du village se trouvent un logis dans une famille parente ou amie établie près de l'église.

Ils écoutent le prêtre parler des préceptes de la religion et apprennent par cœur les réponses du petit catéchisme. Pendant ces années-là, les commandements de Dieu et de

l'Église sont sus sur le bout des doigts. Faisons l'énumération de ces derniers pour voir si nous en gardons au moins le souvenir :

1. Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.
2. Les dimanches, messes entendras, et les fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.
5. Quatre-Temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement.
6. Vendredi, chair ne mangeras, ni jours défendus mêmement.
7. Droits et dîmes tu paieras, à l'Église fidèlement.

Après l'instruction religieuse, les notes mises sur le certificat que chaque enfant reçoit, varient suivant l'ardeur qu'il a mise à étudier son catéchisme. Bien sûr, si on s'est permis quelques dissipations, la note diminue sensiblement.

Avant de continuer, écoutons notre curé nous parler de la première profession de foi célébrée dans la paroisse en 1934.³

« Ce matin du 30 juin, 31 enfants font leur communion solennelle. Le moment de la communion venu, les enfants se lèvent, avancent à la sainte table en rangs ; ils chantent "À ton autel, incomparable mère." Jeanne-d'Arc Grenier se rend à l'autel de la Vierge pour y lire l'acte de consécration.

« Mlle Lucienne Poulin chante le solo d'un cantique à Marie et Henri-Paul Morin, celui du renouvellement des promesses du baptême. Philippe Bureau lit les promesses sur les marches du chœur, puis deux par deux, les enfants montent faire leurs promesses dans le chœur, la main sur l'Évangile. Le curé demande aux parents de s'unir d'esprit et de cœur aux engagements que les enfants prennent. »

Le jour de la communion solennelle, les filles toutes vêtues de blanc (voile, robe, bas, parfois même les souliers), avec une couronne sur la tête, et les garçons avec brassard au bras, se dirigent vers l'avant de l'église, en procession et chandelle à la main pour se placer dans les premiers bancs, chacun de leur côté.

3. Manuscrit de l'abbé Tanguay, tome II.

Au cours de la grand-messe spéciale avec sermon de circonstance, les enfants reçoivent le petit scapulaire (pièce d'étoffe passée autour du cou et descendant sur le dos et la poitrine). Plus tard, pour des raisons de commodité, il sera remplacé par la médaille scapulaire.

Pour la majorité des garçons ainsi que pour bon nombre de filles, cette période marque la fin de leurs études.

Rogations

Les lundi, mardi et mercredi précédant l'Ascension sont les jours des Rogations, c'est-à-dire des jours de prières publiques coïncidant avec la fête de saint Marc. Ils attirent sur les champs la bénédiction divine. À cette occasion, le 25 avril, en plus de la grand-messe, il y a chant des litanies des Saints, soit au moment de la procession ou après. Quand la température le permet, nous faisons le tour de la statue du Sacré-Cœur, alors que le prêtre avec son goupillon asperge d'eau bénite le terrain foulé. Ce jour-là, il y a aussi bénédiction des graines de semence que les cultivateurs apportent dans des petits sacs pour les mélanger ensuite à leur semence.

Procession de la Fête-Dieu et du Sacré-Cœur

Qui ne se souvient pas ou n'a pas entendu parler de la procession de la Fête-Dieu? Chaque année, en juin, on prépare un reposoir chez un paroissien du village. On y met beaucoup de dévouement afin d'avoir un endroit digne pour recevoir le Saint-Sacrement. Une table recouverte d'un drap blanc sert d'autel; en arrière, un autre drap est suspendu pour cacher la façade de la maison. Des fleurs à profusion et de la verdure enjolivent le tout.

Mais laissons plutôt la parole à l'abbé Tanguay qui nous relate la première procession de la paroisse de juin 1934.⁴

Il y a trois beaux arches, un gros devant l'église, un petit chez M. Édouard Veilleux puis un troisième au coin de la route de la Montagne. Il y a un magnifique reposoir chez M. J.O. Caron,

4. Idem.

fabricant de beurre. Il y a des sapins de chaque côté du chemin, à tous les huit pieds. Il y a sept grands écriteaux soit au travers du chemin, soit sur les maisons. Parmi les décorations il y a même des anges.

Les chefs de groupe :

Mlle Émilie Morin,	pour les enfants
Mlle Yvonne Thibodeau,	pour les enfants
M. Albert Veilleux,	pour les jeunes gens
Mme Édouard Poulin,	pour les dames
M. Édouard Poulin,	pour les hommes

Ces chefs de groupe font prier leur monde entre les cantiques. Au reposoir, le chant est fait par le chœur des dames et des demoiselles. Ce chœur chante le Magnificat au moment où la procession se met en marche puis un cantique au retour à l'église. Le chœur des hommes entonne des hymnes et des cantiques sous la direction de M. André Breton, directeur de chant.

Comme servants nous avons Nazaire Roy qui porte la croix à la tête de la procession avec comme acolytes, Dominique Roy et Gérard Cloutier.

Porte-paniers: Gonzague Caron, Henri Poulin, Adrien Lessard, Oram Lapointe et Louis Grenier. Jérôme Rodrigue et Louis Poulin portent l'encensoir. Comme servants, nous avons Walter Busque et Antonio Grenier.

Voici l'ordre de la procession :

- | | |
|--|-------------------------|
| 1. La croix et les acolytes | 5. Les dames |
| 2. Les petits garçons
de chaque côté
du chemin | 6. Les hommes |
| 3. Les petites filles | 7. Les chantres |
| 4. Les jeunes gens | 8. Les enfants de chœur |
| | 9. Les fleuristes |
| | 10. Le dais |

Telle est notre procession.

Afin de rendre hommage au Cœur de Jésus, vers les années 1940, nous avons pour la première fois la procession du Sacré-Cœur avec flambeaux le vendredi soir, soit dix jours après la Fête-Dieu. Les participants avancent lentement dans une atmosphère de grande piété. Il n'y a pas le même décorum qu'à la Fête-Dieu. Le reposoir est plus simple mais une ferveur particulière se dégage de cette cérémonie que rend propice l'obscurité troublée par la lueur d'un grand nombre de flambeaux.

Au chapitre des dévotions, nous pouvons aussi mentionner les bénédicités et grâces avant et après les repas, le salut à la croix du chemin chaque fois qu'on passe devant, le port de médailles bénites, la prière en famille, etc., sans oublier la coutume qui veut que lorsque le prêtre va « porter le bon Dieu » à un malade, au son de la petite clochette, on se met à genoux, peu importe ce qu'on fait.

Le renouveau liturgique

De nombreux changements dans l'Église sont survenus depuis le début des années 1960 et plus précisément à partir de Vatican II. Des modifications qui s'avèrent nécessaires sont apportées; on a voulu favoriser aussi une plus grande responsabilité et participation du laïc.

Face à ces bouleversements que nous avons vécus, tant du point de vue liturgique qu'au niveau des personnes, on aura peut-être envie de dire que la religion a changé mais il faudra se rendre à l'évidence que les commandements de Dieu sont toujours les mêmes avec le même Évangile. Nous ne sommes plus à l'époque des voitures sur roues ou des charrues tirées par des bœufs mais bien en 1981, avec des moyens de transport autres, des horaires de travail différents, etc.

Dans sa bonté, l'Église, peuple de Dieu en marche, s'est adaptée elle aussi à l'évolution.

Même si tout n'a pas été dit, le fait de s'être attardé sur cette partie religieuse a sans doute éveillé de la nostalgie chez

les plus âgés ; parmi les plus jeunes des points d'interrogation ont peut-être été soulevés. D'autres, sceptiques, ajouteront qu'il y avait peut-être exagération mais qu'on pousse l'honnêteté jusqu'au bout et qu'on n'oublie pas de se replonger dans le contexte d'alors. Quoi qu'il en soit, on ne peut que constater que la religion, pour nos pères, était une réalité qui se traduisait par des actes, de façon très évidente.

NOS VOCATIONS RELIGIEUSES

Un jour, le Christ a dit : « Si tu veux être parfait va, vends tout ce que tu possèdes et suis-moi ». Plusieurs des nôtres ont entendu cet appel et y ont répondu. Nous vous présentons donc les religieuses et religieux des familles qui demeurent chez nous ou qui ont déjà vécu parmi nous, peu importent les années.

Père Marc-André Bourque

Fils de M. et Mme Irenée Bourque, né le 6 janvier 1931, entré en religion le 15 août 1953, ordonné chez les Pères Blancs à Québec le 1^{er} février 1958, le Père Bourque part pour l'Afrique le 9 décembre 1958 ; la maladie le fait revenir à Saint-Jean trois ans plus tard.

Le Père Marc-André vit son sacerdoce à travers ses souffrances. Son cœur demeure missionnaire et sa vie liée au Christ le garde serein et digne d'admiration.

L'abbé Alfred Quirion

Enfant de M. et Mme Olivier Quirion, il voit le jour à Saint-Georges le 21 janvier 1910. Après ses études au grand Séminaire de Québec, il est ordonné le 8 juin 1938.

Successivement vicaire à Saint-Isidore et Saint-Samuel, il est aumônier de l'Action Catholique de 1945 à 1951, puis curé



Père Marc-André Bourque.



L'abbé Alfred Quirion.



Soeur Emma Bureau.



Soeur Béatrice Bureau.



Sœur Cécile Bureau.



Sœur Marie-Ange Caron, Sœur Marie-Berthe Caron.



Sœur Gertrude Caron.



Sœur Jeannette Caron.

à Saint-Édouard, Alberta, où il exerce son ministère dans deux paroisses.

Pendant de nombreuses années, lors de visites à ses parents à Saint-Jean, les gens sont heureux de le retrouver comme prédicateur.

L'abbé Quirion meurt des suites de blessures par balles reçues lors d'un voyage à Brandon, Manitoba, le 9 janvier 1955. Son départ tragique le laisse regretté par tous ceux qui l'ont connu.

M. et Mme Johnny Bureau donnèrent trois de leurs filles à la vie religieuse; il s'agit de :

Sœur Emma Bureau

Emma entre chez les Religieuses Servantes du Saint-Cœur de Marie en 1922 (Sœur Marie-Auxiliatrice).

Après 45 années d'enseignement, elle est maintenant retirée dans un couvent à Beauport.

Sœur Béatrice Bureau

Béatrice porte le nom de Sœur Saint-Benoit à sa prise d'habit. Les Sœurs de l'Institut Sainte-Jeanne-d'Arc la reçoivent chez elles en 1932.

Aujourd'hui, elle enseigne la couture à Ottawa.

Sœur Cécile Bureau

Cécile se joint aux religieuses de l'Institut Sainte-Jeanne-d'Arc en 1939. Elle prend le nom de Sœur Rita.

Elle demeure maintenant à Ottawa et s'occupe des jeunes filles.

Sœur Rose-Anne Busque

M. et Mme Thomas Busque de Sainte-Évelyne donnent le jour à une fille en 1906 et elle entre au couvent des Sœurs de Jésus-Marie le 21 août 1936.

La cuisine est principalement son domaine. Elle décède le 25 août 1968 à l'École Normale de Beauceville.

Cinq vies religieuses sont issues de la famille de M. et Mme Joseph Caron ; ce sont :

Sœur Marie-Berthe Caron

Marie-Berthe naît le 9 mars 1917. Le 26 août 1934, elle entre au Couvent du Bon Pasteur (Sœur Saint-Jean-de-la-Lande).

Sœur Marie-Berthe a toujours enseigné dans sa communauté dont elle est aujourd'hui assistante supérieure.

Sœur Marie-Ange Caron

Marie-Ange naît le 9 mars 1917 ; elle rejoint sa sœur jumelle et fait son entrée au Couvent des Sœurs du Bon Pasteur le 24 août 1940 (Sœur Saint-Jean-de-Brébeuf).

Après plusieurs années d'enseignement, Sœur Marie-Ange est maintenant supérieure provinciale à Chicoutimi.

Sœur Gertrude Caron

Le 7 novembre 1910, Gertrude voit le jour. Les sœurs Sainte-Jeanne-d'Arc d'Ottawa la reçoivent le 3 octobre 1935 (Sœur Berthe).

Sœur Gertrude est présentement supérieure du couvent.

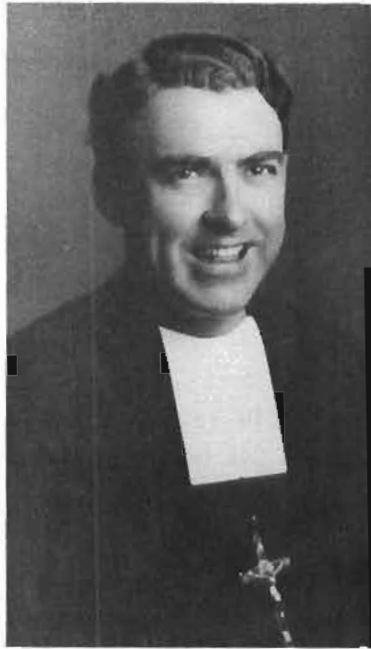
Sœur Jeannette Caron

Une autre enfant voit le jour dans la famille Caron, le 6 novembre 1919. La communauté des Sœurs de l'Immaculée-Conception l'attire ; elle y fait son entrée le 9 août 1944 (Sœur Brigitte).

Missionnaire en Afrique pendant trente ans, Sœur Brigitte est actuellement supérieure du couvent à Montréal.

Frère Borromée Caron

Borromée naît le 23 décembre 1913 et entre en religion le 4 janvier 1929. Il prend l'habit (Frère Sigismond) chez les Frères Maristes le 15 août 1931 et prononce ses premiers vœux un an plus tard.



Frère Borromée Caron.



Sœur Marie-Reine Cloutier.



Sœur Ida Deblois.



Sœur Germaine Duval.



Sœur Gertrude Duval.



Sœur Rachel Duval.



Sœur Imelda Duval.



Sœur Paula Grenier.



Sœur Marie-Rose Grenier.



Sœur Gisèle Nadeau.



Sœur Rita Quirion.

Sa vie est consacrée à l'enseignement. Le Frère Caron est actuellement supérieur de sa communauté.

Sœur Marie-Reine Cloutier

Le 11 janvier 1932, les religieuses Jésus-Marie accueillent Marie-Reine, fille de M. et Mme Alfred Cloutier (Sœur Sainte-Simone).

Ses talents de cuisinière la conduisent au couvent de Saint-Gervais où elle y exerce toujours sa profession.

Sœur Ida Deblois

Fille de M. et Mme Pierre Deblois, Ida naît le 24 juin 1900. Elle entre au couvent des Sœurs Servantes de Marie (Sœur Bernadette) où elle enseigne pendant quarante-deux ans. Elle est également supérieure de la direction pendant vingt-cinq ans à maints endroits, dont Beauport où elle réside actuellement.

Une autre famille, celle de M. et Mme Georges Duval, donne quatre filles à la vie religieuse; ce sont :

Sœur Germaine Duval

Le mois de décembre 1946 voit l'entrée de Germaine au noviciat des Franciscaines Missionnaires de Marie. Un an plus tard, c'est la prise d'habit (Sœur Sainte-Thérèse-de-la-Sainte-Face). Le 13 juin 1949, profession religieuse suivie trois ans plus tard des vœux perpétuels.

De 1949 à aujourd'hui, nous la retrouvons d'abord dans nos régions puis dans les missions comme professeur, maîtresse de postulat, etc. Présentement Sœur Germaine est supérieure provinciale des maisons du Canada.

Sœur Gertrude Duval

Gertrude fait son entrée au noviciat chez les religieuses de Jésus-Marie de Sillery, puis sa prise d'habit (Sœur Saint-Eugène) le 6 janvier 1941. Le 20 août 1942 voit se réaliser sa

profession religieuse. Sœur Gertrude prononce des vœux perpétuels le 20 août 1947. De 1942 à 1973, elle est professeur à différents endroits, sauf pour la période de 1962 à 1965 où elle est économiste au couvent de Lauzon.

Un arrêt cardiaque l'empêche de poursuivre dans l'enseignement et l'oblige toujours à demeurer en repos à la maison provinciale de Sillery.

Sœur Rachel Duval

Rachel entre au noviciat le 18 février 1952. Six mois plus tard a lieu la prise d'habit (Sœur Louise-Cécile), chez les Servantes du Saint-Cœur de Marie, suivie en août 1954 de sa profession religieuse.

Elle enseigne à maints endroits jusqu'en 1975 où on la retrouve comme bibliothécaire à Saint-Victor et ensuite secrétaire à Saint-Pierre-de-Broughton. Maintenant, elle est directrice au foyer Waterville, Compton.

Sœur Imelda Duval

Imelda fait son entrée au noviciat des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie le 8 février 1935. Le jour de sa profession (Sœur Sainte-Émérentienne) est le 15 août 1937. Cuisinière jusqu'en 1951, elle donne l'enseignement ménager à différents endroits pendant dix ans, enseignement qu'elle interrompt pour un an d'étude. L'enseignement ménager la reçoit à nouveau. En 1973, nous la retrouvons au presbytère Notre-Dame-de-Lévis.

M. et Mme Émile Grenier ont deux filles religieuses ; ce sont :

Sœur Paula Grenier

Notre plus jeune religieuse naît le 25 février 1945 et sa prise d'habit a lieu le 3 mars 1963. Après quelques mois de postulat, elle fait sa profession religieuse le 2 mars 1965, chez les Sœurs de la Charité de Saint-Louis.



Sœur Lise Rodrigue.



Sœur Laurette Veilleux.



Frère Gilles Fournier.



Frère Paul-Eugène Roy.

De 1966 à 1979, Sœur Paula travaille en Italie, plus précisément à Catania. Son temps est partagé entre le secrétariat de la paroisse et l'apostolat. Après une année doctrinale, elle retourne en Sicile où elle est actuellement.

Sœur Marie-Rose Grenier

Le 4 septembre 1943 naît Marie-Rose. Le 26 août 1961, elle fait son entrée au postulat, puis vient sa prise d'habit (Sœur Madeleine) le 4 mars 1962. Deux ans plus tard, elle fait sa profession religieuse.

Comme religieuse de la Charité de Saint-Louis, elle enseigne pendant 12 ans. Nous la retrouvons ensuite comme responsable (de 1976 à 1978) dans un Centre de dépannage à Saint-Georges; puis suit une année doctrinale. Depuis 1980, Sœur Marie-Rose est étudiante infirmière-auxiliaire.

Sœur Gisèle Nadeau

Le 25 août 1960 voit l'entrée chez les religieuses du Bon Pasteur de Gisèle, fille de M. et Mme Fernand Nadeau. Elle fait sa profession religieuse le 15 août 1967 (Sœur Marie-Fernand).

L'enseignement, principalement à la maternelle, occupe son temps. Maintenant, les femmes enceintes, célibataires ou non, profitent des services de Sœur Gisèle.

Sœur Rita Quirion

Fille de M. et Mme Josaphat Quirion (Joseph) née le 7 février 1931, elle entre en religion à Québec le 3 octobre 1950 et prononce ses vœux le 3 mai 1953 (Sœur Praxède).

Sœur Rita, religieuse de Sainte-Jeanne-d'Arc, s'occupe depuis toujours de la responsabilité de la maintenance dans les couvents de la communauté.

*Sœur Lise Rodrigue
(Sœur Jacinthe-du-Rosaire)*

Lise, fille de M. et Mme Alfred Rodrigue, naît le 22 décembre 1936. Elle entre au couvent des Sœurs de la Charité

de Saint-Louis le 15 août 1956 et demeure à Bienville jusqu'en 1959. Le 15 août 1963, elle lie désormais sa vie au Seigneur en prononçant ses vœux perpétuels.

Pendant dix ans, elle se consacre à l'enseignement jusqu'à ce qu'on la retrouve missionnaire en Afrique en septembre 1969. Sœur Lise revient trois fois au Canada prendre quelques mois de repos. Toujours en Afrique, notre missionnaire apporte en notre nom à nos frères lointains le message d'amour.

Sœur Laurette Veilleux

Née le 20 novembre 1924, elle est la fille de M. et Mme Georges Veilleux (Sainte-Évelyne). Elle fait son entrée chez les Sœurs de l'Institut Sainte-Jeanne-d'Arc d'Ottawa le 7 septembre 1942.

Elle fait de l'apostolat à Rouen et devient supérieure au Foyer Saint-Raphaël auprès des vieillards pendant six ans. Présentement, elle se dévoue auprès des jeunes filles.

Frère Gilles Fournier

Né le 12 mai 1936, à Saint-Cyprien, Gilles est l'enfant de M. et Mme Hilaire Fournier. Le 3 septembre 1951, il fait son entrée au Juvénat des Frères Maristes à Beauceville pour revêtir l'habit des Petits Frères de Marie le 15 août 1954.

Le Frère Gilles décède le 7 avril 1956, après huit mois de scolasticat.

Deux fils de M. et Mme Donat Lachance consacrent leur vie au service des autres; il s'agit de :

Monsieur Réjean Lachance

Réjean naît le 16 février 1947. Le 28 août 1968, il s'engage dans l'Institut Séculier Pie X comme membre régulier dont la maison est à Charlesbourg. Il travaille à la maison de l'imprimerie de la revue « Je crois ». En 1977, on le retrouve

missionnaire laïc en Amérique du Sud. Présentement Réjean, est à Montréal et s'occupe des enfants malades comme aide-infirmier.

Monsieur Jean-Paul Lachance

Le 29 novembre 1975, Jean-Paul, né le 4 février 1956, se joint aux membres réguliers de l'Institut Pie X.

Tout en travaillant à la maison de l'Institut séculier, il s'occupe des jeunes. Pour lui aussi l'apostolat prend une large place, partagé entre les petits enfants et les pauvres. Comme son frère, Jean-Paul a répondu à l'appel du Seigneur en faisant le don total de sa vie par des vœux de laïc consacré.

Frère Paul-Eugène Roy

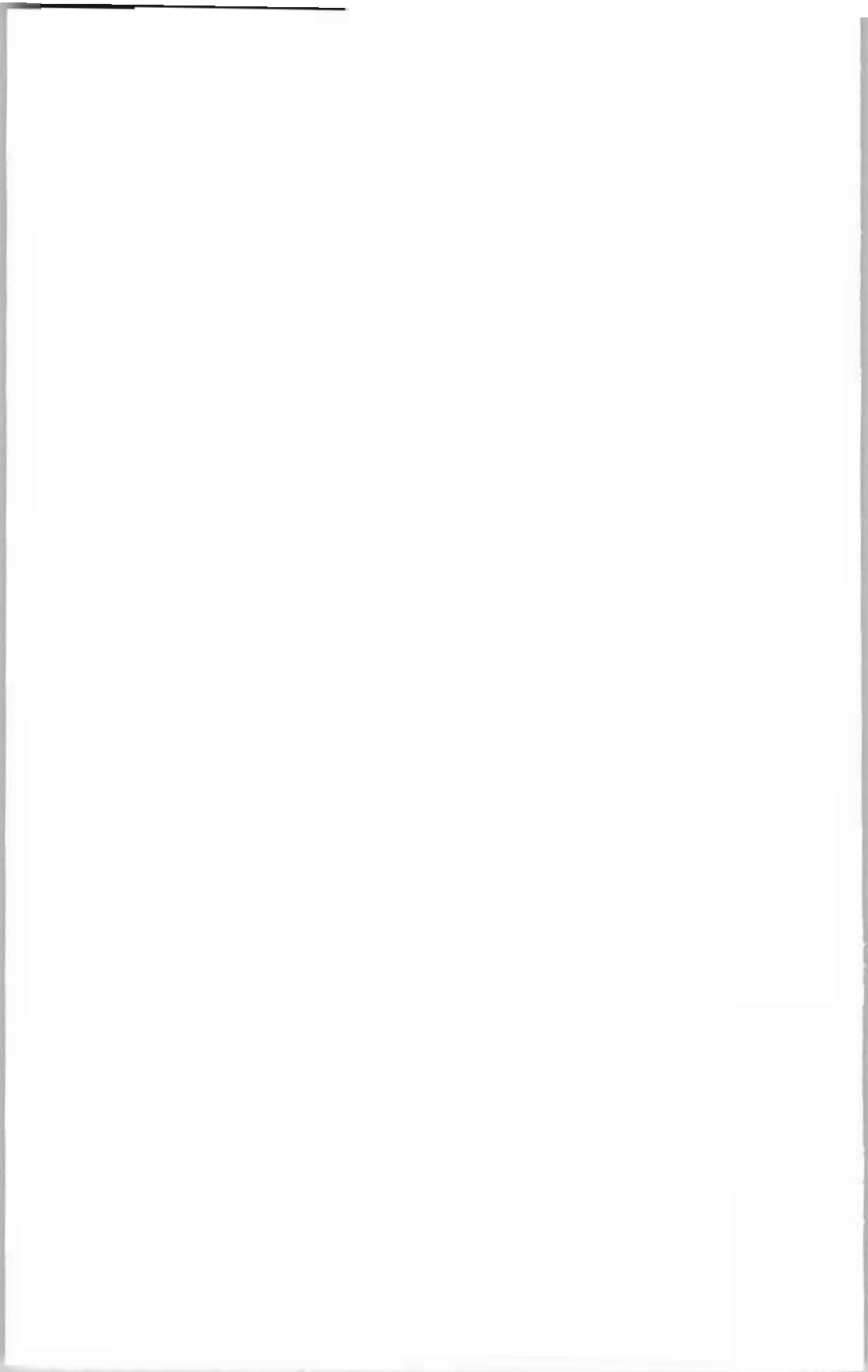
Fils de M. et Mme Elzéar Roy dit Alfred, il naît le 20 avril 1914. À l'automne de 1937, il arrive de sa région beauceronne sur les hauteurs de Québec parmi les Fils du Bienheureux Père Eymard. Désormais, comme fleuriste et chantre, il fera partie des frères de la Société Saint Sacrement. Il décède le 18 décembre 1951.

Comment passer aux pages suivantes sans rendre hommage aux parents qui ont permis l'éclosion de ces vocations? Comment aussi ne pas prendre conscience de la grandeur du sacrement du Mariage par le fait même?

CHAPITRE IV

**LA MUNICIPALITÉ
DEPUIS SON ÉRECTION CIVILE**

Maires et secrétaires (1934-1981)
Érection civile et municipale, 1933
Première séance du conseil
Entretien des chemins
Les cours d'eau
Service d'aqueduc et d'égouts
Service sanitaire
Service des incendies
Salle municipale
Garage municipal
La loi... c'est la loi
Service de sécurité
Travaux d'hiver
Les sports
Disciplines sportives



CHAPITRE IV

LA MUNICIPALITÉ DEPUIS SON ÉRECTION CIVILE

Maires et secrétaires (1934–1981)

Les changements, les progrès et l'évolution de la paroisse ne sont pas le fruit du hasard. Il faut des « leaders » pour administrer, orienter la population et lui donner les services que nécessite le développement d'une paroisse.

Mais il n'est pas toujours facile de satisfaire tout le monde. On n'a qu'à le demander aux maires, conseillers et secrétaires qui connaissent les problèmes qui surgissent dans une paroisse. Ces personnes qui donnent leur temps pour l'avancement de la paroisse méritent notre appui et notre compréhension. Hommage aussi à ces femmes qui sont privées de la présence de leur mari, pendant le mandat de ceux-ci. Ne dit-on pas que « derrière tout grand homme, se cache une femme » ! Aujourd'hui, il serait peut-être préférable de dire : « Aux côtés de cet homme se tient une femme ».

Si on prend la peine d'étudier les réalisations accomplies pendant cinquante ans dans notre coin dépourvu des commodités qui favorisent l'expansion rapide d'une paroisse, on arrive à la conclusion qu'il y eut des chefs et des collaborateurs pour faire de notre localité ce qu'elle est maintenant.

1981

*Municipalité de
St-Jean de la Lande*

Photo fournie par Le Studio Michel Paquet (mai 1981)

C'est aussi pour démontrer à la génération d'aujourd'hui et à celles qui suivront, que toute communauté paroissiale ne prospère qu'à condition d'avoir des membres capables de relever des défis et de prendre des risques, des gens qui consentent à donner d'eux-mêmes pour que l'ensemble de la communauté grandisse.

* * *

En 1981, à la table du conseil, siègent le maire Fernand Bégin et six conseillers soit MM. Bertrand Boutin, Germain Guenette, Rodrigue Nadeau, Jean-Yves Rodrigue, Pierre-Ange Turcotte et Pierre-Georges Veilleux.

Les séances régulières ont lieu le premier jeudi de chaque mois et se tiennent à la salle municipale.

Liste des maires

Messieurs :

Édouard Poulin	nov. 1933 à juillet 1935
Odilon Rodrigue	août 1935 à mai 1949
Gérard Caron	mai 1949 à avril 1952
Conrad Veilleux	avril 1952 à mai 1955
Lionel Thibodeau	mai 1955 à sept. 1958
Lucien Cloutier*	oct. 1958 à sept. 1971
Ls.-Philippe Dallaire	nov. 1971 à nov. 1973
Normand Rodrigue	déc. 1973 à oct. 1977
Fernand Bégin	nov. 1977 à ...

Secrétaires-trésoriers

Edgar Caron	novembre 1933 à juin 1955
Ls.-Philippe Thibodeau	juin 1955 à oct. 1962
Mme Rose-Alma Thibodeau ..	oct. 1962 à août 1973
Lucien Cloutier	août 1973 à avril 1978
Mme Lina Rodrigue	avril 1978 à ...

* Il est à noter que M. Lucien Cloutier fut Préfet de comté du 13 mars 1968 au 8 déc. 1971.



M. Édouard Poulin, 1933-1935



M. Odilon Rodrigue, 1935-1949



M. Gérard Caron, 1949-1952



M. Conrad Veilleux, 1952-1955



M. Lionel Thibodeau, 1955-1958



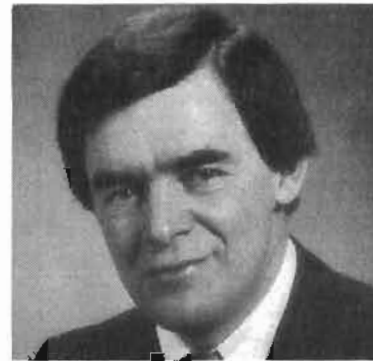
M. Lucien Cloutier, 1958-1971



M. Louis-Philippe Dallaire, 1971-1973



M. Normand Rodrigue, 1973-1977



M. Fernand Bégin, 1977...

Les autorités d'Aubert-Gallion n'ont pas d'objection à ce que s'érige une nouvelle paroisse. À cet effet, nous reproduisons ce texte d'une résolution passée à une assemblée dudit conseil, le 3 juillet 1933.

« Il est proposé par M. Arthur Quirion et secondé par M. Thomas Veilleux que la corporation d'Aubert-Gallion n'a pas d'objection à l'érection municipale de Saint-Jean-de-la-Lande pourvu qu'ils soient obligés de payer toutes les dettes à date et qu'ils restent obligés de payer le règlement de vingt ans

pour le pont de fer et aussi obligés d'entretenir à leurs frais une route pour venir à Saint-Georges vu qu'il y en a deux à entretenir de Saint-Georges à Saint-Jean-de-la-Lande.»¹

Érection civile

Un mois après l'érection canonique de la paroisse, l'abbé Donat Tanguay se rend à Québec porter une requête pour l'érection civile. Cette requête est remise au greffier des Commissaires, M. Charles Smith.

En janvier 1933, M. Smith annonce à l'abbé Tanguay que la proclamation civile ne devrait pas tarder à venir. Effectivement, le 25 mars suivant, le greffier des Commissaires en donne la confirmation par correspondance. Nous reproduisons intégralement la lettre de M. Smith.

Érection municipale, 1933

Dès le début de mai, une autre requête est signée demandant cette fois l'érection municipale de la paroisse. Chacun y va de ses commentaires sur les avantages et les inconvénients de cette future organisation. Les paroissiens demandent à leur curé d'aller voir les secrétaires des quatre paroisses voisines auxquelles nous sommes attachés du point de vue municipal et scolaire, afin d'avoir leur certificat. Ce dernier s'acquitte de cette tâche. Toutes ces amputations ne se font pas sans douleurs, mais les gens concernés comprennent le désir de l'autorité d'offrir une paroisse à nos gens.

Le 7 juin, monsieur l'abbé Tanguay se rend à Québec avec M. Édouard Poulin et M. Eugène Nolet de Saint-Georges pour s'occuper de l'organisation municipale. Tous les secrétaires intéressés sont visités et la population de Saint-Jean est prête à former son propre conseil municipal.

Mais les lenteurs administratives font qu'il faut attendre jusqu'au 18 octobre 1933 pour apprendre que le décret

1. Procès-verbal, Archives d'Aubert-Gallion, 3 juillet 1933.

Québec, 13 mars, 1933.

Révérend Mr. D. Tanguay, Ptre,
Curé,
Presbytère, St. Georges,
Co. Beauce.

Révérend Monsieur,

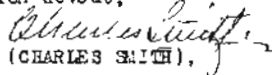
La Proclamation érigeant civilement la paroisse de St. Jean de la Lande a paru dans la Gazette Officielle du 11 mars courant. Vous la trouverez à la page 1229 et suivante de l'exemplaire de cette Gazette que je vous transmets sous couvert séparé. Veuillez avoir l'obligeance d'en accuser réception.

Ainsi que je vous l'ai dit précédemment, cette affaire n'était plus sous le contrôle des Commissaires pour l'érection civile des paroisses depuis la date du 21 décembre dernier, alors que j'ai transmis tous les documents au Secrétaire de la Province. Le dossier devait passer dans plusieurs départements pour vérifications, etc., et comme ces divers Départements ont d'innombrables questions à résoudre, le délai n'est pas exagéré.

Vous me disiez dans votre lettre du 24 janvier dernier que vous auriez aimé que la Proclamation soit émise avant février afin d'éviter à vos gens de payer leurs taxes (municipales, je suppose), dans leur ancienne paroisse.

Afin que vous ne soyez pas sous une fausse impression, ~~l'érection~~ l'érection civile n'est pas l'érection municipale, ainsi que je vous l'ai dit d'ailleurs dans ma lettre du 21 janvier, et quant même la Proclamation érigeant civilement votre paroisse serait sortie avant février, cela n'aurait rien changé à l'état de choses au point de vue municipal, tant que l'érection municipale n'aurait pas été obtenue, suivant la procédure que je vous ai indiquée aussi dans ma lettre du 21 janvier.

Votre bien dévoué,


(CHARLES SMITH).

Adresse postale;
Commission du Havre,
Québec.

municipal est publié, à son tour, dans la Gazette Officielle. Sans perdre plus de temps, quelques citoyens se réunissent le 19 novembre chez M. Édouard Veilleux pour choisir les futurs membres du conseil; ce sera notre première assemblée.

Première séance du conseil

« Province de Québec

Paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande

22 novembre 1933

À une assemblée publique, des électeurs municipaux de Saint-Jean-de-la-Lande dans le Comté de Beauce, dûment convoquée par avis public par le soussigné Eugène Nolet, président pour cette assemblée tenue à la résidence de M. Wellie Rodrigue. Mercredi le 22 novembre 1933 à dix heures de l'avant-midi suivant les ordonnances du Code municipal de la province de Québec aux fins de procéder là et alors premièrement à l'élection d'un maire et de six conseillers pour former un conseil municipal dans la paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande (telle que la proclamation qui a été annoncée dans la Gazette Officielle le 28 octobre 1933).

Eugène Nolet²

Proposition pour le maire :

Il a été proposé par M. Alfred Thibodeau et secondé par M. Odilas Rodrigue que M. Édouard Poulin soit nommé maire pour la paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande.

Sept propositions pour les six postes de conseillers :

M. Vital Turcotte

Proposé par Hormidas Busque, cult.

Secondé par Napoléon Deblois, cult.

M. Édouard Veilleux

Proposé par Delvas Rodrigue

Secondé par Séraphin Rodrigue

M. Odilon Rodrigue

Proposé par Vital Turcotte

Secondé par Adélard Bureau

2. Procès-verbal, Archives de Saint-Jean-de-la-Lande, 22 novembre 1933.

M. Alphonse Perron
 Proposé par Thomas Turcotte
 Secondé par Vital Turcotte

M. Alfred Cloutier
 Proposé par Théophile Guenette
 Secondé par Gédéon Doyon

M. Georges Veilleux
 Proposé par Joseph Roy
 Secondé par Wilfrid Veilleux

M. Wilfrid Veilleux (Joseph)
 Proposé par Joseph Poirier
 Secondé par Joseph Caron

Une demi-heure après cette assemblée, M. Édouard Veilleux se désiste. Le maire et les six conseillers sont alors élus par acclamation. M. Poulin et ses conseillers sont assermentés le 23 novembre. Les édiles municipaux nomment M. Edgar Caron au poste de secrétaire-trésorier et il recevra 50\$ par année pour tout travail exigé.

Le serment d'office est encore le même aujourd'hui : « Je, soussigné de Saint-Jean-de-la-Lande, ayant été dûment nommé conseiller de cette municipalité, jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité; ainsi que Dieu me soit en aide. » L'assermentation du maire est la même.

Les séances du conseil se tiennent chez M. Wellie Rodrigue; la salle est louée au prix de 1\$ par mois. Pour les années suivantes, les séances se tiennent successivement chez Roméo Rodrigue et Mme Laura Bourque. Depuis 1955, elles se déroulent à la salle municipale.

À la deuxième assemblée, l'abbé Tanguay présente le compte concernant la route de Sainte-Évelyne, ce qui ne manque pas d'amener des discussions. Le conseil autorise le secrétaire-trésorier à faire venir les rôles d'évaluation de

Saint-Georges, Saint-Martin, Saint-Benoit et Saint-Honoré-de-Shenley. (Ces paroisses donnent une partie de leur territoire afin de former la nouvelle paroisse.)

Il est inexact de croire que les débats du conseil sont sans remous. Comme toute nouvelle organisation, il y a une période d'adaptation. Voici ce qu'en dit l'abbé Tanguay :

« Les conseillers élus en novembre dernier ont oublié de faire des élections en janvier. Aujourd'hui, le 4 février 1934, il s'agit de régulariser cela sans faire des dépenses inutiles. Les noms des conseillers sont écrits séparément puis on tire au sort. Les noms de Vital Turcotte, Alfred Cloutier et Alphonse Perron sortent des urnes. Ces noms doivent être envoyés au procureur général qui doit les approuver pour deux ans. Les autres sortent l'année suivante. Cette séance est des plus animées. Malheureusement, le sort en est jeté ! Il y a de l'opposition et il y aura des élections le 26 de ce mois de mars si le 21 les futurs conseillers ne sont pas élus par acclamation. »

Après mûres réflexions, au prône du 21, le curé dit un mot à propos de ces élections. Il explique que « des dépenses inutiles sont regrettables » et conseille de réfléchir avant de parler. « C'est vrai, leur dit-il, que vous avez le droit de demander des élections et que les conseillers n'ont pas été élus pour treize mois, mais parfois il en coûte cher pour faire valoir ses droits. Il vaut mieux élire vos conseillers par acclamation ». L'idée fait son chemin et les mêmes conseillers sont réélus par acclamation.

À une séance spéciale du 27 mars 1934, on nomme des personnes responsables appelées à jouer un rôle actif dans la paroisse. Ces noms changent au cours des ans. Voici les noms des premiers élus : M. Hormidas Busque est nommé estimateur ; MM. Joseph Caron (fils de Louis), Albert Perron, Louis Guénette et Louis Rodrigue sont élus inspecteurs agraires ; MM. Joseph Gagnon et Séraphin Rodrigue seront gardiens d'enclos ; les postes d'inspecteurs de voirie seront occupés par MM. Alfred Rodrigue, Louis Boutin, Adélar Bureau, Conrad Veilleux et Louis-Philippe Thibodeau (ceux-ci recevront un salaire horaire de 0,10 \$).

Le salaire des hommes employés par lesdits inspecteurs est de 0,75 \$ par jour ; on accorde de plus 0,25 \$ par jour pour chaque cheval qu'on fait travailler.

S'ajouteront, avec les années, des inspecteurs de mauvaises herbes et des gardiens de chien.

Budget de l'année 1934

Il est proposé par Vital Turotte et secondé par Alphonse Perron que le budget voté soit de 425 \$ pour l'année 1934 et que les taxes soient fixées à 0,20 \$ pour chaque 100 \$ d'évaluation.

Séance spéciale du mois d'avril 1934

À une séance du conseil, quelques opposants du rang Sainte-Évelyne demandent des explications sur le compte que le curé a présenté pour l'organisation de leur route. On dit que le conseil n'étant pas formé, on ne pouvait faire de dépenses en son nom. On ne veut pas non plus payer le 25 \$ d'intérêts. On force le conseil à remettre sa décision prise en décembre pour s'informer afin de savoir si on doit payer ces dettes. Sur invitation, le 7 mai, l'abbé Tanguay assiste à la séance. Il explique « que les conseillers ont pris des informations qui les obligent à tout payer ». Quant à la route, le curé apporte des preuves écrites de la vente du terrain à la mission de Saint-Jean-de-la-Lande. Personne ne dit mot.

Le conseil autorise le secrétaire à écrire au ministre des Affaires sociales pour demander la permission d'emprunter une somme de 250 \$, pour quelques mois, afin de payer les dépenses faites par le conseil.

On demande l'incorporation de toutes les routes de la paroisse, ainsi que l'entretien des chemins, clôtures et ponts. Un mois plus tard, il y a contre-proposition sur ce projet. Il y a vote à la table du conseil et la première proposition l'emporte. On nomme un surintendant spécial qui verra, en premier, à la verbalisation de la route Sainte-Évelyne ; il sera payé 20 \$.

Il est proposé que les chemins d'hiver soient grattés sur sept pieds de largeur avec un sillon de quinze pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. L'entrepreneur s'engage à gratter ou rouler la route; il lui faut couper les branches de chaque côté de la clôture et faire aussi ramasser de la neige, déclore la clôture de «parche» et la reclore au printemps. L'entretien commence le premier novembre et finira le trente d'avril. Plus tard, en assemblée, les contribuables demandent de l'argent pour graveler le chemin entre Saint-Jean et Saint-Georges. À cette même assemblée, vu que notre municipalité est nouvelle et que nous sommes trop pauvres pour subvenir aux besoins de nos nécessiteux, on demande de l'aide «Secours Direct».

Le budget voté pour l'année 1935 est de 433,18\$ et les taxes seront de 0,21\$ par 100\$. En 1961, le rôle scientifique est établi; vingt ans plus tard, un nouveau rôle est mis en application.

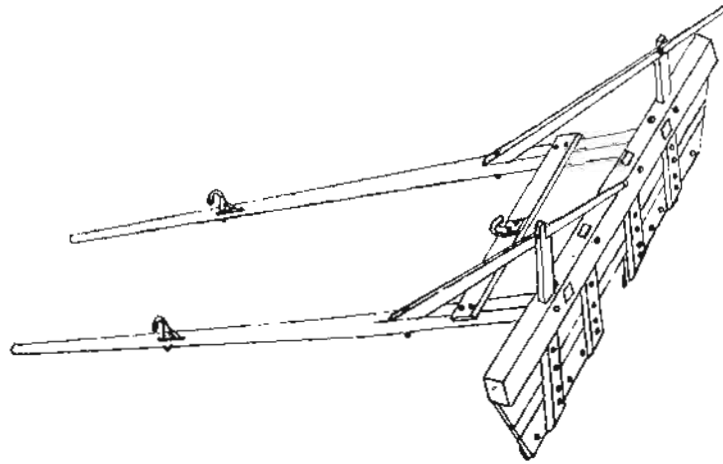
L'évaluation pour l'année courante (1981) est de 7 761 000\$ pour un budget de 170 834\$. Nous sommes loin du 425\$ de l'année 1934. À titre de comparaison, le propriétaire du lot 251, rang Sainte-Évelyne payait 2,66\$ en taxes municipales en 1934, il paye aujourd'hui 246,20\$.

Entretien des chemins d'hiver

L'entretien hivernal des routes est une lourde charge pour une municipalité. À diverses reprises, des subventions gouvernementales permettent la réparation et l'entretien des routes dans toute la paroisse. Des octrois sont aussi accordés par le gouvernement, à chaque année, pour l'entretien des chemins d'hiver. Bien avant l'arrivée de la machinerie d'hiver, la neige nous coûtait des soucis et des centimes.

Chacun fait sa part

Déjà bien avant les années 1930, chacun entretient sa part de chemin et on s'arrange entre voisins pour faire un bout de rang à tour de rôle. Des chevaux ou bœufs sont attelés sur une



Gratte à neige.

Dessin de Clément Turcotte.

gratte rustique. Les chemins doivent être grattés sur une largeur minimum de sept pieds, avec un cône de quatorze pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. La seule erreur possible est de tracer les rencontres trop courtes et pas assez profondes. À la fin de février, on dit que les chemins sont à leur hauteur ; la poudrière passe par-dessus. On rencontre des bancs de neige de sept à huit pieds par-ci, par-là. À des endroits précis bien connus de tout le monde, surtout dans les côtes, on affirme sans exagérer que les bancs de neige atteignent parfois dix à douze pieds.

Vente des chemins

L'entretien des routes se vend à la criée, à la porte de l'église après la grand-messe et ce, dès le début de novembre. Comme exemple, nous citons ce compte qui fut présenté le 2 mai 1938.

Pour la route de Saint-Jean à Sainte-Évelyne par Hormidas Veilleux	39,00 \$
Pour la route conduisant au rang 2 et 3 par Pierre Deblois	19,50

Pour la route conduisant au bord de l'eau par Philippe Champagne	13,00
Pour la route de Saint-Jean à Sainte-Évelyne par Adolphe Bérubé	13,75
Pour la route de Saint-Jean à Sainte-Évelyne par Napoléon Deblois	16,00
	106,25 \$

L'ère de la modernisation

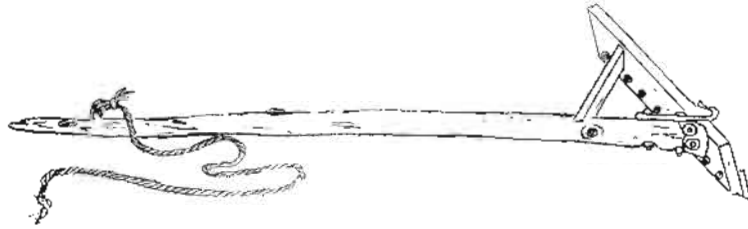
En avril 1942, on parle de faire ouvrir les chemins avec un tracteur. Au taux de 10 \$ l'heure, il en coûte au total 72,50 \$. Vers la mi-décembre, un groupe d'hommes avec deux chevaux et un camion ouvrent le chemin pour aller à Saint-Georges. Lorsqu'il devient impossible d'entretenir, on passe la gratte et le rouleau tiré par quatre chevaux.

En janvier 1944, Joseph Gagnon se rend avec une délégation rencontrer le député Renault pour parler de l'entretien des chemins d'hiver. Ils reviennent avec des renseignements très importants.

Le 28 mars, on forme le Club Mercury dont le but est de mieux organiser les chemins d'hiver pour les automobiles. On procède à la nomination du conseil. Odilon Rodrigue est nommé président; les directeurs sont Paul Caron, Conrad Veilleux, Philippe Champagne et Joseph Gagnon est nommé secrétaire. Le conseil de la municipalité souscrit 75 \$ pour la route; les particuliers fournissent 5 \$ par terre. En 1945, le comité décide de faire ouvrir les chemins. On a alors recours au bulldozer de Saint-Côme et la charrue de Saint-Martin vient quelquefois.

Concernant l'entretien des chemins en 1945, le curé Tanguay ajoute: «Aujourd'hui le 21 novembre, c'est jour d'élections; le mauvais état des chemins complique les choses. Les autos ne vont pas partout, il y a deux autoneiges (snow), des autos, des voitures d'été et des voitures d'hiver.»

Les chemins sont entretenus régulièrement à partir de 1946. André Breton, avec un camion de l'armée qui lui vient de son père, entretient les chemins. Patrice Lessard s'occupera



Gratte à queue.

Dessin de Clément Turcotte.

des chemins d'hiver pendant plusieurs années. En 1969, le conseil prend en main l'entretien des chemins pour la période hivernale. Le règlement n° 80 permet l'achat de l'équipement nécessaire. En 1980, Léopold Doyon et Michel Thibodeau s'occupent du déneigement.

Nos chemins d'été

Sur le même principe de répartition que pour l'entretien d'hiver, les propriétaires d'un même rang s'arrangent entre eux afin de gratter leur part de route l'été. On utilise une gratte communément appelée « gratte à queue ». Celle-ci est fabriquée d'un long poteau au bout duquel est vissée une traverse de bois ferrée pour plus de prise (voir dessin). Un homme tient le câble pour la diriger au bon endroit. Par la suite, on délaisse ce moyen rudimentaire pour un autre un peu plus élaboré, c'est-à-dire une gratte carrée tirée par un camion. Aujourd'hui, le « grader » continue le travail commencé par ses ancêtres.

On obtient en 1959 l'asphaltage du rang Saint-Jean conduisant à Saint-Georges. Le haut du rang reçoit un enrobement bitumineux en 1977.

Les cours d'eau

Après avoir consulté les archives de la municipalité, nous savons qu'en 1897 on établit des procès-verbaux concernant la verbalisation des cours d'eau de la paroisse et leur entretien.



Entretien des chemins d'été.

Photo fournie par M. John Turcotte.

La voiture de promenade d'autrefois: voiture fine.

Photo fournie par Mme Georges-Aimé Roy.



« Les pointes et les croches seront à l'avenir si le besoin en est, coupés et redressés de manière que ces cours d'eau soient droits, ils seront ouverts, faits, réparés et entretenus suivant l'acte de répartition. Le cours d'eau désigné par la lettre "A" aura deux pieds et demi de largeur sur un pied et demi de profondeur et plus si besoin en est, et aura une longueur d'environ huit arpents et le coût est estimé par le soussigné à \$15.00 »³.

Tous ces travaux d'ouverture, de réparations et d'entretien des cours d'eau sont faits par tous les propriétaires qui les utilisent pour égoutter leurs terrains. Ces travaux s'exécutent dans le temps prescrit par la loi et d'après les dispositions du Code municipal de la province et sont faits sous la surveillance de l'inspecteur agraire de l'arrondissement champêtre où ces travaux sont exécutés.

Service d'aqueduc et d'égouts

En 1940, un groupe composé de neuf personnes décide de l'organisation d'un système d'aqueduc pour le village. Ce sont Odilas Rodrigue, Olivier Quirion, Gérard Rodrigue, Alphonse Rodrigue, Léo Cliche, Paul-Émile Rodrigue, Lionel Thibodeau, André Breton et Alfred Rodrigue.

Le conseil de Saint-Jean donne à la compagnie d'aqueduc le droit de passer sur les emplacements et dans les rues du village. La plupart des gens sont sceptiques; avoir l'eau au robinet, cela leur est inconnu. Les neuf responsables font alors une mise de fonds de 25\$ chacun et garantissent les emprunts qu'ils contractent pour l'organisation. Après deux mois de travail, ils ont le plaisir de recevoir l'eau dans leur demeure. Le tout est actionné par un petit moteur à gazoline qui opère jusqu'à l'arrivée du « grand courant ». En 1948, le système couvre presque toutes les maisons du village.

En 1958, le conseil accorde à la Société d'Aqueduc le droit de poser des conduites et des entrées pour le service d'eau dans les rues du village.

3. Procès-verbal, Archives municipales de Saint-Jean-de-la-Lande. « Verbalisation et entretien des cours d'eau. »



Notre aqueduc s'améliore.

Photo fournie par l'Éclaireur-Progress.

En 1969, la corporation municipale achète la Société au nom des contribuables du village qui devront la rembourser. Ils ne sont plus que deux propriétaires: André Breton et Alfred Rodrigue. Le coût du service d'eau était alors de 20 \$ par année puis passe à 40 \$ avant la vente. On veut améliorer le service d'aqueduc en plus d'y ajouter les égouts.

En 1972, on adopte un règlement d'emprunt. Après soumissions, la firme Léopold Gouin & Fils obtient le contrat. On achète une station de pompage, une pompe et un terrain pour drainer les égouts; la compagnie Canada Gunite construit un réservoir de huit mille gallons.

Mais en 1977, le temps chaud cause une sécheresse et le réservoir est à sec. Un des problèmes importants causés par cette situation est l'absence de réserve d'eau pour les incendies. Afin de régler la situation, la municipalité fait creuser un deuxième puits. La soumission est accordée à la firme R. & J.

Dutil. On fait aussi creuser un puits artésien en vue d'avoir un meilleur système d'aqueduc.

Raoul Doyon est engagé pour faire la maintenance du système d'aqueduc, d'égouts et d'incendie.

Service sanitaire

Depuis le 20 mai 1946, les contribuables du village bénéficient d'un service de cueillette des ordures. Hector Paré s'engage à ramasser les déchets au prix de 0,10\$ le « quart », en plus de fournir le terrain gratuitement pour un an. On établit des règlements et on sera sévère pour qui y dérogera. Celui qui jette ses déchets ailleurs que dans le lieu précité paie la somme de quinze dollars d'amende ; celui qui fait rapport des fautifs reçoit cinq dollars de récompense et la balance de l'amende retourne au conseil. Pour les résidences, le service sanitaire coûte 2\$; pour les endroits publics, ce sera 6\$. Monsieur Paré est entrepreneur jusqu'en 1950 et pour cette dernière année de services, il reçoit 170\$.

En 1967, le conseil achète un terrain de M. Thomas Rodrigue devant servir de dépotoir. En 1979, il devient nécessaire de municipaliser ce service à l'intérieur des limites de la paroisse. Un an plus tard, une demande de soumission est émise pour la cueillette des déchets solides sur tout le territoire municipal ; M. Jacques Veilleux de Saint-Georges obtient le contrat.

Service des incendies

Quelques notes historiques, qui datent du début de l'instauration d'une protection contre l'incendie, vous sont présentées. En faisant revivre des moments où la municipalité est éprouvée par des incendies, nous voulons faire prendre conscience à tous que la prévention des incendies est l'affaire de tout le monde. Le feu est le plus rapide des voleurs. Il prend tout en un instant : les plus beaux souvenirs et parfois même la vie. Plusieurs incendies ont déjà assombri le ciel de

Saint-Jean-de-la-Lande. Voici le récit de quelques-uns d'entre eux.

En 1937, un incendie cause beaucoup de dommages, détruisant complètement deux maisons et deux granges du rang 4, propriétés de MM. Cléophas Drouin et Roméo Breton. Seul ce dernier reconstruira. Cette demeure abrite présentement la famille de Bertrand Boutin.

En janvier 1940, le soir à l'heure du « train », l'ancienne chapelle brûle de fond en comble; la famille de M. Gérard Caron qui l'habitait perd tout. Cette chapelle a servi à la mission pendant ses premiers huit mois. Au printemps, la maison est reconstruite. En 1946, elle est vendue à M. Alfred Rodrigue qui, à son tour, la revend à Roméo Thibodeau trois ans plus tard. Le mauvais sort semble s'acharner sur cette propriété puisqu'elle est une fois de plus la proie des flammes le 15 avril 1969.

Une autre catastrophe nous guette le premier octobre 1978. Vers trois heures, une explosion se produit à l'épicerie de M. Herman Dulac. Sous la force du choc, la maison ouvre littéralement en deux. M. Dulac est blessé mais heureusement, personne n'y perd la vie. À peine cinq minutes plus tard, les flammes jaillissent de partout et commencent à se propager aux maisons voisines soit celles de M. François Rodrigue et de Mme Jacqueline Caron. On fait appel aux pompiers de Saint-Georges et de Saint-Martin. Bilan : deux maisons sont complètement détruites, celles de MM. Dulac et Rodrigue tandis que celle de Mme Caron est lourdement endommagée. Seuls ces derniers ont reconstruit.

En juin 1948, les autorités municipales étudient le coût d'un système contre les incendies. Un an plus tard, le conseil décide de chercher de l'eau afin d'alimenter l'éventuel système. M. le maire Gérard Caron, MM. Conrad Veilleux et Edgar Caron sont mandatés pour transiger les contrats de citernes à incendie. Un emprunt de 2 000 \$ est nécessaire. À une session spéciale en 1950, convoquée par le maire et le secrétaire Edgar

Caron, on autorise le conseil à acheter un système à incendie au coût de 1950 \$.

Les premiers pompiers sont nommés ; chefs-pompiers : MM. André Breton, Napoléon Caron et Louis Rodrigue ; police de circulation : Edgar Caron ; mécanicien, conducteur et entretien : Patrice Lessard ; pompiers réguliers : MM. Benoît Caron, Gérard Caron, Jules Labbé, Oram Lapointe, Adrien Lessard, Adolphe Quirion, Alfred Rodrigue, Paul-Émile Rodrigue, Roméo Rodrigue, G.-Hervé Roy, Lionel Thibodeau, Ls-Philippe Thibodeau, Georges Veilleux et Paul Veilleux.

On paie le mécanicien 40 \$ par année et les pompiers le seront plus tard à raison de 1 \$ l'heure. Une taxe spéciale de 0,60 \$ par 100 \$ d'évaluation est votée pour le système à incendie. En 1952, l'utilisation d'un camion devient nécessaire dans le but de remorquer la pompe ; la location est de 3,50 \$ l'heure. Plus tard, le conseil décide que les pompiers qui participent aux exercices seront payés 0,50 \$ l'heure ; ceux qui ne participeront pas à ces pratiques seront exclus du corps des pompiers.

Quelques années plus tard, le ministère des Affaires municipales accorde un octroi de 1 000 \$ pour le système d'incendie. Par la suite, la municipalité demande l'aide de la Brigade de Saint-Georges en cas de feu majeur. On obtient un octroi de 2 000 \$ afin de munir le village de quelques bornes-fontaines.

Vers 1956, on sollicite du Commissariat des Incendies les services d'un ingénieur pour la construction d'une bâtisse devant abriter la pompe. Le conseil autorise MM. Armand Labbé, Alfred Rodrigue et Charles Veilleux à faire les démarches nécessaires afin d'obtenir un octroi pour cette construction. Nous croyons que ce projet n'eut pas de suite, du moins dans l'immédiat. Quatre ans plus tard, la municipalité achète quelques accessoires pour le système à incendie soit manteaux, casques, paires de bottes, un jet de brume et un accouplement avec valves. Cet achat est consenti à condition que l'on soit octroyé à cinquante pour cent.

En janvier 1963, un référendum est nécessaire concernant un règlement pour l'achat d'un camion-citerne au montant de 12 000 \$. Le règlement est rejeté par un vote de dix-neuf contre soixante-dix. Trois ans plus tard, on achète onze terrains pour la construction de citernes dans divers coins de la paroisse. En 1974, le conseil adresse une demande à Fernand Pérusse pour l'inspection de notre système, afin d'obtenir un octroi pour acheter un camion. Deuxième refus. En 1976, la municipalité fait l'achat d'une pompe portative afin d'améliorer son service d'incendie. Le local où sont logées les pompes se trouve maintenant au soubassement de la salle paroissiale⁴.

Nos pompiers actuels sont : Michel Thibodeau (chef), Raoul Doyon (capitaine), Richard Thibodeau (lieutenant); pompiers volontaires : Hugues Boucher, Alain Breton, Mario Cloutier, Léopold Doyon, Julien Lessard, Clovis Roy, François Thibodeau, Émilien Turcotte, Germain Veilleux, Michel Veilleux.

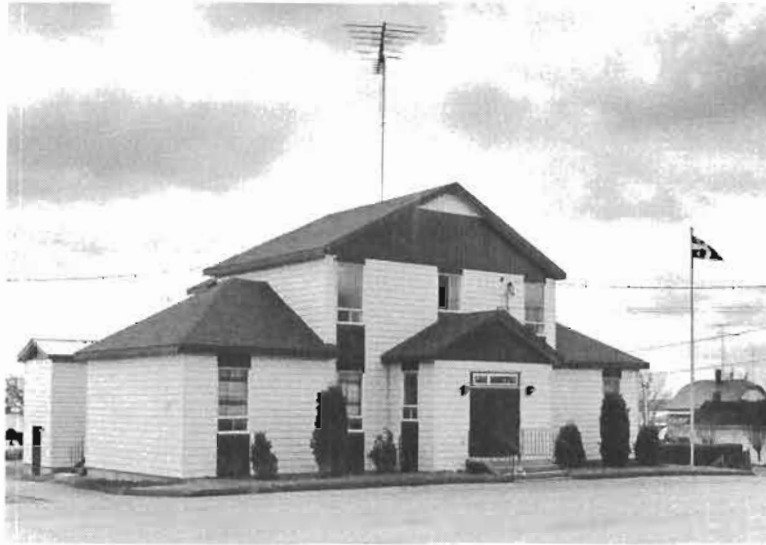
Salle municipale

La Commission scolaire vend le couvent et le terrain adjacent pour un dollar à la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande en 1960.

Le conseil s'engage à convertir cette bâtisse en salle publique qui servira à toutes fins publiques, organisations paroissiales et autres, moyennant une surveillance équitable. En plus, le conseil consent à faire de ce terrain une aire de stationnement et une partie servira à l'élargissement de la rue voisine.

Les travaux de transformation à l'intérieur du couvent se font au cours de l'hiver 1960; l'extérieur sera terminé le premier juin 1961. Grâce à des subventions dites de travaux d'hiver, le projet de transformation se réalise. L'extérieur est refait en bardeaux d'amiante.

4. Renseignements puisés dans les procès-verbaux de Saint-Jean-de-la-Lande ainsi que dans le mini-bottin « Brigade des incendies de Saint-Jean », paru en 1979.



La salle municipale en 1981.

Photo fournie par :Studio Michel Paquet

Le travail consiste à baisser la couverture d'un étage, à refaire la cheminée, à démolir des cloisons intérieures, faire un plancher, électricité, plomberie et chauffage, théâtre, peinture, réparations diverses, fenêtres et autres fournitures, le tout pour un montant de 10 200 \$.

En plus, il faut prévoir le logement de la pompe à incendie avec son équipement dans la cave au coût de 4 100 \$.

En 1978, le conseil est autorisé à faire exécuter les travaux de rénovation de la salle municipale; programme Parem de 61 000 \$ qui comprend le revêtement extérieur, le changement des ouvertures, peinture et amélioration de l'intérieur, aménagement extérieur, pelouse et arbres, ce qui donnera fière allure à notre salle.

Elle sert aussi de salon funéraire. Un local a été ajouté pour les membres de l'Âge d'Or. Au rez-de-chaussée se trouve le local des Dames Fermières. De plus une salle attenante au local des pompes à incendie sert de local de réunion.

Garage municipal

En 1970, on achète l'emplacement de M. Benoît Caron, n° 224P, terrain situé voisin de l'ancienne citerne pour incendie. Napoléon Doyon est engagé pour démolir la bâtisse de cette vieille citerne.

Les autorités municipales achètent un garage d'acier de marque Hercule de Sainte-Marie, d'une grandeur de 36 pieds par 40 pieds. On y ajoutera une fournaise à air chaud pour chauffer le garage avec un réservoir de 200 gallons. Les travaux d'électricité sont confiés à la compagnie Pomerleau & Frères de Saint-Martin.

La loi... c'est la loi

Au cours de toutes ces années, nous devons nous soumettre aux règles imposées. Déjà en 1887, des amendes sont infligées à quiconque déroge aux règlements. La plupart de



Le garage municipal en 1981.

Photo fournie par Studio Michel Paquet.

nos renseignements ont été puisés dans les archives d'Aubert-Gallion. Des règlements qui pourront paraître loufoques pour certains, mais ils devaient être observés rigoureusement à en juger par les amendes infligées. Vu notre appartenance à Aubert-Gallion, nous étions soumis aux mêmes interdits.

Saint-Jean-de-la-Lande, au cours de son histoire, impose aussi ses lois. Nous notons celles qui nous semblent, aujourd'hui, humoristiques. Mais au moment où elles étaient votées au conseil, leur application était jugée comme faisant partie du quotidien.

Nous citons :

1. Il est défendu, pendant les séances du conseil, à toute personne de l'assemblée de se tenir coiffé, de fumer ou de faire du bruit quelconque; toute personne qui contrevient à ce règlement est passible d'une amende d'une piastre à cinq piastres.
2. Toutes courses et exercices de chevaux sur les ronds de course ou autres endroits quelconques dans les limites de la municipalité (Aubert-Gallion) sont défendus le dimanche et jours de fêtes d'obligation; tout contrevenant à cette loi est passible d'une piastre à cinq piastres d'amende.
3. On propose un règlement afin de prohiber la vente, en gros et au détail, de toutes liqueurs spiritueuses, vineuses et alcooliques; l'octroi de licences à cet effet dans les limites de la municipalité est prohibé.
4. On passe un règlement pour permettre à M. Ulric Marcotte de tenir et garder un dépôt de boissons pour l'avantage des malades, mais vendues sur certificat des médecins ou ministres du culte et que toutes boissons spiritueuses pour maladie soient de première classe.

Saint-Jean et ses lois...

1935. À une séance du conseil, on propose : Que tout homme qui sacré ou porte scandale est passible d'une amende

de deux dollars payable au bureau du secrétaire. Toute personne qui ne prend arrangement est passible d'un emprisonnement.

1939. Toute personne qui joue de la « boule » dans le chemin sur une longueur de neuf arpents soit quatre arpents et demi en bas de l'église et quatre arpents et demi en haut de l'église, est passible d'une amende de deux dollars.

1946. Les restaurants de la paroisse doivent fermer leurs portes à onze heures du soir ; à défaut de se conformer, une sanction de quinze dollars.

1959. Le secrétaire est autorisé à faire le cri à la porte de l'église, le dimanche à onze heures après la grand-messe : « Que tous ceux qui font exploser des "pétards" au travers du monde et des machines en circulation sont rapportés et sont obligés de payer un dollar d'amende. »

— Les marchands et restaurateurs sont avertis sévèrement de ne vendre aucune cigarette à la cent et allumettes aux enfants de moins de 14 ans.

1958. On propose que le conseil fasse un règlement concernant la taxe de chiens dans toute la municipalité ; il défend de laisser errer un chien sur le territoire de la Corporation sans un permis. Ce permis est valide pour un an ; l'amende pour tout contrevenant est de cinq à vingt-cinq dollars.

Le conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande, à différentes occasions, émet quelques permis pour répondre aux besoins des contribuables. À titre d'exemple, permis de tenir cinéma est accordé à M. André Breton. De plus, des restaurateurs demandent la permission d'opérer des tables de « pool » ; les membres du conseil accordent le permis à certaines conditions : aucun jeu d'argent et aucun jeune de

moins de seize ans ne seront admis. On émet aussi des permis de taxi, de bar-salon et de vente de boissons. En 1968, un référendum est exigé concernant une licence de bière.

Service de sécurité

Dès 1957, on établit un système de sécurité dans la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande; quelques constables sont nommés à cet effet. Leur rôle en est un de prévention. S'il est vrai que la crainte est le commencement de la sagesse, on comprendra que la présence du constable sert sûrement à freiner la perpétration de méfaits et contribue à la prévention des accidents dus à la conduite dangereuse, vitesse excessive ou batailles de rue.

M. Alphonse Rodrigue est nommé constable pour maintenir l'ordre dans le village. Celui-ci doit s'occuper en particulier des enfants qui flânent ici et là après sept heures et demie durant la saison d'hiver et après neuf heures durant la saison d'été, du premier mai au 30 septembre. Son salaire est de 10 \$ par mois; il termine son terme en mai 1958. On rétablit le service de constables en 1966 et on engage M. Patrice Lessard à raison de 35 \$ par mois. Deux ans plus tard, il est remplacé par M. Robert Veilleux qui occupera ce poste jusqu'en mai 1969.

À l'occasion de fêtes ou organisations à grand déploiement chez nous, des bénévoles sont assermentés et voient à la sécurité des leurs. Ils accomplissent leur tâche avec brio.

Travaux d'hiver

Au cours des années, le conseil municipal fait exécuter sur son territoire des travaux afin de remédier au chômage et bénéficier des octrois accordés par les gouvernements en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver.

Les travaux suivants ont été exécutés suite à ces subventions: construction du chalet de l'OTJ, élargissement de routes et de rues, creusage de fossés, construction de trottoirs

dans le village, creusage et construction de citernes à différents endroits de la paroisse, transformation du vieux couvent en salle paroissiale, conduite d'amenée d'eau de la citerne à la patinoire, etc.

En novembre 1962, demande est faite d'un montant de 2000 \$ auprès du ministère des Affaires municipales pour l'amélioration de la patinoire et la construction d'une bâtisse de 16 pieds par 35 pieds à côté de la patinoire, voisine de l'École Centrale.

Les sports

C'est dans les délassés communs qu'une paroisse se révèle. L'organisation des loisirs est devenue un besoin de la vie moderne. Nous passerons en revue quelques organisations qui retiennent l'attention.

Au début, avec des moyens de fortune, il faut organiser des jeux, et trouver des personnes responsables. Toutes les bonnes volontés sont sollicitées. On donne de son temps, de ses talents, de son gaz... et de son argent.

La patinoire à ses débuts

Au cours des années 1942 à 1946, on aménage une patinoire sur le terrain de M. Louis Rodrigue ; celui-ci fournit l'eau pour l'arrosage tandis que M. André Breton s'occupe de la musique. En lisant le livre des prônes du début des années 50, nous constatons qu'il y eut, à plusieurs reprises, des soirées organisées au profit de la patinoire.

Première organisation officielle

En 1958 se tient une assemblée pour l'organisation d'une patinoire.

La Commission scolaire vend le terrain servant de patinoire au conseil municipal pour la somme de 1 \$. La municipalité ne pourra s'en départir à moins de le revendre à la Commission scolaire au même prix. Le terrain ne pourra

servir que de terrain de jeux pour l'OTJ. L'année 1975 voit l'incorporation de l'œuvre des terrains de jeux de Saint-Jean-de-la-Lande le 24 mars.

En 1973-1974, on juge l'éclairage de la patinoire insuffisant, mais les moyens financiers sont très limités. Les membres du conseil de l'OTJ organisent une quête à domicile; le résultat est décevant. On propose donc des soirées et un tournoi de ballon-balai. C'est un succès puisque l'éclairage sera payé entièrement grâce à ces activités. Le club fait l'acquisition d'un souffleur à neige un an plus tard, ce qui facilite beaucoup l'entretien de la patinoire.

D'autres améliorations se réalisent en 1976, soit l'achat d'un classeur et d'une pompe. Le téléphone sera installé en 77. À l'approche de l'hiver, les membres achètent un système de son et un extincteur chimique pour le chalet du club.

En juillet 77, on organise une journée champêtre. Les joueurs obtiennent une cabane afin de s'abriter lors des parties de hockey ou de ballon-balai; elle est érigée près de l'école. Une clôture sera installée autour du terrain avec la permission de la Commission scolaire des Érables. La saison suivante, les membres du conseil de l'OTJ demandent à la municipalité un octroi afin de défrayer les coûts d'entretien de la patinoire. Un tournoi de ballon-balai est à nouveau organisé ainsi qu'un patin-o-thon afin de s'autofinancer.

Chalet

Au mois d'août 1976, les dirigeants formulent une proposition pour un projet PIL; il s'agit de la construction d'un chalet plus grand, de la fabrication de bandes pour la patinoire, de l'entretien et de la préparation du terrain. Un octroi est accordé mais seulement pour la main-d'œuvre.

Pour la saison 79-80, les directeurs rêvent de grands projets pour l'amélioration de leur OTJ. On organise alors de grandes fêtes à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste; ces activités durent cinq jours. Les profits servent à l'agrandissement du chalet; ceci comprend l'addition de deux chambres pour les joueurs, un entrepôt pour le restaurant et une remise pour

la souffleuse. Les coûts de l'éclairage du terrain de balle-molle seront aussi défrayés à même ces profits.

Grâce à des gens dynamiques, beaucoup de projets se sont réalisés et notre OTJ fonctionne maintenant très bien. Le bien-être de nos sportifs est assuré et on peut mettre en pratique cet adage : « Un esprit sain dans un corps sain ».

Membres du conseil 1980-1981

M. Henri-Georges Roy, président ; M. Pierre Breton, secrétaire ; directeurs : Julien Labbé, Denis Boutin, M.-André Lessard, Yolande Nadeau, Jeannot Cloutier, Laurier Lacroix, Charlyne Gilbert.

Liste des présidents et secrétaires au cours des ans.

Présidents : M. André Morin, M. Robert Veilleux, Mme France Roy ; secrétaires : Mlle Line Poulin, M. Gaétan Breton, M. Richard Thibodeau, M. Gaston Champagne, M. Julien Labbé.

Disciplines sportives

Ballon-balai

Pendant de nombreuses années, le ballon-balai tient le haut du pavé. Nos équipes font bonne figure en remportant moult trophées. Plusieurs tournois connaissent un vif succès, ce qui permet à notre OTJ de survivre. Les équipes de notre paroisse, garçons et filles, nous font honneur.

On y trouve les équipes suivantes chez les garçons : « Les autobus des Érables », « Norac Lumber », « La Moustache » et bien d'autres, occasionnellement. Chez les filles, deux équipes font la pluie et le beau temps : « Les berc-o-thon » et « Provi-Pop ».

Ces dernières années, à l'occasion de tournois, quelques équipes se sont formées pour représenter la paroisse.



L'équipe de Berce-o-thon.

Photo par : Mlle Céline Champagne.

Hockey

Depuis la saison 78-79, le hockey prend de l'essor. Des équipes se forment, adhèrent aux lignes plus importantes. L'équipe du « Restaurant Yoyo » et quatre autres équipes de paroisses avoisinantes font partie de la ligue « Bonne Entente » tandis que nos « Faucons », de la Moustache, rivalisent avec les représentants de quatre équipes de l'extérieur dans la ligue « Commerciale ».

Les pratiques ont lieu à l'aréna de Saint-Georges et les joutes se disputent ordinairement à Saint-Honoré. Nos joueurs bénéficient d'un transport organisé en autobus et leurs supporters profitent du même avantage moyennant déboursés. Chaque équipe aligne de quinze à dix-huit joueurs.

Ski de fond

Nous avons l'avantage de posséder, dans notre paroisse, trois pistes de ski de fond totalisant une longueur de sept



Nos vedettes de demain... les Atomes de la saison 79-80.

milles et demi de sentiers. Ces pistes sont entretenues par le « Club la Moustache ».

Hockey mineur

Il est institué pour la saison 1979-80 et les membres de ce mouvement élisent un conseil: M. Marcel Morissette, prés.; Gaston Champagne, sec.; les directeurs sont mesdames Jeannine Rodrigue, Corinne Paré et Gaétan Breton.

Trois équipes de hockey se forment dans notre paroisse, de classe Atome, Pee Wee et Bantam. Étant donné que les joutes se disputent aux arénas de l'extérieur, un transport d'autobus s'organise. Les jeunes sont invités à participer à l'autofinancement de leur équipe, soit par la vente de pains et

de beignes à domicile et l'organisation d'un tournoi et d'un patin-o-thon. Les parents des joueurs fournissent une petite contribution. Des octrois nous viennent de la municipalité ou du gouvernement.

Un nombre de trente-sept joueurs font partie de ces équipes. Les paroisses suivantes se joignent à cette ligue: Saint-Honoré, Saint-Martin, Saint-Ephrem, Saint-Méthode, N.-D.-de-la-Guadeloupe, Saint-Benoît, Saint-Victor, Courcelles et Lambton.

Pour la saison 80-81, quelques changements ont été effectués au sein du bureau de direction. Ainsi, M. Gaétan Breton devient président et Mme France Roy occupe le poste de secrétaire. MM. Alcide Labbé et Martin Rodrigue s'ajoutent aux directeurs de 79-80.

Motoneige

Nos motoneigistes font partie du Club des Érables de Saint-Benoît. Même si nous bénéficions de dix-huit milles de piste à l'intérieur de la paroisse, les mordus de ce sport partent souvent en caravane vers des lieux assez éloignés. Cette année ils ont visité différents endroits: le Zacharois de Saint-Zacharie, Jackman, Sayerville, etc.

Gatien Rodrigue est le représentant de Saint-Jean au sein du conseil d'administration du Club des Érables.

Balle-molle

En 1978 débutent les parties de balle-molle. Quatre équipes s'exécutent sur notre terrain. En 1979-80 seulement trois équipes évoluent, et on voit même des équipes féminines se former. Ces équipes s'intègrent dans une ligue paroissiale et s'affrontent dans une lutte amicale lors de diverses rencontres. Les finales attirent beaucoup de spectateurs; les estrades sont remplies et on appuie ses favoris.

Ces équipes étaient pour la saison 1978: les Chevaliers, les Étoiles, Provi-Pop et La Moustache. Trois équipes évoluaient dans la ligue en 1979-80: Restaurant Yo-Yo, Bar-salon La Moustache et garage Andréa Roy.



Photo fournie par : M. Armand Poulin.

Vive le vent, vive le temps d'hiver ! Pont suspendu à Cookshire lors de la randonnée à Sayerville, 1981.

Nos victorieux : Équipe du Garage Andréa Roy, championne de la saison 1980.

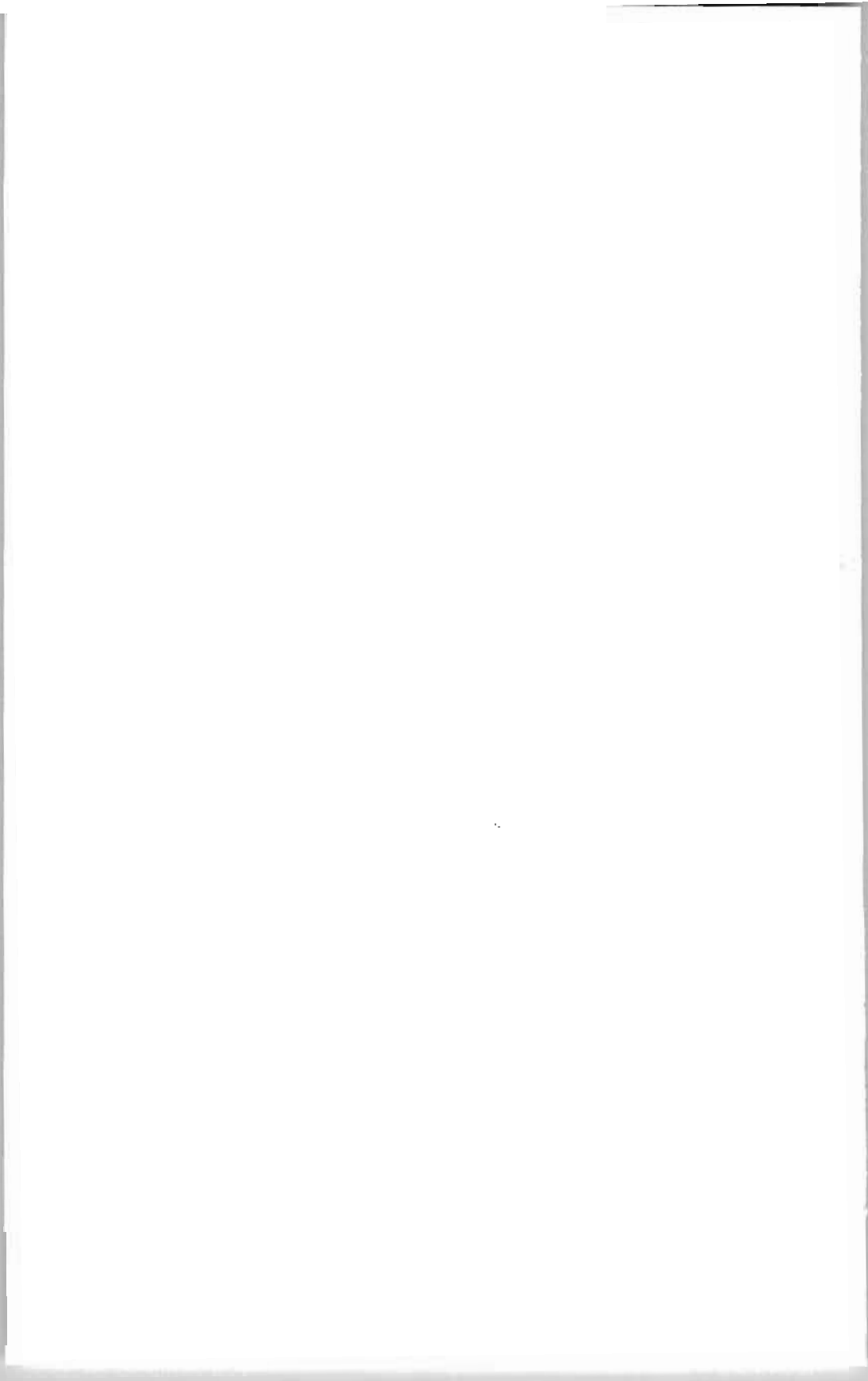
Photo fournie par : M. Julien Labbé.



Des personnes responsables forment aussi des équipes de balle-molle pour une trentaine de jeunes garçons et filles, afin de leur procurer un loisir sain durant la période de l'été. Deux équipes évoluent en 79. Juin 1980, trois équipes de jeunes se disputent de chaudes luttés. Les équipes portent les noms suivants: Bleu (capitaine Alain Roy (Denis)), Blanc (capitaine Nathalie Grenier) et Rouge (capitaine François Labbé).

Ces jeunes bénéficient des conseils d'un instructeur hors-pair en la personne de Claude Pépin. Qui sait, peut-être seront-ils les vedettes de demain!

À Saint-Jean, les bénévoles sont très nombreux et des plus actifs. Nous sommes fiers de cet esprit d'entraide qui se manifeste au sein de notre population.



CHAPITRE V

**LA FORMATION DE NOS ENFANTS :
ÉCOLES DE RANG
ÉCOLES DE VILLAGES**

BRIBES DE LA VIE SCOLAIRE AVANT 1935

Annexion du Haut-Saint-Jean à Saint-Benoît

Les « taxes » scolaires

Les maîtresses

Les inspecteurs d'école

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JEAN

Décret en 1935

Description de l'école de rang

Programme de l'institutrice

Histoire de nos écoles de rang

L'enseignement au village

Arrivée des religieuses dans la paroisse

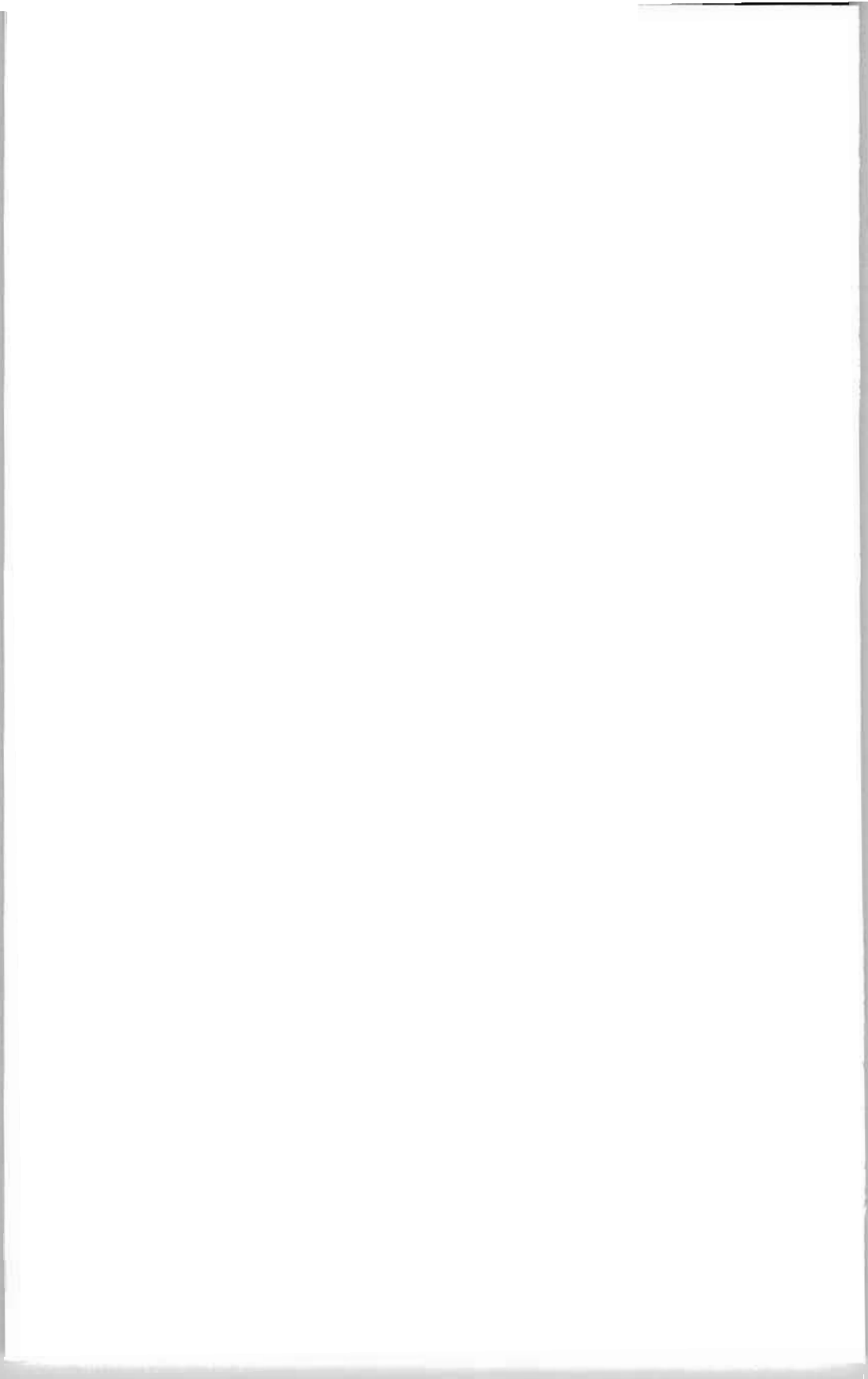
Notre premier couvent

La centralisation

Le transport

La vie scolaire d'aujourd'hui

Les comités d'école



CHAPITRE V

LA FORMATION DE NOS ENFANTS : ÉCOLES DE RANG ÉCOLES DE VILLAGE

« Donner l'éducation à un enfant, ce n'est nullement lui apprendre quelque chose qu'il ne savait pas ; c'est faire de lui quelqu'un qu'il n'était pas » (Ruskin).

Il est nécessaire de vous fournir quelques explications sur le récit qui suivra.

Bien avant 1900, nos enfants allaient à l'école. Le cahier de recensement du presbytère de Saint-Georges nous apprend que lors d'une visite paroissiale, en 1882, dans le rang Saint-Jean, paroisse d'Aubert-Gallion, on y retrouve une institutrice, Mlle Lucie Poulin âgée de 21 ans.

Des notes plus complètes ont été puisées dans le livre des minutes de la Commission Scolaire de Saint-Benoit-Labre datant de 1894. Il faut dire qu'à ce moment une partie du rang est annexée à Saint-Benoit sur les plans religieux, civil et scolaire.

À partir du 26 février 1935, la nouvelle paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande désire se former une Commission scolaire bien à elle ; l'arrondissement n° 3 cédé à Saint-Benoit en 1894 nous revient alors.

Malheureusement, nous n'avons pu faire de recherches dans les livres des minutes de notre Commission scolaire pour les années 1935 à 1959, le feu les ayant détruits. Nos sources seront donc des notes de l'abbé Tanguay, les archives du Couvent conservées par les religieuses et des renseignements oraux.

BRIBES DE LA VIE SCOLAIRE AVANT 1935

Annexion du Haut-Saint-Jean à Saint-Benoit

Nous commençons notre récit de la vie scolaire le 1^{er} juillet 1894. Les gens de Saint-Benoit, désireux d'agrandir leur territoire, obtiennent des autorités d'Aubert-Gallion un bout du rang Saint-Jean A et B à partir du lot appartenant à M. David Lessard (aujourd'hui Mme Nazaire Roy) ainsi qu'une partie du rang 5. Pour la municipalité de Saint-Benoit, cette acquisition s'appellera l'arrondissement n^o 3.

Des gens du rang Saint-Jean furent commissaires : MM. Joseph Bureau et David Lessard ; d'autres devinrent même présidents : MM. Léger Roy (1901-1904), Charles Bureau (1907-1910) et Johnny Bureau (1910-1912).

Les « taxes » scolaires en 1894

À une assemblée de la Commission scolaire de Saint-Benoit du 5 novembre 1894, il est proposé que « le bois pour le chauffage des écoles soit fourni par les contribuables qui ont des enfants d'âge de fréquenter les écoles. Il sera réparti comme suit, savoir : que les gens de chaque arrondissement soient taxés d'une demi-corde de bois par enfant, payable avant le dix janvier prochain. Chaque commissaire dans son arrondissement devra voir à ce que cette résolution soit exécutée. Après cette date, ledit commissaire aura le droit de



Les élèves de Mlle Alma Poulin à l'école de Sainte-Éveline en 1926. Photo fournie par: Mme Eugène Ranco

faire faire le bois qui n'aura pas été fourni à raison de \$1.00 la corde».¹

Beaucoup plus tard, on procède d'une autre façon : le secrétaire est autorisé à acheter à la criée le bois de chauffage des écoles pour l'année courante. Cela se fait le dimanche matin, en octobre ordinairement. D'érable, de merisier ou de hêtre le bois devra être sain, en quartiers fendus (pas de petits rondins) de 18 pouces. Il devra être livré à la demande des commissaires et reçu par eux ; il devra aussi être cordé de manière à voir le côté de chaque corde et ne sera payé qu'après le 30 juin.

1. Livre des minutes de la Commission scolaire de Saint-Benoit-Joseph, Archives de la Commission scolaire des Érables, tome I.

Les « maîtresses »

Les institutrices d'aujourd'hui n'ont pas à envier le sort de leurs consœurs des premières décennies de 1900 car en 1927, elles ont un salaire annuel d'environ 275,00 \$; cinq ans plus tard, leur rémunération varie de 135,00 \$ à 165,00 \$, toujours pour un an. La cotisation ou taxe par les contribuables pour les mêmes années passe de 0,55 \$ par 100 \$ à 0,40 \$, puis à 0,20 \$ en 1933. La crise économique explique ces baisses.

L'institutrice est tenue de laver, d'entretenir sa classe et d'allumer le poêle à ses frais.

En 1930, un règlement concernant l'habillement des maîtresses est ratifié. On fait grand état de la modestie en ces années.

« Les maîtresses devront porter un habit modeste et décent comme une chrétienne. Cet habit comprend que c'est celui qui couvre la poitrine et les bras d'étoffe non transparente, qui descend au moins à demi-jambes et dont la coupe d'une ampleur convenable protège la pudeur en dissimulant les lignes du corps selon l'expression de Bossuet. Il doit cacher fidèlement ce qui ne doit pas paraître, ainsi un vêtement qui par sa nature ou dans la pensée de qui le porte, provoque les passions mauvaises est un vêtement immodeste et doit être mis de côté par toute personne qui fait profession d'être disciple de Jésus-Christ ».²

Les maîtresses doivent signer leur acceptation à ce règlement sinon l'engagement est annulé. On demande aussi que les livres de récompenses pour les enfants, aux examens de fin d'année, soient de préférence des livres de prières.

Nous avons retrouvé quelques noms de jeunes filles ou dames de chez nous qui ont prodigué l'enseignement dans nos différentes écoles de rang. Ce sont Victoria-Alma Bureau, Clémentine Caron, Marie-Ange Caron, Gertrude Duval, Marie-Reine Duval, Rita Duval, Juliette Bourque, Jeannette

2. Idem, tome III.

Caron, Madeleine Caron, Agathe Deblois, Germaine Duval, Marie-Laure Duval, Rachel Duval, Micheline Rodrigue, Marcienne Fournier, Dorothee Morin, Henriette Morin, Lucienne Quirion, Alexandra Rodrigue, Yvonne Thibodeau et Noëlla Veilleux.

Les inspecteurs d'écoles

Les inspecteurs d'écoles ont joué un rôle important dans le domaine de l'éducation. Ce n'est peut-être pas sans quelques frémissements que nous songeons aux différents inspecteurs que nous avons connus : messieurs Côté, Drolet, Pagé, Ménard, Thériault, Moreau et Veilleux.

Redoutée par les élèves autant que par l'institutrice, la visite de l'inspecteur ne passe pas inaperçue. À celle du premier trimestre, il encourage l'institutrice à continuer de prodiguer un bon enseignement, note le classement des élèves et s'il y a lieu indique aux commissaires les améliorations et réparations à effectuer. Au terme du second trimestre, il fait passer aux élèves un examen écrit et oral sur les matières enseignées. Avant de quitter la classe, il fait ses recommandations et félicite les élèves méritants. La permission d'une journée de congé est la récompense des efforts fournis par les élèves et leur institutrice.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE

Le 13 juin 1934, l'abbé Tanguay demande une requête pour organiser la Commission scolaire dans la paroisse. En juillet, il se rend à Québec rencontrer le secrétaire du département de l'Instruction publique ainsi qu'un monsieur Paquet au sujet de ladite commission scolaire. Monsieur Paquet répond que celle-ci ne sera en force que le premier juillet 1935. Notre curé est tenace, il écrit à nouveau au surintendant afin qu'il hâte ce débat.

Département de l'Instruction publique Québec.

W. P. PERCIVAL
SECRETAIRE GÉNÉRAL ET ADMINISTRATEUR
DU DÉPARTEMENT

L HONORABLE CYRILLE-F. DELAGE
SURINTENDANT

LIONEL BERGERON
TRÉSORIER GÉNÉRAL ET ADMINISTRATEUR
DU DÉPARTEMENT

Responsable au Préféré, quel que soit le signataire de la lettre expédiée.
Ne l'insérer qu'avec attention dans la même lettre, et jamais d'ailleurs, par
voies dans une autre lettre officielle.
Dans votre réponse, indiquer le numéro de la date de cette lettre.

No 871-34

Québec, le 28 février, 1935.

Messieurs les commissaires d'écoles,
Saint-Georges-Ouest, (Beauce);
Saint-Benoît-Joseph, (Beauce);
Saint-Martin-de-Jersey, (Beauce);
Saint-Honoré-de-Shenley, (Beauce);
Monsieur l'abbé D. Tanguay, Ptre-curé,
Saint-Jean-de-la-Lande, (Beauce);
Gazette officielle du 9 mars 1935.

Monsieur l'abbé,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté ministériel en date du 26 février courant (1935), d'ériger en municipalités scolaires distinctes, sous le nom de "La municipalité scolaire de Saint-Jean-de-la-Lande", dans le canton de Beauce, le territoire ci-dessous décrit, savoir:

1a) Les lots nos. 171 à 181 inclusivement du rang St-Jean-A; le lot no. 141 du rang I. Sud-Ouest; 231 à 245 inclusivement du rang St-Jean-B; 244 à 264 inclusivement du rang Ste-Marie; 299 à 325 inclusivement du rang Ste-Croix; du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Georges-de-Beauce; ces lots devront être détachés de la municipalité scolaire de Saint-Georges-Ouest;

2a) Les lots nos. 192 à 208 inclusivement du rang St-Jean-A; les lots nos. 209 à 220 inclusivement du rang Saint-Jean-B, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Benoît; 19-a à 21 inclusivement du rang IV; 20 à 27 inclusivement du rang V du canton de Shenley; ces lots devront être détachés de la municipalité scolaire de Saint-Benoît;

3a) Les lots nos. 15-a à 27 inclusivement du rang III; 15-a à 24 inclusivement du rang III du canton de Shenley; ces lots devront être détachés de la municipalité scolaire de Saint-Martin-de-Jersey;

4a) Les lots nos. 15-a à 18-b inclusivement du rang IV; 20-b à 36 inclusivement du rang V du canton de Shenley; ces lots devront être détachés de la municipalité scolaire de Saint-Honoré-de-Shenley.

Cet arrêté ministériel prendra effet le 1er juillet prochain. L.V.P., en avisant les intéressés.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,


Surintendant.

F/BR

Décret en 1935

Une réponse favorable ne tarde pas à venir³:

La Gazette officielle du 9 mars 1935 confirme l'érection scolaire. Grâce au travail de l'abbé Tanguay et du député provincial de Beauce, M. Édouard Fortin de Beauceville, nous avons une commission scolaire. Nos premiers commissaires élus sont : Joseph Cloutier, président ; Alfred Cloutier, commissaire ; Napoléon Vachon, comm. ; Elzéar Roy, comm. ; Wilfrid Veilleux, comm. ; Herménégilde Lessard, comm. et André Breton, secrétaire.

La naissance de notre Commission scolaire apporte une grande amélioration à l'enseignement dans notre paroisse.

Nos gens, conscients de l'importance de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants, peuvent en suivre de plus près l'évolution, et prendre une part plus active au bon fonctionnement des écoles.

Description de l'école de rang

Ces écoles de rang, parfois situées à plusieurs milles du village, comprennent une classe pour recevoir les enfants et une cuisine-chambre à coucher réservée à la maîtresse. Ces écoles sont si froides que ni le bois de chauffage ni la vitalité des élèves ne parviennent à les réchauffer assez pour empêcher l'encre de figer dans les encriers et l'eau de geler dans les récipients.

La maison d'école, construite toute en bois, peut avoir comme dimension environ 26 pieds par 30 pieds. En entrant dans l'école se trouve un corridor où nous rangeons nos vêtements ; nous plaçons nos boîtes à lunch sur les marches de l'escalier conduisant au 2^e étage. Après avoir jeté un coup d'œil furtif dans les « appartements » de la maîtresse, on entre dans la classe. On y voit un gros poêle, à deux ponts, en fonte

3. Document de la fabrique de Saint-Jean.

noire, qui réchauffe à la fois la cuisine et la classe. Derrière la porte, on y trouve sur une tablette un bidon muni d'un robinet ou parfois simplement une chaudière que les grands élèves vont remplir au puits situé dans la cour de l'école ou dans le champ voisin. En avant de la classe le pupitre de la maîtresse est placé sur une tribune ; ainsi rien n'échappera à cette dernière. Parfois, dans nos têtes d'enfants, nous croyons qu'elle ne fait que nous surveiller. Trois rangées doubles de pupitres lui font face et les plus petits sont placés en avant. Deux tableaux noirs ornent les murs, un du côté du poêle et l'autre derrière la tribune. Accrochées à ces tableaux, des cartes qu'on déroule pour la leçon de géographie ou pour cacher les questions des examens en attendant l'heure d'y répondre. Une lampe à l'huile sert aux besoins de la maîtresse qui couche à l'école.

La partie arrière est prolongée par un grand « shed ». En premier lieu, on y aperçoit les cordes de bois destinées au chauffage, puis un coin pour le balai, la « moppe » et autres accessoires de lavage et nettoyage. Dans l'autre coin un « quart » ou baril pour recueillir la cendre. Un long passage d'une quinzaine de pieds conduit aux lieux d'aisances : un côté pour les filles, un autre pour les garçons. On y va à tour de rôle et soyez certains que pendant la saison froide personne ne s'y attarde !

Programme de l'institutrice

Dans ces écoles de rang, c'est le système de classe unique à divisions multiples, système qui comporte certains avantages dont celui d'obliger les enfants à du travail personnel et à des efforts suivis. La maîtresse enseigne donc le plus souvent de la 1^{re} à la 7^e année, les matières suivantes : catéchisme, histoire sainte, grammaire, histoire du Canada, géographie, calcul, hygiène, bienséance, agriculture, économie domestique, etc.

De plus, la maîtresse doit faire le ménage, l'entretien, le lavage de l'école, l'allumage et le chauffage du poêle, le grand ménage et tout cela pour 10\$ par année.

Histoire de nos écoles de rang

Nous ajoutons maintenant quelques mots de nos écoles de rang; nous ne pouvons nous exempter d'en parler, d'en faire la description et de vous rappeler l'histoire de chacune d'elles. Il y en avait au moins une et parfois deux par rang, quelquefois une école double. De construction très modeste, pièce sur pièce, l'ameublement l'est tout autant. C'est pourtant là que nos ancêtres et la plupart d'entre nous avons appris à lire, écrire et compter et avons reçu une éducation chrétienne. Elles ont été les sommets du savoir dans le temps; que de souvenirs!

Nos écoles de rang

À la fondation de la paroisse, quatre écoles existent déjà sur notre territoire: celle du rang Haut-Saint-Jean (faisant partie à ce moment-là de la Commission Scolaire de Saint-Benoit-Labre), une située dans le village, une autre dans le rang Bas-Saint-Jean et enfin, celle du rang Sainte-Évelyne. Ces trois dernières sont sous l'administration de la Commission scolaire d'Aubert-Gallion.

École n° 2 — Bas-Saint-Jean

Le 5 septembre 1880, la Commission scolaire d'Aubert-Gallion achète de M. Gaspard Poulin, un emplacement pour la construction d'une école. MM. Louis Moisan et Gaspard Poulin se chargent des travaux. Elle sera démolie en 1950 pour faire place à une construction plus moderne par M. Grégoire Poulin de Saint-Martin, entrepreneur. En 1961, elle est vendue à M. Irénée Champagne qui la déménage à Saint-Georges-Ouest. Elle est maintenant la propriété de la famille Conrad Dallaire. La dernière institutrice à y enseigner a été Mme Fernand Lessard en 1958-59.

École n° 3 — Haut-Saint-Jean

Une première école est construite aux environs de 1890 sur la terre portant le n° 200, appartenant aujourd'hui à M. Thomas Turcotte. Devenue désuète, on l'abandonne en

1915. Cette vieille école qui abrita par la suite quelques familles, est vendue en 1936 à M. Lauréat (Tommy) Labbé pour l'agrandissement de sa maison dans le rang 4, maison qui fut autrefois la propriété de M. Simon Turcotte et démolie aujourd'hui.

La nouvelle école est construite plus au centre de l'arrondissement sur un terrain donné par M. Johnny Bureau. L'entrepreneur est M. Joseph Houle de Saint-Victor. Mlle Hélène Langlois est la première à y dispenser l'enseignement ; Mme Yvon Bureau (Béatrice Duval) sera la dernière en 1953. Cette bâtisse, vendue à M. Wilfrid Morin, est déménagée au village et est aujourd'hui la propriété de M. Gilles Quirion.

Une autre école beaucoup plus moderne sera érigée, construite cette fois par M. Joseph Gagnon. La première institutrice à profiter de son confort est Mlle Gemma Quirion de Saint-Simon-les-Mines et la dernière, Mlle Laure-Yvonne Bourque (Mme Armand Poulin). Fermée en 1959, cette école est vendue à M. Philippe Roy et déménagée à Saint-Georges-Ouest.

École n° 4 — Bas-Sainte-Évelyne

En 1935, un terrain est acheté de M. Thomas Busque. Les fondations faites et le puits creusé, on y déménage une école déjà construite, c'est-à-dire celle qui est à environ deux milles plus haut. La première institutrice à cet endroit fut Mlle Lucienne Labbé de Saint-Georges et la dernière Mlle Claire d'Assise Fecteau de Saint-Benoit en 1958-59.

Cette école fut vendue à Donat Lachance en septembre 1959 ; elle est aujourd'hui déménagée à Saint-Georges-Ouest.

École n° 5 — Rang de la Montagne

En 1935, le gouvernement accorde une école pour le rang de la Montagne. Elle est construite par M. Édouard Veilleux sur un terrain donné par M. Aimé Rodrigue.

La première institutrice est Marie Roy. En 1948, vu le grand nombre d'enfants qui fréquentent cette école, on obtient un agrandissement qui est fait par Ferdinand Cloutier ;

à partir de ce moment il y aura deux maîtresses. La dernière institutrice à y avoir enseigné est Mlle Agathe Vachon (Mme Clément Blais) en 1958-59.

Cette école fut vendue à M. Germain Guenette qui l'habite encore présentement.

École n° 6 — Rang 4

En 1935, il y a entente avec Saint-Honoré et cette école est mise sous le contrôle de Saint-Jean pour un an. Les gens de Saint-Honoré fournissent l'école meublée plus 30 \$.

Une école est construite en 1936 par Joseph Cloutier et Ernest Vachon, sur un terrain donné par M. Majorique Poulin. La première institutrice est Mlle Marie-Paule Breton et la dernière, en 1957, sera Mlle Annette Vaillancourt de Saint-Honoré. Vu le peu d'élèves qui fréquente cette école, on la fermera ; les basses divisions iront à l'école du Haut-Saint-Jean et les autres à celle du village. Cette situation dure deux ans.

En 1961, l'école est vendue à Oscar Lachance de Saint-Martin puis revendue à M. Ernest Bourque ; elle lui servira à agrandir sa maison.

École n° 7 — Haut-Sainte-Évelyne

Une école située sur un terrain appartenant aujourd'hui à M. Eugène Rancourt, dispense l'enseignement bien avant l'ouverture de la paroisse. En 1935, les élèves étant devenus trop nombreux, on décide d'en construire une autre plus haut et de déménager la première sur un terrain acheté de M. Thomas Busque.

L'école neuve est construite par M. Édouard Veilleux et ses garçons, sur un terrain acheté de MM. Lorenzo Fortin et Avila Roy. Mlle Aurore Labbé en est la première institutrice et la dernière sera Mme Laurette Rodrigue Poirier en 1959.

Par la suite, cette école sera vendue au notaire Marcel Gilbert et déménagée à Saint-Georges-Ouest.

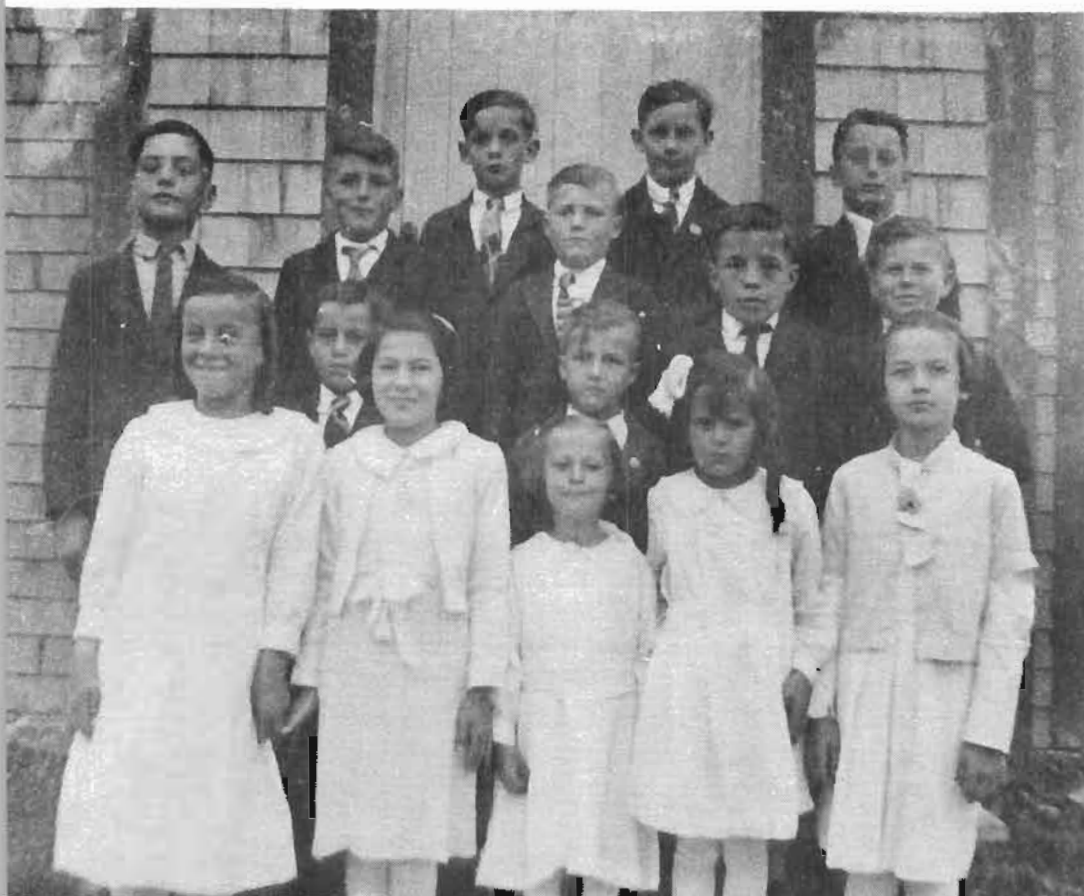


Photo fournie par: Mlle Marie-Laure Duval.

Élèves de l'école n°: 7 de
Sainte-Éveline. Mlle Marie-
Laure Duval, inst.



L'école n°: 7 en 1941.

Photo fournie par: Mlle Marie-Laure Duval.



Première résidence des religieuses en 1941 à l'école du rang, située en face de la route de la montagne.

Photo fournie par : S. Anne Carrier.

L'enseignement au village

L'école de l'arrondissement n° 1

Il semble que cette école, située en face du rang La Montagne, a été construite en 1900. Nous savons aussi, d'après les écrits de l'abbé Tanguay, qu'en mars 1941 deux sœurs, Milles Anita et Angéline McKenty enseignent à 42 élèves. À la fin de l'année scolaire, celles-ci ayant décidé de ne plus demeurer à Saint-Jean, les commissaires doivent voir à l'engagement de d'autres maîtresses. M. Edgar Caron propose alors d'engager des religieuses de la communauté de la Charité Saint-Louis. Les commissaires ayant donné leur accord, il se fait accompagner de M. Louis Rodrigue pour rencontrer les autorités religieuses concernées.

Arrivée des religieuses dans la paroisse

Le 30 août 1941, trois religieuses des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, soit Sr Monique de Jésus (Anne Carrier), Sr Claire-Alice (Béatrice Trépanier) et Sr Monique de Sainte-Thérèse (Gabrielle Larivière), sont reçues par l'abbé Donat Tanguay, curé de la paroisse.

La demeure des religieuses est encore « en chantier » : aucune chaise disponible, la peinture est trop fraîche et les



Mère Monique-de-Jésus, première Supérieure à Saint-Jean-de-la-Lande, 1941-1947.

Photo fournie par : S. Anne Carrier.

valises servent de sièges. À l'heure du premier dîner, M. André Breton, secrétaire de la Commission scolaire, vient chercher les religieuses pour les amener dîner au presbytère. Dans l'après-midi, Mère Gabrielle-Marie, supérieure à Saint-Martin, (venue prêter main-forte dans l'organisation de la maison) accompagne Mère Monique de Jésus, supérieure, lors de l'achat de différents articles (vaisselle, batterie de cuisine, etc.) au magasin de M. André Breton. Elle fournit lingerie, articles de ménage, etc.

La maison des religieuses est une école de rang située à sept arpents de l'église. Elle a plus de 40 ans d'existence et est passablement défraîchie à l'extérieur. À l'intérieur, tout a été repeint ; le plancher est fait de bois mou. Un corridor donnant sur les deux classes conduit aux toilettes à fosses fixes dans la terre. Rien n'est moderne : le chauffage se fait au moyen d'un poêle à deux ponts et en hiver, plus d'une fois, il faut pelleter jusqu'à un pied de neige afin que les enfants puissent se rendre aux toilettes. Un modeste escalier permet de monter « au grenier ». C'est là que logent les religieuses. La Commission scolaire a fait réparer cette partie ; tout est blanc et clair : deux chambres à coucher et la cuisine, seul lieu commun qui sert de réfectoire, de lingerie, de buanderie et de salon. Des lampes à

pétrole servent à l'éclairage. Le système d'eau n'étant pas installé, on doit aller en chercher au puits situé à une cinquantaine de pieds de la maison.

Le 2 septembre, la plupart des 37 élèves arrivent pieds nus. Ils sont répartis en deux classes: 12 garçons et 8 filles, sont classés en 1^{er}, 2^e, 3^e ou 4^e année et sont confiés à Sr Claire-Alice; les autres, soit 8 garçons et 9 filles, sont classés en 5^e, 6^e ou 7^e année et confiés à Mère Monique de Jésus.

Les religieuses sont demeurées trois ans dans cette école. Elles ont souffert du froid, et selon leur témoignage, les gens ont été très généreux à leur égard.⁴



Les fondatrices au puits en 1942.

Photo fournie par S. Anne Carrier.

4. Archives de la Communauté des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.



Les élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années de S. Claire-Alice (Béatrice Trépanier) en sept. 1941.

Photo fournie par S. Anne Carrier.



Les élèves de 5^e, 6^e et 7^e années de S. Monique-de-Jésus (Anne Carrier) en sept. 1941.

Photo fournie par S. Anne Carrier.

Notre premier couvent

Devant l'augmentation de la clientèle scolaire, nos commissaires se rendent, en « snowmobile », à Saint-Martin le 23 janvier 1944 pour connaître l'opinion de l'inspecteur d'école à propos de la construction d'un couvent. Après une réponse favorable, un mois plus tard, les commissaires, accompagnés du curé, se rendent à Beauceville rencontrer le député Henri Renault. Il s'agit de lui expliquer le plan du futur couvent, de lui parler de notre situation financière et aussi de lui demander un octroi du gouvernement.

Le 12 mars, nos représentants de la Commission scolaire vont cette fois à Québec. Leur décision est prise : ils ne feront qu'améliorer la maison d'école et avec une aide gouvernementale, on ne fera aucune dette. Mais ils doivent déchanter, le département de l'Instruction publique leur refusant la permission d'aménager des classes au deuxième étage de

la maison de M. Édouard Veilleux. On leur conseille fortement la construction d'une maison neuve qui coûterait quelque 8 000 \$; s'ils optent pour cette solution, le département paiera les dépenses aux trois quarts.

Le dimanche suivant, M. le curé propose une souscription volontaire afin d'avoir une maison plus grande: « Donnez-vous la main, ajouta-t-il; ne construisez pas une boîte d'allumettes, faites une bâtisse pratique. Si vous suivez les plans du gouvernement, dans cinq ans, elle sera trop petite ». La souscription n'est pas un succès. Le 11 mars, les commissaires décident à l'unanimité de construire la maison conseillée par Québec avec cependant quelques petits changements suggérés par les religieuses.

Au début d'avril, l'entreprise est confiée à M. Joseph Gagnon de Saint-Jean-de-la-Lande pour un montant de 9 919 \$. Dès le 19, la charpente arrive sur le terrain situé face à l'église. Le 26 mai, les mesures du couvent sont prises et on détermine qu'il sera érigé à soixante pieds du chemin. Déjà on commence à transporter de la gravelle et à creuser la cave avec un bulldozer. Peu à peu la bâtisse prend forme et au début d'octobre 1944, le couvent comprenant deux classes accueille les religieuses et les enfants.



Premier couvent construit en 1944.

Photo fournie par: S. Anne Carrier.



Les élèves de S. Albert-Marie en 1950.

Photo fournie par: Mme Laure-Annette Poirier.

L'année scolaire 1945-1946 voit le nombre d'élèves augmenter à un rythme tel que dès l'année suivante, le couvent est devenu trop petit; les prévisions du curé se sont réalisées... En décembre, la Commission scolaire entreprend des démarches auprès du député, M. Georges-Octave Poulin, en vue d'obtenir une subvention gouvernementale qui l'aiderait à payer l'agrandissement du couvent.

Le 18 janvier, les commissaires convoquent une assemblée publique au sujet du couvent. Faut-il agrandir ou plutôt louer de M. Lucien Cloutier l'ancienne école qui a été rapprochée du village? Finalement, on opte pour l'agrandissement. Le député lui-même vient apprendre à la population qu'un octroi équivalent à 80% des coûts de l'agrandissement leur sera accordé.

En mai 1948, une aile de 25 pieds par 60 est ajoutée à la maison.

La centralisation

La création du ministère de l'Éducation au Québec amène le décret de l'instruction obligatoire et gratuite à tous

les niveaux, ce qui provoquera le centralisation paroissiale d'abord, puis régionale ensuite pour les élèves du secondaire.

La paroisse de Saint-Jean n'échappe pas à cette décision et est contrainte de fermer ses écoles de rangs pour l'année 1959. Le couvent étant trop petit pour recevoir tous les étudiants, la commission scolaire prend la décision de construire une nouvelle école de dix classes avec logement pour les religieuses, cafétéria, salle de jeu, local pour travail manuel et chapelle. Le surintendant de l'Instruction publique donne son approbation au projet de centralisation scolaire et consent à la construction de l'école.

Le premier mai 1959, après la bénédiction des lieux par l'abbé Henri Labrecque, les travaux débutent sous la direction de l'entrepreneur Joseph Gagnon. La fabrication du mobilier est accordée à une industrie de chez nous, les « Meubles Lalande », propriété de MM. André Breton et Honorius Poulin.

En octobre, la nouvelle école accueille 268 enfants répartis dans neuf classes. Le personnel est le suivant : Sr Gabrielle de l'Eucharistie, directrice ; Sr Louise de Marillac, Jeanne-d'Arc Caron, Jocelyne Fortin, Murielle Lapointe, Hélène Morin, Simone Quirion et Marie-Céline Veilleux sont professeurs.

Nous soulignons que depuis 1947, d'autres professeurs laïcs ont participé à l'éducation de nos enfants, aux écoles du village. Vu leur grand nombre, nous nous limiterons à nommer les gens d'ici et les noms des religieuses enseignantes. Au cours des années 1947 à 1981, les directeurs et directrices du couvent et de l'école centrale furent : Sr Monique de Jésus, Sr Marie-Médiatrice, Sr Joseph de Marie, Sr S. Ferdinand, Sr Françoise-Thérèse, Sr Marie-Léopold, Sr Ernest-Marie, Sr Irène Fecteau, Sr Jeannine Guay, M. Jacques Bourque, le frère Léonard Roy et Mme Micheline Caron.

Les professeurs furent : Sr Albert-Marie, Sr Paul-Alfred, Sr Marie du Bon Pasteur, Sr Monique de la Croix, Sr Alice de Saint-Louis, Carmen Mathieu-Rodrigue, Monique Veilleux, Anne-Marie Breton, Sr Marie Solange, Sr Madeleine de Galilée, Jocelyne Pomerleau, Sr Marie de Fatima, Majella

Grenier, Sr Saint-Jean, Sr Jeanne d'Orléans, Sr Rose de Saint-Louis, Paul-Roger Cloutier, Sr Robert de Citeaux, Claire Rodrigue-Gilbert, Sr Denise du Sacré-Cœur, Sr Rose-Anna Lachance, Sr Carmelle Hamel, Sr Léa Cassista, Noëlline Bourque, Colette Fournier-Veilleux, Sr Claire Latulippe, Sr Normande Fortier, Ludovic Roy et Violette Veilleux-Catellier.

Dès l'année 1960, les élèves du cours secondaire seront acheminés graduellement vers l'extérieur. En 1981, on en dénombre 78.

Le transport

Un premier contrat de transport scolaire est accordé en 1957. Quelques-uns se souviendront sans doute de M. Alphonse Rodrigue qui déjà avant l'entrée en force de la centralisation, transporte une partie des élèves du rang 4 et du Haut-Saint-Jean au couvent.

En 1959, MM. Gérard Caron et Louis-Philippe Thibodeau obtiennent le contrat du transport scolaire central. Depuis 1972, la compagnie Autobus des Érables assure le déplacement de tous nos enfants.

Le 30 juin 1972, notre commission scolaire locale cesse d'exister, par la mise en application de la loi 27. Depuis cette date, notre école est sous l'administration de la Commission scolaire des Érables. Lors de sa dissolution, les commissaires suivants en faisaient partie : Normand Rodrigue, président ; MM. Georges-Aimé Roy, Pierre-Georges Veilleux, Lucien Turcotte et Florent Lachance, commissaires ; M. Lucien Cloutier, secrétaire.

Ces délégués scolaires et leurs prédécesseurs ont beaucoup contribué à l'avancement de l'instruction chez nous.

M. Normand Rodrigue fait partie de la Commission scolaire des Érables depuis la mise en place des nouvelles structures.

M. André Breton s'est distingué d'une façon particulière :

En septembre 1959, il reçoit des mains du Cardinal Roy à la Basilique de Québec, le certificat et la médaille *bene*

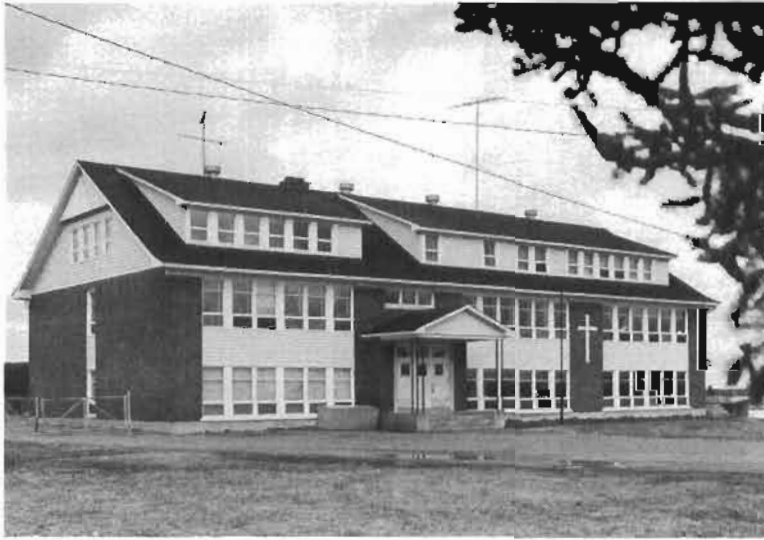


Photo fournie par: Mme Georges-Aimé Roy.

Premier transport d'écoliers en 1957 par Alphonse Rodrigue.

merenti, décorations du pape Jean XXIII, en reconnaissance de ses nombreuses années de travail en éducation.

À un congrès de la Fédération des Commissions scolaires, tenu à Montréal le 12 novembre 1960, M. Breton obtint pour services rendus à la cause de l'éducation dans la province de



École Notre-Dame-des-Écoles.

Photo fournie par: Studio Michel Paquet

Québec, le certificat de l'Ordre du Mérite de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, ainsi qu'une Médaille d'or.

La vie scolaire d'aujourd'hui

Actuellement, l'école Notre-Dame, sous la direction de Mme Micheline Caron, reçoit 71 élèves; leurs professeurs sont: Johanne Castilloux, Michel Gagnon, Jeannine Guay ainsi que Hélène Sanfaçon.

Une équipe de spécialistes est à leur disposition; il s'agit de Madeleine Bolduc, Carmen Busque, Maryse Pinel, Jean Poulin, Louise Pouliot et Richard Veilleux. S'ajoutent à ce personnel Mme Agathe Rancourt, secrétaire et M. Raoul Doyon, concierge.

De nos jours les écoliers profitent de plusieurs services:

- à chaque jour, ceux qui le désirent reçoivent un berlingot de lait;
- un psychologue est à leur disposition;
- des hygiénistes dentaires compétents les visitent régulièrement;
- une infirmière qualifiée veille à leur santé;
- un animateur de pastorale voit à leur évolution spirituelle;
- des sorties éducatives sont également organisées.

Les comités d'école⁵

Pour que les parents s'intéressent à la vie de l'école, la loi 27 a prévu la formation « obligatoire » de comités d'école. Ledit comité a été institué, pour établir des liens entre les parents, les enseignants et la direction. Il est consultatif auprès du directeur et de la Commission scolaire. D'une part, il permet aux parents de mieux connaître ce qui se passe à l'école et, d'autre part, il leur permet d'orienter l'éducation donnée à leurs enfants et d'améliorer les services éducatifs.

5. Notes puisées au livre des minutes du comité d'école.

Le comité d'école constitue un noyau d'influence représentatif du milieu dont il exprime les besoins et les attentes.

Organisation

Le comité d'école de la paroisse prend naissance en 1972.

Au début de chaque année scolaire, les parents sont convoqués à une assemblée afin de former ce comité qui les représentera auprès des divers paliers administratifs. Un des membres du comité est nommé délégué au comité de parents de Saint-Georges.

Le comité pour l'année 1980-1981 se compose comme suit :

M. Gaétan Théberge, président et délégué ; Mme Cécile Théberge, secrétaire ; Mme Micheline Caron, directrice ; Mlle Hélène Sanfaçon, professeur et mesdames Jacqueline Rodrigue, Claudette Turcotte, Diane Lachance, Monique Bégin et Nicole Veilleux.

Les membres se réunissent en assemblée régulière et en plus quand un besoin particulier se fait sentir. Le délégué transmet à qui de droit les recommandations soumises par le comité d'école, par exemple : organisation d'un cours sur les mathématiques modernes en collaboration avec le service de l'Éducation aux adultes, demande d'un sondage auprès des parents de la Commission scolaire des Érables, pour connaître leur opinion sur l'éducation sexuelle au primaire.

Entre autres activités, le comité organise à chaque année une fête des enfants à l'occasion de Noël.

Fort de l'appui des parents, le comité d'école désire s'impliquer de plus en plus dans le domaine de l'éducation à Saint-Jean-de-la-Lande.

Des différents secteurs paroissiaux, le scolaire est sans doute celui qui a subi le plus de transformations au cours des ans. Nous avons même connu le départ des religieuses de la Charité de Saint-Louis en 1979 après qu'elles eurent fait bénéficier la paroisse de différents services pendant trente-huit ans.

Ce court retour en arrière nous a permis de voir l'évolution du système scolaire chez nous et d'en entrevoir les avantages et inconvénients. Nos enfants seront plus instruits que nous mais seront-ils pour autant mieux préparés à faire face aux difficultés de la vie ?

CHAPITRE VI

**LES SECTEURS ÉCONOMIQUES
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**

AGRICULTURE

L'agriculture chez nous
Mérite du défricheur
Élevages spécialisés
L'UCC
L'acériculture

COMMERCES ET INDUSTRIES

Scieries
Beurrerie
Meunerie
Menuiserie
Éoliennes
Horticulture
Magasins
Boucherie
Épiceries
Accommodations
Restaurants et bars
Lingerie et tissus
Modistes

Cordonnerie
Laitier
Garages
Forge
Autres services

AUTRES SERVICES

Bureau de poste
Caisse populaire
Électricité
Téléphone

CHAPITRE VI

LES SECTEURS ÉCONOMIQUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

AGRICULTURE

L'agriculture chez nous

L'agriculture a été non seulement un gagne-pain pour la population mais une manière de vivre, un état de vie. Depuis son origine, Saint-Jean-de-la-Lande est une paroisse agricole.

Déjà, en 1944, notre paroisse acquiert une bonne renommée, comme en fait foi cet article paru dans un journal local de la Beauce : « La paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande compte cent vingt-quatre cultivateurs. Ce chiffre comprend cent quatre agriculteurs établis depuis longtemps et vingt établis récemment. Ces derniers sont de jeunes agriculteurs et exploitent pour la plupart des fermes ayant appartenu à leurs parents, cultivateurs dans des municipalités voisines.

« Le capital engagé sur chaque ferme dépasse un peu plus de 3 000 \$ dont la somme de 1 500 \$ sur la terre et le reste partagé entre les bâtiments, le troupeau et les machines

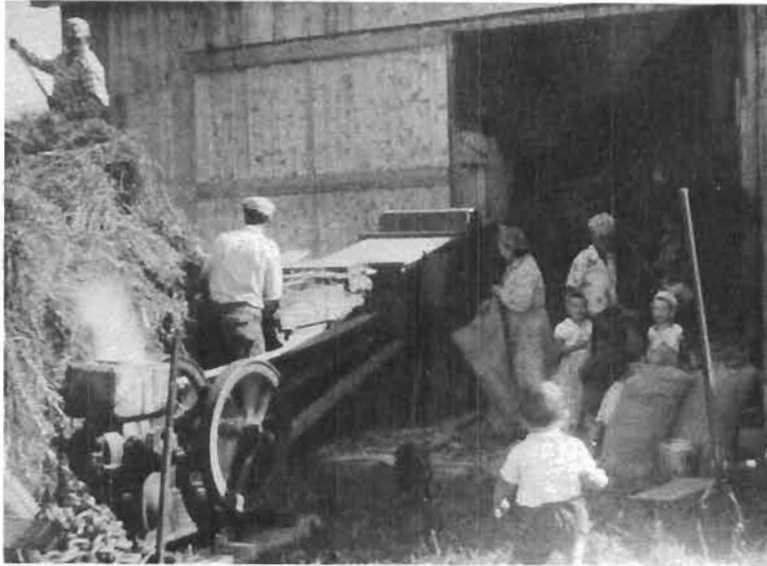


Photo fournie par : Mme Georges-Aimé Roy.

Après la moisson, tout le monde donne un coup de main lors du battage de l'avoine en septembre 1961.

aratoires. Le sol est formé de terre grise, jaune et de terre noire. En général, l'agriculture est assez prospère.»¹

Le nombre de cultivateurs a sensiblement diminué au cours des années. Depuis une vingtaine d'années, la paroisse perd « de ses troupes » au profit des villes : Québec, Montréal, les Cantons de l'Est et même les États-Unis. Cette diminution du nombre de fermes va en s'accroissant ; on l'explique par la disparition des petites fermes au profit de plus grandes mieux équipées. Nous constatons, ces dernières années, moins d'empressement à quitter le sol natal et un intérêt sensible des jeunes pour la profession agricole. Mais tout ceci se produit après une transformation profonde de l'agriculture. Nos fermiers modernes sont beaucoup plus productifs que leurs ancêtres, sans pour autant renier que nous sommes avant tout

1. Cet extrait de journal nous a été fourni par M. Armand Labbé, *L'Éclaireur*, Édition spéciale, 23 mars 1944.

des héritiers, c'est-à-dire des gens qui récoltent ce que d'autres avant nous ont semé.

Actuellement, notre paroisse compte 35 cultivateurs. Les fermiers sont maintenant très bien équipés et la mécanisation agricole facilite le travail de l'agriculteur qui peut produire davantage même lorsque la main-d'œuvre fait défaut.

Il ressort que la production laitière retient l'attention de la majorité de nos cultivateurs. Aussi, nous comptons dans nos rangs des fermes ayant à leur actif plus de cinquante vaches laitières; citons celles de MM. Bertrand Boutin, Fernand Bégin et Victor Cloutier. Nous y trouvons des troupeaux de race Holstein et Arshyre. Les propriétaires participent aux différentes expositions agricoles et y remportent régulièrement des primes et trophées hautement mérités. L'un des nôtres a remporté à trois reprises l'Ordre du Mérite du Défricheur.

Mérite du défricheur

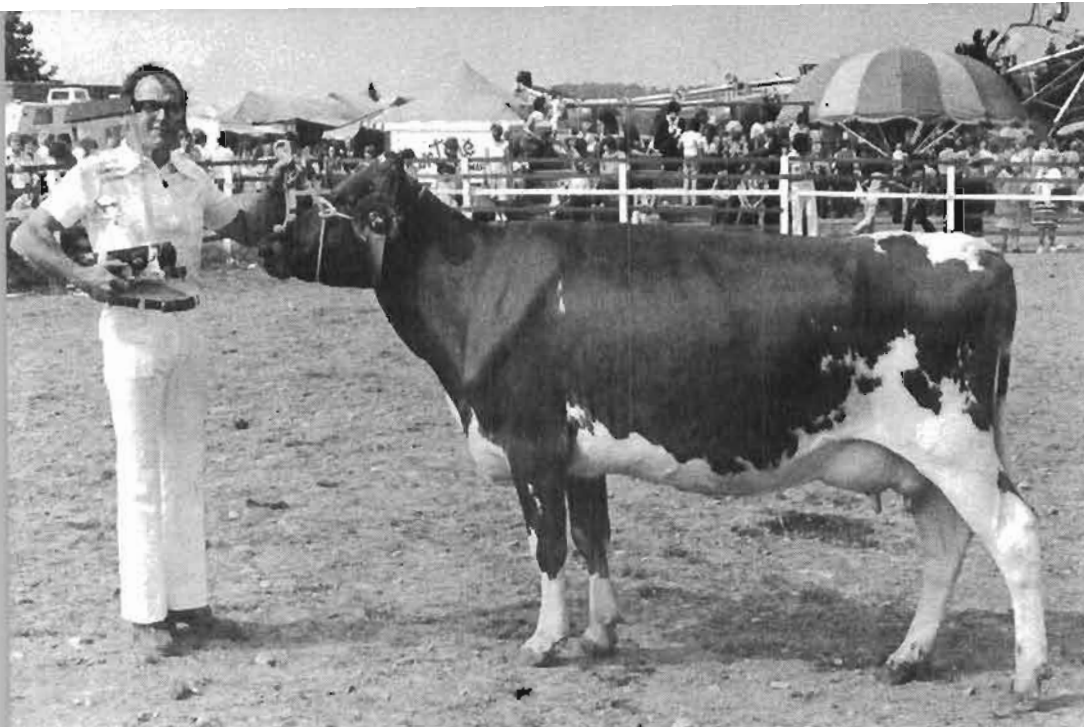
M. et Mme Napoléon Vachon à l'honneur

L'Ordre du Mérite du Défricheur a été institué en 1950 par l'Honorable J.-D. Bégin alors ministre de la Colonisation ;



Photo fournie par Mme Bertrand Boutin.

La Ferme « Bergitte » propriété de M. Mme Bertrand Boutin.



« Lamontagne Dodo » de M. Louis-Philippe Dallaire, grande championne en 1977 et 1978 à l'Exposition agricole du comté de Beauce à Saint-Honoré-de-Shenley.

Photo fournie par : l'Éclaircur-Progress.



Ferme de M. Mme Napoléon Vachon.

Photo fournie par : Mme Napoléon Vachon

Photo fournie par: Mme Napoléon Vachon.



La famille Vachon en 1956.

ce concours est ouvert aux défricheurs particulièrement méritants à travers la province. Pour y être admis, le candidat doit être défricheur de bonne foi, être établi sur un lot sous billet de location, y résider en permanence depuis au moins quatre ans et le cultiver lui-même.

Ce concours comporte trois catégories bien distinctes. Il est d'abord essentiel de se mériter la médaille de bronze pour avoir le privilège de s'inscrire dans la deuxième catégorie et tenter de décrocher la médaille d'argent. Après quoi le lauréat s'engage dans une dernière catégorie en vue d'une médaille d'or. Ces inscriptions se font à intervalles de trois ans.

En 1956, M. et Mme Napoléon Vachon, installés sur leur lot depuis 1925 et parents de trois enfants adoptifs, se classent quatrièmes sur trente et un concurrents. Trois ans plus tard, ils seront décorés de la médaille d'argent. L'embellissement de la propriété (parterre, pelouse et arbres ornementaux) leur mérite une mention spéciale. L'apogée de leur engagement est couronné par une médaille d'or qui leur est remise en 1962.

En plus de médailles et diplômes, cette réussite leur vaut aussi un séjour dans la capitale où ils sont l'objet de belles

manifestations². Ils ont été propriétaires de leur terre pendant quarante ans ; elle fut ensuite vendue à M. Guy Vachon, leur neveu, qui l'exploite encore aujourd'hui.

Élevages spécialisés

Depuis quelques années, certains producteurs se spécialisent dans différents domaines comme l'élevage porcin ou ovin. Quelques-uns s'intéressent aussi à l'élevage d'animaux de boucherie. Nous citons quelques producteurs.

Élevage bovin

L'idée première de se lancer dans l'élevage de bovins de boucherie pour la famille Rodrigue surgit un jour de l'An 1968. M. Alfred Rodrigue (Bédé) et ses six garçons décident de former une société.

Celle-ci achète la terre, les bâtiments et les animaux de Gatién et de son père. Le cheptel à son départ comprend quatorze bêtes. Les fins de semaines et temps libres sont employés par les sociétaires à agrandir les bâtisses existantes ; toute la famille y participe.

À l'automne 1968, le premier achat important est l'acquisition d'un troupeau de vingt-quatre vaches et un taureau. Un an plus tard, « Silver Domino », taureau pur-sang enregistré, s'ajoute au nombre. Cette même année, à Ottawa, sont enregistrées les premières têtes. On procède à l'achat de nouvelles terres. Cette société s'incorpore au début de l'année 1972. On agrandit l'étable et on voit à l'installation d'un silo ainsi qu'à l'équipement pour l'ensilage du maïs. Le troupeau augmente d'année en année.

Au fil des ans, on élimine le bétail croisé pour se concentrer sur l'élevage du pur-sang Hereford sans cornes. Le troupeau est sélectionné et atteint plus de deux cents têtes dont la majeure partie de la reproduction est vendue à de nouveaux éleveurs.

2. Ministère de la Colonisation, l'Ordre du Mérite du Défricheur, 1956, 1959, 1962.

À l'automne 1979, on décide de vendre à un membre de la famille, Fernando. Celui-ci achète deux taureaux de lignée reconnue, des génisses de l'Ouest canadien et des États-Unis. On fait l'insémination artificielle avec la semence provenant de taureaux grands champions canadiens et américains et on effectue des transplantations d'embryons avec les meilleures femelles.

Élevage porcin

M. Renaud Veilleux, un de nos jeunes agriculteurs, construit une porcherie en 1979.

Cette ferme porcine se divise en deux sections :

La première comprend une maternité et pouponnière et la seconde, l'engraissement.

Dans la section maternité et gestation on trouve 60 truies hybrides c'est-à-dire qu'elles sont issues du croisement d'une Landrace et d'un Yorkshire. Ces hybrides sont croisées à des mâles de race Duroc pour donner de 8 à 12 porcelets par portée en moyenne.

Après le sevrage vers leur vingt et unième jour, les porcelets sont gardés dans des cages spéciales jusqu'à ce qu'ils aient atteint un poids de 35 à 40 livres. À ce moment, ils sont transférés dans la section d'engraissement. Celle-ci a une capacité de 400 à 450 porcs, tous issus de la maternité de cette ferme. Ces porcs sont destinés à l'abattage lorsqu'ils pèsent environ 200 livres.

Élevage ovin

Un de nos jeunes producteurs, M. Simon Dubois, se lance dans l'élevage ovin. L'an dernier, à pareille date, il possédait dix-neuf moutons, et un bélier croisé. Peu de temps après s'ajoutaient onze petits agneaux et agnelles.

Malheureusement, le troupeau étant atteint d'une maladie nommée « la tremblante », suivant la loi sur les épizooties, M. Dubois doit abattre ses bêtes. Suite à la compensation accordée, il investit à nouveau dans l'achat de bêtes, dans la machinerie et équipements de ferme. Le 30 mars 1981, le

cheptel se compose de neuf brebis, d'un bélier pur-sang Suffolk enregistré et de quatre agnelles et six agneaux.

Le 11 avril 1981, le propriétaire effectue une importante transaction. Il se porte acquéreur d'un troupeau de quatre-vingt-dix moutons incluant trente-cinq brebis, autant d'antennaises³, quatorze agnelles, un bélier pur-sang enregistré ainsi que cinq petits béliers pour consommation. Son troupeau se compose présentement de cent six têtes.

L'UCC

Nos gens sont animés d'un désir de regroupement. Ils pensent qu'il serait avantageux pour chacun de s'unir afin de mieux régler les problèmes de l'évolution agricole.

En date du 17 février 1935, une assemblée des producteurs est tenue afin de jeter les bases de l'UCC. Mais les cultivateurs ne sont pas tous mûrs pour une telle association. En mars 1938, une nouvelle tentative dynamique de fondation est effectuée et nous assistons à la création de l'UCC.

Voici quelques-uns des points sur lesquels se penchaient l'UCC :

La Jeune UCC tente de régler certains problèmes : que faire pour enlever le goût du plomb dans le sucre d'érable, comment produire davantage, comment augmenter le nombre de ses membres ; mise en marché des produits agricoles, octroi pour les chemins d'hiver, octroi sur l'échange des seaux à sève et sur les heures de travail des bulldozers, zone de contrôle de la brucellose, etc.

Rolland Carbonneau, propagandiste de l'UCC, parle d'un Plan conjoint pour la vente du sirop d'érable et du Bill 44 sur les paiements d'appoint pour les récoltes non vendues. On traite de crédit agricole, de l'industrie laitière, de plan conjoint pour le bois, etc. En 1964, cinquante-sept cultivateurs sont membres de l'UCC.

En 1972, l'UCC devient l'UPA, suite à un référendum. M. Gérard Duval se dévouera au sein de cette association de 1955 à 1973, comme secrétaire.

3. Agneaux nés dans l'année précédente.

L'acériculture

[...]
 « En avril le paysan perce
 Son flanc qu'amollit le dégel ;
 Par sa blessure, l'arbre verse
 Tout le mois, des larmes de miel »
 [...]

W. Chapman (« Les Aspirations »)

Le printemps s'annonce

Nous comptons un grand nombre d'érablières sur notre territoire, ainsi vaut-il la peine que nous en causions.

Au printemps, chez nous, un virus apparaît et nombreux sont ceux qui en sont atteints : c'est la fièvre des sucres. À part les cultivateurs, quelques propriétaires du village et des citadins de Saint-Georges, exploitent des érablières chez nous. Quand l'érable coule, c'est la fête du printemps qui commence ; l'appel serein de la terre qui renaît se fait entendre. La poésie du temps des sucres se renouvelle chaque année ; les Beaucerons en ont fait leurs beaux dimanches.

Ici à Saint-Jean, le mot printemps est synonyme de sirop d'érable. Il est presque impossible de penser à l'un sans penser à l'autre. L'arrivée du mois de mars ramène chaque année, pour les sucriers,⁴ le travail à l'érablière. La cabane à sucre devient le centre de leurs activités pour un certain temps.

Celui qui n'a qu'à payer une belle bouteille de sirop, une boîte de tire ou encore un « pain de sucre du pays » ne se figure pas la quantité d'eau d'érable qu'il a fallu recueillir, transporter et bouillir pour arriver à ce résultat.

Si la production érablière est beauceronne surtout, cela explique peut-être qu'on en ait fait une autre occasion de se réjouir et de fêter. La cabane à sucre représente beaucoup

4. Sucrier : exploitant d'une érablière.



C'était le bon temps! Nous reconnaissons MM. Philippe Bureau, son père Adelard et Lionel Busque.

Photo fournie par: Yvon Bureau.

En caravane allons à la cabane! Sucrierie de M. Thomas Turcotte.

Photo fournie par: Armand Poulin.





« Petit train va loin... » en 1968.
Photo fournie par Odina Roy

Après les sucres, c'est le « cabanage » : c'est le lavage des chaudières en 1962.

Photo fournie par: Mme Georges-Aimé Roy.



économiquement et en termes de tourisme, mais elle est aussi importante par son aspect social. La période des sucres a toujours été, particulièrement en Beauce, une occasion de se retrouver, de se sucrer le bec et d'arroser ça. La mode a beaucoup changé, mais les « fêtes à la tire » demeurent et ont beaucoup évolué. La petite cabane est quelquefois remplacée par une plus grande, spécialement conçue pour recevoir plusieurs visiteurs. Souvent on s'y rend en auto, une belle route étant souvent aménagée pour en faciliter l'accès.

Même si la plupart des sucriers se sont modernisés, quelques-uns préfèrent conserver l'ancien système de cueillette à la chaudière. Le tracteur de ferme remplace aujourd'hui le cheval ou le bœuf : eh oui ! le bœuf ! M. Odina Roy utilisait encore son bœuf lorsqu'il vendait les produits de sa sucrerie vers les années 1968. Et surtout n'allez pas croire que ces conservateurs envient leurs confrères plus innovateurs. Bientôt, qui sait si la nostalgie de la bonne vieille méthode n'en fera pas rêver plus d'un et alors peut-être assisterons-nous à un retour aux sources.

L'érable... à l'ancienne

Il est nécessaire de nous arrêter pour nous rappeler que vers la fin des années 1800 nos ancêtres étaient déjà atteints de cette fièvre du printemps.

Avec la hache, on pratique une légère entaille dans l'écorce à trois ou quatre pieds du sol, suivant la hauteur de la neige, au moyen d'une gouge⁵ et on fixe au-dessous de l'entaille, la petite goudrille⁶ d'acier (elle était en bois au début) destinée à recevoir l'eau sucrée pour la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placée en dessous et reposant sur la neige. On recueille l'eau d'érable d'abord dans des « casseaux » en bouleau, puis dans des auges faites de bois de cèdre ou des baquets.⁷ Ces contenants jouaient des tours à nos

5. Ciseau creusé en forme de canal.

6. Demi-cylindre creux.

7. L'agriculture dans les Écoles, p. 181 à 187.

sucriers d'antan ; à la fonte des neiges ou par temps doux, il arrivait que leur équilibre devienne assez précaire.

On se modernise peu à peu...

Au début des années 1900, on se modernise, on se procure des chaudières en zinc, ce qui nous amènera plus tard le problème du plomb. Ces contenants tiennent à l'érable au moyen d'un clou fixé sous la « goudrille » ; il y a sûrement parmi vous, quelqu'un qui, en abattant ces érables devenus improductifs, a trouvé un de ces clous, vestiges du passé.

Une fois recueillie, l'eau est transportée dans une petite cabane de bois rond, couverte de planches fendues à la hache. Vu la petitesse de la cabane, on construit un abri à l'extérieur et on érige une muraille⁸ où on dépose des « travers » de fer afin de supporter le poids des « pannes », puis on allume le feu ; lorsque l'eau épaissit en sirop, on transporte celui-ci à l'intérieur de la petite cabane et on le transvide dans l'autre bouilleuse afin de le « finir ». On transforme ce sirop en tire puis en sucre du pays ; c'est ainsi qu'au début du siècle on ne vend que du sucre d'érable, communément appelé « sucre du pays », qu'on façonne en « pains » d'une vingtaine de livres.

D'ailleurs, dès les débuts de la Beauce, on voit le sucre d'érable mentionné dans les inventaires et les marchés. Bien vite il devient un produit commercial. Durant la première guerre, la Cie Gary, qui achète tout le sucre disponible, le paie à « son » prix !

« Mais le 12 janvier 1915, à Beauceville, se tient une réunion de l'Association Coopérative du sucre et du sirop d'érable, vu obligation de s'unir pour obtenir un marché plus rémunérateur⁹. » Pendant la crise économique en 1928, les Cantons-de-l'Est et la Beauce décident de réagir en fondant la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec avec une usine de traitement à Plessisville et ayant son siège social à Lévis chez le fondateur, l'honorable Cyrille Vaillancourt.

8. Murs faits de pierre et de cendre.

9. Annonce au prône de Saint-Georges, janvier 1915.

Le système à tubulure

Aujourd'hui, en 1981, nous sommes bien loin des débuts de l'industrie de l'érable.

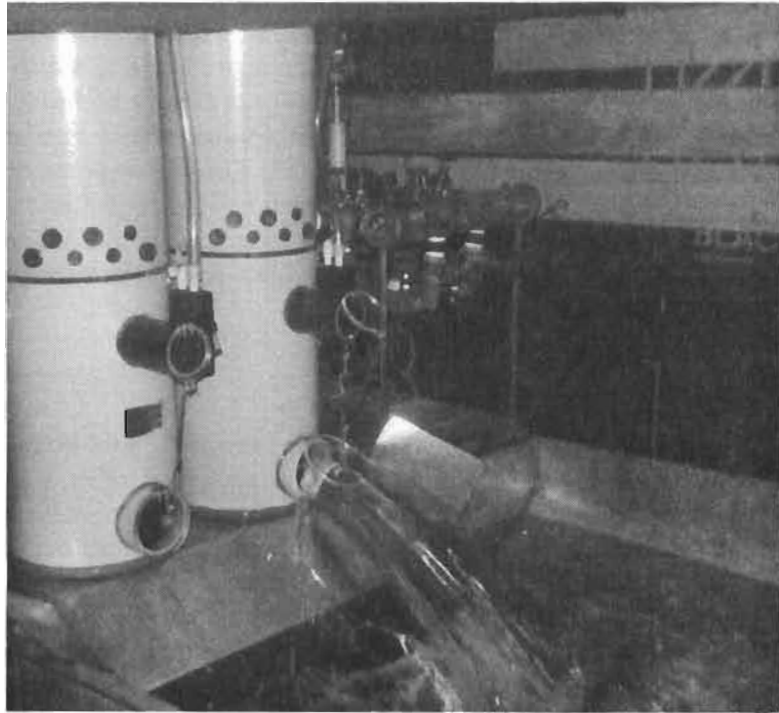
Le citadin ne doit plus se surprendre si, en pénétrant dans la plupart de nos érablières, il ne voit ni chaudières accrochées aux arbres, ni chevaux ou tracteurs trainant de lourds barils de sève. L'avènement d'un nouveau système de collecte se justifie par un manque de main-d'œuvre et une saison des sucres brève. Les acériculteurs modernisent leur méthode traditionnelle par un système de collecte sous-vide « Vacuum », système mis au point après de longues années de recherches et d'expériences.

Bien sûr, il faut encore de trente à quarante gallons d'eau d'érable pour faire un gallon de sirop. Il y a aussi le problème



Érablière à la moderne.

Photo fournie par : Fernand Bégin.



Transvideur du système à tubelure.

Photo fournie par : Fernand Bégin

de nos petits rongeurs ; les écureuils qui apprécient nos tubes et ne se gênent pas pour y goûter quand ce n'est pour déguerpir avec un chalumeau. L'acériculteur qui a investi dans un système de tubelure, malgré ce problème majeur, en est quand même largement récompensé.

Il est indéniable que nos érablières, avec leur modernisation ont perdu une partie de leur charme. Cependant, chaque printemps continue de ramener, avec la saison des sucres, une fièvre qu'on ne peut guérir qu'en se procurant des produits de l'érable ou, encore mieux, en allant à la cabane à sucre.

COMMERCES ET INDUSTRIES

Nous présentons ici une autre facette de l'activité économique de Saint-Jean-de-la-Lande depuis ses débuts. L'énumération des commerces et des industries traditionnelles et modernes n'est pas nécessairement dans l'ordre au point de vue de leur importance. Simplement, nous voulons démontrer que Saint-Jean en a connu une grande variété dans son histoire et ceux qui existent actuellement sont appréciés de nos gens.

Scieries

Au début des années 1900, le territoire appelé aujourd'hui paroisse a son contingent de scieries. Des terres taillées en pleine forêt, des colons qui s'acharnent à en soutirer toutes les richesses et l'absence de routes et de moyens de transport adéquats expliquent cette pluralité. Le pouvoir des cours d'eau est suffisant à leur fonctionnement.

Nous ne pouvons préciser l'année où M. Marcellin Bureau a opéré une scierie à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'érablière de M. Thomas Turcotte.

Dès 1900, on retrouve une scierie dans le rang 4, construite par M. Pierre Boucher sur la terre qui est aujourd'hui à la limite de la paroisse. Au début des opérations, une tragédie vient en perturber les activités. Le propriétaire est tué d'un éclat de bois projeté par la scie. C'est M. Ulric Blais qui l'achètera et continuera de l'opérer jusque vers 1930.

Vers 1910, M. Alcide Beaulieu entreprend la coupe du bois sur les terres du rang de la Montagne. Il possède une scierie dans le rang 6 de Saint-Benoit. C'est à cet endroit que l'on transporte le bois en passant à travers les terres. Pour mettre fin à cette situation difficile, M. Beaulieu construira une autre scierie dans le rang de la Montagne sur la terre appartenant aujourd'hui à M. Philippe Dallaire.

Une autre scierie est érigée dans le rang Sainte-Évelyne vers 1905, sur le lot 250, où réside actuellement M. Denis Lachance. Propriété de M. Joseph Veilleux dit « Ptit Joseph »,

elle passe successivement aux mains de Georges Veilleux et Josaphat Fecteau. Ces messieurs Veilleux ont acheté plusieurs lots boisés du rang pour alimenter leur scierie. Elle sera détruite par les flammes et lors de la guerre 1939-45, les derniers vestiges seront récupérés.

Il y eut aussi quelques scieries mobiles. Celle de M. Cléophas à Moïse Poulin sera installée pendant quelques années à l'angle de la route de la Montagne et du rang Saint-Jean sur la terre qui est aujourd'hui la ferme Rodrigue.

Vers 1920, en face de cette dernière, une autre scierie est érigée par MM. Théophile Roy et Joseph dit « Fin » Pépin ; son pouvoir est alimenté par une source. Louée à Albert à « Zoutic » Fortin, elle est vendue par la suite, en 1925, à M. Édouard Veilleux qui la revendra à son fils Albert. Ses activités prennent fin en 1937.

En 1935, M. Olivier Quirion érige une scierie dans le rang de la Montagne, près du ruisseau sur la terre portant le n° 21. Elle sera vendue plus tard à M. Florian Poulin dont un des fils y perd la vie accidentellement. Cette entreprise connaît ensuite plusieurs propriétaires : MM. Philippe Veilleux, Léo Cliche, Évariste Proulx et Cyrille Beaudoin, Adolphe Quirion et Antoine Poulin. Elle est détruite par un incendie en 1957.

Plus récemment, soit en 1977, M. Michel Fortin ouvre une cour à bois sur sa terre du Bas-Saint-Jean ; deux ans plus tard il procédera à la construction d'une scierie qui fonctionne depuis ce temps.

Beurrerie

Au début du XX^e siècle, on assiste à la naissance de plusieurs fromageries. Chaque rang possède la sienne et quelques-uns en possèdent même plus d'une. On sait peu de chose de l'histoire de ces établissements si ce n'est le fait que leur existence fut de courte durée.

En 1909, M. Joseph O. Caron se porte acquéreur de la fromagerie de M. Cléophas Bolduc, située rang Saint-Jean sur la terre longée par la route du rang 2. La même année, il

achète la maison qui est sur le terrain de la future église et la déménage près de sa fromagerie qui sera bientôt transformée et agrandie. Il se limite à la fabrication de fromage, mais plus tard, il y ajoute de l'équipement de beurrerie. Une glacière y est aussi aménagée, constituée de blocs de glace entassés dans de la sciure de bois. L'approvisionnement annuel de cette glace se fait à la rivière Pozer.

Les producteurs laitiers forment des équipes de sept à huit voisins pour transporter à tour de rôle le lait ou la crème à la beurrerie.

En 1946, M. Benoît Caron s'associe à son père sous la raison sociale « Jos. Caron et fils ». Ayant fait l'acquisition d'un camion, il fait la cueillette des bidons de crème. En 1953, ce commerce est vendu à Fernando Rodrigue et sera en opération environ un an.

Meunerie

En 1948, dans le même établissement que sa beurrerie, M. Benoît Caron offre les services de meunerie aux culti-



Photo fournie par : Mme Alfred Rodrigue.

La beurrerie (à droite) en 1953, propriété de M. Fernando Rodrigue.

vateurs. En 1952, cette machinerie est vendue à M. André Breton qui continue ce service jusqu'en 1955 alors que le tout sera détruit par le feu.

Menuiserie

Depuis ses débuts, la paroisse a toujours bénéficié de services en menuiserie générale.

M. Édouard Veilleux offre d'abord ce service dans une boutique située à proximité de sa demeure. M. Alphonse Grenier met ses nombreux talents au service de la population. Dans son atelier, il fabrique lui-même la machinerie dont il a besoin, à l'aide de divers matériaux récupérés, voire même de pièces d'automobiles vouées à la démolition. Cette machinerie est ensuite actionnée par le pouvoir du vent, des éoliennes de sa propre création ayant été installées sur le toit de sa boutique. Ces éoliennes, actionnées par un élément naturel aux humeurs imprévisibles détermine souvent les heures, les journées et même les nuits de travail du propriétaire. Un engin à gazoline remplace ensuite ce pouvoir éolien jusqu'à l'avènement de l'électricité. Son état de santé l'obligeant à réduire ses activités, A. Grenier consacre ses dernières années à la création de manèges miniatures qui lui ont valu le titre de « patenteux ».

* * *

Vers 1950, une petite industrie est mise sur pied par MM. Gérard et Adrien Lessard. La production consiste en articles de toutes sortes dont la matière première est le bois. M. André Breton s'en porte acquéreur en 1957 pour y manufacturer des meubles scolaires jusqu'en 1962, année de fermeture.

* * *

M. Dominique Roy, un autre gars de chez nous, s'est aussi spécialisé dans la fabrication d'articles divers de 1949 à 1973, au temps où on avait une paire de berceaux de chaise pour 0.25\$ ou une couchette de bébé, roulettes comprises



Éolienne, photo prise en 1936.

Photo fournie par : Mme Dominique Roy.



Atelier de Clément Turcotte, photo prise en 1980.

pour 6\$, M. Roy, doué d'un esprit inventif, a fabriqué à l'âge de 18 ans une éolienne capable d'actionner une scie ronde.

M. Dominique Roy étant décédé, nous avons demandé les renseignements suivants, concernant son éolienne à son frère Téléphore.

Cette éolienne, constituée de 15 palettes de 7 pieds de longueur, était fabriquée de planches d'une largeur de 8 à 10 pouces, ce qui donnait à la roue un diamètre de 14 pieds. L'essieu est en érable assez gros; il fait 18 pouces de diamètre. Il faut prendre la précaution de le huiler très souvent, sinon le frottement de l'essieu sur les tréteaux de bois qui le supportent cause l'échauffement. La courroie qui relie l'éolienne à la scie ronde mesure 30 pieds de longueur.

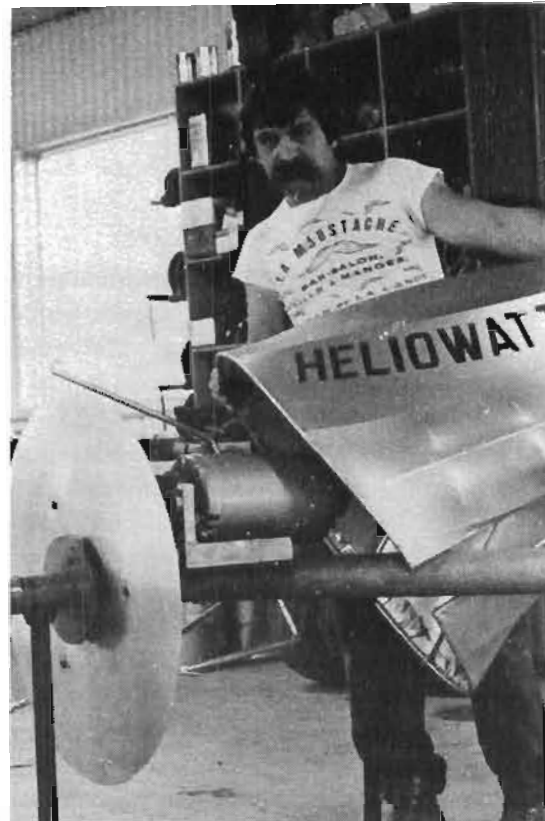
La roue tourne selon les humeurs du vent. M. Roy se sert de cette éolienne pour scier le bois de chauffage et le bois destiné à d'autres usages. Lorsque la force du vent est à son meilleur, il n'y a point de grosseur de bois qui résiste à ses ardeurs. À différentes occasions, cette invention perd de ses ailes en subissant les caprices du vent qui se fait trop entreprenant. Une forte bourrasque, un jour, a presque mis fin à ses activités.

* * *

Depuis 1978, M. Clément Turcotte répond aux besoins en menuiserie et ébénisterie. Son atelier étant devenu trop restreint, le propriétaire procède à un agrandissement en 1980; cette partie adjacente servira à l'entreposage et au séchage du bois. À la suite de ses prédécesseurs, il continue d'allier ingéniosité et utilité pour mieux répondre aux besoins de la population.

Éoliennes

Une entreprise de fabrication d'éoliennes est fondée le 5 novembre 1979 sous la raison sociale « Héliowatt Inc. » Les deux propriétaires, MM. Martin Cloutier et Fernand Trépanier, ayant un goût commun pour la maîtrise du vent, forment une association et se lancent dans d'intenses recherches. Après un



Le vent : énergie gratuite et inépuisable. Photo fournie par l'Éclairer-Progress.

an et demi, soit en décembre 1980, ils voient leurs efforts bien récompensés lorsque le prototype final, ayant été testé par l'IREQ, révèle des résultats très intéressants.

Une nouvelle incorporation est en marche, au compte de M. Martin Cloutier, dans le but d'effectuer des recherches sur l'énergie solaire.

Horticulture

Une première en horticulture chez nous : ce sont les serres Veilleux. Propriété de Hélène et Pierre-Georges, elles sont ouvertes à la population depuis le 15 mai dernier. Ils ont aussi 40 000 plants de fraises en culture et pour une deuxième année, ils offrent une possibilité d'autocueillette.

Magasins

En 1900, il y a un magasin dans le rang Haut-Saint-Jean, situé à l'endroit de la résidence actuelle de M. Lucien Cloutier. Son propriétaire, M. Georges Veilleux, y vend de

l'épicerie et à l'occasion du vin. Il s'approvisionne en marchandises à Beauceville. On suppose que ce magasin fut fermé en 1901 avec le départ de M. Veilleux pour le rang Sainte-Évelyne.

Avant 1930, une autre entreprise commerciale existe sur le territoire de la paroisse : c'est un magasin général, propriété de M. Édouard Poulin et situé dans la maison qui est aujourd'hui celle de M. Armand Labbé.

Le village connaît les débuts d'une commercialisation qui sera croissante pendant quelques décennies, avec la fondation du magasin général de M. André Breton en décembre 1930. C'est d'abord dans une vieille maison située à l'endroit de la résidence actuelle de M. Alfred Rodrigue que se font les premières installations. L'année suivante, il entreprend la construction d'une nouvelle demeure et d'un commerce qui seront terminés le 23 juin 1933 et détruits par les flammes le lendemain. Encouragé par ses co-paroissiens, qui lui fournissent presque tous les matériaux nécessaires, M. Breton décide de recommencer en septembre de la même année. En 1936, il vend cette propriété à M. Roméo Rodrigue et entreprend une autre construction plus à l'ouest du village pour y continuer son commerce. Un incendie, survenu au mois d'août 1959 le détruit complètement ainsi que la demeure attenante. M. Breton remet sur pied ce magasin qu'il vend à son fils Gaétan en 1963. Celui-ci poursuit les opérations pendant quelques années, après quoi il convertit les locaux en logements.

* * *

M. Edgar Caron ouvre son magasin en 1932 dans une maison déménagée à l'endroit où demeure actuellement Mme Laura Bourque. En juin 1933, le tout est détruit par le feu. M. Caron reconstruit sur l'emplacement voisin du premier (maison qui est aujourd'hui la demeure de Mme Caron) et le 4 octobre 1933 l'entreprise ouvre de nouveau ses portes.

Voici une description sommaire du magasin général typique des années 1930.

Le magasin occupe une large part de l'étage principal. Deux grandes vitrines servent de montre pour la marchandise : vêtements, jouets et autres. De grands comptoirs disposés de manière à fermer l'accès des produits aux clients, servent aussi à étaler les boîtes de biscuits ; de grands bocaux y sont alignés dans lesquels sont placés les bonbons et aussi les pommes et oranges gardées en petite quantité, étant considérées comme produits de luxe. La marchandise est surtout placée sur des tablettes superposées contre les murs réservés à l'étalage. Des huches avec couvercles situées sous les tablettes contiennent le sucre, le gros sel, les pois, les fèves, les peanuts et la cassonade. Sur un comptoir, bien en évidence et à la portée des commis : la balance ; elle s'avère un article indispensable puisque la majorité des denrées doivent être pesées. C'est une balance qui donne une masse maximum de 30 livres ; pour une quantité plus lourde, on devait ajouter des poids de 5 ou 10 livres sur son balancier. Un autre article tout aussi indispensable au marchand était la corde qui servait à attacher les produits enveloppés dans du papier journal ou placés dans le sac de papier brun. Dans la cave, on y trouve de grands barils noirs contenant de l'huile de charbon pour la lampe ou le fanal ; chacun apporte sa cruche qu'il fait emplir pour 0,12 \$ le gallon. La mélasse y est aussi gardée dans une immense tonne de bois avec bec verseur ; la cruche de grès ou de verre est remplie pour 0,35 \$ le gallon. Pendant le carême, le marchand s'approvisionne en poisson : anguille salée, hareng ou morue par boîtes de 50 ou 100 livres. Pendant l'hiver, ces produits sont entreposés à l'extérieur pour la congélation. En été, un régime de bananes est suspendu dans un coin à la portée du marchand. L'étalage comprend aussi quelques produits pharmaceutiques tels que sirops, onguents, laxatifs, aspirine, huile de foie de morue, etc. Une autre partie du magasin est réservée à la quincaillerie. Du côté opposé à l'épicerie se trouvent des articles qu'on appelait « marchandise sèche » ; ce sont : vêtements, tissus et tout le nécessaire pour la couture. Face au magasin un réservoir à gazoline « Imperial Oil » offre le plein aux quelques automobilistes de Saint-Jean. Comme il

n'y a pas de fournisseurs qui approvisionnent les marchands, ceux-ci doivent aller chercher eux-mêmes leurs marchandises à Saint-Georges en voiture à traction animale en hiver et en auto l'été.

Le dimanche est une journée débordante d'activités dans cet établissement. Le marchand se fait l'hôte des clients plus éloignés. Ces gens venus à la communion se rendent au magasin pour y prendre leur déjeuner et attendre l'heure de la grand-messe. Des biscuits achetés sur place et une tasse de thé, gracieuseté de M. et Mme Caron, constituent ce repas. C'est aussi le moment d'acheter les provisions de la semaine. Ce magasin fermera ses portes le 6 septembre 1946.

* * *

Au début des années 1940, M. Alfred Poulin se construit un magasin qui peut être qualifié « général » puisqu'il répond aux besoins de toute la population du temps. En 1950, M. Georges-Hervé Roy en fait l'acquisition, pour le revendre cinq ans plus tard à M. Raoul Doyon qui en fera sa demeure.

Boucherie

Avant l'ère du réfrigérateur et du congélateur, la population de Saint-Jean a son service de boucherie pendant la saison estivale. Le boucher abat et débite lui-même les animaux qu'il achète à cette fin. Une fois par semaine, ce marchand ambulant fait du porte à porte dans chaque rang pour offrir sa marchandise. Il est équipé d'une voiture tirée par un cheval et montée d'une grosse caisse dans laquelle sont étalés des morceaux de bœuf, de lard et parfois de la charcuterie. On y trouve aussi couteaux et balance car rien n'est pesé d'avance. MM. Téléphore Quirion et Conrad Veilleux ont exercé ce métier au cours de quelques saisons.

En 1945, M. Lucien Cloutier achète l'ancienne maison d'école située à l'ouest du village ; il y organise une glacière et y installe une boucherie. L'année suivante, il transporte cette bâtisse à l'endroit du commerce actuel. Les opérations initiales



Photo par: Armand Poulain.

M. Lucien Cloutier, boucher se servait de cette voiture pour vendre ses produits dans les rangs.

se continuent sous la direction de locataires qui se succèdent ainsi : MM. Laval Fecteau, Paul-Eugène Rodrigue, Walter Busque et Jules Labbé. Revenue sous l'administration de son propriétaire, cette entreprise à laquelle a été ajoutée une épicerie est la proie des flammes en 1960. Reconstitué immédiatement suivant un plan moderne, avec deux agrandissements subséquents, ce commerce est maintenant la propriété de son fils Mario.

Épiceries

Propriétaire de la maison qui avait abrité le commerce de M. Breton, M. Roméo Rodrigue y ouvrira une épicerie, vendue après quelques années à Léopold Fortier. Celui-ci continue à l'opérer quelque temps et vend à M. Eugène Caron

qui en fait sa résidence, devenue aujourd'hui celle de M. Alfred Rodrigue.

Plus tard, M. Roméo Rodrigue ouvre un autre commerce d'épicerie, voisin du premier. Détruit par les flammes en 1953, il est reconstruit pour être vendu l'année suivante à M. Louis-Philippe Thibodeau.

* * *

Ayant travaillé comme commis au magasin de M. André Breton pendant quelques années, M. Jules Labbé loue la boucherie de M. Lucien Cloutier en 1953. Il y aménage aussi une épicerie qu'il opère pendant cinq ans; il déménagera ensuite dans un autre établissement acheté de M. Louis-Philippe Thibodeau jusqu'en mai 1977. À cette date, M. André Morin se porte acquéreur du commerce mais pour le revendre à M. Herman Dulac l'année suivante. Après quelques mois d'opération sous cette nouvelle administration, le feu détruit de fond en comble, le 1^{er} octobre 1978, cette épicerie qui n'aura pas de lendemain.

Accommodations

Quelques accommodations ont été au service de nos gens. Nous connaissons d'abord celle que Mlle Liliane Doyon opérait chez son père, M. Cléophas Doyon, dans le rang Haut-Saint-Jean; en 1955, celle de Mme Antoine Poulin du rang de la Montagne. Plus récemment, en 1978, l'Accommodation J. L. Enr., propriété de madame Johanne Lessard, ouvre ses portes; après une année d'opération elle est louée à M. Rodrigue Nadeau. Le service se continuera sous l'appellation « Accommodation Yolande », jusqu'en janvier 1981.

* * *

La Coop-Acco occupe la partie arrière de l'hôtel La Moustache et est ouverte au public depuis février 1981. Elle est la propriété d'une société de 20 membres, tous des gens de Saint-Jean, et on y offre des produits d'épicerie et de quincaillerie.



Les noces d'Or de M. Mme Olivier Quirion en 1942. Nous apercevons à l'arrière-plan, à droite: le restaurant de M. Welly Rodrigue.

Photo par: Eugène Quirion.

Restaurants et bars

Le premier restaurant que la paroisse a vu naître fut celui de M. Welly Rodrigue qui en a confié la construction à M. Édouard Veilleux en 1933. Situé au centre du village, face à l'église, cet endroit a été d'abord le refuge exclusif de la jeunesse masculine âgée d'au moins seize ans. Qui de ces jeunes gens n'y a pas mesuré ses forces, par la pratique du « tir au poignet », au risque même d'en ébranler le mobilier? Les filles qui osaient y mettre le pied étaient très mal vues. L'aménagement subséquent de cabines munies de table et bancs a été jugé d'un œil sévère par le curé du temps.

Peu à peu avec les années, les mœurs ont changé et la gent féminine, d'abord avec certaine réticence, fait bientôt partie de la clientèle en certaines occasions: entre autres à la sortie de la grand-messe du dimanche où l'on s'y rend pour des motifs comme celui de se payer une petite friandise, peut-être la seule pâtisserie de la semaine. Avec 0,05 \$ on a le choix entre une tablette de chocolat, une liqueur ou un petit paquet de cigarettes. Pour d'autres, on s'y rendait en quête d'une invitation pour l'après-midi ou la soirée ou afin d'y faire une rencontre qui fut, pour certains couples, le prélude de fréquentations sérieuses.

Après 11 ans de gérance, M. Rodrigue vend à son frère Roméo. Par la suite, M. Wilfrid Morin devient propriétaire de ce commerce ; il en poursuit les opérations lui-même quelque temps et les confie ensuite à des locataires dont MM. Donat Vachon, Fernando Rodrigue, Antoine Poulin et Eugène Poulin.

C'est M. Ernest Doyon qui fut le dernier propriétaire de cet établissement anéanti par les flammes en 1960 ; il ne renaîtra pas de ses cendres. Cet emplacement est aujourd'hui la propriété de la fabrique.

* * *

Un autre restaurant fut au service de la population pendant plusieurs années, soit celui de M. Léopold Rodrigue. Érigé en 1945, il a été le lieu d'amusement et de passe-temps de plus d'une génération. Les amateurs de billard y ont été nombreux à faire valoir leur performance. Ce restaurant est fermé depuis 1968.

* * *

Le restaurant Ti-Co, propriété de Mme Irenée Bourque et situé au sous-sol de sa demeure, fut ouvert de septembre 1946 à avril 1947.

* * *

Depuis le mois de décembre 1978, le restaurant Yo-Yo avec table de billard et salle à manger se spécialise dans les mets canadiens. Les propriétaires, Gatien et Yolande Rodrigue offrent aussi un service de banquets.

* * *

L'été 1977 vit naître le casse-croûte chez Sylvie, une initiative de Mme Johanne Lessard qui en dirigera les opérations pendant trois saisons. Devenu propriété de M. et Mme Michel Bureau, c'est maintenant le casse-croûte Brigitte

qui, pour la deuxième année, prépare quantité de mets appréciés des jeunes et moins jeunes.

* * *

Le Bar-salon-Hôtel La Moustache, construit en 1974 par MM. Martin et Richard Cloutier, offre aussi un service de restauration. Devenu le seul propriétaire après quelque temps, Martin vendra le tout à M. François Busque. Lourdemment endommagé par les flammes en décembre 1978, cet établissement a été reconstruit et depuis l'automne 80, MM. Martin Cloutier et Jean-Marc Thibodeau en sont les propriétaires. Le restaurant fut jusqu'à tout récemment sous la gérance de Mme Johanne Lessard.

* * *

«Le Bocage» nom emprunté à son site, offrait les services d'un bar et d'une salle à manger et fut ouvert de 1971 à 1974. Les intentions premières de ses propriétaires, M. et Mme Odina Roy, étaient d'en faire un lieu de rendez-vous pour motoneigistes; il était en activité à l'année longue.

Lingerie et tissus

Au fur et à mesure que la paroisse se développe, d'autres services s'implantent.

En 1945, Mlle Rose-Alma Grenier ouvre un commerce de lingerie. L'étalage comprend tous les articles essentiels à la couturière ainsi que chapeaux, sous-vêtements, etc. On pouvait se procurer deux échevaux de fil à broder pour 0,05\$ ou ce qu'il y avait de mieux en coton pour 0,16\$ la verge.

Mariée à M. Louis-Philippe Thibodeau en 1950, le couple continue à exploiter ce commerce, agrandi par la construction d'une annexe.

En 1954, M. et Mme Thibodeau se portent acquéreurs de la maison de M. Roméo Rodrigue. En plus de marchandises

sèches s'ajoutent des rayons d'épicerie, de peinture, etc. Après le décès de son mari, Mme Thibodeau continue jusqu'en 1975, année de fermeture.

* * *

Un autre commerce naît en 1945, soit celui de M. Lionel Thibodeau situé dans la maison antérieurement achetée de M. Édouard Veilleux. L'étalage comprend des rayons d'épicerie, de tissu à la verge et confection pour hommes. Il en fait la liquidation après quelque deux ans d'opération.

* * *

Mme Jeannine Rodrigue achète l'inventaire de fermeture de Mme Louis-Philippe Thibodeau et opérera un centre de matériel à la verge, coupons et accessoires de couture jusqu'en 1979.

Les couturières ont de plus pu profiter au cours des ans de vente de tissu chez Mme Blanche Roy.

Enfin, Mme Johanne Breton fit le commerce de lingerie pour hommes, femmes et enfants de 1978 à 1980.

Modistes

Avant l'ouverture de la paroisse, les demoiselles Marie-Anne, Clémentine et Marguerite Caron exerçaient ce métier alors qu'elles résidaient avec leur père, M. Charles Caron. Une clientèle qui s'étendait au-delà des limites de la future paroisse fait foi de leurs talents.

* * *

De 1948 à 1960, une autre modiste, Mme Gérard Lessard, offre ses services à la population féminine. C'est avec un doigté inné qu'elle confectionne, répare ou transforme leurs couvre-chefs. En un tour de main, par une plume, fleurs ou

ruban, elle change l'allure d'un bibi pour satisfaire la coquetterie de ces dames ou demoiselles aux temps où le chapeau était le complément essentiel de leur toilette.

Cordonnerie

Un tel établissement avait son importance aux temps où ce n'était pas la mode qui conditionnait la durée des chaussures.

Mme Charles Caron confectionne souliers, bottes ou mocassins en cuir.

M. Joseph Grenier assisté de ses fils Lorenzo et Fernando, travaille aussi dans la réparation et la fabrication de chaussures et harnais. Son outillage servira aussi à M. Louis-Philippe Thibodeau pendant quelque temps.

Une partie du magasin général de M. André Breton est réservée au matériel nécessaire à ce genre de services. Le harnais, élément important de presque tous les travaux et déplacements, exige un entretien qu'il faut souvent confier à la compétence du cordonnier, tout comme une bottine dont la couture a cédé ou un soulier qu'il faut retaper. M. Breton abandonne ce travail en 1950.

Laitier

Il y a quelques années, on ne trouvait pas le lait sur les rayons des épiceries. Les familles qui ne possèdent pas leur vache doivent donc s'approvisionner chez un fermier. Un nombre toujours croissant de ces familles exige un service laitier. M. Alfred Rodrigue en prend l'initiative en 1946. Jean-Yves se charge de la livraison à domicile au moyen d'une voiturette ou d'un traîneau, selon la saison. Pas question de stérilisation ni de pasteurisation ; le lait est embouteillé et livré après la traite du matin au prix de 0,10\$ la pinte.

En 1948, M. Roméo Thibodeau achète la ferme de M. Rodrigue et continue ce service quelques années, en concurrence avec M. Eugène Grenier, alors propriétaire de la



La voiture d'un des laitiers d'autrefois. Photo fournie par : Mme Eugène Grenier.

ferme qu'il vendit plus tard à son fils Michel ; ce dernier a eu la tâche de la livraison journalière et le faisait avec un équipement bien particulier : une petite charrette tirée par un poney en été et son équivalent muni de patins en hiver.

Garages

M. Patrice Lessard répond aux besoins des automobilistes de plus en plus nombreux en ouvrant un garage en 1944. Il travaille à 1\$ l'heure et répare une crevaison pour 0,75\$.



Photo fournie par : Mme Emilien Turcotte

Garage appartenant à M. Émilien Turcotte.

Équipé pour la soudure, il fait lui-même l'entretien et la réparation de sa machinerie lourde. En 1966, M. Lessard abandonne son garage. Dix ans plus tard, M. Émilien Turcotte s'en portera acquéreur.

En 1959, un autre garage est mis sur pied par M. Gérard Caron ; son fils Marcel y travaille comme mécanicien. Fermé pendant un certain temps, il est réouvert depuis cinq ans sous l'administration de Michel Veilleux, propriétaire.

Forge

Vers 1937, une boutique de forge est ouverte par M. Léo Cliche en face de la route du rang 2. Déménagée sur



Garage de M. Michel Veilleux, photo prise en 1977.

Photo fournie par Mme Michel Veilleux.

l'emplacement actuel de la maison de M. Jules Labbé, elle sera vendue à M. Gérard Royer. Celui-ci en dirige les opérations jusqu'en 1955, date à laquelle il quitte la paroisse. Achetée par Adrien Grenier et convertie en garage, ses propriétaires seront successivement MM. Donat Landry, Philippe Poulin et Léopold Veilleux. Par la suite, ce bâtiment sera démoli.

Autres services

D'autres personnes se sont impliquées dans différentes activités: M. Joseph Gagnon est agent dans la vente de radios, éoliennes, différentes machines agricoles ainsi que tous genres d'appareils électriques; M. Alphonse Rodrigue se spécialise dans la vente de légumes à domicile; M. Gérard Lessard est, pendant plusieurs années, le fruitier des paroisses environnantes; Mlle Alexandra Fournier ouvre un salon de coiffure pour dames de 1947 à 1952; M. Normand Rodrigue est agent et transporteur depuis plusieurs années; deux entrepreneurs en excavation offrent leurs services: M. Michel Thibodeau depuis six ans et Clovis Roy en est à sa troisième

année; M. Henri-Georges Roy, entrepreneur en construction répond aux besoins de nos gens dans ce domaine et enfin, M. Joseph-Élie Roy est entrepreneur en ciment et carrelage depuis 1978.

Nous n'oublions pas tous les autres co-paroissiens, travaillant dans quelque domaine que de soit; leur participation est tout aussi valable au maintien d'une collectivité saine.

Une baisse de population, la facilité des transports, la proximité des supermarchés ont en partie contribué à la disparition de magasins généraux et de certains autres commerces. Aujourd'hui, chaque négociant a sa spécialité et nos épiciers, restaurateurs et commerçants continuent de bien servir leur clientèle.

SERVICES

Bureau de poste

Vers 1912, le premier maître de poste est M. Joseph Caron; sa demeure, située au coin de la route de la Montagne, sert de Bureau de poste.

Le premier bureau possède un secrétaire où on dépose les lettres ou paquets qui ensuite sont dirigés vers Saint-Georges par le maître de poste à tous les deux jours.

En janvier 1934, le bureau est déménagé chez Edgar Caron, fils de Joseph, dans sa nouvelle maison voisine de l'église. Son épouse, Florence, est nommée assistante. On y aménage un appartement spécial pour le bureau. Chaque famille a son casier et vient chercher elle-même son courrier, la plupart du temps le dimanche après la messe.

À partir du 22 décembre 1943, la malle arrive tous les jours. C'est une belle amélioration. Les gens ont toujours hâte de recevoir des nouvelles de parents et amis éloignés, aussi on se presse dans le bureau en attendant que les sacs se vident. Il faut oblitérer le timbre de 0,01 \$ sur chaque lettre qui arrive et très souvent à la lueur de la lampe.

La malle rurale est en opération en février 1950. On installe des boîtes à malle temporaires en attendant celles du ministère. Avec l'instauration de la malle rurale, les heures de bureau changent : aucune livraison le dimanche.

La fin des années 50 voit le maître de poste gravement malade, ce qui nécessite l'assermentation d'une deuxième assistante, Carmen Mathieu. Après trois ans de maladie, M. Edgar Caron travaille à nouveau jusqu'en mars 1962. La maladie l'emporte après quelques mois de souffrance, le 22 novembre 1962.

Dès lors, Mme Florence Caron devient maître de poste, assistée de M. Emmanuel Dulac. En 1965, une autre amélioration s'ajoute puisqu'il y a deux transports de poste par jour entre Saint-Georges et Saint-Jean.

Deux ans plus tard, Mme Caron étant assez âgée, M. Dulac la remplace comme maître de poste. Cependant, Mme Caron demeure assistante jusqu'au 24 septembre 1977, date à laquelle pour la première fois depuis ses débuts, le bureau est confié à une autre personne, soit M. Lucien Cloutier.

Le bureau est aujourd'hui chez M. Mario Cloutier, épicier. On y a aménagé un local spécial. Mme Lucien Cloutier de même que Mario sont assistants.

Les premiers postillons, MM. Joseph et Edgar Caron voyagent la malle de Saint-Georges à Saint-Jean et vice versa, beau temps mauvais temps, été comme hiver.

Lorsque la malle est distribuée dans les rangs, M. Louis Rodrigue s'en charge tout en faisant la navette entre notre paroisse et Saint-Georges. Durant un certain temps, les facteurs, MM. Mathieu Samson et Yves Morin assurent eux aussi une autre partie du transport du courrier à notre bureau de poste.

Actuellement, le transport et la distribution de la malle rurale sont effectués par Mme Jeannine Rodrigue.

Caisse populaire

Le 8 avril 1942, M. l'agronome Plante vient rencontrer la population. L'entretien porte sur l'installation éventuelle d'une Caisse Populaire à Saint-Jean-de-la-Lande. Ce n'est que le 11 octobre de l'année suivante que ce projet est mis à exécution, lors d'une assemblée paroissiale faite en présence de M. Joseph Turmel. Soixante-quatre personnes prennent des parts de capital social pour un montant total de 355 \$.

Le premier conseil d'administration est formé de : Odilon Rodrigue, président ; Lorenzo Fortin, vice-prés. ; Edgar Caron, sec. et gérant ; Gédéon Doyon et Alfred Rodrigue, administrateurs ; Joseph Roy (prés.), Albert Veilleux et Eugène Rancourt, surveillance ; Delvas Rodrigue (prés.), Absolon Grenier et Louis Rodrigue, crédit.

Le montant maximum de prêts consentis à un sociétaire est fixé à 200 \$. Le gérant est autorisé à prêter, de sa propre autorité la somme de 100 \$ aux gens mariés et un maximum de 10 \$ aux « jeunesses ». Après deux ans d'opération, la jeune caisse compte 255 sociétaires.

Le 14 juillet 1947, M. Edgar Caron démissionne ; c'est M. André Breton qui le remplacera en attendant la nomination d'un nouveau gérant. Le 1^{er} novembre de la même année, M. Alfred Poulin accède à ce poste avec Mme Poulin comme assistante.

Le 15 décembre 1949, M. Edgar Caron entre à nouveau en fonction comme secrétaire-gérant au salaire de 30 \$ par mois.

Le 27 mai 1952, M. André Breton est à nouveau gérant de la Caisse, assisté de Mlle Anne-Marie Breton et Gaétan Breton. Le magasin de M. Breton tient lieu de local.

Le 2 mai 1954 marque le début d'une série de déménagements pour la caisse ; on la retrouve d'abord à la résidence de M. Clément Turcotte pour une période de cinq mois alors que Mme Turcotte est gérante ; chez M. Georges-Hervé Roy où madame Roy sera caissière jusqu'au mois d'août 1955 ; à la résidence de M. Gonzague Caron sous la gérance de madame Caron pour trois mois. C'est à croire que la caisse est installée

sur des roulettes ! Enfin, pour une assez longue période, elle est fixée chez M. Alfred Rodrigue et madame Rodrigue en assumera la gérance pendant 17 ans. Le 1^{er} avril 1972, M. Martin Rodrigue entre en fonction. Le local demeure le même jusqu'au 21 août 1976 alors que la Caisse est aménagée dans un appartement loué de M. Gaétan Breton.

Conseil d'administration 1981

Président : Gaétan Breton
 Vice-Président : Renald Doyon
 Administrateur : Normand Rodrigue
 Administrateur : Lucien Cloutier
 Secrétaire : Henri-Georges Roy

Commission de crédit

Président : Marcel Quirion
 Secrétaire : Viateur Gagnon
 Commissaire : Florent Lachance

Conseil de surveillance

Président : Roger Rancourt
 Secrétaire : Henri-Louis Roy
 Conseiller : Lucien Turcotte

Personnel

Directeur : Martin Rodrigue
 Caissière : Gaétane Doyon
 Caissière : Jacquelyne Rodrigue

État comparatif				
	Actif	Rec. Dettes	Hypothèques	Cap. social
1945	29 930,67 \$	6 537,25 \$	4 090,62 \$	1 212,52 \$
1951	13 907,22	5 201,40	928,93	1 120,20
1961	84 574,49	25 078,00	8 915,00	5 246,70
1971	281 281,35	74 517,00	28 132,97	48 374,02
1981	1 817 678,78	518 737,44	979 990,62	349 082,88
	Autres épargnes	Réserves	Membres	
1945	28 174,64 \$	154,54 \$	225	
1951	11 975,28	354,11	225	
1961	76 435,63	2 567,61	414	
1971	281 281,35	8 220,00	601	
1981	1 145 561,20	40 973,73	783	
Taux sur emprunts				
	Rec. Dettes	Hypothèque		
1945	6%	5%		
1951	6%	5%		
1961	6%	5%		
1971	8%	7½%		
1981	17%	15¼%		

L'électricité

Un événement d'importance se produit, qui amorce un tournant irréversible vers un nouveau mode de vie, c'est l'arrivée de l'électricité.

Nous savons d'après les notes de l'abbé Tanguay que dès 1935 il fut question d'installer trois lampes de rue au village. Mais cette décision restera à l'état de projet durant de nombreuses années.

Aux premiers jours de septembre 1944, le Conseil municipal passe le règlement n° 2 afin d'accorder un contrat à la compagnie « The Shawinigan Water and Power Co. » pour l'installation de six lampes de rue de 100 watts chacune. La fabrique veut en faire installer trois. Le prix net pour l'éclairage est de 15 \$ par lampe par année et payable mensuellement. La manœuvre pour l'interrupteur du système d'éclairage des rues ainsi que le remplacement des ampoules et l'entretien des lampes sont aux frais de la compagnie. D'une durée de 5 ans, ce contrat d'entretien et de coût d'opération doit prendre effet à la fin de l'installation.

Ce règlement est soumis à l'approbation des électeurs propriétaires. Des quatre-vingt-douze voteurs qui se présentent, aucun ne s'y oppose.

Le 17 septembre 1945, on forme une coopérative d'électricité : Louis Rodrigue, président ; Joseph O. Caron, vice-président ; Edgar Caron, secrétaire ; Gédéon Doyon, Roméo Breton et Chs-Eugène Rancourt, directeurs.

Cette association permet à ses membres d'obtenir à meilleur marché le matériel nécessaire à l'installation de leur système électrique. On croit aussi qu'elle se propose de s'occuper de l'exécution des travaux car, le 20 octobre, l'abbé Tanguay écrit ceci : « Comme la coopérative, malgré ses promesses, ne pouvait pas installer l'électricité cet automne, la compagnie Shawinigan a été approchée. On lui a proposé de lui donner un permis à condition de poser la lumière dans tout le rang Saint-Jean et la Montagne cette année et le reste de la paroisse l'an prochain. La compagnie a accepté ces conditions ».

Quoiqu'il en soit, la compagnie commence à planter les poteaux dans le haut du rang le 7 novembre.

L'année 1946 voit l'apparition de l'électricité un peu partout. L'on sait, par exemple, que les électriciens commencent leurs travaux le 14 février au presbytère; le 19, ils sont à l'église et au début de mars, les électriciens travaillent à différents endroits.

Le 15 mars 1946, il y a enfin de la lumière au presbytère, à l'église et chez M. le maire pour faire fonctionner l'aqueduc et les lumières de rue fonctionnent aussi. Le lendemain, les gens de la compagnie posent des compteurs.

Ce n'est pas sans quelques problèmes que se fait l'électrification de notre paroisse. La politique s'en mêle et il y a eu des petites rivalités entre paroissiens. Aussi, la compagnie n'est peut-être pas des plus diligentes: le premier compte pour l'éclairage des lumières de rues figure dans le livre des minutes de la municipalité, le 8 juillet 1946 au montant de 7,50\$. Les comptes suivants s'élèvent à 15,30\$.

Toujours est-il qu'avec le temps et après la vérification de chaque installation par un inspecteur, c'est avec une grande satisfaction que l'on peut enfin lire ses journaux non plus à la lueur blafarde d'une lampe mais sous une belle lumière crue.

Au cours des ans, des développements surgissent: d'autres lumières de rue sont installées en 1959 à chaque bout du village. En 1965, une convention est signée entre la compagnie d'électricité Shawinigan et la corporation municipale de Saint-Jean-de-la-Lande par le secrétaire et le maire concernant l'éclairage des rues du village. Dix ans plus tard, quatre lumières de rue sont installées: trois sur la route Sainte-Évelyne et une à l'entrée du rang de la Montagne.

Aujourd'hui, tous nos appareils électriques modernes feraient sûrement l'envie de nos pères et mères des années antérieures à 1946 qui n'ont pas connu ce progrès.

Le téléphone

La Gazette officielle du samedi 23 mars 1946 publiait que nous avons notre charte pour notre téléphone rural, d'où assemblée générale pour faire signer des « parts » à 100 \$ chacune; quarante parts sont prises. Des directeurs sont nommés: M. Joseph Gagnon, président; M. Benoît Caron, secrétaire de l'assemblée; Odilon Rodrigue, Joseph Cloutier, Joseph O. Caron, Gédéon Doyon, Albert Grenier et Wilfrid Veilleux, directeurs.

Le 29 juin suivant, les directeurs chargent M. Joseph Gagnon d'organiser notre téléphone. C'est pourquoi les jours suivants on voit plusieurs hommes planter de nouveaux poteaux dans le village. Mais les conséquences de la guerre se font encore sentir: les matériaux manquent; nos gens sont obligés de discontinuer leur travail en juillet.

Quelques mois plus tard, soit le 6 février 1947, notre « central » est enfin installé chez Mme Irenée Bourque. Il commence à fonctionner le 13 du même mois et est tenu par cette dame, aidée de sa fille Colombe ou de son fils Maurice.

Nous pouvons retracer dans un prône du 2 mars 1952, l'annonce suivante: « Ainsi qu'il a été décidé à une assemblée desdits directeurs, les messages de 0,10 \$ pour appel en dehors de la paroisse sont toujours payables du 1^{er} au 8 de chaque mois au bureau de l'opératrice du central. » Une autre résolution est formulée: « Si ces messages ne sont pas payés dans les huit jours mentionnés, un directeur ou le secrétaire-trésorier se chargera de faire la collection et conséquemment, vous devrez payer pour ces retards ». ¹⁰

La Compagnie de Téléphone
Par: M. Louis-Philippe Thibodeau,
secrétaire

10. Manuscrit de l'abbé Tanguay, tome IV.

Jusqu'en 1967, année où nous obtenons nos téléphones à cadran, nous bénéficions des bons services de Mme Bourque et de son personnel. Le central est ensuite transféré chez M. Georges-Aimé Veilleux où il est en opération jusqu'à ce que Québec-Téléphone ajoute à son territoire celui de Saint-Jean-de-la-Lande.

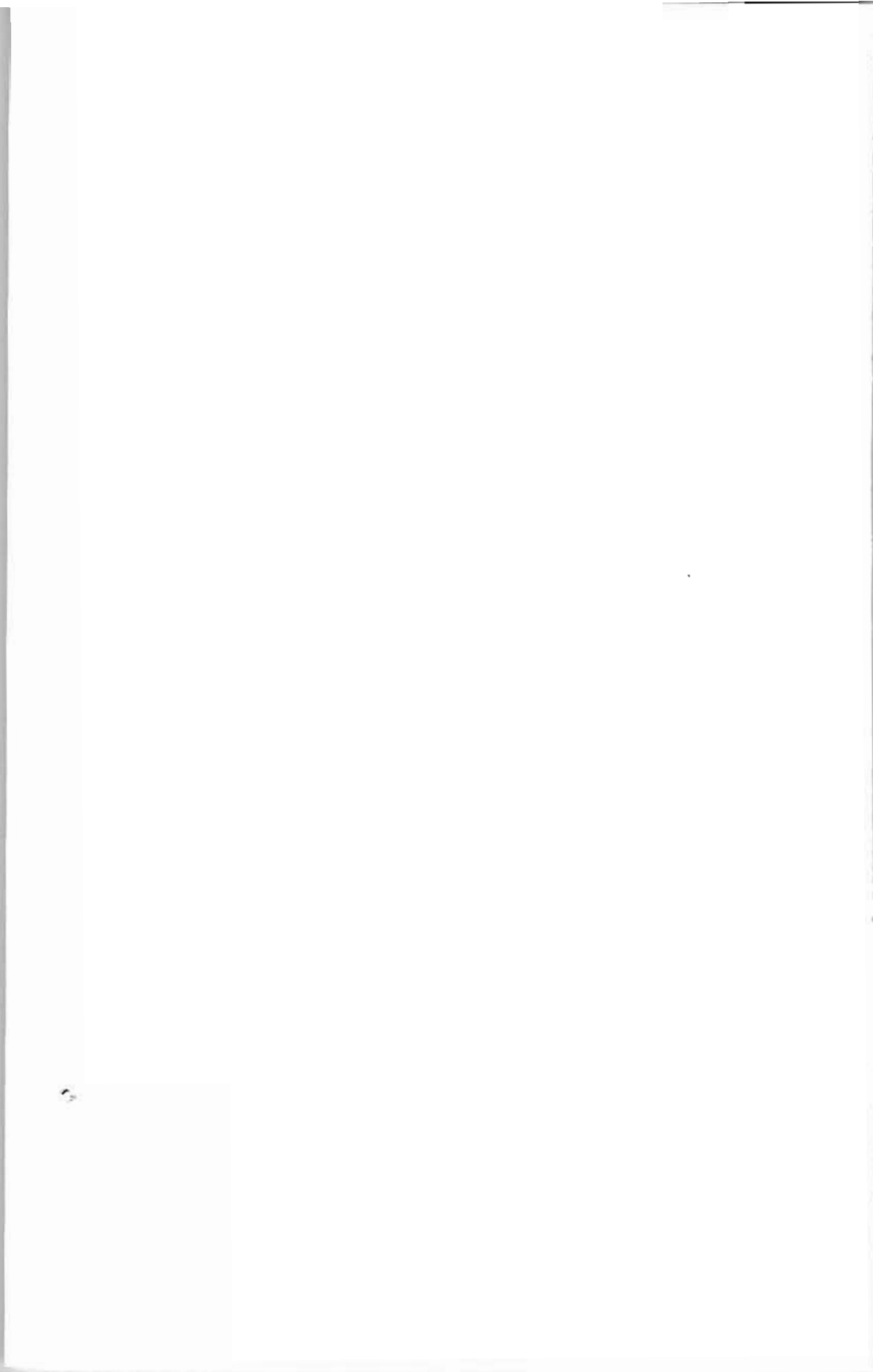
Notre compagnie n'ayant plus sa raison d'être, elle disparaît après remise des parts aux sociétaires.

Le sable dans le désert fait quelquefois disparaître des cités et en déterre d'autres. Ainsi en est-il du temps : il a fait disparaître beaucoup de petits agriculteurs, commerçants et industriels de Saint-Jean pour laisser place à une agriculture spécialisée, des ateliers efficaces et des services devenus essentiels de nos jours.

CHAPITRE VII

L'ENGAGEMENT SOCIAL

Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc
Ligue du Sacré-Cœur
Enfants de Marie
Dames de Sainte-Anne
Cercle des Fermières
Comité de Liturgie
Conseil Paroissial de Pastorale
Comité Missionnaire
Âge d'Or
Comité d'Entraide
Ambulance Saint-Jean
Le Comité de Bénévolat
Le Comité des Vocations
Jeunesse Saint-Jean
Chevaliers de Colomb
Filles d'Isabelle
Club Aramis
Châtelaine
Louveteaux
Jeannettes



CHAPITRE VII

L'ENGAGEMENT SOCIAL

Pour connaître le degré de vitalité d'une paroisse, il faut prendre son pouls, ce qui ne peut être fait qu'en se penchant sur ses diverses activités ou associations.

Notre paroisse compte quelques mouvements nés à la suite de besoins bien précis. Depuis nombre d'années, d'autres associations ont connu leurs beaux jours; elles se sont améliorées ou ont été tout simplement remplacées par de plus appropriées.

Dans la mesure où nous avons trouvé des écrits, nous avons relevé les noms des membres du premier et dernier conseil de même que les présidents et secrétaires.

Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc¹

« Honneur, santé, bonheur, Dieu premier servi. »

Cette devise commune au Cercle Lacordaire et Jeanne-d'Arc traduit bien le but que se sont fixé les membres: travailler pour l'honneur, la santé et le bonheur de l'humanité afin que Dieu soit partout et toujours premier servi.

1. Notes tirées du Livre des minutes du Cercle Lacordaire et Jeanne-d'Arc.

Le 17 septembre 1939, l'abbé Goderic Blanchet, vicaire à Saint-Georges vient parler de l'abstinence absolue, accompagné du président M. Isaïe Gilbert et de quelques Lacordaires et Jeanne-d'Arc de Saint-Georges. Il s'agit de ne pas consommer ni acheminer ni vendre ou garder chez soi de spiritueux, bières et vins.

À sa seconde visite, l'abbé Blanchet fonde les cercles sous la dépendance de Saint-Georges. Lors de la cérémonie de réception des membres, trente-cinq Lacordaires et trente-quatre Jeanne-d'Arc sont initiés. Ils reçoivent le bouton bleu azur qui est une aide précieuse pour le rayonnement de l'abstinence.

Après la retraite de tempérance, le mouvement compte quatre-vingt membres.

Le premier conseil est élu : Benoît Caron, président ; Mme Joseph-O. Caron, présidente ; Mlle Marguerite Caron, vice-présidente ; Mlle Marie-Ange Caron, secrétaire ; Mme



Photo par : Mme Thérèse Roy

Les Jeanne d'Arc : Mme Alozia Maheux-Roy (Henri-Louis), Mme Blanche Bureau-Roy (Dominique), Mme Marie-Blanche Roy-Busque (Walter), Mme Noëlla Poulin-Turcotte (John), Mme Thérèse Bureau-Roy (Georges-Aimé).

Joseph Cloutier, Mme Alfred Bureau, Mme Louis Rodrigue, Mlle Alexandra Rodrigue et Mlle Rosée Gagnon, directrices.

Les assemblées sont tenues dans les maisons.

En 1940, une fête à la tire est organisée dans le but d'amasser des fonds pour l'achat d'un drapeau. Il sert aux grandes fêtes et est placé dans le chœur à l'occasion du mariage et des funérailles des membres. Les pèlerins Lacordaires et Jeanne-d'Arc l'apportent à la procession des drapeaux sur la montagne à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Ce mouvement fait beaucoup de bien ; son travail consiste à faire de la propagande anti-alcoolique. On consacre un dimanche chaque mois, avec exposition du drapeau, assistance à la messe, quêtes, communion et récitation du chapelet, etc. On forme des cercles d'étude dans le but d'instruire nos membres, sur des moyens à prendre pour faire une lutte efficace à l'alcool.

Les membres du dernier conseil sont : Lionel Lachance, président ; Mme Philippe Dallaire, présidente ; Mme Victorin Lachance, secrétaire ; Mme Arthur Boutin, vice-présidente ; Mme Gérard Duval, éducation ; Mme Fabien Roy, prévention ; Raymond Lachance, réhabilitation.

Hélas, on ne peut presque rien contre le courant de la vie moderne. Le nombre de membres diminue chaque année ; en 1971, on ne compte plus que dix membres. On verse le contenu de la caisse à la fabrique pour des messes. Le cercle s'éteint cette même année.

N.B. La lecture de ce récit a sans doute rappelé à certains un mouvement semblable qui avait pour nom « La Tempérance ». Nombreuses sont les personnes qui acceptèrent de s'engager à ne prendre de la boisson qu'avec modération.

Une grande croix noire, qui existe encore dans certains foyers, était donnée à chacun de ceux qui faisaient les promesses requises pour l'entrée dans cette société.

Ligue du Sacré-Cœur²

Le 3 mai 1948, au presbytère, se tient une assemblée sous la présidence de l'abbé Tanguay, dans l'intention de fonder un nouveau mouvement, la « Ligue du Sacré-Cœur ».

Première assemblée

M. l'abbé Tanguay ouvre l'assemblée par la prière. Les invités, à tour de rôle, prennent la parole et expliquent les bienfaits de cette ligue. Ils laissent entendre que ce n'est ni une confrérie proprement dite ni une congrégation mais plutôt une ligue, une union avec le Sacré-Cœur visant à propager et conserver l'esprit chrétien dans les familles et la société. Ils invitent les gens à suivre les directives de notre Saint-Père le Pape, qui sont de s'unir et de travailler sous la bannière de l'Église, de faire l'apostolat, d'être tempérant, de fréquenter les sacrements, d'éviter le blasphème et la boisson.

Après l'exposé, les citoyens décident d'un commun accord de s'intégrer dans le mouvement en composant leur premier conseil. Sont élus : Joseph Gagnon, prés. ; Napoléon Caron, 1^{er} vice-prés. ; Léonard Veilleux, 2^e vice-prés. ; Lorenzo Fortin, 3^e vice-prés. ; Louis Rodrigue, sec.-trés. ; André Breton, coordonnateur ; Alfred Poulin et Alfred Rorigue, directeurs.

Activités

Fondée en 1883 par le Père R.P. Edward Hamon S.J., la ligue vient de prendre racine dans la paroisse. Déjà, les nouveaux ligueurs ont idée de la faire progresser. En premier lieu, M. Joseph Gagnon propose une bénédiction d'automobiles pour le dimanche suivant. Ce geste, auquel on ajoute la remise de la médaille de Saint-Christophe, patron des voyageurs et des automobilistes, se répète chaque année pour les autos et bicyclettes. Une foule nombreuse assiste à cette première cérémonie et 54 autos défilent devant l'église, venant d'un peu partout : Saint-Alfred, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Georges, etc.

2. Notes tirées du Livre des minutes de la Ligue du Sacré-Cœur.

Lors de la retraite paroissiale, 72 membres sont reçus. Les activités et les bonnes œuvres augmentent au fil des ans. À l'occasion du mois de juin, mois consacré au Sacré-Cœur, il y a récitation du chapelet dans les rangs au pied de la croix du chemin.

L'année mariale est soulignée par un pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap et par la récitation du rosaire. Les ligueurs ont eux aussi leur dimanche du mois en l'honneur du Sacré-Cœur avec messe et communion.

À l'église, comme aux retraites paroissiales, on récite le rosaire; à chaque chapelet, une dizaine est récitée les bras en croix dans le chœur. Certaines personnes se souviennent d'avoir prié dans cette position jusqu'à trente minutes. Les chefs de groupe des ligueurs se chargent de diriger les fidèles pendant l'adoration (chants et prières).

Aux funérailles d'un membre, les porteurs ouvrent le cortège, arborant bandoulières et insignes noirs. Le drapeau recouvre le cercueil. Le soir de la fête du Sacré-Cœur, tous les fidèles se rassemblent pour prier à la lueur des flambeaux autour de la statue devant l'église.

Les membres paient deux messes spéciales: une en novembre pour les morts et une autre, chantée le 31 décembre, en guise de remerciement pour les bienfaits reçus au cours de l'année. Lors du décès d'un membre, la ligue paie une grand-messe pour le repos de son âme.

En 1966 une nouvelle venant du Bureau Vicarial annonce que désormais le nom de Ligue du Sacré-Cœur sera changé en celui de « Chrétiens d'Aujourd'hui ».

En novembre 1966, assemblée pour tous les hommes afin de faire revivre le mouvement des Chrétiens d'Aujourd'hui. Un nouvel exécutif est élu: Joseph-Élie Roy, président; Viateur Gagnon, secrétaire; Henri-Louis Roy, vice-prés.; Gaétan Breton, vice-prés.; Louis-Philippe Dallaire, coordonnateur.

Ce fut malheureusement sans suite et le mouvement discontinua ses activités en 1967.

Les enfants de Marie

À l'exemple de ce qui se fait dans d'autres mouvements, les jeunes filles sont invitées à se rallier pour former une société militante.

Après la messe du 19 septembre 1948, un beau groupe de vingt-cinq jeunes filles coiffées d'un voile blanc, portant cierge allumé, s'avancent à la balustrade pour se consacrer à leur bonne mère du ciel. M. le curé ne leur ménage pas ses bons conseils. La cérémonie se termine par un beau cantique.

« Ce groupement se doit de respecter l'état de grâce; moyens à prendre : la fidélité au chapelet, les trois Ave Maria à réciter tous les soirs, la messe et la communion ». Leur devise : « Tout à Jésus par Marie ».

Les enfants de Marie ont aussi leur dimanche de dévotion, jour où leur drapeau figure dans le chœur. Après la messe, il y a récitation du chapelet, suivie d'un cantique. La cérémonie est plus imposante aux anniversaires de la Vierge.

Au mariage d'une Enfant de Marie, une cérémonie spéciale est organisée. La présidente, vêtue de noir, coiffée d'un voile, arborant une bandoulière bleue et tenant une couronne se rend à la rencontre de la future mariée à l'entrée de l'église pour la lui remettre. Celle-ci dépose la couronne sur l'autel de Marie au son du cantique « Prends ma couronne, je te la donne »; ensuite la mariée, très émue, récite l'Acte de consécration à la Vierge.

Il semble que ce mouvement se soit éteint aux alentours des années 1965-66.

Dames de Sainte-Anne

L'archevêché autorise l'abbé Donat Tanguay à ériger dans la paroisse une congrégation des Dames de Sainte-Anne et à l'agréger à celle de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le 12 septembre 1948 est un grand jour : quatre-vingt dames se consacrent à Sainte-Anne; elles s'engagent à l'honorer par un culte spécial afin de s'assurer sa bienfaisante protection. L'abbé Tanguay invite ces bonnes dames à



Photo Journal par : Mme Jeanne-d'Arc Rodrigue.

Le groupe des Enfants de Marie en 1949 avec l'abbé Donat Tanguay. Nous reconnaissons : Rita Rodrigue, Éveline Quirion, Noëlla Veilleux, Yvonne Boutin, Gisèle Veilleux, Suzanne Bourque, Jeanne-d'Arc Grenier, Carmelle Roy, Marie-Lucia Roy, Yvette Poulin, Florence Poulin, Jeanne-Aimée Rodrigue, Liliane Doyon, Gilberte Doyon, Madeleine Turcotte, Candide Cloutier, Agathe Bureau.

s'appliquer à imiter les vertus de cette grande sainte dans l'accomplissement des obligations de la vie chrétienne, à être des épouses fidèles et dévouées, des éducatrices exceptionnelles. Il appuie davantage sur la modestie : « Chacune de vous se doit de donner sur sa personne et dans son foyer le ton

de la modestie chrétienne. Il faut que vous soyez de celles qui réagissent contre l'étalage de la nudité ». Chacune reçoit une médaille de Sainte-Anne, épinglée sur un ruban mauve.

En se rendant à chaque réunion mensuelle, ces dames puisent à la source même de la lumière et de la force. Elles entendent la messe, communient, reçoivent les instructions de l'aumônier, récitent l'Acte de consécration, le chapelet et les trois invocations quotidiennes « Ô bonne Sainte-Anne, priez pour nous ».

Neuvaine

Du 17 au 26 juillet, grande neuvaine à la préparation de la fête de Sainte-Anne.

Aux premières années de ce mouvement, le 26 juillet, les fidèles se réunissent à l'entrée du village et défilent en procession, chantant et priant en direction de l'église. Une messe est célébrée en l'honneur de Sainte-Anne, suivie de la vénération de la relique.

Au cours des années subséquentes, des pèlerinages seront organisés à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Dernier hommage à nos membres défunts

Les dames rendent un dernier hommage à leur membre défunt par l'exposition de leur bannière auprès de la dépouille mortelle et la récitation du chapelet. Le jour des funérailles, elles se rendent à la chambre mortuaire ou salon funéraire, pour la levée du corps. On précède le cortège avec la bannière portée par deux hommes entourés de quatre dames de Sainte-Anne portant les rubans ; les autres membres suivent précédant le cercueil, avant et après le service religieux jusqu'au cimetière. Pendant la cérémonie, elles prennent place dans la rangée centrale, à gauche, et se chargent de recueillir les offrandes. Une grand-messe est chantée pour chaque membre défunt. Lorsqu'un salon funéraire s'ouvre dans la paroisse, les dames de Sainte-Anne commencent à offrir une couronne de fleurs qu'elles déposent au pied du cercueil de chaque défunt de la paroisse.



Funérailles de Mme Charles Bureau, en 1954.

Photo fournie par. Mme Georges-Aimé Roy.

Depuis la fondation, de nouveaux membres se recrutent sans cesse. Vers les années 1960, le mouvement change d'appellation et prend le nom de « Femmes chrétiennes ». La méthode a changé, mais l'esprit et le cœur de Sainte-Anne sont toujours là. Plusieurs présidentes et secrétaires se succèdent depuis le début, toutes aussi zélées les unes que les autres, animées d'une grande piété. Il régnera un esprit de foi et de charité dans le mouvement jusqu'en 1967, dernière année de ce mouvement.

Le cercle des Fermières³

Le cercle des Fermières est le groupe comptant le plus grand nombre de membres de notre paroisse. Il offre un vaste éventail d'activités facilitant la participation de chacun de ses membres tant au point de vue social qu'artisanal. C'est un groupe actif et dynamique.

3. Notes tirées des Livres des minutes du Cercle des Fermières.

Le 8 avril 1938, une assemblée en vue de la formation du cercle des Fermières se tient chez Mme Joseph Gagnon. Le cercle ne peut se former puisqu'il faut vingt membres et que seulement 16 personnes se sont enrégistrées.

Le 2 juin 1944 voit naître le cercle des Fermières. L'abbé Tanguay, curé de la paroisse et les agronomes Plante et Maillot assurent leur appui à l'instigatrice de ce projet, Mme Herménégilde Lessard. Mlle Alma Champoux du ministère de l'Agriculture passe deux jours dans notre patelin pour expliquer ce qu'est le cercle et ses attributions.

La devise du mouvement est « Pour la terre et le foyer » ; le mot d'ordre général : « Cultivons et mangeons beaucoup de légumes, produisons de la laine et de la toile ».

Notre sainte patronne, Notre-Dame-des-Champs, veille sur notre cercle.

Trente-huit membres sont à la base de ce mouvement. Le premier conseil est formé de : Mme Herménégilde Lessard, présidente ; Mme J.-O. Caron, vice-présidente ; Mme Eugène Caron, secrétaire trésorière ; Mme Joseph Morin, bibliothécaire-lectrice ; Mme Alfred Rodrigue, première conseillère ; Mme Napoléon Vachon, deuxième conseillère ; Mme Eugène Grenier, troisième conseillère.

Première assemblée

Le 12 juillet 1944, Mme J.-O. Caron reçoit chez elle les premières Fermières. Tous les membres du conseil sont présents ainsi que vingt et une autres dames. L'assemblée débute par la prière, suivie du mot de bienvenue de la présidente et de la lecture par la secrétaire de notes sur la fondation. On passe ensuite aux activités.

Mme Irénée Bourque fait la démonstration de la boutonnière française et de lingerie. Mme Joseph Morin donne sa recette de salade russe et Mme J.-O. Caron celle de son pâté chinois. Comme sujet d'étude, on discute avec Mme Alfred Rodrigue de la mise en conserve et des confitures de petits fruits. Les patrons d'une robe de fillette de Mme Roméo Rodrigue, celui d'un jupon combinaison de mesdames Joseph

Morin et Armand Labbé, sans oublier celui d'un habit de garçonnet de mesdames Alfred Rodrigue et Eugène Grenier, enrichissent nos coffrets de couture.

Toute l'assemblée se déroule sous le mot d'ordre de notre cercle, « Soyons unies, soyons amies ». Un chant met fin à cette première assemblée.

Débuts

L'amitié et le souci de l'entraide qui règnent font qu'aux premiers jours, on établit des bases solides pour notre cercle. Plusieurs résolutions sont encore valables aujourd'hui et n'ont pas changé :

1^{re} : prier et payer une messe lors du décès d'une fermière ;

2^e : concours mensuels jugés avec trois prix ; le premier concours mensuel fut celui visant la confection d'un tablier de poche de coton (sac de farine ou son) ;

3^e : l'achat d'articles pouvant servir à toutes les fermières moyennant un faible taux de location ; déjà, en 1944, on propose l'achat d'une sertisseuse pour la mise en conserve ;

4^e : la tenue d'une exposition locale et participation à celle de l'inter-cercle ;

5^e : l'ordre de la réunion mensuelle.

Plusieurs modifications ont aussi été réalisées au cours des ans :

1^{re} : L'assemblée mensuelle se tient maintenant à la salle municipale tandis qu'au début, une fermière accueillante recevait le groupe à son domicile.

2^e : On ne fait plus l'échange de patrons de couture.

3^e : La mode de la robe de fermière disparaît même si le cercle de Saint-Jean l'avait changée pour un « smock ».

Présidentes et secrétaires

Plusieurs présidentes, secrétaires et conseillères se succèdent au cours des années. Chacune donne le meilleur d'elle-

même et a pour souci premier la bonne marche et l'avancement de son cercle ainsi que l'épanouissement de chaque fermière. Aucune n'épargne son temps et sa peine. Grâce à ces femmes dévouées le cercle a pu grandir et devenir ce qu'il est maintenant.

Présidentes :

Mme Herménégilde Lessard, fondatrice, 1944-1946
 Mme Georges Duval, 1946-1952
 Mme Antoine Poulin, 1952-1958
 Mme Thomas Veilleux, 1958-1962
 Mme Alfred Rodrigue, 1962-1966
 Mme Oram Lapointe, 1966-1969
 Mme Georges-Aimé Roy, 1969-1971
 Mme Jeannine Rodrigue (Jacques), 1971-1975
 Mme Annette Champagne (Rosaire), 1975-1980
 Mme Micheline Quirion (Marcel), 1980-

Secrétaires :

Mme Eugène Caron, 1944-1945
 Mme Alfred Rodrigue, 1945-1949
 Mme Roméo Rodrigue, 1949-1952
 Mme Lionel Thibodeau, 1952-1958
 Mme Jean-Yves Rodrigue, 1958-1960
 Mlle Jeanne-d'Arc Caron, 1960-1961
 Mme Eugène Grenier, 1961
 Mme Oram Lapointe, 1961-1966
 Mme Henri-Paul Morin, 1966
 Mme Léopold Doyon, 1966-1967
 Mme Georges-Aimé Veilleux, 1967-1968
 Mme Clément Turcotte, 1968-1972
 Mme Éva-Reine Thibodeau (Roméo), 1972-1976
 Mme Johanne Lessard, 1976-1978
 Mme Éva-Reine Thibodeau, 1978-

Achats

En plus de l'achat d'une sertisseuse en 1944, le Cercle met plusieurs articles à la disposition de ses membres. En 1949, une machine à tricoter est louée pour la modique somme de

0,50 \$ par mois à toute Fermière qui en a besoin. En 1952, à la suite d'un cours, on acquiert des blocs à chapeaux. Pendant plusieurs années, le cercle achète du fil à tisser, des lisières de « tricolette » et même de « flanalette » pour les revendre au prix coûtant afin de rendre service aux membres. Mais les plus gros achats sont sans contredit les métiers à tisser. En 1945, le cercle des Fermières fait l'achat d'un premier métier à tisser de quarante-cinq pouces de marque Nilus Leclerc au prix d'environ 145 \$.

Aujourd'hui nous avons quatre métiers de marque Nilus Leclerc en très bon état. Ces métiers installés au sous-sol de la salle municipale sont à la disposition de toutes nos Fermières. Celui de cent pouces sert à tisser les couvertes, catalognes, couvre-pieds, etc. ; celui de soixante pouces est utilisé pour les nappes, draps de bébé, rideaux, laizes, etc., sur ceux de quarante-cinq et trente-six pouces se tissent une variété de napperons, laizes, coussins, sacs à main, etc.

Cette année nous avons tissé 111 catalognes, 92 verges de laizes effet par chaîne, 290 verges de napperons, 90 verges de couvertes de bébé, 60 verges de nappes et 400 verges de laizes !

Cours et livres de recettes

Parmi les buts de notre mouvement, nous retrouvons la vulgarisation des techniques ménagères et agricoles ainsi que le maintien de nos traditions artisanales. De nombreux cours sont organisés. Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous comptons parmi nos membres plusieurs artisanes d'une grande compétence et d'une habileté remarquable.

En mai 1974, paraît notre livre de recettes « Les plaisirs de la table ». C'est un recueil des meilleures recettes de nos Fermières. On peut établir un menu complet grâce à ces recettes : breuvage, soupe, plat principal, dessert et bonbons. Il se présente sous forme de cahier et est très apprécié car quelque 600 volumes ont été vendus.

Activités

Le sens d'organisation de nos Fermières permet à tous d'admirer leur habileté et leur sens artistique lors d'expositions locales de leurs ouvrages. Source de joie et d'encouragement pour nos exposantes, d'enrichissement pour les visiteurs, ces expositions sont toujours couronnées de succès.

Dès 1946, nous participons aux concours inter-cercles et depuis, chaque année, nous nous classons très bien.

Notre cercle fut l'hôte, à trois reprises (en 1949, 1958 et 1967), des Fermières de la région pour des journées d'études régionales.

Lors du décès d'un paroissien, nous nous occupons bénévolement du goûter ou du banquet qui suit la cérémonie religieuse.

Nous savons aussi nous récréer. Chaque année nous avons notre « social » de Noël.

Au mois de mai, lors de l'assemblée mensuelle, on choisit au hasard la « mère de l'année ».

Aujourd'hui

Notre cercle compte quatre-vingt-treize membres en règle. Celles-ci ont une réunion mensuelle maintenant le 2^e jeudi de chaque mois, à la salle municipale.

Le conseil du cercle de 1981 se compose de: l'abbé Charles Cloutier, aviseur moral; Mme Micheline Quirion (Marcel), présidente; Mme Rita Roy, vice-présidente; Mme Eva-Reine Thibodeau (Roméo), secrétaire; Mme Marie-Paule Roy (Odina), publiciste; Mme Germaine Bureau (Oriendo), 1^{re} conseillère; Mme Simone Lapointe (Oram), 2^e conseillère; Mme Jeanne d'Arc Rodrigue (Normand), 3^e conseillère.

Le Cercle des Fermières a toujours été très actif; il se propose de continuer encore longtemps à éveiller et à cultiver le goût de l'artisanat chez nos jeunes filles et mères de famille.

Comité de liturgie

Le travail des prêtres, des religieuses, de l'organiste, du maître-chantre et des chantres, depuis le début de la paroisse, a toujours été un travail d'animation spirituelle et liturgique.

En 1973, un comité de liturgie se constitue sans en avoir toutes les structures d'aujourd'hui, pour répondre au désir du C.R.P. (Conseil Régional de Pastorale).

Ce comité a pour but de rendre nos célébrations liturgiques plus vivantes et plus signifiantes, pour que Jésus-Christ soit célébré par toute la communauté paroissiale et pour qu'elles donnent un sens à la vie quotidienne, et aussi de planifier l'ensemble des célébrations: choix des chants, des diapositives, des lectures spéciales, service des lecteurs, servants, etc.

Le comité de liturgie se veut présent pour aider chaque paroissien à vivre plus intensément les moments les plus importants de sa vie: baptême, première communion, profession de foi, célébration du pardon, mariage, anniversaire, décès.

Au début, ce comité est formé de M. le curé, d'une religieuse et de quelques laïcs.

Durant les réunions, les membres échangent tout simplement; chacun a sa tâche bien spécifique et les réunions ont lieu au presbytère.

Par la suite, avec l'aide des religieuses, le comité a la joie de pouvoir offrir une plus grande animation aux temps forts, l'Avent et le Carême.

La préparation de ces périodes intensives est offerte à Saint-Georges lors de réunions régionales préparées par le Conseil Régional de Liturgie. L'aide efficace qu'il apporte facilite le travail de notre comité.

Dès Noël 1974, la chorale présente un concert avant la messe de minuit; cette bonne et agréable habitude demeure toujours.

Quatre ans plus tard, à la demande du C.P.P. et pour répondre au désir de plusieurs paroissiens, le groupe présente une messe chantée à 21 heures la veille de Noël. Une religieuse animatrice et de jeunes adolescents réalisent ce beau projet qui se continue lui aussi.

Aujourd'hui, en 1981, le comité de liturgie a des buts bien précis: la formation de ses membres, animateurs, organistes, lecteurs, servants, chantres, etc.

Les réunions ont toujours lieu au presbytère avec un ordre du jour et un procès-verbal rédigés par un tout jeune secrétaire; preuve que les jeunes sont toujours les bienvenus.

Le comité actuel est très actif grâce à la participation de ses membres qui sont:

L'abbé Charles Cloutier, curé; l'abbé Roger Vachon, vicaire; l'abbé Gérard Sylvain, vicaire; Sr Marie-Paule Vachon, animatrice de pastorale; Mme Gaétane Doyon, présidente; Sylvain Gagnon, secrétaire; M. Henri-Louis Roy, animateur; M. Gaétan Lachance, animateur; Mme Louise Lachance, Mme Yolande Nadeau, Mme Thérèse Roy, M. Alain Cloutier, Mme Julie Duval.

Le comité de liturgie est toujours disponible pour répondre aux besoins de la population.

Conseil paroissial de pastorale⁴

En novembre 1967, en le notant dans le livre de prônes, l'abbé Henri Labrecque convoque une assemblée des représentants de chaque association dans le but de former un comité de pastorale. Dès cette première rencontre, un petit comité est formé. Les personnes suivantes en font partie:

4. La plupart des notes sont tirées du Livre des minutes du Conseil Paroissial de Pastorale.

M. Henri-Louis Roy, président; Thomas Caron, vice-président; Noëlline Bourque, secrétaire; l'abbé Henri Labrecque, aviseur moral.

De 1967 à 1973, il y a de temps à autre des réunions générales, où sont discutés différents sujets tels la foi, le dialogue entre jeunes et parents, etc. Des invités sont présents. Ces assemblées se révèlent intéressantes pour ceux qui y participent.

Arrive le temps pour le comité de pastorale de se mieux structurer. À partir de septembre 1973, notre Conseil Paroissial de Pastorale, toujours pour répondre à la demande de nos évêques et à l'invitation du Conseil Régional de Pastorale (organisme de la région Chaudière formé de quelque vingt-cinq personnes: prêtres, religieux, laïcs représentant quarante-sept paroisses, avec pour fonction la coordination, la planification et l'animation de l'ensemble de la vie pastorale régionale) se prend en main.

Il veut être un rassemblement de chrétiens dynamiques, représentant l'ensemble des gens de la paroisse, s'unissant pour rendre notre Église paroissiale de plus en plus vivante.

Pour arriver à une plus grande efficacité, commencent alors des réunions mensuelles tenues au presbytère, d'abord le dimanche après la messe, puis les vendredis soirs et maintenant les jeudis soirs.

Voici les noms des présidents et secrétaires depuis 1973 par ordre successif:

Présidents	Secrétaires
Abbé Luc Grenier	Mme Agathe Rancourt
Charles-Aimé Bureau	Sœur Solange Deblois
Mme Simone Gagnon	Sœur Léa Casista
	Sœur Aline Morissette

Le conseil actuel se compose comme suit: abbé Charles Cloutier, curé; abbé Gérard Sylvain, vicaire; abbé Roger Vachon, vicaire; Sr Marie-Paule Vachon, animatrice de pastorale; Mme Carmen Rodrigue, présidente; Mme Jeannine Rodrigue, vice-présidente; Mlle Pauline Nadeau, secrétaire;



La crèche de Noël que nous pouvons admirer depuis quelques années dans notre église.

Photo fournie par: Mme Jeannine Rodrigue.

Mme Germaine Bureau, Mme Annette Champagne, M. Rosaire Champagne, Mme Annette Lachance, M. Jacques Rodrigue, Mme Gisèle Turcotte, M. Normand Turcotte.

Les membres font l'étude de différents sujets : la famille, la catéchèse aux adultes, les missions, la visite paroissiale, le baptême, l'école, les malades, les élections municipales, les principaux temps liturgiques, les personnes seules, etc. Suivant les besoins, diverses activités sont mises sur pied telles que :

- Cours de catéchèse aux adultes ;
- Fêtes de la Fidélité pour les couples ;
- Liturgie de la Parole au salon funéraire ;
- Noël de partage pour les personnes seules avec petits cadeaux d'abord, devenue par la suite la Fête de l'Amitié avec souper et soirée familiale ;
- Organisation de chantiers ;
- Planification de la visite pastorale ;

- Organisations de pique-niques pour les jeunes de la chorale ;
- Présence aux malades par bouquets, visites ;
- Publication d'un bottin paroissial ;
- Présentation du film « L'amour du couple » avec l'abbé Roland Durant ;
- Journée d'un cycloton ;
- Retraite paroissiale pour toutes catégories d'âges ;
- Participation aux rencontres de zones organisées par le Conseil Régional de Pastorale, etc.

Nous avons conscience qu'il y a des besoins auxquels notre Conseil Paroissial de Pastorale, communément appelé C.P.P., n'a pu répondre et que d'autres sont encore à découvrir. Nous sommes cependant assurés que les efforts conjugués des membres continueront de faire grandir notre communauté dans la foi et la charité.

Le Comité missionnaire

Ce regroupement paroissial naît en 1973 suite au désir exprimé par le comité régional de Saint-Georges.



Le cyclotron en 1978.

Photo fournie par : Mme Armand Poulin.

Les membres en sont: Mme Alfred Rodrigue, Mme Normand Rodrigue, Mme Roméo Deblois, Mme Jean-Yves Rodrigue.

Lors des rencontres régionales, les conférences et les échanges avec les comités d'autres paroisses permettent aux membres de prendre davantage conscience de la responsabilité qu'a chaque laïc face à l'évangélisation ici et au loin et appellent aussi les participants à éveiller la communauté chrétienne à ce même problème.

Par conséquent, notre comité se veut toujours présent à ce besoin missionnaire en soulignant le dimanche mondial des missions, le passage des missionnaires prédicateurs ainsi que le départ de religieux(euses) et laïcs originaires de notre paroisse se rendant évangéliser en pays éloignés.

En 1981, avec la collaboration de nos prêtres, nous désirons toujours que notre communauté devienne de plus en plus ouverte à cette union chrétienne en priant pour que le Maître de la moisson ait des ouvriers plus nombreux et pour que ceux qui sont à l'œuvre puissent poursuivre longtemps leur travail. De cette façon, nous nous sentirons solidaires de nos missionnaires car nous travaillerons pour la même cause, c'est-à-dire celle de répandre la Bonne Nouvelle.

Actuellement les personnes faisant partie du comité sont les suivantes: Sr Marie-Paule Vachon, animatrice; Mme Alfred Rodrigue, présidente; Mme Normand Rodrigue, secrétaire; Mme Roméo Deblois, Mme Armand Labbé, Mme Louis-Philippe Thibodeau, Mme Napoléon Vachon, Mme Albert Veilleux et Mme Thomas Rodrigue.

Club de l'Âge d'Or⁵

Notre club de l'Amitié est fondé le 15 août 1973. Notre comité provisoire est nommé à cette date et réélu le 12 novembre 1973 à une assemblée à laquelle participaient quarante-cinq membres. Sœur Solange Deblois agit alors comme président d'élection. Les personnes qui forment le premier bureau de direction sont : M. Donat Lachance, prés. ; Mme Ida Poulin, vice-prés. ; Mme Clarisse Rodrigue, sec. ; Mme Alice Cloutier, dir. ; M. Alphonse Grenier, dir. ; M. Eugène Quirion, dir. ; Mme Exavérina Veilleux, dir.

Au moment de la naissance du club, soixante-dix personnes paient leur contribution. Ce nouveau club a pour but de regrouper les personnes du troisième âge afin de remplir les heures de loisir propres à cet âge, par des cours, des voyages, des rencontres inter-clubs, du partage, etc. Toujours dans la ligne de cet objectif, deux voyages sont organisés, un à Montmagny, l'autre à Neuville. Comme activités, on peut également citer : soupers-bénéfices, parties de cartes, parties de sucre au printemps, soirées avec projection de films et diapositives ; notre rencontre hebdomadaire a lieu tous les mardis soirs sauf pendant les mois de juin, juillet et août où il y a période de relâche.

Le 31 mai 1974, une première subvention de 2 790 \$, donnée par « Nouveaux Horizons » permettait au club d'acheter cent chaises et vingt tables ainsi que différents articles de cuisine et jeux divers. Le 11 juin 1976, nous recevions une deuxième subvention de 4 000 \$ pour l'agrandissement et l'aménagement d'un local à l'intérieur de la salle municipale, local qui servira de cuisine à l'occasion de fêtes ou décès.

Un nouveau bureau de direction est élu le 24 octobre 1978. Les personnes suivantes en font toujours partie : Mme Julienne Doyon, prés. ; Mme Éva-Reine Thibodeau, vice-prés. ; Mme Simone Lapointe, sec. ; M. Eugène Grenier, dir. ; Mme Florence Rancourt, dir. ; M. Philias Vachon, dir. ; Mme Georgette Veilleux, dir.

5. Notes tirées du Livre des minutes du Club de l'Âge d'Or.

En 1980, après de nombreuses démarches, le conseil actuel a réussi à obtenir du ministère des Loisirs, la somme de 2 000 \$, grâce à l'intervention de M. Herman Mathieu, député. Un autre projet « Nouveaux Horizons » nous a permis de bénéficier d'un montant de 1 410 \$; ce projet consiste à mettre sur pied différents cours intéressant nos membres.

L'automne dernier, avec l'aide du conseil municipal et à la suite d'une souscription faite surtout parmi nos membres, nous avons pu bâtir une annexe de 15 pieds par 45 pieds, à la salle municipale pour remplacer notre local que nous considérons trop petit. Deux ouvriers compétents, aidés de nombreux bénévoles, nous construisent un local dont nous sommes fiers et qui rendra service à différentes organisations paroissiales. Lieu de nos rencontres, il sera également utile lors de divers événements: fêtes, soirées et décès puisque nous avons une cuisine bien organisée avec poêles, réfrigérateur, etc.

Présentement, nous comptons quatre-vingt-dix membres dans notre club et nous espérons que d'autres se joindront à nous pour que tous ensemble, nous puissions ajouter de la vie à nos années.

Comité d'entraide « La source »

Un comité baptisé bien à propos « La source » naît en mai, d'un projet de Chantier 1975. Sœur Léa Casista, M. et Mme Raoul Doyon, Mme Simone Lapointe, M. et Mme Georges-Aimé Veilleux ainsi que Mme Jeannine Rodrigue en font partie.

Ce comité organise un local au presbytère où des vêtements usagés de toutes grandeurs sont disponibles pour les personnes dans le besoin. Jusqu'en août 1980, ceux qui le désirent se présentent soit sur rendez-vous ou lors d'une journée spécialement prévue à chaque fin de semaine. Une hôtesse religieuse reçoit les gens alors que les membres du comité s'occupent du transport et de la classification des vêtements.

L'argent recueilli à partir d'une contribution tout à fait libre sert à des oeuvres humanitaires.

Ambulance Saint-Jean

Il semble que l'Ordre de Saint-Jean soit fondé depuis neuf cents ans. Elle est la plus ancienne organisation de bien-être au monde et se consacre aux soins des malades et des blessés.

L'Ambulance Saint-Jean est la première responsable de l'enseignement du secourisme au Canada.

Connue dans cinquante-quatre pays, la Brigade Ambulancière Saint-Jean est un corps constitué de bénévoles qui portent un uniforme et consacrent leur temps et leurs talents à servir la collectivité. Les membres de la Brigade se rendent sur demande aux défilés, aux réunions sportives et aux grands rassemblements publics. Ils sont pourvus du matériel nécessaire pour donner les premiers soins dès que le besoin surgit. À quelques occasions, dans notre paroisse, nous avons pu apprécier leur disponibilité: courses de démolition, cyclothon, fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, etc.

Pour les services qu'elle rend au public, l'Ambulance Saint-Jean ne demande et ne reçoit aucune rémunération. Le matériel servant à dispenser ces services est très coûteux mais pour la plupart de ses besoins financiers, l'Ambulance s'en remet à la générosité des particuliers ainsi qu'au résultat des quêtes annuelles faites aux portes des églises.

À Saint-Jean, nous comptons actuellement dix membres en règle qui font partie de la brigade: Mlles Pauline Nadeau et Lucie Paré, Mmes Louisiane Veilleux et Nicole Veilleux, MM. Raymond Nadeau, Clovis Roy, Jos Roy, Richard Thibodeau, Germain Veilleux et Michel Veilleux.

L'officier-secrétaire de la Brigade Ambulancière Saint-Jean, division féminine de Saint-Georges, Mlle Pauline Nadeau de Saint-Jean-de-la-Lande fut investie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem lors d'une cérémonie qui eut lieu à la Basilique Notre-Dame d'Ottawa le 28 octobre 1977. Elle reçut sa médaille du Commissaire M. L.-H. Nicholson, bailli

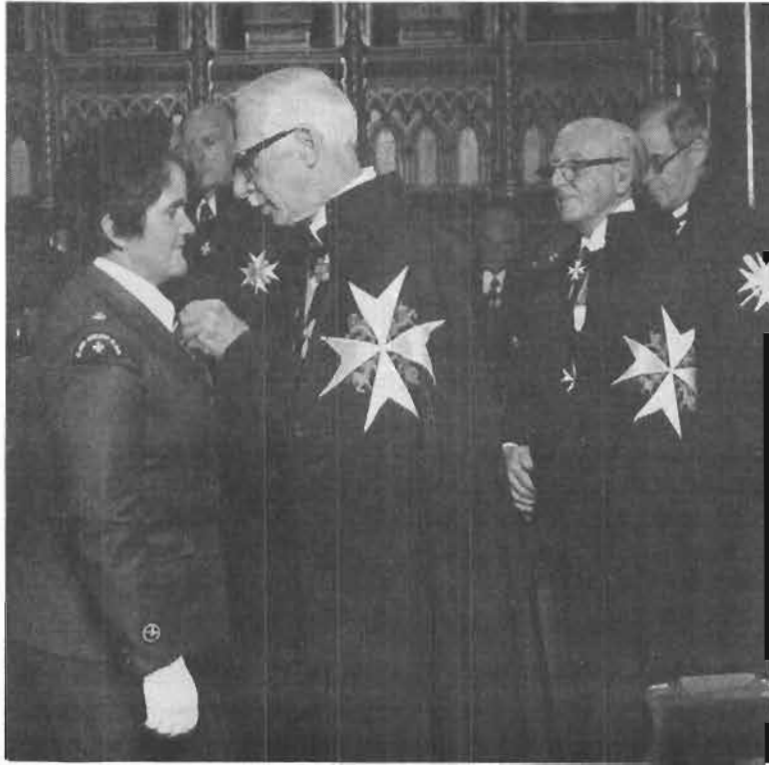


Photo fournie par elle-même.

Mlle Pauline Nadeau décorée à Ottawa le 28 octobre 1977.

Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean. Mlle Nadeau répondait ainsi à l'invitation du gouverneur général du Canada, son Excellence Jules Léger.

Faisant alors partie de l'Ambulance Saint-Jean depuis treize ans, le dévouement exemplaire de la récipiendaire était ainsi reconnu parmi tous les membres de la Beauce.

Comité de bénévolat

En 1978, un comité de bénévoles est mis sur pied à Saint-Jean avec comme premières responsables mesdames Claire Pépin et Donat Lachance. Vingt autres personnes se joignent à elles.

Que fera ce comité? Le feuillet paroissial du mois d'avril nous l'apprend: visites aux malades, visites aux personnes âgées et aide aux personnes dans le besoin.

Le comité s'associe également au Conseil Paroissial pour l'organisation d'une fête à l'occasion de Noël et ce, pour les personnes seules. Ces mêmes personnes, ainsi que les membres de l'Âge d'Or, profitent d'une délicate attention du comité qui leur fait parvenir une carte de bons vœux à l'occasion de leur anniversaire de naissance.

Cet humble comité, qui a peu à peu cessé ses activités, mérite notre appréciation.

Le comité des vocations

Depuis l'automne dernier, un petit comité très vivant, même s'il n'est pas structuré d'une façon définitive, a comme préoccupation première les vocations à Saint-Jean.

Ce jeune comité dont les membres sont Sr Marie-Paule Vachon, Louise et Gaétan Lachance, Julie et Laurier Lacroix, a à son actif quelques réalisations:

- Participation aux réunions régionales;
- Responsabilité de la projection de films sur les mystères joyeux, douloureux et glorieux avant Noël, de même qu'avant et après Pâques;
- Distribution du message de Jean-Paul II aux jeunes;
- Initiative de la récitation du chapelet tous les lundis soirs à l'église pour l'éveil d'un plus grand nombre de vocations sacerdotales et religieuses;
- Lancement d'un concours de dessin à l'école pour la journée mondiale des vocations le 10 mai.

Jeunesse Saint-Jean⁶

Le mouvement Jeunesse Saint-Jean a pris naissance après consultation et approbation de M. le Curé Charles Cloutier, le 28 octobre 1980.

6. Notes tirées du Livre des minutes du Comité Jeunesse Saint-Jean.

Il a pour but de regrouper les adolescents de 14-18 ans afin de leur faire vivre les dimensions de foi, de partage et d'amitié à travers diverses activités pastorales et liturgiques, dans leur famille, à l'école et dans la paroisse.

Les membres du comité sont: Sr Marie-Paule Vachon, animatrice; Doris Doyon, président; Nathalie Grenier, vice-présidente; Nathalie Veilleux, secrétaire; Sylvain Gagnon, trésorier et Laurent Cloutier, dessinateur.

Jusqu'à maintenant, les membres ont présenté deux soirées récréatives, dont une à l'occasion de la fête de la Sainte-Catherine et ont participé à l'animation liturgique de l'Avent, de Noël et du Carême et collaboré au Chantier 1981 ayant pour thème «l'environnement» en allant visiter les personnes du troisième âge de la paroisse.

Nous pouvons nous réjouir de la formation de ce comité et nous souhaitons que nos jeunes trouveront à travers ces saines rencontres une réponse à leurs légitimes aspirations.

Chevaliers de Colomb⁷

Le conseil des Chevaliers de Colomb 2283 de Saint-Georges fut fondé en 1921. Deux de nos vingt et un membres actuels, initiés en 1944, sont toujours en règle.

À Saint-Jean, les frères Chevaliers se sont formé un comité local, le 14 décembre 1980. Le bureau de direction se compose comme suit: M. Rosaire Champagne, 1^{er} resp.; M. Viateur Gagnon, 2^e resp.; M. Henri-Georges Roy, animateur; M. Rodrigue Nadeau, animateur et M. Gaston Rodrigue, secrétaire.

Ce comité a comme objectifs principaux d'aider les citoyens dans l'épreuve et de participer à différentes activités paroissiales.

Dernièrement né, le comité veut s'impliquer tant au niveau religieux que social. Les champs d'apostolat ne manquent pas.

7. Notes tirées du Feuilleton paroissial, vol. 111, 1^{er} février 1981.

Filles d'Isabelle

Plusieurs dames de notre paroisse font partie soit du cercle Élisabeth Lesieur de Saint-Georges Ouest, soit de celui de Mgr Beaudoin de Saint-Georges Est. Cette association catholique fait beaucoup de bénévolat afin d'aider les personnes dans le besoin. Parmi leurs œuvres, on peut citer l'organisation de « sociaux » dans les foyers, dons en argent à différents mouvements, etc.

Nos filles d'Isabelle participent activement dans leur cercle respectif et sont fières d'appartenir à cette belle œuvre de bienfaisance.

Club Aramis

Cette association regroupe quarante-six personnes de Saint-Jean. Nos Aramis font partie du conseil 24 de Saint-Georges. Le regroupement poursuit des buts de fraternité, d'humanité, d'unité et de charité.

Leur devise est « Un pour tous, tous pour un ».

Châtelaine

Version féminine des Aramis, le groupe a des buts similaires. Une quinzaine de dames de chez nous ont été initiées et huit autres se joindront bientôt aux Châtelaines, conseil 3 de Lac-Mégantic.

Louveteaux

Fondés en 1857 par Baden-Powel, la troupe louveteau de Saint-Georges est mise sur pied en 1972. Pour répondre à leur devise « Sois prêt », nos jeunes garçons se doivent de faire leur B.A. Lors de leur camp d'été, ils font la promesse de vivre les lois du louveteau.

Leurs activités sont diverses : chasses au trésor, visites aux cabanes à sucre, berce-o-thon, camps de fin de semaine dont quelques-uns ont été faits dans notre paroisse, etc.

Sous la direction de personnes responsables, le louveteau apprend à fraterniser, à connaître, aimer et respecter la nature.

Cinq Louveteaux de chez nous vont actuellement à leur assemblée hebdomadaire; la formation qu'ils y reçoivent aidera sûrement à faire d'eux de meilleurs citoyens.

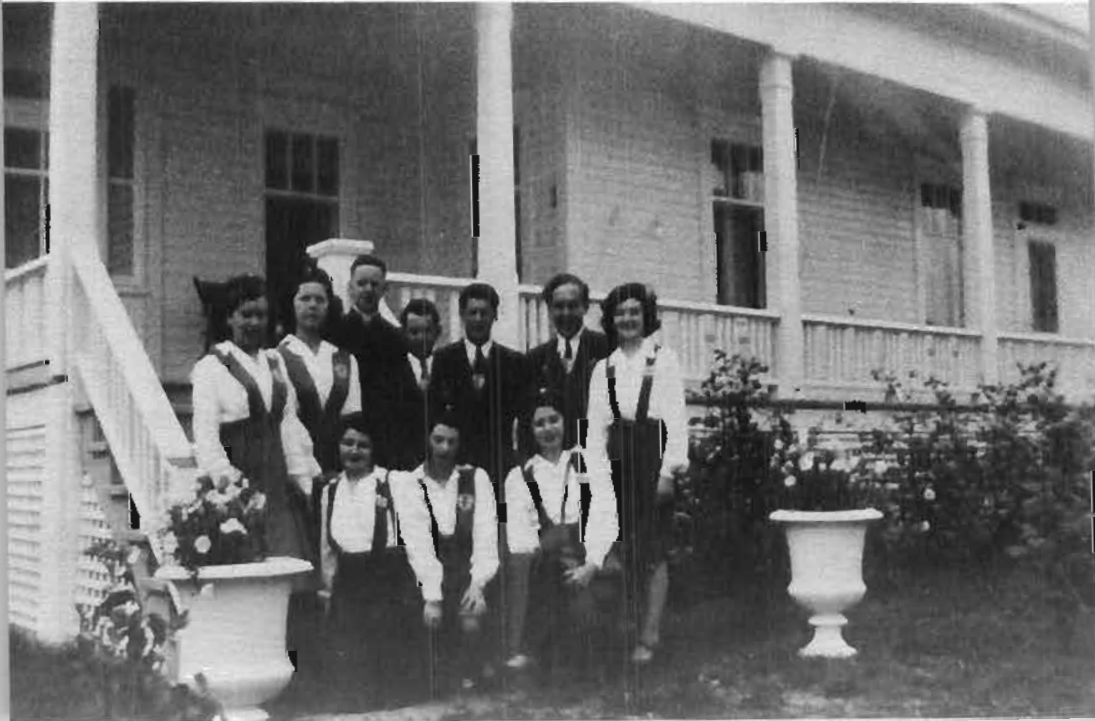
Jeannettes

Ayant des buts semblables aux Louveteaux, ce groupement existe pour les filles de 7 à 12 ans. Le mouvement des Jeannettes a été fondé en 1975 à Saint-Georges; les fillettes y apprennent à faire du bénévolat.

Nos cinq Jeannettes participent à plusieurs activités tels la vente de calendrier, « Jambory », camps d'été, etc. Leur présence est presque toujours assurée à leur réunion hebdomadaire.

Un groupe de la JAC (jeunesse agricole catholique) fondé en 1945 par l'abbé Alfred Quirion, enfant de la paroisse.

Photo fournie par : Mme Jeanne-d'Arc Rodrigue.





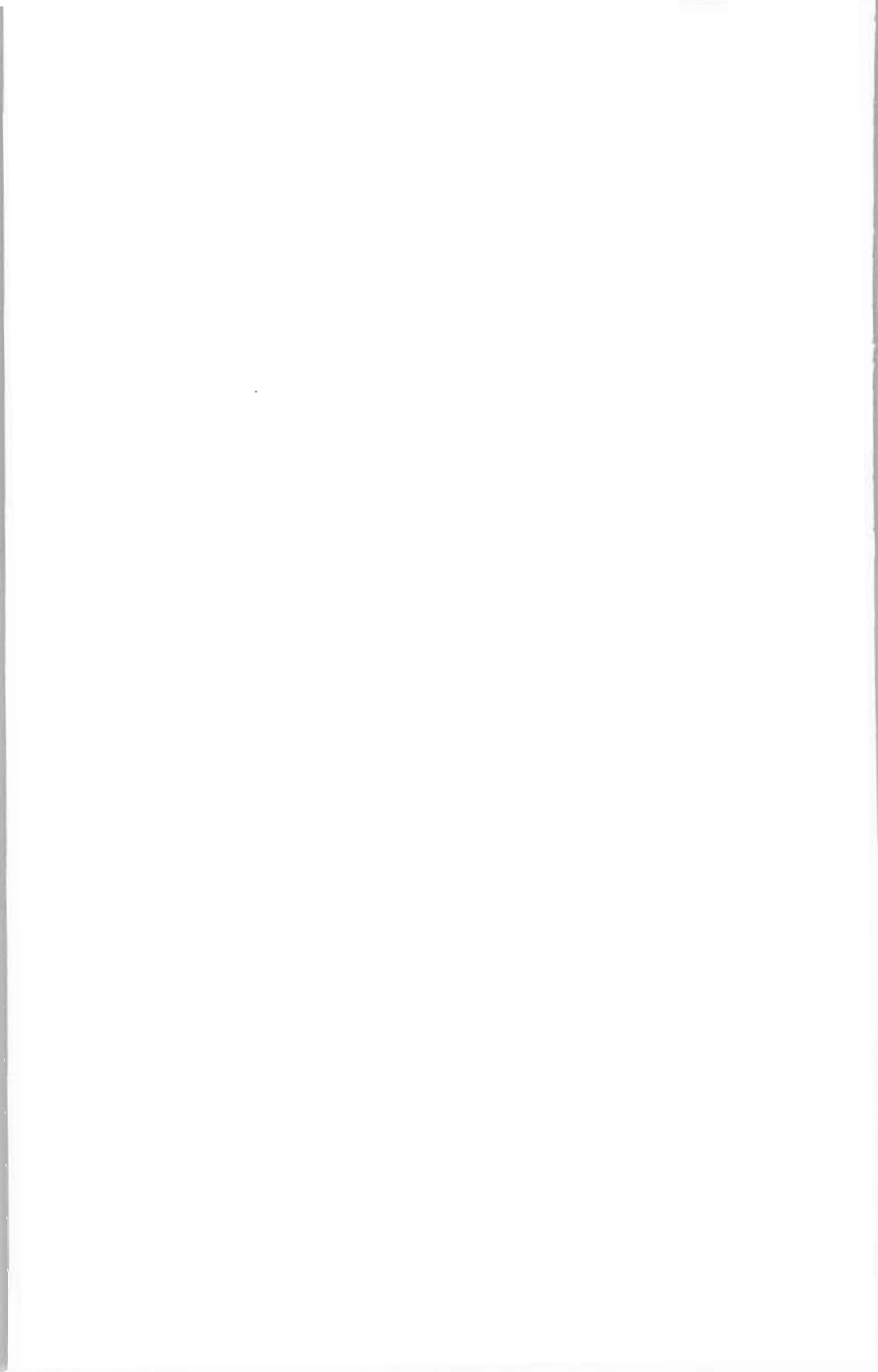
Un groupe de Croisés avec S. Paul-Alfred en 1951.

Photo fournie par Laure-Annette Poirier.

D'autres groupements non locaux pour les jeunes existent : Rossignols, Éclaireurs, Guides, Cadets, Milice. Quelques-uns de nos adolescents se retrouvent encore dans l'un ou l'autre de ces groupes.

Quelques autres mouvements comme le Comité de Citoyens, la Société Saint-Jean Baptiste, le Service de Préparation au Baptême, la Croisade, le J.E.C., la J.A.C., etc., ont œuvré au cours des ans dans notre paroisse.

La participation de plusieurs de nos paroissiens au sein de groupes extérieurs tels Cursillo, Biscum, Charismatiques, Rencontres, etc., est un signe de la vitalité et du dynamisme de nos concitoyens.



CHAPITRE VIII

AU FIL DES ANS

Fêtes solennelles de 1947

La Saint-Jean-Baptiste 1975

La naissance de triplées

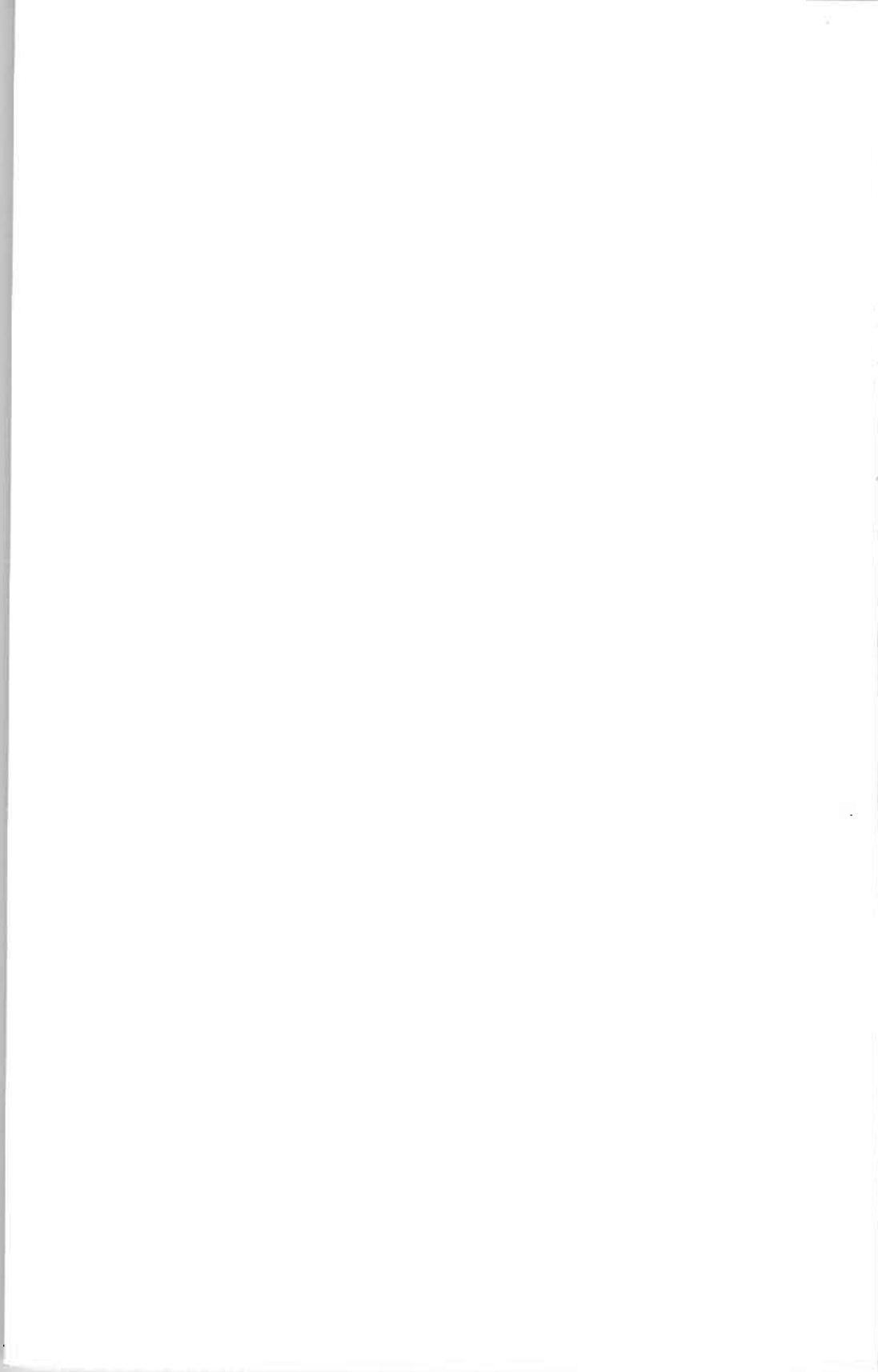
Couples jubilaires

Notre « patenteux »

Événements malheureux

La guerre

Nos femmes innovatrices



CHAPITRE VIII

AU FIL DES ANS

Ce chapitre est un condensé de souvenirs glanés ici et là ; il relate des événements autant heureux que malheureux survenus « au fil des ans » et souligne des faits historiques qui ont marqué les annales de Saint-Jean-de-la-Lande au cours du demi-siècle qui s'achève en cette année.

Des hommes et des femmes de chez nous se sont aussi signalés. Tous nos gens, à différentes étapes de leur vie, font preuve de grands mérites. Par leur travail et leur audace, ils contribuent à l'avancement de la paroisse. Nous nous permettons d'en signaler quelques-uns sortant « de l'ordinaire ».

Fêtes solennelles de 1947

L'abbé Alfred Quirion lance l'idée d'organiser des festivités dans la paroisse pour souligner les quinze ans de la paroisse et les cinquante et un ans de notre curé, il invite toutes les organisations paroissiales à y participer. Un comité est formé dont M. Eugène Caron est le président aidé de M. Odilon Rodrigue, maire et de MM. Joseph Gagnon, André Breton et Lionel Thibodeau.

Parade des chars allégoriques; en 1947.



M. Édouard Veilleux avec son Ford conduit par : MM. Joseph Caron et Delvas Rodrigue.



Le premier mariage: M. Mme Gérard Caron.



Le bon pasteur : Mariette Doyon.



La cabane à sucre : M. Joseph Roy.



Le herseur: M. Thomas Rodrigue (Ti-Blanc).



La récolte: Les gens de la montagne.

Le 24 mai, il y a effervescence ; on organise beaucoup d'activités toute la journée. On prépare le banquet, les chars allégoriques, la parade, la procession aux flambeaux, etc. « Il n'y a rien de plus beau que de voir la joie de tout le monde » dit l'abbé Tanguay.

Mais laissons plutôt le curé fondateur nous parler de cette journée du 25 mai 1947 :

La température est très incertaine, il pleut tout autour d'ici.

Il y a plusieurs invités : Mgr Hilaire Fortier, ancien curé de Saint-Georges ; le curé Philibert Goulet de Saint-Zacharie ; le député et sa dame ; M. et Mme Georges-Octave Poulin de Saint-Martin ; la mère de monsieur le curé qui a 80 ans est ici, M. et Mme Charles Moreau avec quatre enfants ; M. Lionel Tanguay et sa dame.

La messe solennelle a été chantée par les frères de Saint-Georges et la petite chorale accompagnée par mademoiselle Dionne.

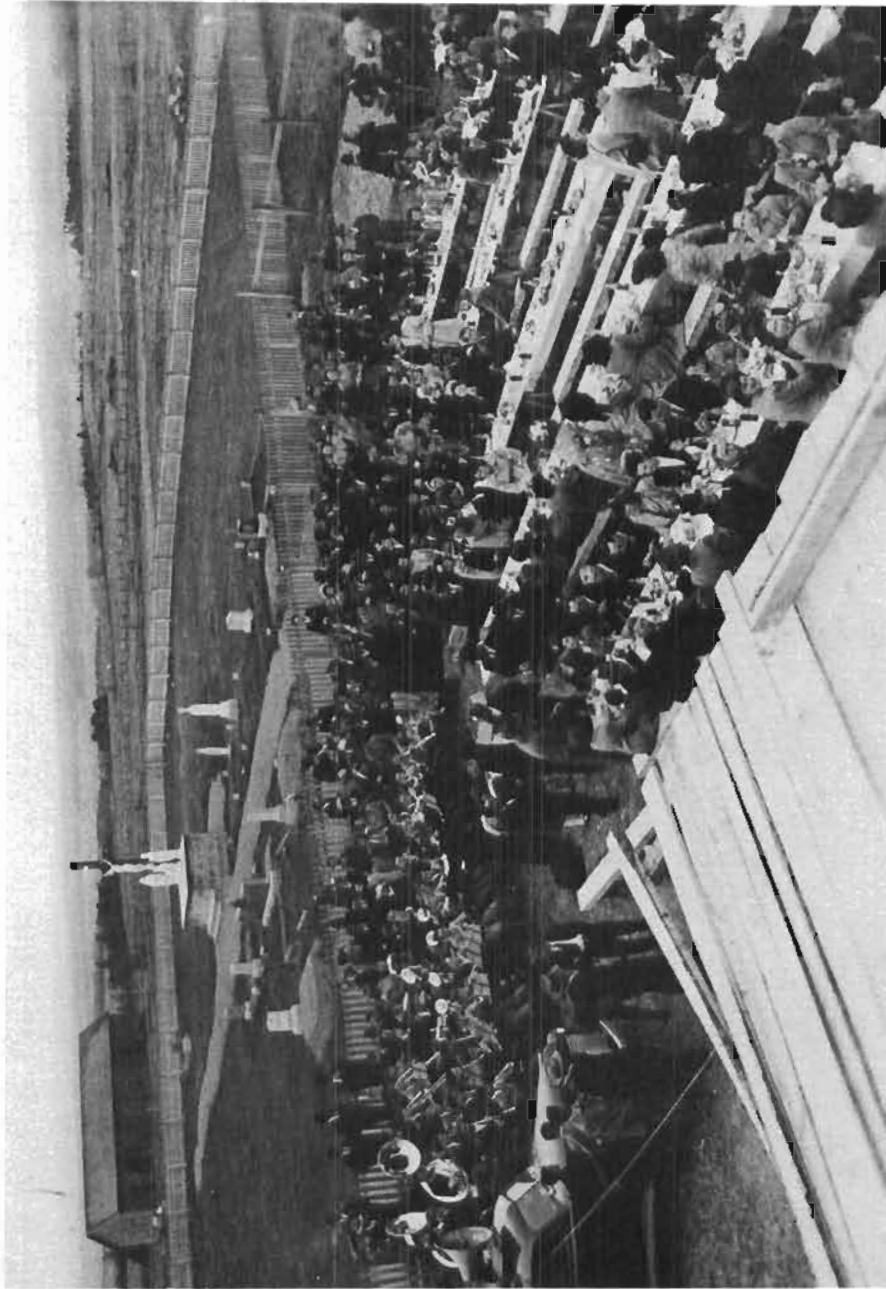
À l'autel, le célébrant D. Tanguay était accompagné par M. Adalbert Chabot, curé de Saint-Gilles-de-Lotbinière et de l'abbé Alfred Quirion, missionnaire diocésain de la J.A.C. Ce dernier a fait le prône ; Mgr Fortier donne le sermon et toute la paroisse a communié. Comme le ciel a dû se réjouir.

Au banquet, on dit qu'il y eut 1 100 personnes ; il se fit voisin du cimetière. Il y eut discours par Eugène Caron, Philibert Goulet, le député Poulin, le curé Édouard Beaudoin et enfin le curé de Saint-Jean. Mgr Fortier n'a pas parlé, ayant été appelé auprès d'un mourant à l'hôpital de Beauceville.

À 2 heures 30, la parade des chars allégoriques se met en marche. Il y a dix-sept groupes de figurants.

Cette procession, précédée de la fanfare du Collège de Beauceville, a été un vrai succès. Les spectateurs, près de 3 000, ont admiré la simplicité et le naturel de toute cette organisation.

Le soir, une petite séance est donnée par les Sœurs. On donne aussi une belle montre et une bourse au curé. La pluie qui nous menace depuis le matin nous oblige à remettre la procession aux flambeaux en l'honneur de la Sainte-Vierge. Nous devons nous rendre à l'ancienne chapelle. Nous nous



Le banquet des Fêtes solennelles en 1947.

dirigeons plutôt à l'église pour le Salut du Saint-Sacrement et le chant du Te Deum ».

En 1958, des fêtes tout aussi imposantes ont marqué le jubilé d'argent de l'abbé Henri Labrecque ainsi que le vingt-cinquième anniversaire de la paroisse.



Photo fournie par : l'abbé Luc Grenier.

Notre petit Saint-Jean-Baptiste de 1975 (Steeve Rodrigue fils de Gatien).

La Saint-Jean Baptiste 1975

Le 22 juin 1975, c'est fête en notre village. Une foule estimée à plusieurs milliers de personnes envahit notre petite localité d'à peine 725 habitants. Cette journée est le couronnement d'un projet grandiose conçu par une équipe de Chantier 75 qui, à la suite de la constatation d'un manque de

loisirs familiaux, décide d'organiser une fête paroissiale qui se déroulerait le ou vers le 24 juin.

Mais les événements se précipitent : l'enthousiasme est grand, le Comité de l'O.T.J. s'implique et d'autres veulent s'engager. La fête paroissiale du départ s'oriente vers une célébration régionale de notre fête nationale.

Après de nombreux préparatifs, nous arrivons à nos fêtes un peu essoufflés mais prêts à offrir à nos visiteurs deux journées complètes de festivités.

La journée du samedi 21 juin débute par une chasse au trésor ; le soir, traditionnel feu de la Saint-Jean, suivi d'une soirée canadienne.

Les activités du dimanche font affluer les gens dans notre patelin : messe à l'église au début de l'avant-midi, salut au drapeau, allocutions, défilé de la Saint-Jean (32 chars allégoriques, en plus des voitures des duchesses et des officiels, des autos antiques, des majorettes et des chevaux).

De plus, trois spectacles sont donnés par les corps de majorettes de Saint-Georges, Saint-Prospère et Québec, suivis du souper champêtre et du couronnement de « Miss Loisirs 75 » choisie parmi les trois duchesses, Martine, Louise-Andrée et Linda (le sort favorise cette dernière). Divers concours et tirages figurent parmi les activités. Le feu d'artifice termine d'une façon éclatante cette magnifique journée.

Grâce aux nombreuses heures de bénévolat des responsables et à la collaboration d'un grand nombre de personnes, nous avons pu offrir à la population beauceronne des fêtes mémorables. Une température merveilleuse, des kiosques de rafraîchissements et d'amusements contribuèrent aussi à la réussite de ces fêtes.

Ces fêtes ont grandement contribué à faire sortir de l'ombre notre municipalité. Leur souvenir demeurera la fierté d'une population qui a su se prendre en main.

La section Chaudière de la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec profite de la célébration de ces fêtes pour honorer l'Abbé Grenier, notre curé, en lui décernant l'Ordre du Mérite



Le premier char allégorique de la parade de la Saint-Jean-Baptiste en 1975.

Photo fournie par: l'abbé Luc Grenier

Un aperçu de la foule lors de la Saint-Jean-Baptiste en 1975 à Saint-Jean.

Photo fournie par: l'abbé Luc Grenier.



de la Chaudière pour son travail accompli dans le secteur de l'animation pastorale régionale.

L'abbé Luc Grenier accepte cet honneur en soulignant qu'il le fait au nom de tous ceux qui ont œuvré avec lui dans ce domaine, ajoutant que sans eux, tout cela n'aurait pas été possible.

La naissance de triplées

Nous remontons au 9 septembre 1963. Une jeune maman de vingt et un ans, Mme Hélène Veilleux de Saint-Jean-de-la-Lande, donne naissance, **deux** mois avant terme, à des triplées identiques, à l'Hôtel-Dieu-Notre-Dame-de-Beauce. Les trois **bébé**s pèsent respectivement : 4,9 lb, 4,8 lb et 3,5 lb. Il s'agit de la première naissance de triplées à l'Hôtel-Dieu en treize ans d'existence. Et qui plus est, le tout se produit le jour du treizième anniversaire de l'hôpital. La jeune maman se dit très heureuse et très fière à la fois de donner naissance à trois petites filles. Elle est maintenant mère de cinq enfants puisque les triplées s'additionnent à deux autres enfants : Diane, trois ans et François, quatorze mois.

Lors de ce grand événement, le père, Pierre-Georges, est absent ; il travaille à Washington. On lui apprend la grande nouvelle, mais il n'y croit pas, tellement cette annonce le surprend.

Deux mois et demi plus tard, soit le 28 décembre, elles reçoivent le baptême ; on les prénomme Lucie, Julie et Sylvie.

Depuis ce temps, se sont ajoutés cinq autres enfants : Lise, Jacinthe, Serge, Christian et Dominique. La famille compte maintenant dix enfants, une des plus nombreuses familles de la génération actuelle. Aujourd'hui les triplées ont dix-sept ans ; Lucie se dirige en orthopédie tandis que Julie et Sylvie préfèrent l'informatique.

Couples jubilaires

Nous vous présentons maintenant nos aînés. Plusieurs couples ont la chance de vieillir à deux.



Photo fournie par : Mme Hélène Veilleux.

Nos trois triplées âgées de 16 ans en 1980. De gauche à droite : Sylvie, Lucie, Julie.

Voici les noms des couples ayant cinquante ans et plus de vie conjugale et résidant chez nous : M. et Mme Fidèle Blais, M. et Mme Cléophas Doyon, M. et Mme Godfroy Paré, M. et Mme Zéphirin Lachance, M. et Mme Alfred Rodrigue, M. et Mme Antoine Rodrigue, M. et Mme Thomas Rodrigue, ainsi que M. et Mme Napoléon Vachon.

Nos doyens, natifs de Saint-Jean, sont : Louis Rodrigue... 81 ans, Alfred Rodrigue... 78 ans et Thomas Turcotte... 78 ans.

Notre patenteux

Nous vous présentons notre « patenteux », M. Alphonse Grenier, fils de Joseph Grenier et de Léona Boucher. Il naît le 25 juin 1908 et se marie en 1930 à Léontine Boutin.



Voir: Livre des Patenteux du Québec p. 168: photo-cadre.

M. et Mme Grenier ont élevé une famille de 18 enfants et célébré leurs Noces d'Or au début de 1980. Suite à une longue maladie, M. Grenier est décédé le 13 octobre 1980.

Dans notre paroisse, il était un spécialiste en bricolage; il faisait de tout pour accommoder son monde: des meubles, de la ferblanterie, des sleighs, des « châssis » et de la construction.

Il était notre patenteux régional.

Il disait¹:

« Je fais cela, menuisier depuis que je suis haut comme ça. J'ai fait des maisons, des églises, des bogheis, etc. Ça fait quinze ans que j'ai le cinquième de l'estomac, ça fait que là je

1. Renseignements tirés du livre « Les Patenteux du Québec » de Louise de Grosbois, Raymonde Lamothe et Line Mantel.

suis pas mal dans les bébelles pis les coffres. C'est de l'ouvrage pis de la patience. C'est toujours des affaires qui viennent de ma tête. Des fois, à la télévision les marionnettes ça me donne des idées mais finalement ça vient d'ici, de ma tête.

Il fabrique des manèges et des boîtes à musique qui font l'admiration non seulement des gens de la province mais de plusieurs personnes de l'étranger ; on voit des gens de partout arriver en autobus pour le visiter : Lac-Saint-Jean, Cantons de l'Est et même de France. On tourne un film sur lui et ses activités en novembre 1976. Deux de ses boîtes à musique se vendent au Musée du Québec et une autre à Ottawa.

Boîtes à musique

« Il y a huit mois d'ouvrage par boîte. Ça c'est du calcul pis ben des nuits sans dormir. Y a pas un "torrieu" qui va avoir la patience de faire ça. J'ai aucun patron, aucun modèle ; ça me sort de la tête à force de penser. Des cours ? Où c'est que vous voulez que je suive ça ? Je fais des affaires qui ne se sont jamais faites ».

Les personnages et animaux de ces boîtes à musique sont actionnés au moyen de courroies, de roues dentelées, de « rod » et demi-lunes qui les font avancer, reculer, danser ou gesticuler. On y trouve même des effets sonores ! La musique s'organise de cette façon : des clous plantés dans un morceau de bois ou boulons qui en tournant frappent sur une plaque ou des plaquettes de fer, ce qui donne un fond de musique chinoise. Les cheveux des personnages sont des cheveux humains. Les personnages sont fabriqués sur le « tour » et finis au couteau. M. Grenier fait ses couteaux lui-même. Il faut ajouter que le tout fonctionne à l'électricité.

Description du manège « L'histoire du lin » par monsieur Grenier.²

« Là, c'est le lin ; il y a le ramassage, le foulage, toutes les opérations. Ya la bonne femme qui file, celle qui coud. Le lin est arraché comme le foin, mon bonhomme au lieu de l'arracher, je l'ai fait faucher.

2. *Idem*, p. 175.



Voir: Livre des Patenteux du Québec p. 175: Haut de la page.

À droite, il y a comme un amas de roches ; on mettait des grosses roches de chaque côté, on mettait du bois dessous pis on faisait chauffer ça. On prenait des pôles pis on mettait le lin dessus pour le faire « grier » comme on dit. Avec la « breye » qui pèse dessus, ça égrène et tout enlever les graines de dessus le lin. Avec l'écorchoir, ça fait tout comme des cheveux, ni plus ni moins. Ils vont filer ça tranquillement, ça se file comme de la laine, un coup travaillé.

Ensuite, ils vont le mettre sur le métier pis vont le tisser. Là... il y a la tournette pis le bonhomme qui vire le dévidoir avant de tisser. Après que c'est tissé, ils le cousent au moulin, ça fait que c'est complet.

Le grand-père avec le petit gars qui se bercent, ça c'est le boss de la shop avec sa canne. Le vieux bonhomme à côté, il veut trimbaler les ballots mais ils retombent tout le temps à la même place.

Le bœuf en arrière avec la charrette à deux roues, il se monte, il fait semblant d'être rétif un peu. Y a le chien qui bascule un peu, il a une « trème » * dans la gueule pis il l'amène à la bonne femme qui travaille au métier ».

Ce manège fonctionne à l'électricité, de la même manière que les boîtes à musique.

Quand on n'a pas cultivé cette plante-textile : le lin, on ne peut concevoir l'idée du labeur fourni pour obtenir « la toile du pays » étoffe résistante, très recherchée aujourd'hui. Qui

* Trème : Sorte de bobine fabriquée avec la tige du sureau, coupée en bouts de 3 pouces. On enroule la catalogue autour pour l'enfiler dans la navette.

n'a pas rêvé d'une belle nappe de lin, ou des linges de vaisselle dans son trousseau?...

Les jours ne furent pas toujours heureux à Saint-Jean-de-la-Lande ; le ciel s'est assombri à maintes reprises. Nous vous rappelons ici les épreuves les plus marquantes. C'est dans l'adversité que nous reconnaissons nos gens : acceptation, force et courage dans l'épreuve. Nous les savons attentifs à aider ceux qui sont éprouvés.

Toute la population est sensible aux malheurs des siens et n'hésite pas à les aider quand le besoin se fait sentir.

Événements malheureux

Histoire de la tornade : 1931

Depuis deux semaines, il s'est fait beaucoup d'ouvrage à la mission de Saint-Jean ; le comble de l'église est terminé et il est couvert en bardeaux. Les ouvriers sont contents. Une grosse tempête de vent s'annonce ; celui-ci souffle avec une telle violence que les Bérubé ont peur que l'église s'écroule. « Quand on m'a raconté le fait, j'ai répondu qu'on avait craint pour rien, vu que j'avais mis les travaux sous la protection de saint Jean de la Lande. Jusqu'à présent, on peut lui rendre le témoignage qu'il a admirablement rempli sa mission » dit l'abbé Tanguay.

La tornade est si forte qu'elle renverse les voyages de foin. Voyant le temps s'assombrir, les gens s'empressent de s'abriter. Laissons parler Mme Rose-Alma Grenier Thibodeau (Ls-Philippe) qui nous relate ce qui suit. « En plein temps des foins, mon père se rend compte, en fauchant, qu'il s'annonce une tempête ; il dételle les chevaux et s'en vient à la course ; il rentre les bêtes dans l'étable. Ma sœur Auréa entre dans la maison et monte fermer les fenêtres du haut. Elle me crie : "C'est la fin du monde !". Le temps est noir ; nous apercevons des objets de toutes sortes soulevés dans les airs. » D'autres personnes nous rapportent que des « parts » de clôtures sont arrachées et soulevées dans les airs, tels des fétus de paille,

pour aller retomber à des arpents plus loin. Des granges sont emportées. La maison d'Alfred Roy est soulevée à une hauteur de huit pieds et replacée sur son solage mais d'une drôle de façon : dans le mauvais sens, c'est-à-dire « sens devant derrière ».

Accident mortel dans un moulin à scie³

Le 1^{er} mars 1939, la mort accidentelle de Julien Poulin, âgé de 16 ans, jette la paroisse dans la consternation. Il est le fils de Florian Poulin et de Rose-Anna Pépin du rang de la Montagne des noyers.

Il travaille au moulin ; il a comme occupation de chauffer et de surveiller la marche du bran de scie. On suppose que la chaîne concernée est tombée de sa roue. La mort survient peu après que son père lui eût fait réciter son acte de contrition avant l'arrivée du curé. Le corps démembré est exposé chez M. Eugène Quirion car Mme Poulin et ses deux filles sont malades.

Tragédie aérienne

Le 25 novembre 1962, un dimanche à l'heure de la grand-messe, les paroissiens jasant sur le perron de l'église quelques minutes avant l'office divin. Ils perçoivent le son d'un avion en difficulté. Il semble voler très bas mais on ne voit rien puisqu'il y a un épais brouillard.

En effet, survolant très près des maisons de MM. Ernest Bourque et Rolland Doyon, le Cessna, quelques secondes plus tard, s'écrase sur la terre de M. Thomas Turcotte dans un bruit assourdissant. Alertées par ce bruit, les premières secouristes, Mme Armand Poulin et sa sœur Noëlline, considérant l'état pitoyable des passagers, demandent les secours d'urgence.

Le pilote de l'avion, M. Jacquelin Vachon, est un résident de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe et le passager M. Gaston Hallé, est de Saint-Honoré-de-Shenley.

3. Manuscrit de l'abbé Tanguay, tome 2.



Tragédie aérienne.

Photo fournie par Armand Poulin.

Tragique noyade

Le 21 juin 1976, tragique noyade des trois cousins Roy à Saint-Jean-de-la-Lande : Régis, fils de Georges-Aimé et de Thérèse Bureau ; Martin, fils de Dominique et Blanche Bureau et Jean-Hugues, fils de Henri-Louis et Alozia Maheux.

Les jeunes gens et deux de leurs sœurs décident au début de la soirée d'aller taquiner le poisson dans la rivière Chaudière, précisément à la Stafford ou « Sault ». Un peu plus tard, les jeunes filles retournent à l'auto en avertissant leurs frères de les rejoindre bientôt.

Vers dix heures, Estelle et Julie, sœurs de Régis et Jean-Hugues, commencent à s'inquiéter de leur retard ; elles retournent sur les lieux. N'apercevant personne et craignant le pire, elles demandent de l'aide afin qu'une battue soit organisée et des plongeurs font des recherches. Les cadavres sont retrouvés dans la matinée du 22 juin, à quelques centaines de pieds en aval de l'endroit où ils ont été vus pour la dernière fois.

Beaucoup de gens sympathisèrent avec ces familles si cruellement éprouvées.



Rodolphe Cloutier : Guerre 1914-1918.

Photo fournie par : Lucien Cloutier

La guerre

1914-18

La guerre 1914-1918 apporte beaucoup de consternation. Plusieurs jeunes canadiens sont appelés à défendre leur patrie.

M. Rodolphe Cloutier, fils de Vital, reçut les décorations suivantes pour service au Front dans la Légion canadienne : l'Étoile 1914-15 (à l'endos : 61283 J.R. Rochefort 22/Can : Inf.); Médaille 1914-1918; Médaille « The Great War For Civilisation 1914-1918 ».

Plusieurs des nôtres participent à la guerre de 1939-45. Ces hommes méritent notre admiration pour leur acte de bravoure; nous en rappelons le souvenir.

Lors de cette guerre, comme artilleur dans la Royal Canadian Artillery, pour une durée totale de 1 289 jours de service (dont 1 002 outre-mer : service en France, Allemagne, Belgique et Hollande pendant la période de juillet 1942 à mars 1946), M. Henri-Paul Morin, fils de Wilfrid, reçoit les décorations suivantes : l'Étoile 39-45; l'Étoile France et Alle-



Photo fournie par : M. John Turcotte.

Guerre 1939-1945. MM. John Turcotte, Georges-Aimé Veilleux, Léopold Cloutier font de l'entraînement (drill) à Lauzon.

magne ; la Médaille de la Défense ; la Médaille canadienne de service volontaire ; la Médaille du Jubilé et du Gouvernement.

M. Jos (Alfred) Fortin, fils de Jean, reçoit les décorations suivantes : la Médaille de la Défense ; la Médaille canadienne de service volontaire ; la Médaille du Jubilé et du Couronnement.

Nos femmes innovatrices

Une mère audacieuse...

Il n'y a pas que les hommes qui ont marqué la paroisse de Saint-Jean ! À preuve, l'histoire de Jacqueline V. Caron, racontée par ses enfants.

« C'est au son de l'Angelus, dans une modeste maison de Labelle que naquit le 9 juillet 1928, le premier entrepreneur forestier féminin, c'est-à-dire notre mère, Jacqueline Vallée.

« À 18 ans, ayant terminé ses études, elle retourne à Saint-Prospier chez son père adoptif pour travailler dans son commerce (magasin général).

« Ce fut une belle expérience pour elle et, sans le savoir, sa clé de salut pour ce que la vie lui réservait. Elle y reste pendant 8 ans. C'est d'ailleurs là qu'elle fit la connaissance de l'homme qui deviendrait son mari.

« Après un an de fréquentations avec le beau Gonzague, c'est le grand jour. 9 octobre 1954 : Gonzague, fils de Joseph Caron et Émérentienne Rodrigue (cadet d'une famille de 17 enfants) prend pour épouse la belle Jacqueline. Entre nous, toutes les mariées sont jolies.

« Au retour de leur voyage de noces, maman et papa s'établirent à Saint-Jean-de-la-Lande. À cette époque, Gonzague était entrepreneur forestier avec ses frères Gérard et Eugène. Ils opéraient sous le nom de "Caron et Frères".

« Finalement, Eugène vendit sa part à Gonzague et après quelques années, Gérard n'étant pas bien, il céda aussi la sienne. C'est ainsi qu'en 1967, Gonzague devenait propriétaire unique de la compagnie.

« Le 25 juin 1968, papa (43 ans) était terrassé par une crise cardiaque. Jacqueline et ses cinq enfants (âgés de 2 à 11 ans) se retrouvaient seuls. C'était la fin de tout pour maman. Mais après quelque temps, avec l'aide de Wilfrid (frère de Gonzague) et de Donald Morissette (ami de la famille), elle forma une compagnie en septembre 1969, sous le nom de "Norac Lumber Co."

« Ignorant les rouages du métier, Jacqueline dut apprendre à diriger et contrôler sa "business". Pour une femme, diriger une trentaine d'hommes, n'a pas été chose facile. Elle dit même qu'elle ne comprend pas comment tout a si bien fonctionné.

« Grâce à l'assiduité et au courage de Wilfrid, à l'honnêteté et au calme de Donald, ainsi qu'aux efforts remarquables de maman, la compagnie tient bon et la vie continue.

« En février 1977, la femme d'oncle Wilfrid paralysa et ce dernier fut obligé de quitter la compagnie après neuf ans de service.

« 17 mars 1977 : Donald en vacances en Floride avec son épouse Irène et sa fille Marie décède subitement. Quelle

catastrophe pour Jacqueline qui se retrouvait seule ! Heureusement tout s'arrangera.

« Mai 1977 : maman déménage ses camps. Oncle Benoit Caron remplace Donald et tout va assez bien.

« Premier octobre 1978 : au feu ! À trois heures du matin, un taxi de Saint-Georges, M. Busque, nous réveille en nous disant de nous hâter parce que la maison du voisin a fait explosion. Le feu détruisit les maisons de nos deux voisins ainsi que la nôtre. Quel désastre, quelle noirceur ! Encore une fois, c'était la fin de tout pour nous.

« Après quelques jours passés chez oncle Benoit et tante Anita et grâce M. Henri Vallée, toute la famille était confortablement installée dans une maison mobile. Jamais nous n'oublierons tout ce que les gens ont fait pour notre famille. Mille mercis !

« 22 novembre 1979 : enfin ! nouvelle maison, nouveaux meubles. Il nous faut réapprendre à vivre.

« Avril 1981 : tout va bien. Nous aimons beaucoup notre nouveau chez nous. Tout a changé ; nous vieillissons.

« La compagnie Norac va bien. Notre cousin, Marcel Caron, et notre mère s'occupent de la "business" et avec tout ce branle-bas la vie est tellement vite que maman dit souvent : "Je suis chanceuse car je n'ai pas le temps de vieillir ! La vie est encore belle même si on ne la voit pas du même œil. Je ne voudrais pas la recommencer mais je veux la continuer jusqu'au dernier jour pour enfin me reposer."

« En guise de conclusion, nous aimerions remercier notre mère pour tout ce qu'elle a fait pour nous et espérons que cette biographie vous aidera à mieux la connaître.

Bruno, Paule, René, Ann, Ève.

Un chauffeur d'autobus pas ordinaire⁴

« Je ne vois pas pourquoi une femme ne pourrait pas faire ce genre de travail ». Voilà l'idée de Mme Jeanne-d'Arc Breton qui conduit un autobus scolaire. Pour elle, c'est un travail extrêmement enrichissant. Chaque enfant de niveau maternel ou classe spéciale qui monte dans son véhicule quotidiennement, lui demande une grande attention et représente une énorme responsabilité. Elle se doit de se faire aimer de ces enfants, d'être la mère de chacun d'eux.

Madame Breton, dont le mari, Gaétan, est le copropriétaire de l'entreprise Les Autobus des Érables pour laquelle elle travaille, débuta comme chauffeur il y a 11 ans.

Elle nous confie : « Ce n'est pas plus compliqué de conduire mon mini-bus qu'une automobile ordinaire. »

Depuis toutes ces années au volant de son autobus, Mme Jeanne-d'Arc Breton n'a eu aucun accident important.

Il ne semble pas qu'elle soit prête à prendre sa retraite. « Ses bébés » comme elle les surnomme affectueusement lui manqueraient, comme elle leur manquerait aussi sûrement.

Elle est mère de quatre enfants encore aux études.

4. Notes puisées dans « Beauce Nouvelle », 11 septembre 1979.

Conclusion

Les débuts de notre petite paroisse ont été marqués de grandes difficultés. Un survol de ces quelque cent dernières années a permis de voir que tout ne s'est pas créé en un jour. Les artisans de cette évolution ont dû trimer dur d'une étoile à l'autre, sans moyens modernes, pour permettre à la génération actuelle de vivre relativement à l'aise.

« C'était l'ancien temps ! » disent les jeunes ; les plus âgés pensent peut-être intérieurement « C'était le bon temps ! »

Ces pages ont été écrites afin de montrer aux générations présentes ou futures la ténacité et les mérites de nos pionniers. Pour ceux qui sont issus de notre patelin, ce livre « Saint-Jean-de-la-Lande, 1931-1981 » est sans doute un vibrant rappel de leurs jeunes années. Il demeure le témoignage de la vivacité d'une population respectueuse de ses origines. Il nous reste à conserver l'héritage de foi et de courage légué par ce groupe d'hommes et de femmes et à le transmettre à nos descendants.

Une page de l'histoire de Saint-Jean-de-la-Lande est maintenant écrite. Une nouvelle étape débute avec notre cinquantième anniversaire. Il nous appartient aujourd'hui de continuer avec enthousiasme et ferveur ce que les générations précédentes ont commencé. L'avenir sera ce que nous en ferons !



Soirée Canadienne.

Photo fournie par : Mme Jeannette Arc Rodrigue.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

A) Manuscrites :

- Archives du Bureau d'Enregistrement de Beauce, Index des Immeubles.

ARCHIVES DES MOUVEMENTS DE SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE

- Archives du Cercle des Fermières de Saint-Jean-de-la-Lande, livres des minutes du 8 avril 1938 à 1981..., 4 vol.
- Archives des Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, livres des minutes du 1^{er} octobre 1939 au 15 février 1970, 1 vol.
- Archives du Conseil de la Pastorale, livre des minutes de 1973 à 1981..., 1 vol.
- Archives du Comité d'École, livre des minutes 1972 à 1981..., 1 vol.
- Archives du Comité de Jeunesse Saint-Jean, livre des minutes, octobre 1980 à mars 1981..., 1 vol.
- Archives du Club de l'Âge d'Or, livre des minutes du 15 août 1973 à 1981..., 1 vol.

- Archives de la Ligue du Sacré-Cœur, livre des minutes du 3 mai 1948 au 29 août 1965, 1 vol.
- Archives de l'OTJ, livre des minutes, 1973-74.
- Archives de l'UCC, livre des minutes, 1955-1972.

Archives des municipalités :

- a) Aubert-Gallion : livres des minutes de la municipalité d'Aubert-Gallion, 5 vol.
 - Procès-verbaux.
 - Requêtes.
- b) Saint-Honoré-de-Shenley : livre des minutes de la municipalité, Canton de Saint-Honoré-de-Shenley, 1884-86.
 - Requête.
- c) Saint-Jean-de-la-Lande : livres des minutes de la municipalité de Saint-Jean, 23 nov. 1933 au 10 février 1981, 9 vol.
 - Procès-verbaux.
 - Requêtes.

Lettre du 13 mars 1933 concernant l'érection civile de Saint-Jean-de-la-Lande.

Archives paroissiales :

- a) Fabrique Saint-Georges :
 - Cahier de recensement (1882 à 1887), 1 vol.
 - Cahier d'évaluation et cotisation pour l'église, en 1900, 1 vol.
 - Prône, 1 volume.
- b) Saint-Jean-de-la-Lande :
 - Feuillet paroissiaux, 21 oct. 1973 à avril 1981, 7 vol.
 - Mini-bottin, Brigade des incendies de Saint-Jean, 1979, 44 pp.
 - Prônes : 23 nov. 1930 au 10 juin 1973, 10 vol.
 - Registre, 1932 à 1981, 5 vol.

2) TANGUAY, abbé Donat. Journal personnel, 17 novembre 1930 au 13 août 1948, 4 vol.

Archives scolaires :

- a) Saint-Georges : Archives de la Commission scolaire des Érables, livres des minutes de la Commission scolaire de Saint-Benoît-Joseph, 1894 à 1935, 3 vol. Livres des minutes de la Commission scolaire de Saint-Jean-de-la-Lande, 1959-72, 3 volumes.
- b) *Saint-Jean :*
 - 1) Arrêté ministériel et description technique du territoire à être érigé pour les fins scolaires sous le nom de « La municipalité scolaire de Saint-Jean-de-la-Lande », 28 février 1935.
- c) Sœurs de la Charité de Saint-Louis. Journal, 30 août 1941 à 1979.

B) Orales

Bourque, Mme Géraldine ; Bourque Mme Irénée ; Bourque, Père Marc-André ; Blais, Mme Agathe ; Boutin, M. Arthur ; Boutin, M. Bertrand ; Breton, Mme Alain ; Breton, M. André ; Breton, M. et Mme Gaétan ; Bureau, Mme Michel ; Bureau, M. et Mme Yvon ; Busque, M. Lionel ; Busque, M. Victor ; Busque, M. Walter ; Caron, M. Benoît ; Caron, Mme Corinne ; Caron, Mme Edgar ; Cloutier, Mme Eugène ; Cloutier, Mme Fernand ; Cloutier, M. Lucien ; Cloutier, M. Martin ; Deblois, Mme Roméo ; Doyon, M. Cléophas ; Doyon, Mme Ernest ; Doyon, M. Gédéon ; Doyon, Mme Raoul ; Dubé, Mme Gérard ; Dubois, M. Simon ; Dulac, Mme Émile ; Dutil, M. Renaud ; Duval, M. et Mme Gérard ; Duval, Mlle Marie-Laure ; Fortin, M. et Mme Lorenzo ; Fortin, M. Michel ; Grenier, M. Adrien ; Grenier, Mme Alphonse ; Grenier, M. et Mme Eugène ; Grenier, Sr Marie-Rose ; Guenette, Mme Louis ; Labbé, M. et Mme Armand ; Labbé, M. Jules ; Labrecque, abbé Laurent ; Lachance, Mme Donat ; Lachance, Mme Victorin ; Lessard, M. Julien ; Lessard, Mme Marc-André ; Lessard, M. Patrice ; Morin, M. Henri-Paul ; Nadeau, Mme

Fernand; Nadeau, Sr Gisèle; Nadeau, Mlle Pauline; Pépin, M. Claude; Perron, M. Albert; Poulin, M. Armand; Poulin, Mme Ovila; Poulin, M. Roméo; Quirion, M. Adolphe; Quirion, M. Eugène; Quirion, M. Gilles; Rancourt, Mme Agathe; Rancourt, Mme Eugène; Rodrigue, M. et Mme Alfred; Rodrigue, M. Antoine; Rodrigue, M. et Mme Euclide; Rodrigue Mme Gatien; Rodrigue, M. et Mme Gérard; Rodrigue, M. Jacques; Rodrigue, Mme Léopold; Rodrigue, M. Louis; Rodrigue, M. Martin; Rodrigue, M. et Mme Normand; Rodrigue, M. Welly; Roy, Mme Dominique; Roy, Mme Georges-Aimé; Roy, Mme Georges-Hervé; Roy, M. et Mme Henri-Louis; Roy, Mme Odina; Roy, M. et Mme Téléphore; Sylvain, abbé Gérard; Telmosse, Père; Thibodeau, M. Lauréat; Thibodeau, Mme Louis-Philippe; Thibodeau, Mme Roméo; Trépanier, Sr Béatrice; Turcotte, Mme Albert; Turcotte, M. et Mme Clément; Turcotte, M. Émilien; Turcotte, M. et Mme John; Turcotte, Mme Simon; Turcotte, M. Thomas; Vachon, Sr Marie-Paule; Vachon, M. et Mme Napoléon; Vachon, abbé Roger; Veilleux, Mme Albert; Veilleux, Mme Charles; Veilleux, M. Edmond; Veilleux, Mme Germain; Veilleux, Mme Georges-Aimé; Veilleux, Mme Michel; Veilleux, Mme Pierre-Georges; Veilleux, M. Renaud; M. Wilfrid; Villeneuve, Sr Georgette.

C) Iconographiques :

- Matrice graphique, municipalité Saint-Jean-de-la-Lande 2324 comté de Beauce, Beaulieu, Coutu, Labrecque & Associés, 1979.
- Plan de l'agglomération du Centre de la Chaudière, Division du dessin, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1975.
- Photos dont la provenance est indiquée dans le livre. Les photos ont été fournies par : Bégin, M. Fernand; Bolduc, Mme Émile; Bourque, Mme Laura; Caron, Mme Corinne; Chaumont, Père Armand; Cloutier, abbé Charles; Cloutier, M. Eugène; Cloutier, M.

Lucien ; Dallaire, M. Ls-Philippe, Dubé, Mme Gérard ; Duval, Mme Julie ; Fournier, Mme Hilaire ; Grenier, Mme Eugène ; Grenier, Sr Marie-Rose ; Nadeau, Sr Gisèle ; Quirion, M. Eugène ; Quirion, M. Gilles ; Rancourt, Mme Agathe ; Rodrigue, Mme Alfred ; Rodrigue, M. Normand ; Roy, M. Henri-Louis ; Sylvain, abbé Gérard ; Thibodeau, M. Lionel ; Vachon, abbé Roger ; Veilleux, M. Conrad ; Veilleux, Mme Germain ; Villeneuve, Sr Georgette (prêtres, vocations religieuses maires).

D) *Imprimés :*

- Article de Beauce Nouvelle, 11 septembre 1979.
- Article de l'Éclaireur Beauceville, édition spéciale, 23 mars 1944.

II. *Études*

Angers, P., *Les Seigneurs et premiers colons censitaires de Saint-Georges de Beauce et la Famille Pozzer*, Beauceville, l'Éclaireur Limitée, 1927, 96 p.

Grosbois, Louise de, Lamothe, Raymonde et Nantel, Lise. *Les patentoux du Québec*, Collection du chien d'or, n° 4, 1974, 272 p.

Provost, abbé Honorius. *La Vallée de la Chaudière, Géographie et Histoire. Notes d'enseignements*, Québec, Éditions de la Nouvelle-Beauce, 1970, 125 p.

Vézina, Robert et Angers, P., *Histoire de Saint-Georges de Beauce* (1935), 191 p.

L'Agriculture dans les Écoles, Les Frères de l'Instruction Chrétienne, 1928, 234 p.

III. *Autres*

Centenaire de Saint-Victor, 1852-1952, 209 p.

Lectures graduées, troisième livre, nouvelle édition, Les Frères des Écoles Chrésiennes, Montréal 1917, 363 p.

Ministère de la Colonisation, *l'Ordre du défricheur*, 1956, 234 p. ; 1959, 275 p. ; 1962, 273 p.

Nouveau petit Larousse, Librairie Larousse, 1970.

Équipe de chercheurs

Bélanger, M. Robert (Katimavik); Breton, M. André; Cloutier, M. Lucien; Dallaire, M. Louis-Philippe; Doyon, Mme Raoul; Duval, M. et Mme Gérard; Dutil, Mme Jules; Gagnon, M. Viateur; Guay, Mlle Jeannine et ses élèves; Labbé, Mme Jules; Lapointe, Mme Oram; Nadeau, Mlle Pauline; Poulin, Sr Irène; Quirion, Mme Marcel; Rancourt, Mme Romuald; Rodrigue, Mme Alfred; Rodrigue, Mme Jean-Yves; Rodrigue, M. Normand; Rodrigue, M. Martin; Roy, Mme Henri-Georges; Roy, Mme Télesphore; Théberge, Mme Gaétan; Turcotte, M. Clément.

Équipe de dactylographes

Labbé, Gaétane F.; Poulin, Laure-Yvonne B.; Quirion, Pierrette B.; Quirion, Sylvie B.; Rancourt, Agathe R.; Rodrigue, Caroline.



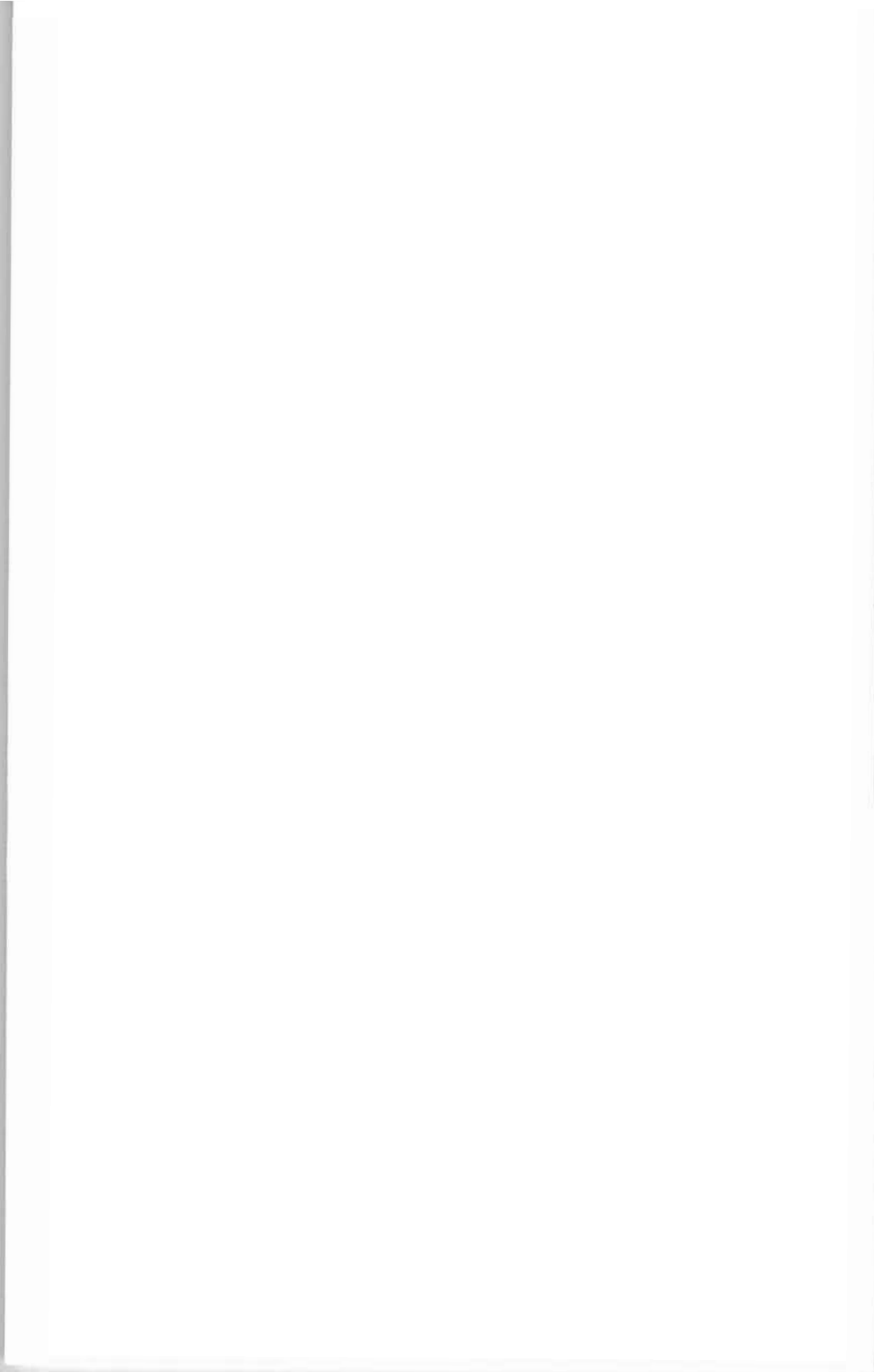
Nos Cinquante ans
Air: Aïko

À Saint-Jean, on va fêter
Le cinquantenaire est arrivé
Venez tous vous amuser
Oui, on va fêter.

Les anciens vont échanger
Des souvenirs du passé
Venez tous nous rencontrer
Oui, on va en parler.

Refrain: Le cinquantenaire — oui on va fêter
Tous ces beaux moments
Si vite passés
Méritent d'être soulignés.

Chers visiteurs, soyez à l'honneur
Dans notre village
Venez tous vous amuser
Oui, on va danser



ANNEXE

Propriétaires passés et présents

Cette recherche de propriétaires de lots a été faite à même les archives publiques mises gracieusement à notre disposition par le Bureau d'Enregistrement de Beauce, à Beauceville.

Cette liste de propriétaires nous permettra de connaître bien des personnes qui, à un moment ou l'autre, ont pu s'établir à Saint-Jean. Quelques-uns ne s'y établirent pas, n'achetant des terrains que pour les revendre.

Il est possible que les noms de certains propriétaires ne figurent pas ici parce qu'il y eut des années sans enregistrement (ce qui laisse supposer une entente directe entre deux personnes); il est également plausible que les gens étaient résidents comme colons et sur un bail de location avec le ministère de la Colonisation. Nous avons remonté jusqu'en 1888, cette année étant la première où les contrats furent enregistrés.

À noter également que dans la façon de procéder, nous avons retenu les noms seulement lorsqu'il y eut vente enregistrée et que les premiers noms mentionnés sont ceux des propriétaires actuels même s'ils ne le sont que d'un emplacement.

En ce qui concerne le village, les propriétaires sembleront sans doute insuffisamment démêlés. Nous convenons qu'il aurait été intéressant de prendre le résident actuel, de trouver le précédent propriétaire et ainsi de suite, puis de recommencer avec un autre résident. Pour ce faire, il aurait fallu vérifier contrat par contrat ce que nous n'avons pas fait, préférant continuer avec les registres qui nous donnaient les noms à la suite les uns des autres.

Les personnes dont le nom est écrit en lettres majuscules ont leur résidence dans notre paroisse. On ne peut cependant établir le nombre de familles d'après cette liste, car nous n'avons pas tenu compte des locataires. Ceux identifiés d'un astérisque sont propriétaires d'un chalet; deux astérisques désignent les propriétaires de cabane à sucre qui sont résidents à l'extérieur ou encore qui ont leur résidence ici même à Saint-Jean sur un autre lot et qui nous sont connus.

Nous avons jugé qu'il pouvait être d'un certain intérêt de faire connaître cette liste à nos lecteurs, ces transactions témoignant d'une vie paroissiale depuis toujours active chez nous.

Malgré tout le sérieux qu'y a mis notre équipe de chercheurs, nous ne pouvons assurer l'exactitude absolue de cette liste vu la grande quantité d'archives et la difficulté de lire certaines écritures; le résultat final peut cependant être considéré comme une recherche valable.

Rang Saint-Jean

LOTS 171-172

ANDRÉ MORIN, Adrien Deblois, Antonio Côté, Léon Lachance, Hormidas Veilleux, Thomas Veilleux, Lilian Pozer, David Thompson, Thomas Veilleux, Michel Toulouse, Joseph Toulouse, Lilian Pozer, Michel Toulouse, Joseph Veilleux (1889).

LOT 173

LUCIEN DEBLOIS, Aurélien Lessard, Joseph Rancourt, Barthélémy Morn, Alphonse Quirion, Philias Poirier, Hubert Toulouse, Jos Rancourt à Jérôme, Hubert Toulouse. Plusieurs transactions entre ces mêmes propriétaires pour remonter au premier, soit David Poulin (1888).

LOT 174

HUGUES BOUCHER, Adélard Gilbert **, Léonard Veilleux, Louis Gagnon, Odilon Rodrigue, Adolphe Turcotte, Josaphat Rodrigue, Johnny Rodrigue, Joseph Bureau, Michel Toulouse, Edmond Caron, Joseph Roy (1889).

LOT 175

JULIEN LABBÉ, Armand Labbé, Marie-Rose Fecteau Morn, Alexandre Morin, Georges Roy, Alexis Morin (1892).

LOT 176

ROSAIRE CHAMPAGNE. Alfred Poulin, François Boucher, Joseph Poulin, David Poulin (1888).

LOT 177

Rosaire Champagne, Alfred Poulin. (Voir lot 176)

LOT 178

Rosaire Champagne, Philippe Champagne, Léger Roy, Wilfrid Poulin, Édouard Poulin à Gaspard, François Boucher, Joseph Poulin (fils David), Jos Veilleux (à Jean-Olivier). Joseph Veilleux (1890).

Lot 179

Armand Labbé **, Fernand Nadeau, Odilon Rodrigue, Josaphat Rodrigue, Raymond Poirier, Johnny Rodrigue, Joseph Toulouse, Édouard Poirier, Raymond Poirier (1888).

LOT 179A

ORAM LAPOINTE, Grégoire Bourque, Conrad Veilleux, Josaphat Pomerleau, Georges Pomerleau, Ulric Marcotte, Omer Genest, Séraphin Rodrigue, Philias Poirier (1888).

LOT 179B

Grégoire Bourque, Josaphat Pomerleau, Georges Pomerleau, Ulric Marcotte, Omer Genest, Séraphin Rodrigue, Séraphin Rodrigue à Jérôme (1918).

LOT 179C

Grégoire Bourque, Josaphat Pomerleau, Philippe Champagne, Camille Poulin, Herménégilde Lessard, Edmond Dutil, Charles Gagnon, Joseph Gagnon, Joseph Dutil et fils (1891).

LOT 180

JEANNOT RODRIGUE, Roger Rodrigue, CLAUDE GILBERT, CAMILLE POULIN, Philippe Champagne, Camille Poulin, Dame Céline Poulin Bégin, Herménégilde Lessard, Georges Morissette, Charles Gagnon, Edmond Dutil, Charles Gagnon, Hubert Gagnon (1890).

LOT 180A

Viateur Gagnon, Joseph Gagnon, Céline Poulin Bégin, Joseph Gagnon, Hubert Gagnon, Marcellin Veilleux (1890).

LOT 181

VIATEUR GAGNON, Corporation municipale, Pierre Turgeon, Marc-André Lessard, Eugène Grenier, Odilon Rodrigue, Joseph Gagnon (Jos), Céline Poulin Bégin, Joseph Gagnon, Isai Gagnon, Charles Brown Langlois (1890).

LOT 182

Allen Rodrigue, EUCLIDE RODRIGUE, Raoul Doyon, MICHEL BUREAU, Jean-Luc Grenier, FABIEN DOYON, Richard Rodrigue, Rock-André Veilleux, Marcel Veilleux, ALAIN BRETON, Thérèse Caron, Jeanne-d'Arc Caron, Gérard Caron, Marcel Veilleux, Raoul Doyon, Henri-Paul Morin, Eugène Grenier, Gérard Caron, Richard Rodrigue, WILFRID LABBÉ, Jean-Noël Veilleux, Eugène Grenier, Odilon Rodrigue, Émilien Rodrigue, Laure-Anna Gendreuld Champagne, Wellie Rodrigue, Donat Tanguay, Hormidas Busque, Georges Veilleux, C.B. Langlois (1892).

LOT 183

Élisabeth Caron, Marcel, Thomas et Clermont Caron, PIERRE ET BERNARDETTE VEILLEUX, Nicole Caron, GÉRARD CARON, EUGÈNE GRENIER, MICHEL VEILLEUX, Gérard Caron, Joseph Caron, Eugène et Joseph Caron, Isidore Bolduc, Joseph Bolduc, Joseph Lachance, Joseph Toulouse (1892).

LOT 184

ALFRED RODRIGUE, Richard Thibodeau, Normand Turcotte, Michel Vachon, Paul Breton, THOMAS RODRIGUE, Denis Thibodeau, Gilles Breton, Jacqueline Vallée dit Larochelle, Ernest Deblois, Eugène Grenier,

Claude Thibodeau, Luc Veilleux, Normand Turcotte, François Rodrigue, Roger Rodrigue, Victorin Rodrigue, ROMÉO DEBLOIS, CLAUDE PÉPIN, Yvon Bureau, Victor Paquet, Benoit Quirion, Eugène Grenier, A. Rodrigue, Benoit Quirion, Autobus des Érables Ltée, MARTIN CLOUTIER, Fabien Rodrigue, Alfred Rodrigue, Eugène Grenier, RICHARD ET FRANÇOIS THIBODEAU, ROSE-ALMA GRENIER, GILLES DEBLOIS, EXAVÉRINA VEILLEUX, Paul-Eugène Rodrigue, GÉRARD RODRIGUE, Annette Falardeau, Alfred Fortin, Élise Roy, Gaëtan Breton, Gilles Breton, Maurice Jacob, Albert Veilleux, EDMOND VACHON, Adrienne Doyon, Jean-Guy Rodrigue, Hormidas Busque, Louis-Philippe Thibodeau, Philippe Lapointe, Donat Landry, Paul-Eugène Baillargeon, Fernando Rodrigue, Florida Vachon née Lapointe, Lionel Thibodeau, Adélaïde Bureau, Ovide Roy, Lionel Doyon, Corporation municipale, Commission scolaire Saint-Jean, Paul-Émile Bérubé, Ernest Doyon, Léo Morin, Delvas Rodrigue, Paul-Émile Deblois, Rodolphe Maheux, Wilfrid Morin, Adrien Lessard, l'abbé Alfred Quirion, Adolphe Quirion, Alcide Roy, Georges Veilleux, Eugène Caron, Roméo Rodrigue, Alphonse Rodrigue, Émile Paquet, Edgar Caron, Joseph Cloutier, Léopold Fortier, Donat Tanguay, Édouard Veilleux, Joseph Breton, Stanislas Rancourt, Mathias Dutil, Alfred Paquet (1888).

LOT 185

JACQUELINE VALLÉE, Herman Dulac, Claude Thibodeau, Luc Veilleux, NORMAND TURCOTTE, André Morin, FRANÇOIS RODRIGUE, ROLLAND BOUTIN, GILLES QUIRION, Émile Grenier, PAUL-ÉMILE LABBÉ, Paul Caron et Normand Poulin, André Morin, Paul-Émile Labbé Valère Rodrigue**, Jean-Luc Labbé, Golden Eagle, HENRI-GEORGES ROY, Napoléon Vachon, Philippe Poulin, CLÉOPHAS RODRIGUE, Paul-Eugène Grenier, Exavérina Rodrigue, Gérard Rodrigue, Luc Veilleux, Normand Turcotte, Annette Falardeau, Alfred Fortin, Élise Roy, Émile Grenier, Henri-Georges Roy, Joséphine Giroux, JULIENNE DOYON, Gérard Rodrigue, Aimé Rodrigue, Philippe Poulin, Donat Landry, Patrick Lessard, ROMUALD RANCOURT, Léopold Veilleux, Adrienne Doyon, Arthur Boutin, Odina Roy, Adrien Grenier, Aglaé Lapointe, Joséphine Veilleux Lapointe, André Breton, Paul-Eugène Rodrigue, Denis Paquet, Laure-Adrienne Dulac Fortin, Mme Odile Grenier, Paul-Eugène Rodrigue, Léocadie Thibodeau, Louis-Philippe Thibodeau, Wilfrid Morin, Odilon Rodrigue, Gérard Royer, Joseph Cloutier, Delvas Rodrigue, Oram Lessard, Paul-Émile Deblois, Absolon Grenier, Adolphe Quirion, Léon Lachance, Émile Paquet, Odilas Rodrigue, Joseph Roy, Adolphe Quirion, Henri-Paul Morin, Walter Busque, Gérard Grenier, l'abbé Alfred Quirion, Louis Lapointe, Philippe Veilleux, Léo Cliche, Yvonne Rodrigue, Thomas Turcotte, Alphonse Rodrigue, Laurent Paquet, Stanislas Rancourt, Joseph Létourneau, Pierre Caron, John A. Pozer (1889).

LOT 186

FLORENT ROY, Ida Quirion, A. Rodrigue et Fils, Léopold Doyon, FABIEN RODRIGUE, GATIEN RODRIGUE, Normand Rodrigue, Donat Landry, Florent Lachance, Lionel Thibodeau, Ernest Deblois, Laure-Marie Grenier Roy, Benoit Paré, Lionel Thibodeau et Philippe Lapointe, Ernest Deblois, Edmond Veilleux, Albert Veilleux, Théophile Roy, Cléophas Poulin, Olivier Deblois (1890).

LOT 187

JEAN-YVES RODRIGUE, Napoléon Dulac, GAÉTAN ROY, ROGER DOYON, Marcel Caron, Bernardin Rodrigue, Louis Rodrigue, Fernando Rodrigue, Benoit Caron, Eugène Caron, J.O. Caron et Fils, Jean-Yves et Fernando Rodrigue, Albert Veilleux, Théophile Roy, Bélonie Rodrigue, Georges Morissette, Gédéon et Olivier Deblois, Elzéar Labbé, Dr C.-B. Langlois (1892).

LOT 188

RICHARD MARTINEAU, Laurien Turcotte, PASCAL RODRIGUE, A. Rodrigue et Fils, Henry Cloutier, Joseph Cloutier, Bélonie Rodrigue, Alfred Rodrigue, Mary Pozer (1892).

LOT 189

Mêmes propriétaires que pour le lot 188.

LOT 190

Victor Cloutier, Alcide Labbé, Elzéar Labbé (1888).

LOT 191

A. Rodrigue et Fils, Henry Cloutier, Gatién Rodrigue, Wilfrid Morin, Majorique Morin (1892).

LOT 192

A. Rodrigue et Fils, Victor Cloutier, Roméo Thibodeau, Alfred Rodrigue, Gérard Caron, Jérôme Rodrigue, Joseph Létourneau (1889).

LOT 192A

VICTOR CLOUTIER, Alfred Cloutier, Vital Cloutier, Chrysolophe Rodrigue, Jérôme Rodrigue (1891).

LOT 193

Réjean Doyon, Léonce Doyon, Denis Roy, LOUIS-NAZAIRE ROY, Jos Roy, Léger Roy, Hervé Lessard (1925).

LOT 194

Réjean Doyon, Léonce Doyon, DENIS ROY, Louis-Nazaire Roy, Henry Cloutier, Walter Busque, Henri Cloutier et Walter Busque, Philippe Bugeau, Eugène Grenier, Absolon Grenier, Jos. O. Caron, Joseph Veilleux, Mathias Dutil, Anna Morency, Joseph Roy.

LOT 195

LUCIEN CLOUTIER, Donat Landry, Gérard Grenier, Raoul Thibodeau, Walter Busque, Hormidas Busque, Georges Veilleux, Dr Charles-B. Langlois (1892).

LOT 196

DOREEN THIBODEAU, Philippe Bureau, Émile Grenier, Alphonse Grenier, Eugène Grenier, Albert Grenier, Joseph Grenier, Dr Charles-B. Langlois (1892).

LOT 197

Victorin Lachance, Téléphore Quirion, Léandre Grenier, Alphonse Grenier, Paul-Émile Thibodeau, Albert Grenier et Alphonse Grenier, Joseph Roy, Joseph Grenier, Absolon Gilbert, Joseph Poulin fils Pierre (1888).

LOT 198

Victorin Lachance, Bertrand Dulac, Victorin Lachance, Téléphore Quirion, Léandre Grenier, Alphonse Grenier, Paul-Émile Thibodeau, Alphonse Grenier, Joseph Roy, Alphonse Turcotte, Absolon Gilbert, Joseph Poulin fils Pierre, David Poulin fils Prisque (1888).

LOT 199

PIERRE-ANGE TURCOTTE, Denis et Henry Veilleux, Louis Grenier, Téléphore Quirion, Alphonse Grenier, Albert Grenier, Joseph Grenier, Alphonse Turcotte, Joseph Poulin, Delvas Rodrigue, Georges Bureau, Edmond Dutil, Bernard Fortin, Dr Charles-B. Langlois (1892).

LOT 200

Thomas Turcotte, Vital Turcotte, Johnny Turcotte, Johnny Turcotte (1890).

LOT 201

LAURIER LACROIX, Dame Julie Roy Lacroix, HENRY-LOUIS ROY, Rose-Alma Gaboury, Elzéar Roy, Léger Roy (1890).

LOT 202

Henry-Louis Roy, Elzéar Roy, Léger Roy, Esdras Brillard, John A. Pozer (1892).

LOT 203

Marcel Bérubé *, BLANCHE BUREAU, CLOVIS ROY, Blanche Bureau, Odina Roy, Delvina Grenier, Léger Roy, Marie Roy, Marcellin Bureau, Léger Roy (1890).

LOT 204

Henri-Georges Roy, Thérèse Bureau, Marie-Paule Gilbert Doyon, Marcel Bérubé, Henri-Georges Roy, Thérèse Bureau, Raymond Roy, Téléspore Roy, ODINA ROY ET MARIE-PAULE GILBERT DOYON, LÉANDRE GRENIER, Carmen et André Roy, Georges A. Roy, Odina Roy, Léandre Grenier, Odina Roy, Téléspore Roy, Joseph Roy fils Léger, Johnny Bureau, Marie Ludivine Busque, Marcellin Bureau, Willim E. Munkel (1889).

LOT 205

ROGER RANCOURT, John Turcotte, Vital Turcotte, Léon Turcotte, William E. Munkel (1890).

LOT 205A

Armand Poulin, Thomas Turcotte, Johnny Turcotte, Vital Turcotte, Joseph Guenette, Paul Parent et Évangéliste Deblois, Johnny Turcotte, John A. Pozer (1892).

LOT 205B

RAYMOND ROY, TÉLESPHORE ROY, Joseph Roy fils Léger, Joseph Boily, Jean Bureau, Marie Ludivine Busque, Marcellin Bureau (1891).

LOT 206

Richard Bourque, GÉRALDINE BOURQUE, Louis-Denis Bourque, Jean-Paul Bourque, Marc-Émile Bourque, Géraldine Busque, Ernest Bourque, Laure-Marie Minnie Poulin, Ernest Bourque, Odilon Rodrigue, Émile Bureau, Johnny Bureau, Wilfrid Bureau, Odilon Rodrigue, Abraham Paré, John A. Pozer (1892).

LOT 207: RÉF. 206.

LOT 208

Pierre-Georges Veilleux, BENOÎT TURCOTTE, Albert Turcotte, Odilon Rodrigue, Joseph Lachance, Gédéon Rodrigue, Abraham Paré, Alyre Parent, Léon Parent, John A. Pozer (1892).

LOT 209

Camille Doyon, Odilon Doyon, Paul Parent, Pierre Poulin fils Gaspard, Paul Parent, Philomon Parent, Léon Parent, John Pozer, Augustin Gaudreau, Georges Deblois, William Munkel, François Lemieux (1889).

LOT 209

CLÉOPHAS DOYON, Georges Blais, Absolon Grenier, Georges Blais, Odilas Poulin, Pierre Poulin fils, Léon Parent, John Pozer, Augustin Gaudreau, Georges Deblois, William Munkel, François Lemieux (1889).

LOT 209 (autre partie)

ROLAND DOYON, Raoul Thibodeau, Paul Parent, Léon Parent, John Pozer, Augustin Gaudreau, Georges Deblois, William Munkel, François Lemieux (1889).

LOT 209A

Roland Doyon, Johnny Turcotte, Vital Turcotte, Philiat Poirier, William Munkel, Joseph Deblois (1897).

LOT 209B

ARMAND POULIN dit Armand Turcotte, THOMAS TURCOTTE, Johnny Turcotte, Vital Turcotte, Johnny Turcotte, Léon Turcotte, Joseph Morissette.

LOT 210

René Roy, THÉRÈSE BUREAU, Georges-Aimé Roy, Alcide Roy, Elzéar Roy, Hormidas Labbé, Adolphe Turcotte, Joseph Giroux, Philiat Poirier, Georges Bureau, Marie Ludvine Busque, Marcellin Bureau fils, Joseph Morissette, Georges Deblois (1889).

LOT 210A

Michel Bureau, YVON BUREAU, René Roy, Florent Roy, Yvon Bureau, Adélarde Bureau, C.-Auguste Bureau, Philippe Champagne, Yvon Bureau, Adélarde Bureau, Charles Bureau, John Pozer (1892).

LOT 211

Michel Bureau, Yvon Bureau, C.-Auguste Bureau, Adélard Bureau, ORIENDO BUREAU, Adélard Bureau, Philippe Bureau, Charles Bureau, François Poulin, Hilaire Poulin (1889).

LOT 212

Marguerite Houle, Philippe Bureau, Adélard Bureau, Charles Bureau, Joseph Grenier, Étienne Hamel, François Poulin, Hilaire Poulin (1889).

LOT 213

JOHN TURCOTTE, Roger Turcotte, John Turcotte, Oriendo Bureau, John Turcotte, Raoul Thibodeau, Gérard Caron, Marcellin Veilleux, John Pozer (1892).

LOT 214

Majella Grenier *, Rolland Doyon, Émile Grenier, Georges Giroux, Joséphine Maheux, Elzéar Maheux, Adjutor Busque, Joseph Busque, Pierre Champagne (1888).

LOT 215

GERVAIS GRENIER, MARQUIS GRENIER, Louis Grenier, Majella Grenier, Rolland Doyon, Émile Grenier, Louis Grenier, Absolon Grenier, King Brothers, Elzéar Labbé, Jean Barriault (1889).

LOT 216

ROSE-IRMA POULIN, Louis Grenier, Gervais Grenier, Marquis Grenier, Majella Grenier, Louis Grenier, Louis-Nazaire Grenier, Absolon Grenier, Joseph Grenier, Jean Roy, Pierre Roy (1888).

LOT 216A

VICTORIN LACHANCE, Irénée Busque, Victorin Lachance, Émilien Poulin, Fidèle Blais, Odilon Rodrigue, Gérard Grenier, Albert Grenier, Absolon Grenier, Catherine Donavan, Charles Poulin, Joséphine Fortin, Olivier Caron, Charles Poulin à André, Olivier Caron et fils, Philias Poirier, Évangéliste Roy, Jean Roy, Narcisse Labbé (1889).

LOT 216B

Victorin Lachance, Irénée Busque, Victorin Lachance, Émilien Poulin, Albert Grenier, Fidèle Blais, Odilon Rodrigue, Albert Grenier, Gérard Grenier, Absolon Grenier, Archelas Barbeau, Olivier Caron, Charles Poulin à André, Olivier Caron et fils, Philias Poirier, Évangéliste Roy, Thomas Roy, John A. Pozer (1892).

LOT 217

LÉONTINE BOUTIN, Alphonse Grenier, Cécilien Grenier, Alphonse Grenier, Victorin Lachance, Gérard Grenier, Émile Grenier, Alphonse Grenier, Eugène Grenier, Albert Grenier, Joseph Grenier, Joseph Grenier et fils, Mary M. Pozer (1892).

LOT 218

MARGUERITE HOULE, Philippe Bureau, Rose-Alma Pomerleau, Walter Busque, Hormidas Busque, Olivier Caron, Hormidas Busque, Olivier Caron et fils, Philias Poirier, Pierre Poulin, Vital Rodrigue (1890).

LOT 219

Philippe Bureau, Rose-Anna Pomerleau, Alexandre Deblois, Ferdinand Cloutier, Vital Cloutier, Joseph Lapointe, Mary M. Pozer (1892).

LOT 220

JOSEPH ROY, Julien Brochu, Armand Boutin, Julien Brochu, Bruno Veilleux, Charles Veilleux, Benoît Roy, Charles Veilleux, Henri Cloutier, Alexandre Deblois, François Deblois, Joseph Rodrigue, Ferdinand Cloutier, Vital Cloutier, J. Audet dit Lapointe, Joseph Paquet, Pierre Labbé, John Pozer (1892).

LOT 221

Armand Boutin, Benoît Roy, Charles Veilleux, Henry Cloutier, Joseph Cloutier, Alfred Gagnon, Joseph Gagnon, Robert Lapointe, Clara Rodrigue et Jos Deblois, Jean Rodrigue, John Pozer, Jean B. Drouin (1888).

LOT 222

Victor Cloutier, Odina Roy, Joseph Roy fils Léger, Florian Poulin, David Poulin, Georges Rodrigue (1891).

LOT 222A

Jean-Luc Cloutier, Yvon Bureau, Gérard Lessard, Herménégilde Lessard, Deltas Rodrigue, Joseph Paquet, Raphaël Paquet (1890).

LOT 223

Victor Cloutier, Alcide Labbé, GAÉTAN GRENIER, Anna Boutin Labbé, Elzéar Labbé, Archille Thibodeau, Joseph Paquet à Hubert, Alfred Paquet (1888).

LOT 223A

GRATIA RODRIGUE, JACQUES RODRIGUE, Gratia Rodrigue Labbé, Napoléon Deblois, Jacques Rodrigue, Armand Roy, Léon Deblois, Joseph Morin, Paul-Eugène Rodrigue, Joseph Morin, Raymond Poirier, Armanda Loubier, Philias Poirier, A.-G. Fortin, Gédéon Rodrigue, Georges Rodrigue fils Louis, Georges Rodrigue fils David, Pierre Rodrigue, John Pozer (1892).

LOT 224

MARTIN RODRIGUE, LUCIEN TURCOTTE, Diane Labbé, Henri Veilleux, GILLES THIBODEAU, ÉVA-REINE FECTION, Henri Veilleux, Éva-Reine Thibodeau, Lucien Turcotte, Roméo Thibodeau, MICHEL THIBODEAU, Roméo Thibodeau, CORPORATION MUNICIPALE, garage Benoît Caron, Martin Rodrigue, Alfred Rodrigue, Angéline Rodrigue, Napoléon Dulac, Philippe Bureau, Benoît Caron, Napoléon Dulac, Corporation municipale, Jos Caron et fils, Roméo Thibodeau, Alfred Rodrigue, J. O. Caron, Philippe Bureau, Gérard Caron, Alfred Rodrigue, Gérard Caron, Philippe Veilleux, Léo Cliche, Gérard Caron, Vital Cloutier, municipalité scolaire de Saint-Georges, Joseph A. Deblois, Vital Cloutier, John Pozer (1892).

LOT 225

MARIO CLOUTIER, Lucien Cloutier, Normand Rodrigue, Fernando Rodrigue, Lucien Cloutier, Louis Rodrigue, Bernardin Rodrigue, Louis Rodrigue, EDMOND VEILLEUX, Denis Paré, JEAN-YVES RODRIGUE, Alfred Rodrigue, Jean-Yves Rodrigue, Louis Rodrigue, Denis Paré, Fernando Rodrigue, Normand Rodrigue, CLÉMENT TURCOTTE, Lionel Thibodeau, Jos Cloutier, Léopold Lapointe, Louis Rodrigue, Lionel Thibodeau et Jos Cloutier, NORMAND RODRIGUE, Louis Rodrigue, Paul Lapointe, GEORGES VEILLEUX, PAUL VEILLEUX, Lucien Cloutier, Oram Lapointe, Dame Léda Rodrigue, Dame Bélonie Rodrigue, Louis-Alfred Rodrigue, Virginie Poulin, Bélonie Rodrigue, Joseph Poulin, François Poulin (1889).

LOT 226

ROLLAND RODRIGUE, Gérard Lessard, ÉMILIE TURCOTTE, JULIEN LESSARD, Gérard Lessard, GAÉTAN BRETON, LOUIS RODRIGUE, André Breton, Julien Lessard, Patrice Lessard, Émilien Turcotte, Léonie Thibodeau, NAPOLÉON VACHON, Majorique Poulin, Albert Turcotte, Eugène Grenier, Majorique Poulin, Oram Lapointe, Louis Rodrigue, Gérard Lessard, Pierre Deblois, André Breton, Lionel Thibodeau, Patrice Lessard, Absolon Grenier, Lionel Quirion, Absolon Grenier,

Philippe Lapointe, Louis Rodrigue, Oram Lapointe, Philippe Veilleux, Joseph Cloutier, Philippe Lapointe, Lionel Thibodeau, Roméo Rodrigue, Louis Rodrigue, Bélonie Rodrigue, Joseph Caron à Olivier, Isai Gagnon, Bélonie Rodrigue, Jean-Marie Rodrigue (1902).

LOT 227

MAURICE BOURQUE, RAOUL DOYON, Corporation municipale Saint-Jean, Émilie Pelletier, BERNARDIN RODRIGUE, Louis Rodrigue, Maurice Bourque, Joseph Caron, Maurice Bourque, Laura Caron Bourque, Corporation municipale Saint-Jean, Corp. scolaire Saint-Jean, École Notre-Dame, J. Émilie Pelletier, Georges-Henri Roy, Alfred Poulin, Corporation municipale Saint-Jean, Dame LÉOPOLD RODRIGUE, Edgar Caron, Alfred Poulin, Edgar Caron, Louis Rodrigue, Dame Léda Rodrigue, Dame Bélonie Rodrigue, Edgar Caron, Donat Tanguay, Joseph Labbé, Joseph Caron, LE 15 OCTOBRE 1931-LOUIS RODRIGUE-DONATION DU TERRAIN À L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE, Léonce Maheux, Joseph Labbé, Isidore Bolduc, Bélonie Rodrigue, Dominique Bourque, François Lemelin (1890).

LOT 227A

Corp. municipale Saint-Jean, MICHEL GRENIER, Eugène Grenier, Roméo Rodrigue, Eugène Grenier, Napoléon Caron, Roméo Rodrigue, Odilon Rodrigue, Mme Georgiana Rodrigue, Deltas Rodrigue, Roméo Gilbert, Napoléon Caron, Charles Caron, Joseph Boutin, Dominique Bourque, J.-M. Pozer (1892).

LOT 228

Clément Turcotte, Luc Veilleux, MARCEL DOYON, Lucien Turcotte, Joseph Nadeau, Michel Grenier, RODRIGUE NADEAU, Michel Grenier, Luc Veilleux, Michel Grenier, MARTIN CLOUTIER, Richard Cloutier, MICHEL CLOUTIER, EUGÈNE CLOUTIER, Raymond Paré, GODEFROY PARÉ, Lucien Turcotte, Corp. municipale Saint-Jean, Michel Grenier, JEAN-LUC FORTIN, Normand Rodrigue, Fernand Nadeau, Odilon Rodrigue, Normand Rodrigue, Lucia Caron Deblois, Eugène Cloutier, Joséphine Poulin, Godefroy Paré, Dame Anna Poulin Simoneau, Michel Grenier, Eugène Grenier, LÉOPOLD CLOUTIER, Napoléon Caron, Arthur Boutin, Eugène Cloutier, Alfred Cloutier, Gérard Cloutier, Napoléon Caron, Léopold Rodrigue, Patrice Lessard, Anna Poulin Vve Herménégilde Lessard, Camille Poulin, Napoléon Caron, Alfred Cloutier, Charles Caron, Mary M. Pozer (1892).

LOT 229

Pierre-Georges Veilleux, ARTHUR BOUTIN, Rosaire Veilleux, MONIQUE CLOUTIER, Céline Lapointe, Réjean Talbot, HENRI-PAUL MORIN,

ANTOINE RODRIGUE, Paul-Émile Bérubé, Rosaire Veilleux, Odilon Rodrigue, Fernand Nadeau, Odilon Rodrigue, Marie Gagnon, Conrad Veilleux, Roméo Deblois, Gérard Poulin, Philippe Lapointe, Mathias Dutil, Joseph Labbé, Elzéar Labbé, Jean Labbé, Mary Pozer (1892).

LOT 229A

Pierre-Georges Veilleux, Jeannot Rodrigue, Francine Deblois, GASTON RODRIGUE, CÉLINE VEILLEUX, Henri-Paul Morin, Pierre A. Veilleux, Conrad Veilleux, Napoléon Deblois, Mathias Dutil, Florida Morin, Jean-P. Labbé, Mary Pozer (1892).

LOT 230

FRANCIS ROY, JOSEPH-ÉLIE ROY, Claude Bougie, Marcel Bougie, DAMIEN RODRIGUE, Marcel Bougie, Joseph-Élie Roy, Henri-Louis Roy, Léopold Rodrigue, Wilfrid Veilleux, Paul-Émile Deblois, Napoléon Deblois, Georges Thompson, Lilian et Sarah Pozer, Napoléon Deblois, Adolphe Morissette (1891).

LOT 231

Francis Roy, Marcelle Lacasse, BERTRAND CARON, Francis Roy, Joseph-Élie Roy, Bertrand Caron, Oram Lapointe, Patrice et Roger Lessard *, Julien Lessard *, Patrice Lessard, Damien Rodrigue, Joseph-Élie Roy, Patrice Lessard, Oram Lapointe, Joseph-Élie Roy, Henri-Louis Roy, Oram Lapointe, Philippe Champagne, Téséphore Quirion, Henri-Louis Roy, Léopold Rodrigue, Wilfrid Veilleux, Paul-Émile Deblois, Napoléon Deblois, Isai Gagnon, Lilian et Sarah Pozer, Charles Gagnon, Mary Pozer (1892).

LOT 232

Julien et Roger Lessard, Marcelle Lacasse, J.-P. ST-HILAIRE, Jean-Marc Doyon, Oram Lapointe, Bertrand Caron, Oram Lapointe, Jean-Luc Veilleux, Philippe Champagne, Téséphore Quirion, Jules Moisan, dame Philomène Lemieux, Jos Veilleux, Jean Poulin, Joseph Poulin fils Gaspard, Joseph Cloutier, Vital Cloutier, Joseph Lessard fils Georges, Jos Lessard, Henri Fortier, Pierre Blouin, Henri Fortier (1889).

LOT 233

Martin Cloutier, J.-Marie Gilbert, Philippe Lapointe, Odilon Rodrigue, Josaphat Rodrigue, Bélonie Rodrigue, Absolon Grenier, Joseph Veilleux, Adolphe Morissette, Mary Pozer (1892).

LOT 234

MARTIN CLOUTIER, Robert Veilleux, Grégoire Bourque, Robert Veilleux, J.-Marie Gilbert, Philippe Lapointe, Odilon Rodrigue, Josaphat Rodrigue, Adolphe Poirier, Absolon Grenier, Joseph Veilleux, Adolphe Morissette, Joseph Létourneau, Joseph Rodrigue, François Lemieux (1888).

LOT 235

Martin Cloutier, Armand Labbé, PAULINE NADEAU, FERNAND NADEAU, Eugène Grenier, Odilon Rodrigue, Wilfrid Catellier, Alfred Catellier, Alfred Bureau, Véronique Labbé, Ambroise Morin, Mary Pozer (1892).

LOT 236

Martin Cloutier, ARMAND LABBÉ, Fernand Nadeau, Eugène Grenier, Odilon Rodrigue, Wilfrid Catellier, Alfred Catellier, Alfred Bureau, Véronique Labbé, Joseph Dutil, François Lemieux (1890).

LOT 236A

Armand Labbé, Rosaire Champagne, Irenée Champagne, Armand Labbé, Odilon Rodrigue, Armand Labbé, Édouard Poulin, Marius Poulin, Roméo Deblois, Édouard Poulin à Gaspard, Marius Poulin, Gaspard Poulin, Joseph Dutil, Mary Pozer (1892).

LOT 237

Armand Labbé, Rosaire Champagne, Irenée Champagne, Armand Labbé, Édouard Poulin, Marius Poulin, Joseph Gagné, municipalité scolaire, Gaspard Poulin, Joseph Dutil, François Lemieux (1890).

LOT 238

PIERRE-GEORGES VEILLEUX, Camillien Jacques, Lionel Veilleux, H. Champagne, Louis Gagnon, Joseph Gagnon, Céline Poulin Bégin, Joseph Gagnon, Alfred Gagnon, Joseph Poulin à David, Téléphore Morin, Mary Pozer (1892).

LOT 239

Pierre-Georges Veilleux, Camillien Jacques, Lionel Veilleux, H. Champagne, Louis Gagnon, Joseph Gagnon, Céline Poulin Bégin, Joseph Gagnon, France Poulin, Alphonse Quirion, Thomas Turcotte, Louis Caron (1890).

LOT 240

André Morin, Rosaire Champagne, Lucien Deblois, Wilfrid Veilleux, Adélarde Poulin, Joseph Poulin à Charles, Philiat Poirier, Paul Turcotte, Joseph Roy (1890).

LOT 241

THOMAS VEILLEUX, Armand Poulin à Édouard, Alfred Rancourt, Joseph Rancourt, Mary Pozer (1893).

LOT 242

Carol Veilleux, Armand Labbé, Conrad Quirion, Alfred Rancourt, Joseph Rancourt, Jérôme Rancourt (1891).

LOT 243

André Morin, Michel Fortin, moulin à scie, Adrienne Dulac, Zéphirin Fortin, A. Côté, Léon Lachance, Hormidas Veilleux, Dr Georges-D. Thompson, Lillian et Sarah Pozer, Thomas Veilleux, Mary Pozer (1892).

Rang Sainte-Marie*LOT 244*

Gabriel Bolduc, Émile Bolduc, Joseph Bolduc, Joseph Létourneau, David Marie Lessard, Joseph Lessard (1891).

LOT 245

Horace Lehoux, Amédée Deblois, Émile Paquet, Olivier Quirion, Joseph Quirion père, Philiat Quirion, Ferdinand Veilleux, Joseph Poulin, Apollinaire Morin, Téléphore Morin, Napoléon Toulouse, Joseph Létourneau, David M. Lessard, Joseph Bolduc, Joseph Huard (1891).

*LOT 246: RÉF. 245.**LOT 247*

Gaétan Théberge, Léandre Caron, Benoît Morin, Raoul Lessard, Émile Paquet, Alfred Poirier, Napoléon Roy, Moïse Poulin à Léon, Charles Lachance fils Pierre, Philiat Quirion, Joseph Quirion père (fils), Albert Rodrigue à Xavier, Georges Veilleux, André Labbé, Augustin Labbé, David G. Pozer (1890).

LOT 248

Gaétan Théberge, Arthur Deblois, Émile Paquet, Emma Pomerleau, Thomas Busque, Georges Veilleux, Pierre Napoléon Rodrigue, David G. Pozer (1890).

LOT 249

GAÉTAN THÉBERGE, Arthur Deblois, Alphonsine Nadeau, Raoul Lessard, Emma Pomerleau. *suite lot 248.*

LOT 250

DENIS LACHANCE, Gaétan Lachance, Donat Turcotte, Rosario Carrier, Rolland Poirier, Joseph Poirier, Émery Veilleux, Georges Veilleux, Josaphat Fecteau, Joseph Veilleux, Alfred Brochu, Joseph Brochu, Georges Terrien, Mary M. Pozer (1892).

LOT 251

GÉRARD DUVAL, Marie-Louise Lafflamme, Georges Duval, Joseph Duval, Amédéc Duval, Mary Pozer, Georges Mathieu, Mary Pozer (1892).

LOT 252

Renaud Veilleux, Wilbrod Veilleux, Welly Bernard, Adolphe Bérubé, Napoléon Poulin, Joseph Brochu, François Grenier, Olivier Grenier, Ludger Poulin à Jean, Frédéric Poulin, Mary Pozer (1892).

LOT 253

RENAUD VEILLEUX, Wilbrod Veilleux, Anne-Marie Veilleux, Georges Veilleux, Joseph Quirion, Joseph Bérubé, Georges Veilleux, David Deblois, Thomas Busque, Adélard Poulin, Alfred Brochu, Joseph Morin, Thomas Gilbert, Mary Pozer, Thomas Gilbert (1889).

LOT 254

Denis Labbé, Rosaire et Jacques Pépin, Wilbrod Veilleux, Marie Bolduc, Jacques Pépin, Évangéliste Doyon, Raymond Boutin, Clément Veilleux, Gonzague Veilleux, Rolland Doyon, Philippe Thibodeau, Georges Veilleux, Xavier Lessard, Joseph Giroux, Olivier Gilbert, John Pozer (1892).

LOT 255

Raymond Boutin, Clément Veilleux, Gonzague Veilleux, Rolland Doyon, Philippe Thibodeau, Georges Veilleux, Odilas Rodrigue, Joseph Boucher, Odilon Busque, Téléphore Quirion, Cléophas Quirion, Fortunat Quirion, Georges Lessard, Isaac Thibodeau, Alcide Beaulieu, John Pozer, ... Vaillancourt (1892).

LOT 256

EUGÈNE RANCOURT, Napoléon Caron, Charles Caron, Joseph Boucher, Odilon Busque, Téléphore Quirion, Fortunat Quirion, Georges Lessard, Napoléon Mathieu, Isaac Thibodeau, John Pozer, Lévis Fortier, Philias Fortier (1890).

LOT 257

FIDÈLE BLAIS, Odilas Rodrigue, Napoléon Caron, Charles Caron, Charles Grondin, Dame Catherine Dutil, F.-H. Rodrigue, Jean Labbé, Mary Pozer (1892).

LOT 258

Adrien Drouin**, Raymond Paré, Godefroy Paré, Lorenzo Veilleux, Wilfrid Veilleux, Charles Grondin, Catherine Dutil, F.-H. Rodrigue, Jean Labbé, Mary Pozer (1892).

LOT 259

Richard Martineau**, Laurien Turcotte, Raoul Doyon, Adrien Drouin, Josaphat Blais, Fidèle Blais, Joseph Pomerleau, Louis Rodrigue, Joseph Veilleux, Zéphirin Baillargeon, Édouard Fortin, Fortunat Quirion, Joseph Veilleux, Paul Labbé, Jean Labbé, Mary Pozer (1892).

LOT 260

Gisèle Sylvain, Gilles Fortin*, Robert et Gilles Pépin, Fidèle Blais, Raymond Paré, Godefroy Paré, Albert Poirier, Philippe Gilbert, Pierre Morin, Mary Pozer (1892).

LOT 261

Lorenzo Fortin**, Alfred Rodrigue, Gérard Caron, Ernest Bourque, Napoléon Thibodeau, William Poulin, Joseph Poulin à Charles, Évangéliste Rodrigue, Mary Pozer (1892).

LOT 261A

Renald et Normand Doyon, Nazaire Vachon, Wilfrid Nadeau, Napoléon Vachon, Joseph Cloutier, Joseph Pépin, Thomas Veilleux à Louis, Georges Roy, Mary Pozer (1892).

LOT 262

RÉJEAN CRÊTE, Renaud Busque, GILLES BUSQUE, Armand Busque**, Alfred Rancourt, Joseph Rancourt, Mary Pozer (1892).

LOT 262A

Martin Rodrigue, Gérard Fortin, Dame Roy Gilbert, Roméo Gilbert, Lionel Thibodeau, Philippe Rancourt, Thomas Veilleux, Mary Pozer (1892).

LOT 262 B: Martin Rodrigue, RÉF. 262A

LOT 263

ROBERT BUSQUE, Guy Busque, Napoléon Busque, Josaphat Blais, Alphée Rodrigue, Josaphat Blais, Joseph Poulin, Joseph Paquet, Alfred Dionne, Hubert Catelier, Edmond Duchesne.

LOT 264

ELPHÈGE ROUTIER, Denis Labbé, Welly Doyon, Joseph Roy, Alfred Thibodeau, Odilas Rodrigue, Édouard Deblois, B. Boissonneau, Georges Roy à Adam, David Roy, Mary Pozer (1892).

Rang Sainte-Évelyne*LOT 299*

SIMON DUBOIS, Martin Cloutier, Émile Poulin, Danielle Veilleux, Louis-Ange Boucher, Rose-Aimée Blais, Irenée Busque, Émilien Poulin, Évangéliste Poulin, Émile Paquet, Philémon Lachance, Charles Grondin, Édouard Deblois fils, Joseph Gilbert, Mary Pozer (1894).

LOT 300

ARMAND BUSQUE, Alfred Thibodeau, Émile Paquet, Odilas Rodrigue, Alfred Thibodeau, Ludger Thibodeau, Mary Pozer (1900).

LOT 301

LAURÉAT THIBODEAU, Roméo Thibodeau, Arsène Dionne, Mathias Deblois, Émile Paquet, Jos à Pierre Quirion, Joseph Quirion, Philippe Pépin, André Pépin, Joseph Thibodeau, Ludger Thibodeau, Joseph Caron fils Pierre, John A. Pozer (1895).

LOT 302

Mme Hectorine Labbé, Irenée Busque, Napoléon Thibodeau, Ludger Thibodeau, David Deblois, Victoria Lilliott, J. A. Pozer (1896).

LOT 303

Lauréat Thibodeau, Arthur Poirier, Armand Busque, Rosaire Deblois, Édouard Deblois, Fidèle Blais, Odilas Rodrigue, Ludger Thibodeau, Pierre Paquet, Joseph Gilbert, Vve J. A. Pozer (1896).

LOT 304

Lorenzo Fortin, Bernardin et Hervé Rodrigue, Antoine Thibodeau, Napoléon Thibodeau, Irenée Busque, Ovila Roy, Adélard Roy, Mathias Deblois, Alfred Rodrigue, Odilas Rodrigue, Arthur Thibodeau, Joseph Gilbert, John A. Pozer (1896).

LOT 305

LORENZO FORTIN, P.-Z. Cloutier, Jean Roy, John Smith Lilliott, John A. Pozer (1893).

LOT 306

Marie-Louis et Gaston Veilleux, Denis Labbé, Denis Cloutier, René Fortin, Lorenzo Fortin, Godefroy Paré, Émile Paquet, Georges Roy, Ferdinand Roy, André Pépin, ... Georges, Georges Roy, Georges Morissette, John Smith Lilliott, John A. Pozer (1893).

LOT 307

Hervé Poirier, Martin Lévesque *, Donat Landry, Léopold Poulin, Carmel Veilleux, Edgar Fortin, Éva Poulin, Wilfrid Quirion, Georges Roy à Jean, Florian Roy, Bélonie Poulin, Amédée Dionne, Mathias Dutil, Paul Rancourt, Hormidas Poulin, Gédéon Roy, Auguste Veilleux, Mary Pozer, William M. Pozer (1892).

LOT 308

Vénérand Larivière, Roger Lortie, Gaston Quirion, Josaphat Quirion, Lorenzo Veilleux, Wilfrid Veilleux, Charles Grondin, Dame Catherine Dutil, Dame Omer Lessard, François M. Rodrigue, Joseph Morissette, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 309

Antonio Quirion, Gaétan Carrier, Rosario Carrier, Rose-Hélène Roy, Hector Poulin, Joseph Poulin, Clovis Bégin, Arthur Grégoire, Philias Labbé, Paul Labbé, Johnny Roy, Georges Veilleux, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 310

Antonio Quirion, Fidèle Blais, Ernest Quirion, Paul-Émile Boutin, Blaise Fecteau, Jocelyn Carrier, Gaétan Carrier, Rosario Carrier, *RÉF.* 309.

LOT 311

Robert Boucher, Eugène Rancourt, Lionel Thibodeau, Saint-Georges Bérubé, Paul-Émile Roy, Joseph Roy, Jean Roy, Joseph Roy, Mary Pozer (1892).

LOT 312

France Pépin, France Quirion, Sylvie Fortier, Lionel Veilleux, Dominique Nadeau, Marcel Veilleux, Henri Veilleux, Lucien Quirion, Édouard Fortin, David Fortin, Philias Poulin, Joseph à Charles Poulin, Joseph Roy à Jean, Mary Pozer, Philémon Turcotte, Mary Pozer (1892).

LOT 313

Michelle et Sylvie Veilleux, Germain Veilleux, Odilon Bolduc, Émile Bolduc, Joseph Bolduc, Mathias Dutil, Philias Veilleux, Adjutor Veilleux, Johnny Roy, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 314

Paulette Veilleux, Louisiane Blais, GERMAIN VEILLEUX, Gaétan Veilleux, Adrien Veilleux, Roland Poirier, Alfred Grondin, Trefflé Rodrigue, Augustin Veilleux, Jos à Jean Rodrigue, Albert Rodrigue, Louis Moisan, Augustin Labbé, Mary et William Pozer, Pierre Veilleux, Georges A. Pozer (1892).

LOT 315

Renaud Veilleux, Wilbrod Veilleux, Gaétan Lachance, Donat Lachance, Léandre Caron, Lucien Quirion, Fidèle Blais, Fernando Poulin, Joseph Poirier, Joseph Veilleux, Joseph Rodrigue, Mary Georgianna Pozer, Agnès Morency, Mary G. Pozer, William Pozer (1892).

LOT 316

GAÉTAN LACHANCE, Donat Lachance, Léandre Caron, Benoît Morin, Raoul Lessard, Joseph Caron à Louis, Louis Caron, Ulric Bérubé, Alfred Brochu, Napoléon Toulouse, Mary Pozer, William Pozer, François Duschesneau (1889).

LOT 317

Gaëtan Lachance, DONAT LACHANCE, Lucien Cloutier, Dame Emma Pomerleau, Thomas Busque, Georges Veilleux, Arthur Veilleux, Joseph Veilleux, Mary Pozer, Joseph Bolduc fils (1889).

LOT 318: RÉF. 317.

LOT 319

Pierrette Veilleux, Renaud Veilleux, Wilbrod Veilleux, Wilfrid Veilleux, Dame Emma Pomerleau, David Edmond Labbé, Pierre Veilleux, Ferdinand Veilleux, Pierre Veilleux, A. Albiny (1900).

LOT 320

HORACE LEHOUX, Dame Emma Giroux, Ernestine Bolduc, Amédée Deblois, David Deblois, Joseph Veilleux, Joseph Rodrigue à Jean, Albert Roy (1898).

LOT 321

Paul-Émile Jacques, Denis Labbé, M. Doyon, Réal Fortin, Dame Marie Dulac, Jean Fortin, Philius Quirion, Ferdinand Veilleux, Joseph Poulin, Charles Poulin, Ulric Bérubé, Omer Rodrigue (1890).

LOT 322

Jean-Louis Veilleux, Benoit Domingue, Roland Boutin, Roland Langlois, Paul-Émile Jacques, Denis Labbé, DENIS POULIN, Réal Fortin, *RÉF. 321.*

LOT 323

Godfroy Dulac, Alexandre Deblois, Bertrand Catellier, Odilon Bolduc, Edgar Fortin, Albert Rodrigue, Ferdinand Veilleux, Majorique Lessard, Gustave Deblois, Amédée Deblois, David Deblois, Joseph Veilleux, Joseph à Jos à Olivier, Ferdinand Veilleux à Pierre, Joseph Veilleux à Olivier, Victoria Lessard, Pierre Loubier, Ephrem Poulin (1889).

LOT 324

Réal Roy et fils, Guy Roy, Maurice Pomerleau, Réal Fortin, Émile Paquet, Adalbert Fortin, Napoléon Damien, Omer Fortin, Frédéric Loubier, Alfred Loubier, Ludger Fortin, Mary Pozer (1892).

LOT 325

Michel Fortin, Adrienne Dulac, Zéphirin Fortin, Aurélien Lessard, Napoléon Damien, Omer Fortin, *suite lot 324.*

Rang 4
à partir de chez Fernand Bégin

LOT 15A

J.-Marie Parent, Emmanuel Morin, Benoît Morin, Raoul Blais, Fernand Bégin, Blais et Frères, Marcel Blais, Uldéric Blais, Joseph Blais fils, Joseph Blais, Pierre A. Boucher, John Breakey, William Breakey (1889).

LOT 15B

FERNAND BÉGIN, Dame Agnès Grondin, Henri-Louis Boutin, Alphonse Champagne, Joseph Gilbert, Cléophas Drouin, Louis-Philippe Gilbert, Charles Poulin, Ernest Drouin, Dame Virginie Drouin, Philibert Pelchat, Florida Lapierre et Jean Rodrigue, Honoré Grégoire, Julien Coulombe, Joseph et Uldéric Blais, Pierre A. Boucher, John Breakey, William Breakey (1899).

LOT 16A

Fernand Bégin, Agnès Grondin, Henri-Louis Boutin, Alphonse Champagne, Joseph Leblanc, père et fils, Marie Bisson, Charles Perron, Mary M. Pozer (1892).

LOT 16B: RÉF. 16A.

LOT 17A

Lawrence Thibodeau, RAOUL THIBODEAU, Dame Valéda Roy Perron, Alphonse Perron, Charles Perron, Simon Gilbert, Ernest Lapointe, Charles Lacroix, Charles Gabriel, Mary M. Pozer, Charles Perron fils, Charles Perron (1890).

LOT 17B: RÉF. 17A.

LOT 17C

Lawrence Thibodeau, Raoul Thibodeau, Dame Valéda Roy Perron, Alphonse Perron, Olivier Maheux, Henry Gilbert à Pierre, Léonard (Tom) Lapierre, Simon Gilbert, Ernest Audet dit Lapointe, Philias Poirier, Mary M. Pozer (1892).

LOT 18A (une partie)

Lawrence Thibodeau, Raoul Thibodeau, Valéda Roy, Alphonse Perron, Olivier Maheux, Majorique Poulin, Henry Gilbert à Pierre, Léonard (Tom) Lapierre, Joseph Giroux, Joseph Veilleux, Thomas Lapierre, Joseph Pépin

à Vital, Honoré Grégoire, Octave Boutin, John A. Pozer, Édouard Poirier, Philias Poirier, Raymond Poirier (1888).

LOT 18A (autre partie)

Bertrand Boutin, Gérard Blais, Henri-Ls Pelchat, Majorique Poulin, Léger Roy, Henry Gilbert à Pierre, Léonard (Tom) Lapierre, Joseph Giroux, Joseph Veilleux, Thomas Lapierre, Joseph Pépin à Vital, Honoré Grégoire, Octave Boutin, John A. Pozer, Édouard Poirier, Philias Poirier, Raymond Poirier (1888).

LOT 18B

Benoît Turcotte, Albert Turcotte, Vital Turcotte, Léon Turcotte (1891). (1891).

LOT 18B (suite)

Cléophas Doyon **, Lucien Cloutier, Joseph Doyon, Fortunat Carrier, Joseph Fortier, Alphonse et Adolphe Turcotte, Henry Turcotte, ... Turcotte. Jean Cloutier, Agnès Morency et A. Beaulieu, King Brothers Co., Philias Poirier, John A. Pozer, Joseph Audet, ... Lapointe, Vital Turcotte, Léon Turcotte (1891).

LOT 19A

Benoît Turcotte. *RÉF. 18B.*

LOT 19B

Benoît Turcotte, Albert Turcotte, Vital Turcotte, Johnny Turcotte, Thomas Turcotte, Alphonse et Adolphe Turcotte, Vital Turcotte, Léon Turcotte (1891).

LOT 20A

Johnny Turcotte, Vital Turcotte, Johnny Turcotte, Thomas Turcotte, Alphonse et Adolphe Turcotte, Jean alias Johnny Turcotte, Marcelin et Joseph Bureau, William M. Pozer.

LOT 20B: RÉF. 20A.

LOT 21: RÉF. 20A.

Rang 5 sud*LOT 30A*

Fernand Bégin, Henri-Paul Boutin, Jean-Paul Roy, G. Bégin et L. P. Rodrigue, Alphonse Boutin, Louis-Marie Boutin, Joseph Boutin fils, Anselme Mercier, Joseph Mercier, Belzémire Boulanger, Joseph Boutin (1895).

LOT 30B

BERTRAND BOUTIN, Roméo Breton, Romuald Breton, Olivier Maheux, Anselme Mercier, Joseph Mercier, Belzémire Boulanger, Louis Thoédul Beaudoin (1890).

LOT 31A

Bertrand Boutin, PATRICK VEILLEUX, Louis Boutin fils, Louis Boutin père, ... Nadeau et Jean Leblanc (1909).

LOT 32A

SIMON TURCOTTE, Aldéric Audet, Joseph Boutin fils, Joseph Boutin, François Blais, Anna Morency, Jos. Amilas Audet, Aimé Audet (1889).

LOT 32B: RÉF. 32A.

LOT 33

Lawrence Thibodeau, Raoul Thibodeau, Odilon Valleraud, Albert Perron, Aurèle Roy, Albert Drouin, Cléophas Drouin, Aurèle Roy, Philias Roy, Philémon Roy, Louis Laux, Anna Morency, Pierre Perron (1902).

LOT 34A

LAWRENCE THIBODEAU, Raoul Thibodeau, Odilon Valleraud, Albert Perron, Adalbert Perron, Josaphat Poulin à Pierre, Adalbert Morissette, Louis Laux, Anna Morency, Antoine Lapointe (1898).

LOT 34B: RÉF 34A.

LOT 35

Bertrand Boutin, Gérald Blais, Henri-Louis Pelchat, Majorique Poulin, Léger Roy, Majorique Poulin à Jean, Xavier Bilodeau, Urbain Bilodeau, Albert Gosselin, Adolphe Giroux, Albert Baillargeon, Jean Rodrigue, Anna

et Céline Morency, Desanges Pépin, J. Rodrigue, Anna Morency, Thomas Lapierre, Rose Bisson, Léonard dit Tom Lapierre (1899).

LOT 36

Georges Carrier, Clermont Hamel, Gonzague et Valérien Bilodeau, B. Blais, Louis-Ange Binet, Fidèle Blais, Léopold Fortier, Wilfrid Fecteau, Joseph Bilodeau, E. T. Coulombe, Elzéar Maheux, Théophile Guenette, Ernest Mathieu, Joseph Guenette fils, Urbain Bilodeau, Marie F. Nadeau, L.-T.-H. Beaudoin, Joseph Marcoux, Joseph Roy, Isidore Roy, Louis Nap. Beaudoin, Marie ..., Joseph Roy (1894).

LOTS 37, 37P, 38, 38P (au chemin rang 5)

Simon Turcotte, Octave Carrier, Léonard Carrier, Ernest Poulin, Charles Labbé, Elzéar Maheux, Théophile Guenette, Napoléon Saint-Laurent, Philias Busque, Alcide Beaulieu, Anna Morency, Alcide Beaulieu (1904).

HAUT DES LOTS 37 et 38 (vers le rang 6)

Armand Mercier, Fortuna Carrier, Edmond Fortier, Joseph Bilodeau, Urbain Bilodeau, Philias Busque, Alcide Beaulieu, Anna Morency, Alcide Beaulieu (1904).

LOT 38B

Rolland Doyon, Raoul Thibodeau, Ernest Mathieu, Philias Poulin, Napoléon Saint-Laurent, Alcide Beaulieu, Anna Morency, Alcide Beaulieu (1904).

LOT 39

Louisa Giroux, Georges Giroux, Émile Grenier, Absolon Grenier, Pierre Poulin.

LOT 39B ou P

CLAUDE THIBODEAU, Fernand Bégin, Léopold Hamel, Lionel Busque, Joseph Guenette, Georges Doyon fils, Georges Doyon père (1920).

Rang 5 nord*LOT 19A*

Fernand Bégin, Léopold Hamel, Lionel Busque, Louis Morin, Elzéar Morin, Léger Roy, Georges Doyon, Joseph Rodrigue à Johnny, Joseph Poulin à Gaspard, Josaphat Poulin, Charles Bureau, Henri Grégoire, Joseph Bolduc (1897).

LOT 19B: RÉF. 19A (une partie: de Pierre Roy à Rosaire Doyon)

LOT 19C

Rosaire Doyon, Pierre Roy, Elzéar Roy, Léger Roy, Georges Doyon, Charles Bureau, Honoré Grégoire, Joseph Bolduc (1897).

LOT 20

ROSAIRE DOYON, Odilon Doyon, Mathias Dutil, Eleuthère Quirion, François Boucher, Ernest Mathieu, Frédéric Vachon, Pierre Vachon, Évangéliste Roy, Pierre Nadeau, Albert Roy, Jean Roy, Olivier Poulin, Joseph Poulin, Pierre Blais (1897).

Rang de la montagne est*Rang 2**LOT 15A*

Roger et Lawrence Deblois, René Vallée, Clermont Hamel, Julia Roy, Georges Morin, Marie-Louis Morin, Lionel Ménard, Jos Trefflé Morin, Mary G. Pozer, William M. Pozer (1892).

LOT 15B

Raymond Doyon, Raymond Thibodeau, Yvon Larivière, Martin Veilleux, Marie-Louis Poulin, Noëlline Côté, Louis-Georges Wollen, Emery Poulin, Absolon Pépin, Elzéar Thibodeau, Absolon Bégin, G. W. Poulin, Wilfrid Paquet, Borromée Poulin, Arthur Godbout et Honoré Grégoire, Mme Charles B. Langlois, Barbara Pozer, Mary Pozer (1912).

LOT 15C

Raymond Doyon, Raymond Thibodeau, Yvon Larivière, M.-Louis Poulin, Noëlline Côté, Ls-G. Wollen, Émile Paquet, Josaphat Blais, Marius Poulin,

Édouard Poulin, Émile Paquet, Joseph Doyon, Marius Poulin, Édouard Poulin, G. W. Poulin, Wilfrid Paquet, Borromée Poulin, Arthur Godbout, Honoré Grégoire, Mme Charles B. Langlois, Barbara et Mary Pozer (1912).

LOT 16A

Raymond Doyon **, Paul et Georges-Aimé Veilleux, Édouard Veilleux, Albert Veilleux, Beaulieu Lumber, Théophile Turcotte, Mme Charles B. Langlois, Mary Pozer (1912).

LOT 16B

FLORENT LACHANCE, Ls-Philippe G. dit Dallaire, Florent Lachance, Léonard Veilleux, Paul Parent, Émile Laflamme, Edmond Veilleux, Émile Paquet, Mathias Deblois, Armand Roy, Paul-Eugène Veilleux, Édouard Veilleux, Mathias Deblois, Albert Veilleux fils de Jean, Beaulieu Lumber, Théophile Turcotte, Mme Charles B. Langlois, Mary Pozer (1912).

LOT 16C

LOT 16D

Laurier Lachance **, ZÉPHIRIN LACHANCE, Édouard Deblois, Mathias Deblois, Albert Veilleux, Édouard Deblois, Albert Veilleux, Beaulieu Lumber, Théophile Turcotte, Mme Charles B. Langlois, Mary Pozer (1912).

LOT 17A

ANNETTE VACHON, Denis Lachance, Ernest Doyon, Odilon Doyon, Dominique Mathieu, Ernest Mathieu fils Joseph, Beaulieu Lumber, Alphonse Mathieu, Agnès Morency et A. Beaulieu, Delvas Rodrigue, M. Charles B. Langlois, Mary Pozer (1912).

LOT 17B

Gilles et Gaétan Vachon, Clermont Hamel, Gilles Quirion et Laval Fecteau, Marcel et Léopold Doyon, Julienne Poulin, Napoléon Doyon, Odilon Doyon fils Louis, Dominique Mathieu à Joseph, Beaulieu Lumber, Alphonse Mathieu, Agnès Morency et A. Beaulieu, Delvas Rodrigue, Mme Charles B. Langlois, Mary Pozer (1912).

LOT 17C: VOIR 17B.

LOT 17D

Léopold Doyon, Julienne Poulin, Napoléon Doyon, Arthur Fortin, Marius Morin, Joseph Roy, Beaulieu Lumber, Borromée Laflamme, Alexandre Bernard, Beaulieu Lumber, Mme Charles B. Langlois, Mary Pozer (1912).

LOT 18A

Léopold Doyon, Julienne Poulin, Napoléon Doyon, Arthur Fortin, Marius Morin, Joseph Roy, Borromée Laflamme, Valère Gosselin, Beaulieu Lumber, Alcide Beaulieu, Vve J. A. Pozer (1907).

LOT 18B

GILLES ET GAÉTAN VACHON, PHILIAS VACHON, Napoléon Vachon, Théophile Guenette, Philibert Leclerc, Cléophas Dutil, Thibodeau et Frères, Valère Gosselin, Beaulieu Lumber, Alcide Beaulieu, Vve J. A. Pozer (1907).

LOT 18C

Gilles et Gaétan Vachon, Philias Vachon, Josaphat Blais, Joseph Labbé à Pierre, Valère Gosselin, Thibodeau et Frères, *suite lot 18B*.

*LOT 18D: VOIR 18C**LOT 19A*

Pierre-Georges Veilleux, Hélène Guenette, Lucien Guenette et P. G. Veilleux, Odile Couture, Louis Guenette, Émile Paquet, Delvas Rodrigue, Lorenzo Toulouse, Agnès Morency, Valère Gosselin, Beaulieu Lumber, Alcide Beaulieu, Vve J. A. Pozer (1907).

LOT 19B

Louis Veilleux, Louisda Jacques, Lionel Thibodeau, Walter Busque, Agnès Morency. *Suite lot 19A*.

LOT 19C

Germain Guenette, Louis Veilleux, Albert Veilleux, Roméo Deblois, Odilon Rodrigue, Germain Guenette, Victor Bourque, Edmond Veilleux, Aimé Rodrigue, Cléophas Doyon, Cléophas Rodrigue, Agnès Morency, Valère Gosselin. *Suite au lot 19A*.

LOT 19D

JEAN-MARC ROY, Germain Guenette. *Suite lot 19C*.

LOT 20A

GERMAIN GUENETTE, Paul-Eugène Rodrigue, Paul-Émile Rodrigue, Léopold Rodrigue, Eugène Couture, Paul-Émile Rodrigue, Beaulieu Lumber Agency, Alcide Beaulieu, Arthur Godbout et Rémi Bolduc, Mary Pozer, William M. Pozer (1892).

LOT 20B

Ange-Emma Pomerleau**, Germain Guenette, Clermont Binet, Eugène Dulac, Paul-Émile Boutin, W. Catellier et Julien Paquet, Paul-Eugène Rodrigue, Eugène Cloutier, Léopold Rodrigue, Paul-Émile Rodrigue, Delvas Rodrigue, Beaulieu Lumber, Anna Morency, Alcide Beaulieu, Arthur Godbout, Rémi Bolduc, Mary Pozer et William Pozer (1892).

LOT 20C: RÉF. 20B (excepté une partie à Victor Cloutier).

LOT 20D

Benoît Thibodeau, Gonzague Bolduc, Eugène Cloutier, Joséphine Poulin, Clermont Poulin, Antoine Poulin, Léopold Cloutier (une autre partie app. à Marcel Quirion depuis 1963), Clermont Poulin, Antoine Poulin, Léopold et Victor Cloutier, Beaulieu Lumber, Alcide Beaulieu, Vve J. A. Pozer (1907).

LOT 21A

Claude et Michel Boucher, Gonzague Bolduc, Gérard Blais, Cléophas Doyon, Amédée Dionne, Joseph O. Caron, William Grenier, Raymond Lessard, Léopold Cloutier**, Antoine Poulin, Lionel Quirion, Philias Fecteau, Euclide Rodrigue, Séraphin Rodrigue, Beaulieu Lumber, Alcide Beaulieu, veuve J. A. Pozer (1907).

LOT 21B

Clément Quirion, Wilbrod et Germain Veilleux, Eugène Quirion, Antoine Poulin, Jacques Rodrigue, Louis Rodrigue, Louis-Marie Bolduc, Dame Georges Veilleux, Wilbrod Veilleux, Philias Fecteau, Euclide Rodrigue, Welly Rodrigue, Séraphin Rodrigue, Beaulieu Lumber, Alcide Beaulieu, Vve J. A. Pozer (1907).

LOT 21C

GILLES MARQUIS, Jean-Yves Thibault, Lionel Veilleux, Donat Landry, Jean-Baptiste Quirion, Lionel Lachance, Serge Pépin, Antoine Poulin, Doris Blais, Thomas Veilleux.

LOT 21C (suite)

A. Rodrigue, Lionel Lachance, Eugène Caron, Euclide Rodrigue, Welly Rodrigue, Séraphin Rodrigue, Roméo Rodrigue, Beaulieu Lumber, Auguste Pacaud, Alcide Beaulieu, Arthur Godbout et Rémi Bolduc, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 21D

Même chose que 21C.

LOT 22A

Louis-Philippe G. dit Dallaire, Paul-Eugène Rodrigue, Armand Roy, Hector Paré, Donat Tanguay, Roméo Rodrigue, Séraphin Rodrigue, Olivier Thibodeau, Arthur Godbout, Beaulieu Lumber, Anna Morency, Auguste Pacaud, Alcide Beaulieu, Arthur Godbout, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 22B

Même chose que 22A.

LOT 22C

Louis-Philippe G. Dallaire, Emmanuel Caron, Jean-Claude Caron, Laurier Lachance, Denis Lachance, Gérard Lessard, Paul-Émile Veilleux à Joseph, Joseph Pit Veilleux, Armand Baillargeon, Noëline Baillargeon, Roméo Gilbert, Gérard Lessard, Léon Lachance, Joseph Veilleux, Joseph à Jean Veilleux, Joseph à Augustin Veilleux, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 22D

Fernand Lessard, Léopold Doyon, A. Rodrigue, Gonzague Bolduc, Lionel Lachance, Antoine Rodrigue, Ovide Roy, Gérard Caron, Alfred Rodrigue, Paul-Eugène Rodrigue, Odilas Rodrigue, Téléphore Quirion, Odilon Rodrigue, Albert Bolduc, Gédéon Gagné, Albert et Isidore Bolduc, Joseph Paquet, Charles Caron, Pierre Caron, Georges Caron, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 23A

André Nadeau**, Guy Pépin, A. Rodrigue, Lionel Lachance, A. et Normand Rodrigue, Gonzague Bolduc, Martin Rodrigue, Lionel Lachance, Antoine Rodrigue, Ovide Roy, Gérard Caron, Alfred Rodrigue, Antoine Rodrigue, Odilas Rodrigue, Elzéar Labbé, Philippe Thibodeau, Albert Veilleux, Charles Veilleux, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 23B

François Veilleux**, Georges Veilleux, Virginie Gosselin, Georges Veilleux, Clovis Brochu (*réf à suite lot 22C à partir de Joseph à Augustin*).

LOT 23C

Renald et Lauréat Grenier**, Normand Rodrigue**, Majella Breton, Apolinaire Jacques, Gérard Royer, Jean Veilleux, Éphrem Mc Namara, François Garneau, Jean Veilleux, Joseph Labbé, Jean Veilleux fils, Jean Veilleux père, Alexandre Veilleux, John Breakey, Georges Caron, Théophile Roy, Moïse Poulin, Thomas Roy, William Breakey (1889).

LOT 23D

Jean-Luc Veilleux*, Renald et Lauréat Grenier, Normand Rodrigue, Eugène Veilleux, Georges Veilleux, Magella Breton, Victor Bourque, Louisda Boucher, Joseph Gilbert, Louisda Lapointe, Eugène Veilleux, Paul.-É. Rodrigue, Euclide Rodrigue, Germain Gilbert, Marcel Gilbert, Joseph O. Caron, Gérard Caron, Appolinaire Jacques, Gérard Royer. *Suite 23C.*

LOT 24A

Patrick et Jean-Luc Veilleux, Eugène Veilleux, Georges Veilleux, Victor Bourque. *Suite lot 23D.*

LOT 24B

Jean-Luc, Patrick et Gisèle Veilleux, Simon Vachon, Conrad Rhéaume, Marcel et François Bougie, Pierre Veilleux, Edgar Veer*, Magella Catellier, *tous propriétaires d'une partie*, Patrick Veilleux, Georges-Hervé et Louis-Nazaire Roy, Normand et Jean-Yves Rodrigue, Alfred Rodrigue, Nazaire et Hervé Roy, Georges Roy, John Breakey Ltd, Georges Roy à Joseph, John Breakey, William Breakey (1889).

LOT 24C

Patrick Veilleux, Valère Rodrigue, Jean-Luc Labbé, Gilles Deblois, Claude Bougie, Marcel et Robert Bougie, Hervé et Nazaire Roy, Jacques Brousseau, Philippe Morin, Rodrigue Nadeau, Claude Morin, Marcel et Léonce Doyon, Bertrand Bolduc, Eugène Veilleux, Philippe Lapointe, Nazaire Roy, Hervé Roy, Philippe Champagne, Théophile Roy, Thomas Veilleux, Bertrand Bolduc, Normand et Jean-Yves Rodrigue, Alfred Rodrigue, Hervé Roy, Georges Roy. *Suite lot 24B.*

*LOT 24D: RÉF. 24C**LOT 25A*

Pauline Nadeau, Catherine Nadeau, Rodrigue Nadeau**, Fernand Nadeau**, Fernand Nadeau**, Odilon Rodrigue, Philippe Lapointe et

Fernand Nadeau, Arsène Roy, Herménégilde Roy, John Breakey, Thomas Roy, John Breakey, William Breakey (1889).

LOT 25B

Pauline Nadeau, Catherine Nadeau, Gaston Champagne et Rosaire Champagne*, Michel et Eugène Grenier**, Clément Turcotte, Eugène Grenier, Rodrigue Nadeau, Fernand Nadeau. *Suite lot 25A.*

LOT 25C

Georges et Léonard Paradis**, Thérèse Rodrigue, Hervé Rancourt, W. R. Dallaire**, Alfred Lapointe, Oram Lapointe**, Réjean Dutil**, Benoît Poulin**, Henry Roy**, Michel et Eugène Grenier**, Rosaire Champagne*, Odilon Rodrigue, Clément Turcotte*, Eugène Grenier, Antonio Poulin, Raymond Lapointe, Gaétan Boisvert**, Henri Roy, Alfred Lapointe, Henri Roy, Oram Lapointe, Henri Roy, Irénée Duval**, Henri Roy, Odilon Rodrigue, Joseph Labbé, Eugène Caron, Laure Caron, Donat Tanguay, Georges Veilleux, Hormidas Busque, Flavie Lessard, Georges Veilleux, John Breakey, Herménégilde Roy, Joseph Paquet à Raphaël, Émile Paquet, Théophile Roy, Jos Caron à Sylvain, Thomas et Georges Roy, John Breakey et William Breakey (1889).

LOT 25D: RÉF. 25C

LOT 26A

Réjean Dutil, Oram Lapointe, Eugène Grenier, Odilon Rodrigue, Henri Roy, Camille Poulin, Henri Roy, Odilon Rodrigue, Joseph Labbé. *Réf. lot 25C.*

LOT 26B

Réjean Dutil, Oram Lapointe, Léonce Veilleux, Henri Roy.

Réf. lot 25C.

LOT 26C

Denis Bolduc, Bertrand Bolduc, Philippe Champagne, Alexandre Roy**, Herménégilde Roy, Louis-Georges à José, Josaphat Morin, J. Florian Morin, John Breakey, Thomas et Georges Roy, John Breakey, William Breakey (1889).

LOT 26D: RÉF. 26C.

LOT 27: RÉF. 26C.

**Rang de la montagne
rang 3 ouest**

LOT 15A

Germain Dubé, Raymond Doyon, Odilon Doyon, Ernest Doyon, Louis Boucher, Odias Leclerc, Mathias Morin et G. O. Poulin, Mathias Doyon, ministère des Terres et Forêts, Beaulieu Lumber, Mary M. Pozer, Arthur Godbout, Mme C. B. Langlois, Mary M. Pozer (1892).

LOT 15B

Germain Dubé (une partie), Benoît Vachon (une partie), Edmond Vachon, Raymond Doyon, Odilon Doyon, Ernest Doyon, Edmond Vachon, Léonard Veilleux, Odias Bizier, Louis Boucher, Odias Leclerc, Mathias Morin et G.O. Poulin, Odias Bizier, Mathias Doyon. *Suite lot 15A.*

LOT 15C

Benoît Vachon, Edmond Vachon, Léonard Veilleux, Odias Bizier. *Suite lot 15B.*

LOT 16A

Florent Lachance, L.-Philippe G. Dallaire, Léonard Veilleux, Odilas Rodrigue, Antoine Rodrigue, Alfred Rodrigue, Thomas Rodrigue, Odilas Rodrigue, Beaulieu Lumber, Arthur Godbout, Dame C. B. Langlois, Mary M. Pozer (1912).

LOT 16B

RENALD DOYON, Gédéon Doyon, Thomas Rodrigue, Odilas Rodrigue, Antoine Rodrigue. *Suite lot 16A.*

LOT 16C: RÉF. 16B.

LOT 16D: RÉF. 16B.

LOT 17A

BENOÎT VACHON, Edmond Vachon, Louis Doyon, ministère Terres et Forêts, Agnès Morency, Valère Gosselin, Dame C. B. Langlois, Mary M. Pozer (1912).

LOT 17B: RÉF. 17A.

LOT 17C

GUY VACHON, Napoléon Vachon, Joseph Therrien, Théophile Guenette, Beaulieu Lumber, Joseph Rancourt, Valère Gosselin, Mme Charles B. Langlois, Mary Pozer (1912).

LOT 17D: RÉF. 17C.

LOT 18A

Philippe Guenette, ODILE COUTURE, Louis Guenette, Jules Allard, Beaulieu Lumber, Anna Morency, Mme Vve John A. Pozer, Alcide Beaulieu (1907).

LOT 18B

John Turcotte, Walter Deblois, Délima Saint-Laurent, Évangéliste Deblois, Josaphat Blais, Alphonse Morin, Ernest Brochu, Alphonse Morin, Georges, Jos et Gédéon Roy, John Ernest Gosling Pozer (1889).

LOT 18C: RÉF. 18B.

LOT 18D

Germain Dubé**, Albert Dubé, Rita Morin, Eugène Poulin, Léopold Poulin, Ls.-Nazaire Roy, Georges Roy, Léopold et Eugène Poulin, Cléophas Doyon, Émile Laflamme, Georges Roy, Gédéon Roy, Julien Gosselin, Victoria Isabella Lilliot (1899).

LOT 19A: RÉF. 18D.

LOT 19B

J.-Ls Brochu**, Lionel Busque**, Lucien Roy, Alfred Rodrigue, Lionel Doyon, Germain Dubé, Albert Dubé, Lucien Deblois, Cléophas Doyon, Alfred Rodrigue, Albert Dubé, Dame Rita Morin, Nazaire Roy, Georges Roy, Jos Gédéon et Georges Roy, Isabella Pozer (1899).

LOT 19C

Lionel et Raphaël Couture**, Gatien Rodrigue, Irénée Busque, Germain Dubé, Alfred Rodrigue, Lucien Roy, Jean-Yves Rodrigue et Alfred Rodrigue, Louis-Nazaire Roy, Georges Roy, Isabella Pozer (1899).

LOT 19D

Lionel Busque**, Lionel Couture, Raphaël Couture, Hector Morissette, Normand Rodrigue, Alfred Rodrigue, Louis-Nazaire Roy, Georges Roy, Isabella Pozer (1899).

LOT 20A

LÉOPOLD DOYON, Lucien Cloutier, Ferdinand Cloutier, ministère Terres et Forêts, Philius Busque, Beaulieu Lumber, Valère Gosselin, Alcide Beaulieu, Mary Pozer, William Pozer (1892).

*LOT 20B: RÉF. 20A.**LOT 20C*

Léopold Doyon, Lucien Cloutier, Ferdinand Cloutier, Jean Fortin, Zéphirin Fortin, Aimé Rodrigue, J. C. Roy, ... Fortin, Edgar Fortin, John Breakey Ltd, Philius Busque, Beaulieu Lumber, Valère Gosselin, Alcide Beaulieu, Mary M. Pozer, William Pozer (1892).

LOT 20D

Bertrand Rodrigue **, Claude Guertin, Alfred Rodrigue, Gérard Caron, Cléophas Doyon, Lionel Doyon, Gérard Caron, Joseph O. Caron, John Breakey Ltd. *Suite lot 20C.*

LOT 21A

MARCEL QUIRION, Eugène Quirion, Adolphe Quirion, Olivier Quirion fils, Joseph Veilleux à Octave, Olivier Quirion père, ministère Terres et Forêts. *Suite lot 20A.*

*LOT 21B: RÉF. 21A.**LOT 21C*

Marcel Quirion, Clément ** et Renald ** Quirion, EUGÈNE QUIRION, Olivier Quirion, ministère Terres et Forêts. *Suite lot 20A.*

LOT 21D

Philippe Larochelle *, Simon Larochelle *, Normand Rodrigue et Laurien Turcotte, Louis-Philippe G. Dallaire **, Bertrand Poulin, Antoine Poulin, J. O. Caron, Eugène Caron, Absolon Grenier, Pierre Loubier, Napoléon Lessard, Philius Poirier, Ernest Mathieu, Anna Morency, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 22A et 22B

LOUIS-PHILIPPE G. DALLAIRE, Paul-Eugène Rodrigue, Ls-Philippe G. Dallaire, Louis-Ange Binet, Lorenzo Lachance, Fidèle et Bernardin Blais, Josaphat Quirion, Émile Paquet, Thomas Turcotte, Séraphin Rodrigue, Rodolphe Marcotte, François Poulin, Joseph Poulin, Majorique Morin, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 22C

Jean-Paul Poulin **, Léopold Roy, Jean-Marc Bolduc, Henri-Paul Morin, Ls-Philippe G. Dallaire, Paul-Eugène Rodrigue, Armand Roy, Hector Paré, Gérard Lessard, Wilfrid Morin, Herménégilde Lessard, Émile Paquet, Thomas Turcotte, Séraphin Rodrigue, Rodolphe Marcotte, François Poulin, Herménégilde Lessard, Anna Morency, Majorique Morin, Mary Pozer, William Pozer (1892).

LOT 22D

Julien Paquet *, Martin Doyon, Gonzague Bolduc, Eugène Bolduc, Alfred Rodrigue, Fidèle Blais, Odias Rodrigue, Édouard Lacroix, Odias Rodrigue, Isidore Bolduc, Hector Paré, Isidore Bolduc, Wilfrid Morin, Delvas Rodrigue, Albert Bolduc, Albert Paquet, Majorique Morin, Gédéon Gagné, Arthur Paquet, Mary G. Pozer, William Pozer (1892).

LOT 23A: RÉF. 22D.

LOT 23B

Municipalité Saint-Jean, Thomas Rodrigue. *Suite lot 23C.*

LOT 23C

J.-Élie Roy *, DORIS RODRIGUE, Thomas Rodrigue, Alfred Rodrigue, Lucien Cloutier, Joseph Cloutier, Wilfrid Morin, Joseph Cloutier, Vital Cloutier, Isaïe Gagnon, Georges Rodrigue, Thomas et Georges Roy, John Breakey (1889).

LOT 23D

Renald Doyon. *Suite lot 23C (Thomas Rodrigue).*

LOT 24: RÉF. 23D.

